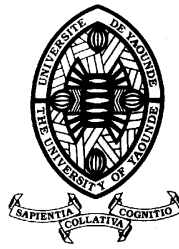


UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
ÉDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL AND HUMAN SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**TRAJECTOIRES, REPRESENTATIONS SOCIALES ET DÉFIS DES
FEMMES UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN : CAS DES FEMMES
DE LA FALSH ET DE LA FS DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Soutenu le 10 septembre 2022

Spécialité : Urbanité et ruralité

Par

Jean Blondon PIMBOCK BIKOKO

Licence en Sociologie

MEMBRES DU JURY

Président : BIOS NELEM Christian (MC)

Examinatrice : NDJAH ETOLO Edith (CC)

Rapporteur : PINGHANE YONTA Achille (CC)

Sous la direction de :

Achille YONTA PINGHANE

Chargé de cours à l'université de Yaoundé I

Septembre 2022



À mes parents

REMERCIEMENTS

Remercier tous ceux qui nous ont accompagné tout le long de ce travail n'est pas chose aisée tant les apports ont été nombreux et tout aussi variés. Nous tenons néanmoins à réitérer notre reconnaissance :

Au Seigneur Dieu Tout Puissant, créateur de l'univers qui a mis sur notre parcours des situations favorables à la rédaction de ce mémoire.

À notre directeur de mémoire, le Dr Achille YONTA PINGHANE pour ses conseils et orientations, mais aussi son sens de l'écoute, sa bienveillance, sa disponibilité et sa patience qui nous ont permis d'aller jusqu'au bout de cette recherche.

Au chef du département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, le Professeur Armand LEKA ESSOMBA et à tous les enseignants que compte ce département, tant leur rigueur et cette aisance dans la transmission des connaissances lors de leurs différents cours magistraux et séminaires, nous ont permis d'acquérir des connaissances sociologiques ayant servi à meubler cette recherche.

À la Directrice Exécutive du Groupe de Recherche et d'Etudes en Genre et Développement (GREGED), le Docteur Edith NDJAH ETOLO et à l'ensemble des membres dudit groupe pour la documentation, les conseils et les encouragements.

À notre parentalité biologique, Marlyse Thérèse NGO SICK et Samuel Roger BIKOKO pour l'éducation, leur soutien moral, leur présence et leurs encouragements qui ont constitué une source de motivation supplémentaire.

À notre parentalité sociale, le Professeur Serge Hubert ZEBAZE TOGOUET et Solange Nicole NGO SICK pour les accompagnements moraux et économiques et leurs encouragements depuis de nombreuses années.

À nos condisciples, Esther TCHALEU WANKO de l'université de Maroua, Victoria BOTCHAC NGAKO, Patrice NITCHEU NITCHEU, Ali PANCHANG NANGOUNGOUNG et Frédéric NGUEDE TADONLEKE de l'université de Yaoundé I pour leurs conseils avisés lors de nos différents échanges.

Enfin nos sincères remerciements à l'endroit de toutes ces personnes qui ont bien voulu se soumettre à nos différents guides d'entretien et particulièrement aux femmes universitaires de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines et de la Faculté des Sciences de l'UYI qui malgré leurs nombreuses occupations, ont bien voulu nous consacrer plusieurs minutes ou heures de leur temps si précieux.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ACRONYMES	v
LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
RESUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES.....	31
CHAPITRE I : PRÉSENTATIONS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE LA FALSH ET DE LA FS DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.....	33
CHAPITRE II : TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I : FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION	59
DEUXIÈME PARTIE : REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET DÉFIS DES FEMMES UNIVERSITAIRES	82
CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ...	84
CHAPITRE IV : FEMMES UNIVERSITAIRES FACE AUX IMAGINAIRES SOCIAUX EN MILIEU SOCIOPROFESSIONNEL	100
CONCLUSION GÉNÉRALE	120
BIBLIOGRAPHIE	127
ANNEXES	137
TABLE DE MATIERES	161

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation des prénoms fictifs, de quelques données des femmes universitaires interviewées, de la date et des lieux des entretiens	35
Tableau 2 : Présentation des caractéristiques socioéconomiques des familles des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées ».....	62
Tableau 3 : Effets des facteurs de risque au sein des carrières scolaires des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées ».....	63
Tableau 4 : Facteurs de risques au cours de la formation universitaire des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées ».....	64
Tableau 5 : Présentation des facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des familles monoparentales	67
Tableau 6 : Présentation des facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des familles recomposées	69
Tableau 7 : Présentation des freins rencontrés au cours de leur formation universitaire par les femmes des familles des milieux favorisés	76
Tableau 8 : Tableau récapitulatif des professions parentales et de la taille de la fratrie des femmes universitaires issues des milieux favorisés	78
Tableau 9 : Répartition chiffrée des enseignants permanents de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines par grades universitaires.....	103
Tableau 10 : Répartition chiffrée des enseignants permanents de la Faculté Sciences par grades universitaires	104
Tableau 11 : Présentation du nombre d'années passé par les femmes universitaires de la FALSH et de la FS entre leurs intégrations universitaire et leur grade actuel	108
Tableau 12 : Récapitulatif de la vérification générale des hypothèses de recherche	126

LISTE DES ACRONYMES

FASLH	: Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
MINESUP	: Ministère de l'Enseignement Supérieur
CUSS	: Centre Universitaire des Sciences de la Santé
ENAM	: École Nationale d'Administration et de Magistrature
ACELF	: Association Canadienne d'Éducation de la Langue Française
ONU	: Organisations des Nations Unies
SOSUCAM	: Société Sucrière du Cameroun
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
BUCREP	: Bureau Central de Recensements et d'Études de la Population

LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- FS** : Faculté des Sciences
- ENS** : École Normale Supérieure
- ASS** : Assistant(e)
- CC** : Chargé(e) de Cours
- MC** : Maître de Conférences
- Pr** : Professeur(e)
- UYI** : Université de Yaoundé I
- UYII** : Université de Yaoundé II
- UD** : Université de Douala
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- DEA** : Diplômes d'Études Approfondies
- CEPE** : Certificat d'Études Primaires Élémentaires
- PhD** : Philosophiæ Doctor
- CP** : Cours préparatoire
- CM2** : Cours Moyen 2
- BEPC** : Brevet d'Études du Premier Cycle
- CES** : Collège d'Enseignement Secondaire
- BSRI** : Bem Sex Role Inventory
- FMSB** : Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales
- ENS** : École Normale Supérieure
- ENSP** : École Normale Supérieure Polytechnique
- BIT** : Bureau International du Travail
- OIT** : Organisation Internationale du Travail
- QP** : Question Principale
- QS** : Question secondaire
- HP** : Hypothèse principale
- HS** : Hypothèse secondaire
- QI** : Quotient Intellectuel
- ORP** : Objectif de recherche Principal
- ORS** : Objectif de recherche secondaire

RESUMÉ

Observant la distribution sociale des rôles de genre élaborée dans l'optique d'harmoniser la vie sociale, dans un contexte où la sphère privée rimait avec femme et la sphère publique avec homme, ce travail de recherche intitulé « Trajectoires, représentations sociales et défis des femmes universitaires au Cameroun : Cas des femmes de la FALSH et de la FS de l'université de Yaoundé I » pose le problème de la présence des femmes dans la sphère publique. Son but est de comprendre comment les femmes universitaires de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines (FALSH) et de la faculté des sciences (FS) de l'université de Yaoundé I sont parvenues à franchir les mailles d'obstacles socialement élaborées, pour se hisser dans l'enseignement universitaire. Pour se faire, cette recherche se consacre premièrement grâce aux récits de vie, à la description des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux défavorisés mais aussi celles des femmes universitaires issues des milieux favorisés. Ceci dans l'optique de saisir les facteurs de protection ayant favorisé leur réussite scolaire, universitaire et leur intégration professionnelle dans l'enseignement supérieur. En second elle se consacre à la mise en exergue de la manière dont ces femmes sont représentées dans les structures sociocognitives des individus, et enfin aux défis socioprofessionnels auxquels elles sont confrontées. L'approche du parcours de vie d'ELDER, la théorie des représentations sociales de MOSCOVICI et la théorie dynamique et critique de BALANDIER ont été convoquées sur le plan théorique. Sur le plan méthodologique, cette recherche s'inscrit dans une perspective qualitative. Les résultats obtenus font premièrement état du fait que, quel que soit le milieu socioculturel et économique dont sont issues les femmes universitaires, leurs trajectoires ont été jalonnées de facteurs de risque. Ces facteurs de risque sont non seulement liés à la précarité économique, culturelle, sociale mais aussi affective au sein des milieux défavorisés. Ils sont également dus aux styles éducatifs parentaux rigides et systématiques au sein des milieux favorisés. Ils ont toutefois été modérés par les facteurs de protection provenant non seulement des points forts dont dispose chacune des familles des femmes universitaires issues de ces différents milieux mais aussi des caractéristiques individuelles propres à chacune de ces femmes universitaires. Ces facteurs de protection combinés ont notamment conduit à l'intégration de ces dernières parmi les professionnels de la recherche et de l'enseignement universitaire. En second donc, la présence de ces femmes dans la sphère publique sanctionnée par la possession du capital économique, culturel et social leur vaut le qualificatif de "déviantes" car elles ne se plient pas entièrement aux attentes liées à leur sexe. Ceci s'explique par le fait qu'elles s'éloignent de l'intériorité caractéristique féminine au profit de l'extériorité qui est socialement la caractéristique masculine. Enfin, Malgré cette conquête de la sphère publique par ces femmes, celles-ci font face à de nombreux défis. Ces défis sont étroitement liés en milieu professionnel universitaire à l'androcentrisme et à une fonction universitaire sacerdotale. En milieu social, ces défis sont liés aux sollicitations familiales toujours plus importantes qui épuisent les ressources de ces dernières et à une conciliation acrobatique entre leur vie sociale et leur vie professionnelle.

Mots clés : trajectoires, représentations sociales, défis, femmes universitaires, dynamiques sociales.

ABSTRACT

Observing the social distribution of gender roles developed with a view to harmonizing social life, in a context where the private sphere rhymes women and the public sphere with men, this research work entitled “Trajectories, social representations and challenges of University Women in Cameroon: Case of the women of the FALSH and the FS of University of Yaoundé I” raises the problem of the presence of women in the public sphere. Its aim is to understand how female academics from the Faculty of Arts, Letters and Human Sciences (FALSH) and the Faculty of Science (FS) of the University of Yaoundé I have managed to overcome the meshes of socially elaborated obstacles, to get into university education. To do so, this research is devoted firstly through life stories to the description of the trajectories of university women from disadvantage backgrounds but also those of university women from privileged backgrounds. This with a view to grasping the protective factors that have favored their professional integration into higher education. Secondly she devotes herself to highlighting the way which these women are represented in the socio-cognitive structures of individuals and finally to the socio-professional challenges they face? The life course approach of ELDER, the theory of social representations of MOSCOVICI and the dynamic and critical theory of BALANDIER were summoned on the theoretical level. Methodologically, this research is part of a qualitative perspective. The results obtained show firstly the fact that, whatever the socio-cultural and economic background from which university women come, their trajectories have been punctuated by risk factors. These risk factors are not only linked to economic, cultural, social but also emotional precariousness within disadvantaged backgrounds. They are also due to rigid and systematic parenting styles within privileged backgrounds. However, they were moderated by protective factors stemming not only from the strengths available to each of the families of university women from these different backgrounds but also from the individual characteristics specific to each of these university women. These combined protective factors have notably led to the integration of the latter among professionals in research and university teaching. Secondly, therefore, the presence of these women in the public sphere, sanctioned by the possession of economic, cultural and social capital, earns them the qualifier of “deviant” because they do not entirely comply with the expectations linked to their sex. This is explained by the fact that they move away from the feminine characteristic interiority in favor of the exteriority which is socially the masculine characteristic. Finally, despite this conquest of the public sphere by these women, they face many hurdles. These hurdles are closely linked in the professional university environment to androcentrism and to a priestly university function. In the social environment, these phagocytes are linked to ever-increasing family demands which deplete their resources and to an acrobatic reconciliation between their social and their professional life.

Keywords: trajectories, social representations, challenges, university women, social dynamics.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA RECHERCHE

1- Justification du choix du sujet de recherche

L'intérêt pour ce sujet vient du fait qu'étant observateur et acteur de la vie sociale, nous avons toujours voué une grande admiration pour ces femmes qui, dans des contextes socio-culturel et politico-économique qui ne leur sont pas toujours favorables, ont fait de "longues" études et sont parvenues pour la plupart à se hisser dans des domaines professionnels qui n'étaient jusque-là que l'apanage des hommes. Au vu de certains facteurs socioculturels et biologiques qui poussent la plupart des femmes à abandonner leur formation universitaire, la présence de certaines d'entre elles parmi les professionnels de l'enseignement et la recherche universitaire a suscité notre intérêt. Au cours de notre cursus à l'université, cette admiration s'est encore plus accentuée au fur et à mesure que nous côtoyons ces femmes via les cours magistraux, travaux dirigés et autres échanges académiques. Cet intérêt de mener une recherche sur le parcours de vie de ces femmes a dès lors connu un tournant décisif à la suite de certains cours magistraux sur les questions de *genre* et notamment ceux centrés sur les rapports hommes-femmes dans la société. Ceux-ci ont ouvert nos horizons de réflexions en ceci qu'ils ont permis de constater qu'en ce qui concerne l'amélioration de la condition féminine, beaucoup reste à faire. Conscient de ce fait et frapper de la curiosité qui anime tout sociologue, nous avons décidé d'orienter notre recherche dans le domaine du genre avec pour souci la compréhension de la féminisation de la sphère publique.

2- Contexte de la recherche

Historiquement, les différentes communautés d'Afrique ont pendant longtemps développé, diffusé et maintenu le principe d'une primauté et d'une domination masculine. Ceci s'effectuait via des enseignements de types coutumiers sexuellement catégorisés : d'une part ceux masculins et de l'autre côté ceux féminins. Les enseignements réservés aux hommes étaient beaucoup plus émancipateurs car largement autonomisant, préparant l'homme à dominer, à diriger et à assumer sa fonction de *production économique*. Quant à l'éducation des filles, elle les préparait selon COMBES et DEVREUX à assurer la fonction de « *reproductrices biologiques et ses dérivés tout aussi « naturels » : élevage des enfants et travail domestique* »¹. Plus tard, précisément au XXème siècle, cette forme d'éducation céda progressivement la place à une éducation qu'on pourrait qualifier de moderne. Cependant, elle

¹ Danièle COMBES, Anne-Marie DEVREUX, « Travail des femmes et rapports sociaux de sexe », in *Le sexe du travail*, horizon IRD. P.151.

ne se diffusait qu'au sein des institutions scolaires à cycle primaire et/ou secondaire mais connaissait déjà une pâle représentativité féminine due aux valeurs socio-culturelles conservatrices des communautés qui tendaient à n'accorder ce privilège qu'aux garçons. Quant au cycle supérieur selon BOUOPDA, tout comme de nombreux autres pays africains, le Cameroun a mis du temps à se doter d'infrastructures pour former sa jeunesse au-delà du cycle secondaire². Ce n'est alors qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale que les questions liées à l'enseignement supérieur ont commencé à être évoquées au Cameroun³. Mais dans ce contexte où le principe de la primauté masculine et de la fonction productive de ces derniers a été maintenu et diffusé, la présence féminine a mis du temps à être une réalité. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'il est possible d'observer au Cameroun, en plus de la forte participation féminine dans les cycles scolaires primaire et secondaire, une présence féminine sans cesse croissante dans les institutions universitaires. Un phénomène qui ne semble cependant pas laisser indifférents, les différents acteurs de la vie sociale.

II- PROBLÈME DE RECHERCHE

« Constituant le fondement d'un avenir d'équité et de dignité pour tous », La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme⁴ de l'Organisation des Nations Unies (ONU), offrant « aux individus du monde entier une arme puissante contre l'oppression, l'impunité et les atteintes à la dignité humaine »⁵, rappelait déjà en son premier article que « tous les humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». Son article 26 à l'Alinéa 2, stipule quant à lui que « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. ». Enfin, son article 23 à l'Alinéa 1 nous rappelle que « Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage ». Cependant, cette conquête de la sphère publique par les femmes que LANGE qualifie de « montée des filles »⁶ est perçue par les populations africaines comme « facteur de désordre social »⁷. Cette montée est notamment appréhendée comme « étant un élément perturbateur et déstabilisateur et non, comme il est coutume de le penser,

² **Alexandrine BOUOPDA**, La genèse de l'enseignement supérieur au Cameroun : 1945-1965. Paris 1, Université Panthéon-Sorbonne, Mémoire de Master en Histoire, 2016, P.04

³ **Alexandrine BOUOPDA**, Idem. P. 30

⁴ Ratifié par le Cameroun le 27 juin 1984.

⁵ **ONU**, *déclaration universelle des droits de l'homme*, version illustrée, 2015, P.5.

⁶ **Marie-France LANGE (dir.) et al.** , *L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, 1998. (P.18)

⁷ **Marie France LANGE**, Idem. P.25

comme un élément émancipateur »⁸ qui « impose positivement une remise en cause des hiérarchies présentes engendrant l'élaboration de nouvelles normes sociales »⁹. Face à cette montée des filles, les communautés africaines ont construit et installé au fil du temps des mailles d'obstacles pour freiner cette ascension féminine. Sur le plan économique, comme l'affirme LE PALEC¹⁰ les femmes qui exercent des activités telles que les études ou le commerce et qui disposent d'une quelconque autonomie sont qualifiées de *peu sérieuses*. Ces accusations ont par ricochet servi selon cette autrice à la « légitimation des violences masculines » envers ces femmes autonomes et intellectuelles. Ce qualificatif a également contribué à les défavoriser face à celles qui sont peu ou pas scolarisées lors du choix de la conjointe par les hommes. Sur le plan socio-familial, hormis les classes aisées, dans l'ordre d'investissement dans la scolarité des élèves selon le sexe, la primauté est accordée aux garçons. Ceci s'explique par le fait que « la mise à l'école des filles s'effectue selon les besoins éducatifs et professionnels des garçons »¹¹ car c'est à eux que sont censés être transmis « l'autorité et les biens familiaux »¹². Sur le plan universitaire, il y règne selon AMABIAMINA un androcentrisme dans la gestion des universités camerounaises¹³. En effet, au sein des institutions universitaires tant publiques que privées, il prévaut une subtile exclusion féminine qui prend diverses formes et tend à pousser ces femmes universitaires à renoncer à certaines de leurs ambitions universitaires. Cette exclusion trouve son fondement dans le fait que, selon CHAPPUIS et THOMAS, le statut « confère des attentes »¹⁴ passibles de pressions sociales s'il n'est pas respecté. De même, les rôles sociaux attribués à la femme ne sont pas en reste car ils influencent ses conduites et impliquent un certain nombre de « comportements généraux qui peuvent l'obliger à ne pas répondre à ses motivations »¹⁵.

Ces mesures portant fortement l'empreinte d'une désapprobation sociale avaient pour but de freiner voire d'annuler les processus de pénétration des femmes dans la sphère publique. Cependant, le constat fait est que malgré ce cadre normatif socialement élaboré pour décourager ces femmes, certaines sont parvenues à passer à travers ces mailles d'obstacles socialement

⁸ Marie France LANGE, OP cit.

⁹ Marie France LANGE, *Ibid.*

¹⁰ Annie LE PALEC, « un Virus au cœur des rapports sociaux de sexe », *journal des anthropologues*, N° 68-69, 1997a. Cité par Marie-France LANGE, *Idem*, 1998, p. 22.

¹¹ Marie France LANGE, *idem*, p. 23.

¹² Marie France LANGE, *Ibid.*

¹³ Flora AMABIAMINA, Des femmes invisibles : androcentrisme et gestion administrative dans l'université camerounaise, *Pax Academica*, 2014.

¹⁴ Raymond CHAPPUIS, Raymond THOMAS, *Rôles et statuts*, coll. « Que sais-je ? », N° 2951, 1ère éd., Paris, PUF, 1995, p.05.

¹⁵ Raymond CHAPPUIS, Raymond THOMAS, *Ibid.*

tissées, pour se hisser au sommet de l'enseignement universitaire, parmi les professionnels de l'enseignement, de la recherche mais aussi de la gestion universitaire.

III- PROBLÉMATIQUE

Selon CAMPENHOUDT et QUIVY : « *La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger.* »¹⁶ Selon ces auteurs :

*Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensées qui le précèdent et l'influencent. Qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs sur des objectifs comparables et qu'il soit explicite et qu'il distingue son travail de ces courants de pensées.*¹⁷

Avant de mentionner ce sur quoi cette recherche se focalisera, cette partie se consacrera à une consultation de la littérature existante sur la question de la pénétration des femmes dans la sphère publique.

- Socialisation différentielle et rôles sociaux

En posant un regard sur l'Afrique noire et en faisant une analyse de la condition de la femme dans ce continent, KONATE constate que « *la femme n'est respectée que si elle est mère et grand-mère*¹⁸ ». Au cours de sa socialisation, elle est amenée à rester « coller » à sa mère, le garçon faisant de même avec son père. Pour lui, le rôle premier attribué à la femme en Afrique Noire est celui de procréatrice et pour qu'elle soit « *intégrée et acceptée* » dans sa communauté, elle se retrouve obligée de concéder à cette dernière une grande partie de sa liberté et à se soumettre à l'autorité masculine qui est représentée par ses frères, ses cousins, ses oncles, son père, son mari bref toutes les figures masculines. Par conséquent, la femme est selon lui, de sa naissance à sa mort « *placée sous la domination masculine* », car tant que celle-ci n'est pas mariée, elle n'est de ce fait reconnue comme fille de son père, mais quand elle se marie elle est une fois de plus placée sous la domination masculine ce qui contribue clairement à nuire à son épanouissement. cette conception sociale de la femme uniquement en tant que

¹⁶ Luc Van CAMPENHOUDT, Raymond QUIVY, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995, p 43.

¹⁷ Luc Van CAMPENHOUDT, Raymond QUIVY, *Idem*, p. 81.

¹⁸ Moussa KONATE, *L'Afrique noire est-elle maudite ?* Paris, librairie Arthème Fayard, 2010, p.53

reproductrice et gestionnaire du foyer et dépendante a été pensée dans l'optique d'harmoniser la vie sociale.

Sachant avec CHAPPUIS et THOMAS qu'un groupe ne peut fonctionner harmonieusement que si au sein de celui-ci, il existe une répartition des rôles entre les sexes. À chaque statut correspondra un rôle déterminé et un ensemble de responsabilités à assumer dans la société d'appartenance. Ainsi, il est clair à leurs yeux que le statut « *confère des attentes* » qui n'implique pas légalement des poursuites s'il n'est pas respecté mais implique d'une certaine façon, une sorte de pression sociale. Toutefois, le constat fait avec ces auteurs est que chaque acteur social dispose d'une certaine « *liberté d'interprétation mais à l'intérieur de limites qu'il ne peut dépasser sous peine de sanctions sociales*¹⁹ ». En ce sens, le rôle de la femme en particulier implique un ensemble de « *comportements généraux qui peuvent l'obliger à ne pas répondre à ses motivations*²⁰ » car les rôles « *influencent les conduites* »²¹. Cet auteur s'attèle à présenter que c'est dans l'optique de préserver une harmonie sociale que la sphère privée a été conçue comme étant un espace essentiellement féminin. Bourdieu quant à lui reviendra sur les fondements de la distribution sociale des rôles de genre.

BOURDIEU dans l'un de ses ouvrages s'intéresse aux déterminants historiques élaborés par l'homme pour légitimer sa domination sur la femme. En analysant la société Kabyle, il présente les rapports sociaux de sexe et explique comment, sur la base des différentes apparences biologiques entre les hommes et les femmes, la société a socialement construit et naturalisé de façon arbitraire, la division sexuelle des rôles. Ceci en procédant à la « *socialisation du biologique* »²² et à une « *biologisation du social* »²³ sur la seule base de la « *différence anatomique entre les organes sexuels* ».²⁴ Il note à cet effet que lors de la socialisation, un « *travail psychosomatique* »²⁵ est appliqué. Ce travail psychosomatique lorsqu'il « *est appliqué aux garçons, vise à les viriliser, en les dépouillant de tout ce qui peut rester en eux de féminin* »²⁶ or lorsqu'il est appliqué aux filles, il tend à imposer des limites à ces dernières. Des limites « *qu'il faut inscrire dans les dispositions corporelles* »²⁷. Une socialisation sur la base des différences biologiques qui a pour but de « *produire cet artefact social qu'est un homme*

¹⁹ Raymond CHAPPUIS, Raymond THOMAS, OP cit.

²⁰ Raymond CHAPPUIS, Raymond THOMAS, Idem, p. 07.

²¹ Raymond CHAPPUIS, Raymond THOMAS, Ibid.

²² Pierre BOURDIEU, La domination masculine, Paris, Seuil, 2002.

²³ Pierre BOURDIEU, Ibid.

²⁴ Pierre BOURDIEU, Idem.

²⁵ Pierre BOURDIEU, Idem.

²⁶ Pierre BOURDIEU, Ibid.

²⁷ Pierre BOURDIEU, ibid.

viril ou une femme féminine »²⁸. Ainsi alors que les rôles masculins sont considérés comme honorables et orienté vers la sphère publique, les rôles féminins quant à eux sont symboliquement confinés dans la sphère privée, à la résignation et à la discrétion. Cette conception bourdieusienne occidentalisée, se verra actualisée et mis en contexte africain par YANA.

YANA explique quant à lui qu'en Afrique les femmes disposent et ont toujours disposé d'une réelle influence dans la famille, malgré la position d'infériorité qui est la conséquence directe de l'existence d'une hiérarchie des rôles sexués. Selon lui, les traditions culturelles des ethnies qu'abrite le Cameroun montre que « *la répartition des rôles entre hommes et femmes n'exclue pas un exercice subtil de l'autonomie féminine dans le respect de l'autorité masculine* »²⁹. Ceci est dû en majorité à la scolarisation des filles, retenue comme principale responsable des changements des comportements féminins dans plusieurs domaines. En effet, depuis 1970, la proportion de filles scolarisées dans l'enseignement primaire et secondaire connaît un accroissement, ce qui a une influence positive sur la condition féminine à travers « *l'augmentation des niveaux de connaissances et de pratique des méthodes modernes de contraception* »³⁰. Cet auteur considère que malgré la tradition encore très patriarcale qui ne cesse d'inspirer une conception inégalitaire des rôles sexués, des changements sont en cours au Cameroun. Des changements certes peu visibles mais bien réels et dus à la scolarisation des filles. Mais la scolarisation des filles à la différence de celle des garçons est depuis son approbation un long parcours parsemé de "mauvaises herbes".

- Femmes : scolarité et formation universitaire

Une étude menée par LANGE, s'intéressant à la présentation des conditions d'accès à l'école des filles ainsi qu'aux réalités liées à leurs scolarités et aux transformations sociales engendrées par leur processus de scolarisation, démontre qu'il « *est encore difficile d'appréhender les effets globaux de la mise à l'école des filles en Afrique* »³¹ et surtout que « *la montée des filles ne s'opère pas sans remise en cause, défense et réévaluation des statuts.* »³² Cette étude invite à s'interroger sur le rapport école-sociétés et sur l'influence de l'éducation scolaire des filles sur le plan de la construction des rapports hommes-femmes. Elle tente aussi

²⁸ Pierre BOURDIEU, Idem

²⁹ Simon-David YANA, « statuts et rôles féminins au Cameroun : réalités d'hier, images d'aujourd'hui ». In *politique africaine 65 : l'Afrique des femmes*, p. 35.

³⁰ Simon-David YANA, Idem, p. 46.

³¹ Marie-France LANGE (dir.), OP cit, p. 18.

³² Marie-France LANGE (dir.), Ibid.

de mettre en exergue l'influence réelle de la mise à l'école de fille sur le statut des femmes et la façon dont s'opèrent les ajustements masculins. Enfin, elle tente de savoir si les jeunes filles instruites parviennent réellement à échapper au contrôle des hommes ou alors si elles passent tout simplement d'un type de soumission à un autre. Pour cette auteure, l'école a certes permis l'émergence d'élites féminines politico-économique, mais le statut de plus défavorisées ne s'est pas amélioré car cette mise à l'école des filles est perçue par les populations africaines comme facteur de désordre social qui impose une remise en cause des hiérarchies présentes et induit l'élaboration de nouvelles normes au sein de la société. Cette étude présentant l'impact de la mise à l'école des filles en Afrique de façon globale mais d'autres auteurs s'attèleront à présenter l'impact qu'a la famille sur la réussite scolaire.

C'est dans cette logique que FEYFANT centrent ses recherches. En se basant sur les résultats des travaux antérieurs portant sur l'incidence de l'environnement familial sur la scolarisation des jeunes enfants et adolescents³³. En considérant que la famille est le premier système au sein duquel l'enfant acquiert et développe des compétences intellectuelles et sociales, l'auteur s'intéresse à étudier l'influence qu'a ce système familial sur la réussite scolaire des enfants en interrogeant sous un angle sociologique et/ou psychologique au sens de BERGONNIER-DUPUY trois problématiques, notamment les styles éducatifs parentaux, les pratiques éducatives, les interactions parents-enfants et l'accompagnement parental à la scolarité. Ces trois problématiques au cœur des interrogations de cet auteur ne se limitent qu'au niveau scolaire et n'ont pas pris en compte les inégalités de chance. D'autres auteurs ce sont intéressés à démontrer les inégalités de chance de réussite scolaire et universitaire en se basant sur les inégalités entre les élèves et étudiants issues des classes sociales différentes.

BOURDIEU et PASSERON dans un ouvrage collectif ³⁴ s'attachent à démontrer que l'école joue un rôle important dans la pérennisation des inégalités de chances. Pour ces auteurs, les étudiants des classes défavorisées ont des parcours scolaires médiocres contrairement à ceux issus des classes favorisées. Ceci tiendrait sur le fait que ceux des classes défavorisées, évoluant dans les environnements marqués par une insuffisance en capital culturel, ne sont pas prédisposés à s'approprier les connaissances inculquées à l'école. Or pour ceux issus des classes favorisées, d'ailleurs qualifiés par ces auteurs comme étant des « *héritiers* », l'appropriation de ces connaissances, se fait presque par « *osmose* », de façon naturelle tant ils y sont prédisposés du fait de leur provenance des milieux dotés d'un capital culturel. En raison de

³³ Annie FEYFANT, « Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire ». *Dossier d'actualité veille et Analyses*. ENS Lyon, 2011, pp 1-13.

³⁴ Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, *Les héritiers : étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.

ce patrimoine culturel insuffisant, les étudiants des classes défavorisées se retrouvent en situation de handicap contrairement à ceux des classes favorisées. C'est cette situation qui explique selon eux, le taux d'échecs scolaires et universitaires des étudiants issus des classes défavorisées. D'autres auteurs s'inscriront dans la continuité et actualiseront ces données.

S'appuyant sur des recherches empiriques, COULON démontre que les étudiants qui n'arrivent pas à s'affilier à leur nouvel univers qu'est l'université, échouent car n'ont pas réussi à assimiler « *le métier d'étudiant* »³⁵. Il s'intéresse également sur « *la possibilité d'une pédagogie de l'affiliation* » qui se fera à travers l'écriture quotidienne et l'apprentissage de la méthodologie documentaire. Cette méthodologie facilitera à son sens l'entrée des nouveaux étudiants dans le monde des idées. En s'intéressant aux facteurs de la réussite universitaire et en se limitant sur les étudiants, Coulon semble ignorer le fait que les étudiants sont le plus souvent le produit de la socialisation. Une socialisation qui influence leur orientation universitaire.

MASSOMA dans son mémoire de Master en sociologie³⁶ en effectuant sa recherche dans les universités de Yaoundé I et II, s'intéresse aux déterminants dans le sens des influences ou ambitions qui poussent l'orientation d'un individu vers une branche d'études choisie parmi tant d'autres proposées par ces universités. Il s'agit selon lui de jeter un regard global sur l'orientation non seulement en terme de motivation, de circonstances mais aussi en termes d'influences sociales. Il faudrait donc à son sens interroger le conseil d'orientation et d'autres autres facteurs qui influencent les choix de carrières académiques des étudiants.

Dans le même sens, DURU-BELLAT, sociologue française spécialisée dans l'étude des inégalités sociales et de sexe en termes d'éducation et de socialisation, s'attarde notamment dans cet ouvrage non seulement à décrire l'état actuel en matière de différences de carrières scolaires, mais aussi à la question de la genèse de la différenciation entre les orientations en fonction des classes sociales et du genre et met enfin en lumière les enjeux de ces formations dites différenciées³⁷. Toutefois, en ce qui concerne la réussite universitaire, bien d'autres facteurs présentés par d'autres auteurs influencent les performances universitaires, surtout celles des étudiantes.

³⁵ **Alain COULON**, « Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire », *Educ. Presqui*, Sao Paulo, v43, n.44, 2017.

³⁶ **Luc Stéphane MASSOMA**, *Du choix de carrière académique : Essai d'analyse sociologique des déterminants sociaux de l'orientation académique des étudiants des universités d'Etat de Yaoundé*, Mémoire de Master 2 en sociologie, Université de Yaoundé I, 2004.

³⁷ **Marie DURU-BELLAT**, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, L'Harmattan, 2004.

La thèse de MAPTO vise à comprendre à travers l'analyse de 23 récits biographiques, le vécu de la scolarisation des filles en Afrique subsaharienne³⁸. Elle s'est intéressée à la trajectoire suivie par les filles pour obtenir le statut d'étudiantes, au rôle que jouent les représentations sociales et la résilience dans le vécu des filles pour atteindre le niveau universitaire ainsi qu'aux facteurs de risque ou de protection utiles à la réussite de l'atteinte du niveau universitaire. Grâce à l'analyse des récits biographiques fournis par les étudiantes, elle a pu relever trois types d'étudiantes résilientes selon leur trajectoire scolaire : « *la battante, l'assistée et l'héritière* » et leurs trajectoires varient selon le milieu social, économique et en fonction des obstacles, des échecs, du contexte rural-urbain, de l'âge, des succès, des redoublements et enfin en fonction milieu familial. Plusieurs facteurs influencent les performances académiques. Toutefois l'auteur en s'intéressant aux raisons sociogéographiques, économiques et culturelles ne s'est pas intéressé aux motivations dans des cycles recherches parsemés d'obstacles.

Dans la même logique, LITALIEN dans sa thèse soutenue à l'université de Laval, s'intéresse particulièrement à l'amélioration de la compréhension de la persévérance aux études de Doctorat³⁹. Pour ce faire, il constitue sa thèse en deux articles : le premier a pour objectif l'élaboration et la validation de l'échelle de motivation aux études de Doctorat. Il met en évaluation cinq types de motivations notamment les motivations : intrinsèque, intégrée, identifiée, introjectée et externe. Le second article quant à lui a pour objectif l'élaboration et la validation d'un modèle prédictif des différentes modalités qui pourraient contraindre un étudiant d'abandonner les études de Doctorat.

TREMBLAY dans sa thèse⁴⁰ soutenue à l'université du Québec à Chicoutimi en association avec l'université du Québec à Montréal, étudie le lien qui existe entre la socialisation et le cheminement de carrière vu sous un angle individuel et sous un angle structurel. Il s'agit en quelque sorte pour elle d'étudier l'interaction entre les trajectoires individuelles des femmes enseignantes et un processus social. Après avoir extrait les données au travers des récits de vie de ces dernières, elle arrive à constater que, les processus de socialisation vécus dans la famille d'origine jouent un rôle important dans la construction identitaire de ces femmes. Selon elle,

³⁸ **Valèse MAPTO KENGNE**, *Les filles sur le chemin de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : analyse de leurs trajectoires, représentations sociales et résilience à travers leurs récits biographiques*, Montréal, université de Montréal, thèse en administration et fondement de l'éducation, 2011.

³⁹ **David LITALIEN**, *Persévérance aux études de Doctorat (PhD) : modèle prédictif des intentions d'Abandon*, Québec, Université Laval, 2014.

⁴⁰ **Nicole TREMBLAY**, *Socialisation et cheminement professionnel d'enseignantes et de directrices du primaire : histoires de vie et trajectoires professionnelles*, Canada, université du Québec à Chicoutimi en association avec l'université du Québec à Montréal, 1998.

c'est de la combinaison de plusieurs facteurs familiaux et scolaire que naît un projet professionnel. Mais ce sont des circonstances de travail en général et en particulier la socialisation organisationnelle qui est l'élément majeur qui conduit les enseignantes à occuper des postes de direction d'école.

- Femmes et espace public

Le rapport présenté par l'organisation internationale du travail (OIT), qui selon le directeur général du Bureau international du travail (BIT) dresse l'état des lieux et analyse la progression des femmes dans le monde du travail de 1996 à 2016, met en exergue non seulement les causes profondes des inégalités mais aussi l'angle sur lequel ce problème peut être traité en s'inspirant de ce qui marche et en suivant les orientations prescrites par les normes internationales du travail⁴¹. Ce rapport met également en exergue la persistance des inégalités entre hommes et femmes au sein du monde du travail ainsi que des discriminations sexuelles qui accentuent les inégalités sur le marché du travail. D'autres auteurs ce sont inscrit dans la même logique mais avec une vision moins globale.

STOTSKY centre son attention sur la place des femmes dans le monde du travail⁴². Pour mener à bien cette tâche, l'auteure analyse non seulement les différentes facettes du travail mais aussi, analyse et met en exergue les différents progrès en matière d'opportunités d'emploi et d'accès au poste ainsi que les obstacles qu'il reste à surmonter pour qu'enfin l'égalité soit atteinte. Cet auteur procède toutefois à une analyse générale. Bien qu'étant une importante contribution, si cette recherche ne se centre pas particulièrement sur le cas de la femme dans le monde du travail, d'autres auteurs en ont porté une attention particulière.

Dans un de ses travaux de recherche, FORTINO, se propose à l'aide d'une approche méthodologique fondée sur l'étude des trajectoires sociales, d'expliquer les différents parcours d'insertion professionnelle des femmes salariées précaires mais également de celles qui sont depuis longtemps des chômeuses⁴³. Dans un contexte où la qualité des emplois proposés aux femmes est de plus en plus mauvaise en France, l'auteure s'évertue non seulement à montrer l'impact qu'ont les rapports sociaux de genre sur les trajectoires féminines mais aussi à mettre en exergue les effets dévastateurs d'une socialisation féminine encore ancrée dans des valeurs de soumission, de docilité et de dépendance qui constituent autant d'entraves au processus

⁴¹ BIT, Les femmes au travail : tendances 2016, Genève, 2016.

⁴² STOTSKY, G., J, « Les femmes au travail : le recul des disparités entre les sexes ne se traduit pas par des chances égales ». Finances et développement. 2013.

⁴³ Sabine FORTINO, L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité au féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle des chômeuses de longue durée, CEIC, 2009.

d'individuation des femmes. Dans la même logique, d'autres auteurs se sont intéressés à la présentation de l'impact de la scolarisation et de la formation des femmes sur les rapports sociaux de sexe.

Une étude menée par l'association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF), s'attèle à présenter les enjeux que représentent l'éducation et la formation de la femme au sein des rapports sociaux de sexe⁴⁴.

De même, COMBES et DEVREUX s'attèlent à faire le point sur les recherches sociologiques menées en France, sur le travail des femmes⁴⁵. Notamment en ce qui concerne le milieu professionnel et les inégalités sexuelles y afférentes. Elles se limitent à caractériser et à illustrer les approches du travail des femmes qui s'inscrivent dans une problématique des rapports sociaux.

Analysant le caractère patriarcal de la gestion des universités d'Etat au Cameroun, AMABIAMINA se focalise sur l'analyse des huit universités d'Etat camerounais considérées comme établissements publics et particulièrement à « *la logique qui sous-tend la représentativité des femmes* » dans ces lieux⁴⁶. Il s'agit également pour elle de démontrer l'influence de cette représentativité sur le développement des universités au Cameroun. Il en résulte que, tandis que les hommes sont considérés comme les « *prétendants naturels de la gestion administrative* », les femmes quant à elles doivent toujours donner le meilleur d'elles-mêmes et faire plus, voire être supérieures à elles-mêmes si elles veulent en rêver. D'autres auteurs sont allés plus loin en s'intéressant aux contraintes et opportunités auxquels les femmes doivent faire face dans des sociétés sans cesse dynamiques.

Dans un article commun, ADJAMAGBO et CALVÈS s'efforcent à base de recherches empiriques non seulement à explorer dans les pays du Sud, les multiples facettes de l'émancipation féminine mais aussi à rendre compte de la manière dont les processus émancipatoires se déploient différemment selon les pays⁴⁷. Dans ces pays constamment en proie aux mutations, leur étude interroge principalement l'aptitude des femmes à faire face aux nouvelles contraintes, mais également de saisir les nouvelles opportunités engendrées par ces

⁴⁴ ACELF, « Les femmes en éducation et en formation », *Education et francophonie*, volume XXXIII, 2005, (pp 6- 80).

⁴⁵ Danièle COMBES, Anne-Marie DEVREUX, « Travail des femmes et rapports sociaux de sexe », in *Le sexe du travail*, horizon IRD.

⁴⁶ Flora AMABIAMINA, « Des femmes invisibles : androcentrisme et gestion administrative dans l'université camerounaise », *Pax Academica*, 2014.

⁴⁷ Agnès ADJAMAGBO, Anne-Emmanuèle CALVÈS, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, (61), 2012.

transformations pour se libérer des structures oppressives qui représentent un terrain fertile aux dominations d'ordre sexuel, ethnique et selon la classe. Toutefois quand celles-ci réussissent tant bien que mal à franchir ces barrières pour, elles sont sans cesse soumises aux préjugés.

Une étude menée par AMOSSY et HERSCHBERG a démontré que les stéréotypes, les idées reçues, les clichés, les préjugés, les poncifs sont principalement le fait d'un apprentissage social contribuant à la construction d'une identité sociale tant ils servent à désigner des automatismes de pensée forgés par la culture. Ces constructions sociales imaginaires éloignées du réel, sont pérennisées dans la société actuelle par les médias, la presse, les bandes dessinées, les séries télévisées et les livres scolaires⁴⁸. Selon ces auteures, la vision que l'on se fait d'un groupe « *est le résultat d'un contact répété avec les représentations tantôt construites de toutes pièces, tantôt filtrées par le discours des médias. Le stéréotype serait principalement le fait d'un apprentissage social*⁴⁹ ».

Au regard de cette littérature existante sur des thèmes en lien non seulement avec l'éducation des femmes, le travail des femmes et les rapports sociaux de sexe mais aussi des représentations sociales sur celles-ci, la présente recherche ne s'est pas inscrite dans une logique de reproduction. Elle se pose comme un dépassement de ces travaux. Elle se propose notamment à l'aide de l'analyse des récits biographiques des femmes universitaires de l'université de Yaoundé I, de comprendre et expliquer les trajectoires de ces dernières, de la tendre enfance jusqu'à l'obtention du statut d'enseignante universitaire. Il s'agit également de décrire comment elles sont représentées dans les structures sociocognitives des individus ainsi que les défis qu'elles doivent relever séparément et/ou de façon conjointe dans le domaine professionnel et dans le domaine social.

IV- QUESTIONS DE RECHERCHE

Afin de mener à bien cette recherche, la question principale suivante a meublé les investigations :

1- Question principale :

Comment les femmes universitaires sont-elles parvenues à se hisser et à persévérer dans l'enseignement universitaire malgré les différentes mailles d'obstacles ?

Cette question se subdivise en trois (03) questions secondaires.

⁴⁸ Ruth AMOSSY, Anne-Pierrot HERSCHBERG, Stéréotypes et clichés, Paris, Armand colin, 2011. Pp 36-37.

⁴⁹ Ruth AMOSSY, Anne-Pierrot HERSCHBERG, Idem, p. 37.

2- Questions secondaires

QS1 : Quels sont les facteurs qui ont contribué tout au long des trajectoires des femmes universitaires à la réalisation de leurs ambitions universitaires ?

QS2 : Comment les femmes universitaires sont-elles socialement représentées dans les structures sociocognitives des individus ?

QS3 : Quels sont les défis auxquels les femmes universitaires sont confrontés dans la sphère sociale et professionnelle?

V- HYPOTHESES DE RECHERCHE

Pour tenter de répondre aux questions sus-posées, quelques réponses provisoires qui pourront éventuellement être confirmées ou infirmées au terme de cette recherche ont été proposées. Elles se déclinent en une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires.

1- Hypothèse principale

Par la résilience, les femmes universitaires sont parvenues à se hisser et à persévérer dans l'enseignement universitaire.

2- Hypothèses secondaires

HS1 : Les facteurs ayant contribué à la réalisation de leurs ambitions universitaires se présentent sous forme de facteurs de protection d'ordres familiaux et individuels relatifs aux milieux socioculturels.

HS2 : Du fait de leur présence en milieu universitaire, elles sont représentées dans les structures sociocognitives des individus non seulement comme étant peu féminines mais aussi comme étant des modèles de réussite.

HS3 : Les défis auxquels sont confrontées les femmes universitaires dans la sphère socioprofessionnelle se présentent sous la forme de phagocytes sociaux issus de l'imaginaire culturel.

VI- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

La présente recherche compte un (01) objectif principal et trois (03) objectifs secondaires.

1- Objectif de recherche principal

Grâce à l'analyse des récits de vie des femmes universitaires, cette recherche se donne pour objectif principal de comprendre non seulement comment les femmes universitaires sont parvenues à se hisser mais aussi à persévérer dans l'enseignement universitaire.

2- Objectifs de recherche secondaires (ORS)

ORS1 : Comprendre comment les facteurs de protection issues non seulement des forces des familles des femmes universitaires mais aussi des initiatives et caractéristiques propres à ces dernières se sont déployés tout au long du parcours des femmes universitaires, favorisant ainsi leur intégration professionnelle.

ORS2 : Comprendre comment les femmes universitaires sont socialement représentées dans les structures sociocognitives des individus.

ORS3 : Comprendre comment ces défis présentés sous la forme de phagocytes sociaux issues de l'imaginaire culturel, impactent sur l'ascension et l'épanouissement socioprofessionnelle des femmes universitaires.

VII- CADRAGE THEORIQUE

Pour mener cette recherche, trois théories ont été mobilisées. Il s'agit de l'analyse biographique ou la théorie des parcours de vie d'ELDER ; la théorie des représentations sociales de MOSCOVICI et enfin la sociologie dynamique et critique de BALANDIER.

1- L'approche du parcours de vie d'ELDER

Bien que l'École de Chicago ait été en 1940 la première à s'intéresser à l'analyse du parcours de vie, celle-ci a été rendue populaire en 1960 par Glen Holl Jr. ELDER⁵⁰. Ce paradigme s'intéresse selon SAPIN et al. (2007, cité par : CHARRUAULT, 2020) « *au développement des individus de la conception à la mort. Il cherche à saisir les logiques qui structurent des trajectoires diverses, mais il permet aussi d'appréhender les interactions qui les lient les unes aux autres, tout en les ancrant dans des contextes sociaux particuliers.* »⁵¹ Selon DE MONTIGNY et DE MONTIGNY, la notion de parcours de vie est bien récente et encore en

⁵⁰ Annie DUMONT, « La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale », Canada, *Trajetvi : trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide*, fiche de synthèse Méthodologie, 2015, pp 1-5, p.1.

⁵¹ Michel SAPIN et al. « Les parcours de vie : de l'adolescence au grand âge », Lausanne, Presses universitaires romandes, vol.39, coll. « savoir suisse », 2007. Cité par Amélie CHARRUAULT, « Le paradigme du parcours de vie », *informations sociales*, n°201, 2020/1.

évolution⁵². Elle représente l'étude multidisciplinaire et interdisciplinaire du déroulement des vies des individus et « permet d'analyser le déroulement des vies des individus à partir de leur donnée biologique et leur capacité de réflexivité, cernés dans une dimension temporelle et un contexte donné. »⁵³ Selon DE CONINCK et GODART (1990, cités par : DE MONTIGNY et DEMONTIGNY, 2014) les unités de base de ses analyses sont « l'individu et le temps (biologique, biographique, subjectif, social...) »⁵⁴. D'une part les individus car ils empruntent certaines trajectoires suivant les contraintes et possibilités qui s'offrent à eux et développent de ce fait, « une réflexivité sur leur expérience. »⁵⁵, d'autre part le temps car le déroulement de la vie des individus s'inscrit dans des contextes qui changent, influençant de ce fait le développement biologique et psychologique de ces derniers⁵⁶. Cette théorie repose sur cinq (05) principes :

- le premier principe est « développement tout au long de la vie »⁵⁷ car un individu se développe biologiquement, psychologiquement et socialement jusqu'à sa mort ;
- Le second principe est « la temporalité du parcours »⁵⁸ car le moment et l'ordre dans lesquels les évènements se succèdent influencent par le fait même la suite du parcours ;
- Le troisième principe est le « principe des vies interreliées »⁵⁹ car les vies des individus sont marquées par des liens interdépendants qui se manifestent au sein de la famille⁶⁰, du travail, des communautés religieuses etc. ;
- Le quatrième principe est le « principe du temps et de l'espace »⁶¹ car le parcours des individus est façonné par le cadre spatiotemporel dans lequel ils évoluent. Ainsi le parcours des individus portent l'empreinte de l'espace et du temps ;
- Le cinquième et dernier principe est « le principe d'agentivité »⁶², car grâce à la subjectivité, les individus disposent d'une marge de manœuvre. Cette marge de

⁵² Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DE MONTIGNY, « La théorie du parcours de vie », Gatineau, QC : CERIF/UQO, 2014, p. 02.

⁵³ Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY, Ibid.

⁵⁴ Frédéric de CONINCK, Frédéric GODART, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, 31 (1), 1990, pp23-53. Cités par Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY, Ibid.

⁵⁵ Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY, Ibid.

⁵⁶ Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY, Ibid.

⁵⁷ Ana GHERGHEL, « La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles. Québec », Presses de l'Université de Laval. 2013. Cité par Annie DUMONT, Idem, p.02.

⁵⁸ Glen Holl Jr. ELDER et al. „The emergence and Development of life course Theory”, New York, Springer, 2003. Cite par Annie DUMONT, Idem, p.03.

⁵⁹ Glen Holl Jr. ELDER et al, ibid.

⁶⁰ Ana GHERGHEL, Idem. Cité par Annie DUMONT, Ibid.

⁶¹ Glen Holl Jr. ELDER et al, idem. Cité par Annie DUMONT, Ibid.

manœuvre est cependant inégale d'un individu à un autre car les individus ne disposent pas des mêmes ressources pour faire des choix et poser des actions⁶³.

Selon DE MONTIGNY et DE MONTIGNY, la théorie du parcours de vie peut être catégorisée en trois dimensions. Elle peut être *un paradigme, une institution ou une biographie individuelle*. À cet effet, l'approche du parcours de vie en tant que *paradigme*, tente selon LALIVE d'Épinay et al.⁶⁴ et GAUDET⁶⁵ (cités par : DE MONTIGNY et DE MONTIGNY, 2014) de « *saisir comment la réalité biologique des individus, le contexte historique et la réflexivité de l'individu peuvent expliquer les parcours individuels.* »⁶⁶ En tant que *biographie individuelle*, elle « *analyse les vies des individus en tenant compte du contexte (social, économique, culturel, politique, structurel, etc.) de la société dans laquelle ils évoluent.* »⁶⁷ En tant qu'*institution*, elle est « *une construction des trajectoires cognitives, familiales, professionnelles et de santé, comme le veut la biographie individuelle, mais elles sont aussi influencées par les institutions.* »⁶⁸

Au cours de cette recherche, cette théorie a permis de mettre en exergue les déterminants qui ont favorisé les trajectoires des femmes universitaires et qui ont été la cause de leur présence dans l'enseignement et la recherche au sein de l'université de Yaoundé I.

2- La théorie des représentations sociales

Selon MOSCOVICI (1960, cité par PFEUTI, 1996), les représentations sociales sont considérées comme étant « *des contenus organisés susceptibles d'exprimer et d'infléchir l'univers des individus et des groupes* »⁶⁹. C'est également un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. La première consiste à « *instaurer un ordre* » qui permet aux individus de s'orienter dans l'environnement social et matériel et de dominer celui-

⁶² **Stéphanie GAUDET**, « Comprendre les parcours de vie : une lecture au carrefour du singulier et du social ». Dans Stéphanie GAUDET (dir.), *Repenser les familles et ses transitions. Repenser les politiques publiques* (15-51). Québec : PUL, 2013. Cité par **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Ibid.

⁶³ **Elisabeth HUTCHISON**, "The life course perspective: A promising Approach for Bridging de Micro and Macro Worlds for social Workers". *Families in society*, 86 (1), 2005. Cité par **Annie DUMONT**, Ibid.

⁶⁴ **D'Épinay LALIVE et al.** « De l'étude des personnes âgées au paradigme du parcours de vie ». In D. MERCURE (dir.), *l'analyse du social : Les modes d'explication*, 2005, Québec, Presses de l'Université Laval. Cité par **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Idem, p. 03.

⁶⁵ **Stéphanie GAUDET**, Idem. Cité par **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Ibid.

⁶⁶ **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Ibid.

⁶⁷ **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Idem, p. 04.

⁶⁸ **Pascal Gauthier DE MONTIGNY, Francine DEMONTIGNY**, Idem, p. 07.

⁶⁹ **Serge Moscovici**, *Etude de la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, PUF, 1960. Cité par **Sandra PFEUTI**, « Représentations sociales : quelques aspects théoriques et méthodologiques », Université de Neuchâtel, *Vous avez dit...*, n°42, 1996, p. 02.

ci. La seconde consiste à assurer la communication entre les membres d'une communauté⁷⁰. En somme elle est pour MOSCOVICI :

*une manière d'interpréter le monde et de penser notre réalité quotidienne, une forme de connaissance sociale que la personne se construit plus ou moins consciemment à partir de ce qu'elle est, de ce qu'elle a été et de ce qu'elle projette et qui guide son comportement. Et corrélativement (elle est) l'activité mentale déployée par les individus et les groupes pour fixer leurs positions par rapport à des situations, évènements, objets et communications qui les concernent.*⁷¹

Quant à JODELET, la représentation sociale est considérée comme étant « *une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et encourageant la construction d'une réalité commune à un ensemble social* ». De façon générale, elle est en son sens « *une forme de pensée sociale* »⁷².

Selon PFEUTI, le contenu de la représentation sociale revêt trois caractéristiques⁷³ :

- Il est constitué d'informations organisées et structurées principalement cognitives et relatives à un objet ;
- Il confère à l'objet un caractère signifiant dans la mesure où il fait correspondre à toute « *reproduction mentale* » un sens et à tout « *représentant mental* » une figure ;
- La représentation sociale revêt un caractère « *symbolique* » dans la mesure où elle est « *une construction inséparable de l'activité symbolique du sujet* »⁷⁴.

Selon MOSCOVICI, elle se structure en deux processus majeurs : « *l'objectivation* »⁷⁵ et « *l'ancrage* »⁷⁶. L'objectivation transforme des éléments abstraits et théoriques à des images concrètes. L'ancrage quant à lui intègre l'objet représenté dans un système de pensée déjà existant. En fait, ces deux processus montrent non seulement comment le social transforme un objet, une information, un évènement en représentation mais montrent aussi la façon dont cette représentation transforme le social.

Cette théorie a permis au cours de cette recherche non seulement de prendre connaissance des éléments sur lesquels se base la société pour constituer dans les structures sociocognitives, une image sociale des femmes universitaires mais aussi de savoir ce qu'elles pensent d'elles-mêmes et de leur profession.

⁷⁰ Serge MOSCOVICI, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1984, pp 10-11.

⁷¹ Serge MOSCOVICI, *idem*, p 132.

⁷² Denise JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997, p.36

⁷³ Sandra PFEUTI, *OP cit*, pp 4-5.

⁷⁴ Sandra PFEUTI, *idem*, p. 5

⁷⁵ Serge MOSCOVICI, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1961. Cité par Sandra PFEUTI, *idem*, p. 5.

⁷⁶ Sandra PFEUTI, *ibid.*

3- La théorie dynamique et critique de Georges Balandier

L'expression dynamique sociale voit le jour dans les travaux d'Auguste COMTE dans sa 47^e leçon sur la philosophie positive. Toutefois, elle sera rendu populaire par le sociologue français BALANDIER (1971)⁷⁷ qui la baptisera sous le nom de *sociologie générative*. Elle a émergé à la fin des années 1950 dans un contexte de remise en cause de la pensée ethnologique qui considérait les sociétés africaines comme étant statiques et sans histoires. Elle a pour but de comprendre les dynamiques sociales multiformes qui sont en cours dans les sociétés du tiers-monde. Elle dénombre deux formes de dynamiques sociales : celles du « dedans » et celles du « dehors ». Tandis que les premières renvoient à l'ensemble des changements provoqués par les forces endogènes d'une société, les secondes renvoient à l'ensemble des changements en cours dans une société mais provoqués cette fois par des forces exogènes.

La mobilisation de cette théorie au cours de cette recherche a permis de saisir les dynamiques liées au changement des logiques qui soutenaient et pérennisaient une éducation féminine marquée par l'intériorité. Elle a aussi servi à cerner les changements produits au cours des trajectoires des femmes universitaires suivant les époques et les contextes sociaux. Elle a enfin permis de saisir les évolutions liées aux représentations sociales des femmes universitaires.

VIII- CADRAGE METHODOLOGIQUE

Pour ZAGRE, le succès d'une étude dépend en grande partie du choix judicieux de la méthode et de la stratégie de recherche qui permet au chercheur de collecter les données nécessaires à l'étude du problème, de la question, des objectifs et des hypothèses⁷⁸. Il est question ici de préciser, décrire et justifier : la méthode de recherche utilisée, les techniques de collecte de données, l'échantillonnage et enfin l'analyse des données.

1- Description et justification de la méthode retenue

La présente recherche s'est inscrite dans une logique qualitative. Selon DA SILVA, « *le but de la recherche qualitative est d'aider à comprendre les phénomènes sociaux dans leur contexte naturel. Elle essaye de définir un critère et d'en connaître les variations en fonction de*

⁷⁷ Georges Balandier, *Sens et puissance les dynamiques sociales*, paris, PUF, 1971.

⁷⁸ Ambroise ZAGRE, *Méthodologie de recherche en sciences sociales : manuel de recherche à l'usage de l'étudiant*, Paris, L'Harmattan, 2013, P.13.

différentes circonstances. »⁷⁹ Cette méthode n'ayant pas de définition standard, CRESWELL (1998, cité par : KOHN, CHRISTIAENS, 2014/4) considère que :

*Les écrivains conviennent que l'on entreprend la recherche qualitative dans un cadre naturel où le chercheur est un instrument de collecte de données qui rassemble des mots ou des images, leur analyse inductive, met l'accent sur la signification de participants, et décrit un processus qui est expressif et convaincant dans le langage.*⁸⁰

Cette méthode ne s'attarde pas à la recherche de la quantité des informations mais plutôt sur la qualité de ces dernières. Toutefois, bien que la référence aux données de nature quantitative ait eu lieu au cours de l'analyse et l'interprétation des données, cette recherche ne vise aucunement à mobiliser une approche quantitative.

La méthode qualitative en recouvrant l'intelligibilité des phénomènes sociaux par interprétation à partir des points de vue des interviewés et surtout du sens qu'ils donnent à leurs actions, a été jugé être la plus adéquate dans le cadre de cette recherche. Elle a notamment permis de collecter des données qualitatives sur les trajectoires, représentations sociales et défis des femmes universitaires.

2- Méthode d'échantillonnage

Au cours de cette recherche, le choix a été fait sur l'échantillonnage non probabiliste à cause de la forte mobilité des femmes universitaires et de leur raréfaction au sein de l'université de Yaoundé I. Pour cette méthode d'échantillonnage, le choix s'est porté sur la méthode par boule de neige et sur l'échantillonnage par commodité.

Le principe de la méthode par boule de neige a été choisi pour le cas des femmes universitaires de la Faculté des sciences. Il s'agit en fait d'une méthode au cours de laquelle les individus, considérés comme population cible de l'étude après avoir été interviewés, proposent d'autres individus présents dans leur entourage. Au fur et à mesure que la collecte de données se poursuit, l'échantillon s'étoffe telle une boule de neige qui roule et grossit progressivement.

L'échantillonnage par commodité est choisi pour le cas des femmes universitaires de la FALSH et pour le cas des individus fréquentant l'université de Yaoundé I et des individus habitants à proximité de l'université de Yaoundé I et a permis de sélectionner ces derniers par

⁷⁹ **Borgès DA SILVA**, « La recherche qualitative : un autre principe d'action et de communication », *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, vol.32, n°2, avril-juin 2001, p.118.

⁸⁰ **John Ward CRESWELL**, "Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions", London, Sage Publications, 1998, p. 14. Cité par **Laurence KOHN, Wendy CHRISTIAENS**, « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soin de santé : apports et croyances », *De Boeck Supérieur*, Reflets et perspectives de la vie économique, Tome LIII, 2014/4, p. 69.

pur hasard. Leurs interviews ont permis de collecter les avis relatifs aux représentations sociales qu'ils se font des femmes universitaires.

3- Techniques de collecte de données

Pour collecter les données qui ont permis de mener à bien cette recherche sur les trajectoires des femmes universitaires ainsi que les représentations sociales et les défis auxquels ces femmes sont exposées, l'entretien semi-directif, l'observation documentaire et le récit de vie ont été retenus.

3-1-L'entretien Semi-directif

De prime abord, l'entretien est au sens de LOUBET DES BAYLE, « *le type de relation interpersonnelle que le chercheur organise avec les personnes dont il attend des informations en rapport avec le phénomène qu'il étudie* »⁸¹. C'est également « *la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur, essaie d'obtenir d'un sujet, l'enquêté, des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance, d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion* »⁸². Pour ce faire, c'est l'interviewer qui mène le débat et formule des questions sous forme d'items ouverts auxquels l'interviewé apporte de façon libre des éléments de réponses. De ce fait, c'est grâce à l'entretien de type semi-directif, représentant par excellence l'un des outils de collecte de données qualitatives les plus efficaces de par sa flexibilité, que les données primaires ont pu être collectées. Données relatives non seulement sur le parcours de vie des femmes universitaires, les représentations sociales à leur égard aussi sur les défis socioprofessionnels auxquels elles sont confrontées. Les enquêtes ont eu lieu du Mardi 08 Juin 2021 au Vendredi 17 Septembre 2021. A cet effet, deux guides d'entretien ont été élaborés. Pendant la collecte, le premier guide d'entretien a été adressé aux femmes universitaires de la FALSH et de la FS et a permis d'identifier les facteurs de risque et de protection au cours de leurs trajectoires suivant leur milieu social d'origine ainsi que les défis socioprofessionnels auxquels elles sont confrontées. Ceci a été rendu possible grâce à l'analyse de leur récit de vie. À ce niveau, quinze (15) individus ont été interviewés et sont regroupés dans le tableau suivant :

⁸¹ Jean Louis LOUBET DES BAYLE, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 71.

⁸² Jean Louis LOUBET DES BAYLE, *Ibid.*

Tableau récapitulatif des femmes universitaires interviewées à la FALSH et à la FS

	FALSH	FS
Assistante	01	01
Chargée de cours	02	05
Maitre de conférences	02	03
Professeur	01	00
Total	06	09

Pour le second guide, le seuil de saturation a été atteint à vingt-deux (22) individus. Soit douze (12) étudiants (05 de sexe masculin et 07 de sexe féminin), 07 professionnels dont 04 dans le secteur Public et 03 dans le secteur privé et enfin 03 individus qui se sont décrits comme des débrouillards. Pour un total de trente-sept (37) individus interviewés dans le cadre de cette recherche.

3-2- L'observation documentaire

Selon DES BAYLE :

*C'est une observation qui s'effectue à travers un élément médiateur constitué par les documents. Le terme de document est pris ici dans un sens large : tout élément matériel, toute "trace" en rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui, de ce fait, constitue indirectement une source d'informations sur les phénomènes sociaux. Ainsi, pour l'étude d'une manifestation, des articles de presse, des photos, des tracts, une banderole sont des sources documentaires où le chercheur peut aller puiser des informations.*⁸³

Ce faisant, tout au long de cette recherche, l'observation documentaire a été faite au sein des bibliothèques, des différents services et Internet mais aussi auprès de personnes ressources qui n'ont pas hésité à contribuer à cette recherche via le partage des documents par le canal de la messagerie électronique et via les réseaux sociaux tels que whatsapp et Facebook. Toutes ces sources ont permis de recueillir les données secondaires ayant servi à bâtir ce travail. Données relatives non seulement sur les trajectoires des filles et des femmes mais aussi sur les représentations sociales de la masculinité et de la féminité ainsi que sur les défis auxquels les femmes présentes dans la sphère publique sont confrontées.

⁸³ Jean Louis LOUBET DES BAYLE, Idem, p.167.

3-3- Le récit de vie

Selon PRUVOST, le récit de vie est un type d'entretien grâce auquel le narrateur est invité à raconter son parcours de vie ou juste une partie d'une expérience vécue.⁸⁴ C'est une des méthodes d'analyse qualitative utilisée en sciences sociales au cours de laquelle le sujet s'exprime et son récit peut être conservé par lui-même ou par un autre acteur⁸⁵. Encore appelé autobiographie, biographie ou encore approche biographique, il peut être complété par un ensemble de témoignages et documents complémentaires qui ne proviennent pas du sujet lui-même⁸⁶. Il s'agit dès lors d'une technique qui permet au chercheur de prendre connaissance des événements passés au cours du parcours d'un individu. Cette collecte se fait grâce à une conversation narrative dans laquelle le chercheur conduit l'individu ou les individus auquel il s'intéresse.

La présente recherche a eu recours au récit de vie pour prendre connaissance des événements tant positifs que négatifs qui ont impacté le parcours de vie des femmes universitaires et ont eu pour conséquence leur présence parmi les professionnels de l'enseignement universitaire.

4- Analyse et interprétation des données

Les données discursives ont été analysées grâce à la procédure dite analyse de contenu qui a pour but de connaître la vie sociale à partir de la dimension symbolique des comportements humains. Elle s'est effectuée selon le cheminement suivant :

4-1- La retranscription des données

Les données qualitatives collectées lors des entretiens semi-directifs et des récits de vie ont été retranscrites au fur et à mesure que la collecte des données évoluait. Cette retranscription a été rendue possible grâce au logiciel Word. Elle a permis de faire un inventaire des données recueillies dans le but de les rendre facilement et directement accessibles à l'analyse.

⁸⁴ Geneviève PRUVOST, « Récit de vie », in Serge PAUGAM (dir), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2010, pp 38-39.

⁸⁵ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, *Lexique de Sociologie*, 5^e éd, Paris, Dalloz, 2017.

⁸⁶ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, Ibid.

4-2- Procédé de codage des données et interprétation des données

Le codage des données a permis Selon BERG (2003, cité par : ANDREANI et CONCHON, 2001) d'exposer ligne par ligne et étape par étape, les données retranscrites⁸⁷. Les catégories d'analyse ont ensuite pu être établies suivant les données recueillies sur le terrain. La présente recherche a de ce fait opté pour une approche ouverte et inductive. L'analyse sémantique a dès lors permis le découpage des unités d'analyse suivant les idées clés en s'intéressant uniquement aux passages qui ont eu une signification suivant les objectifs de cette recherche.

Dans la même logique, le traitement des données s'est effectué de façon sémantique. Il a permis d'étudier de manière rigoureuse non seulement les idées des participants, les mots que ces derniers ont eu à utiliser mais aussi aux sens que ces derniers ont donné à leurs idées. Enfin, l'interprétation des résultats a consisté en une interprétation factuelle et s'est effectuée sur la base des points de vue des interviewés.

IX- DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE

Compte tenu du fait que la recherche est frappée du sceau de la relativité, cette partie consiste à situer cette recherche dans un cadre spatio-temporel en effectuant un cadrage spatial dans lequel la recherche s'est effectuée mais aussi un cadrage temporel dans lequel la recherche s'est étendue.

1-Cadre spatial de la recherche

Dans le cadre de cette recherche, le cadre spatial retenu a été la ville de Yaoundé au Cameroun pour des raisons symboliques. C'est dû au fait que Yaoundé est la ville qui a abrité la toute première université fédérale du Cameroun soit "l'Université de Yaoundé". Parmi les universités qui se trouvent dans cette ville, l'Université de Yaoundé I a été retenue non seulement pour son ancienneté mais aussi pour sa valeur symbolique en tant qu'institution universitaire pionnière dans la formation universitaire publique au Cameroun. Comptant au total huit (08) facultés et écoles, les critères d'exclusion ont été ces tamis que sont les admissions par voie de concours et par présentation d'un diplôme de licence. L'objectif ici était d'avoir un échantillon constitué de femmes universitaires ayant débuté leur formation universitaire dans la dite université. Des femmes universitaires qui auraient débuté leur

⁸⁷ BERG BL, "Qualitative Research Methods for the Social Sciences", 5nd Edition, Allyn & Bacon, 2003. Cité par Jean-Claude ANDREANI, Françoise CONCHON, « Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives: état de l'art en marketing », Paris, Cedex 11, 2001, p. 4.

formation universitaire depuis le cycle licence sans toutefois que leur admission n'ait été conditionnée par la réussite à un concours d'admission ou par la présentation d'un diplôme de Licence. Ces critères d'exclusion étant spécifiés, cette recherche n'a dès lors retenu que deux facultés notamment la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et la Faculté des Sciences (FS).

2-Cadre temporel de la recherche

Cette recherche a eu pour borne inférieure l'année 1993 et pour borne supérieure l'année 2020 - 2021. La borne inférieure a été choisie sur la base du fait que c'est en 1993 qu'a eu lieu la réforme dans le système national d'enseignement supérieur. Cette réforme qui aura eu entre autre impact la création d'autres universités dans plusieurs autres régions du pays. Selon LIMUNGA et al. cela a fortement « *encouragé les parents à envoyer leurs filles à l'université.* »⁸⁸ Quant à la borne supérieure, elle se situe en 2020 car c'est en cette année qu'ont eu lieu dans toute l'étendue du Cameroun, les derniers recrutements dans les universités d'État, avant notre collecte de données.

X- CLARIFICATION DES CONCEPTS

1-Représentations sociales :

Pour LEBARON, il s'agit de « *l'image mentale d'un phénomène.* »⁸⁹ Au sens de JODELET, elles sont « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la constitution d'une réalité commune à un ensemble social* »⁹⁰. ABRIC quant à lui, considère les représentations sociales comme étant « *un ensemble d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes à propos d'un objet donné.* »⁹¹ MANNONI dira que les représentations sociales sont des « *produits élaborés par la mentalité collective culturellement déterminée* »⁹². Elles sont selon lui « *situées à l'interface du psychologique et du sociologique* » et « *sont enracinées au cœur du dispositif social* »⁹³. Elles y sont tellement enracinées que nous n'hésitons pas à nous y référer très « *facilement* » et très

⁸⁸ Dorothy LIMUNGA NJEUMA et al. « La réforme d'un système national d'enseignement supérieur : L'exemple du Cameroun », Washington, ADEA, Juillet 1999, p.12.

⁸⁹ Frédéric LEBARON, *La sociologie de A à Z : 250 mots pour comprendre*, Paris, Dunod, 2009, p. 103

⁹⁰ Denise JODELET, « Représentations sociales : un domaine en expansion », In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp 31-61), Paris, PUF, 1989, p.36.

⁹¹ Jean-Claude ABRIC, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994, p 19.

⁹² Pierre MANNONI, *Les représentations sociales*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1998, p.04.

⁹³ Pierre MANNONI, Idem, p.03.

« spontanément » lorsqu'il s'agit de nous repérer dans un environnement qu'il soit physique ou humain⁹⁴.

2-Trajectoires

Selon FOURNIER-PLAMONDON et RACINE-SAINT-JACQUES :

Elle s'y entend généralement comme la série, plus ou moins ordonnée, des positions successives occupées par un individu ou un groupe dans un espace social défini. Elle s'inscrit par exemple dans la sociologie Bourdieusienne comme un outil essentiel pour décrire l'agent et expliquer ses actions, au même titre que les concepts de champ, de capital, de stratégie et d'habitus (LAHIRE, 2001, 26). Cette définition peut comporter une seconde déclinaison. À cette trajectoire plutôt factuelle des positions occupées dans le temps et l'espace, peut se joindre une trajectoire plus subjective, soit celle exprimée dans les expériences racontées, individuelles et collectives.⁹⁵

Aborder les trajectoires dans le cadre de cette recherche consiste notamment à mieux cerner au travers des récits de vie et donc au travers des parcours plus subjectifs, les trajectoires qu'ont suivi les femmes universitaires issues des milieux sociaux culturellement et/ou économiquement défavorisés et favorisés de la naissance jusqu'à l'intégration au sein de l'enseignement supérieur, en passant par la socialisation familiale, la scolarisation et la formation universitaire. Il est particulièrement question d'extraire de leurs récits de vie, les facteurs de risque auxquels elles ont dû faire face et de démontrer comment, grâce aux facteurs de protection, elles ont pu réussir à franchir les différents obstacles.

3-Défi :

Selon le dictionnaire Larousse, le terme défi renvoie dans son sens premier à une provocation dans laquelle l'adversaire est déclaré incapable de faire quelque chose. Dans un sens second, il s'agit d'un écueil, obstacles qu'une société humaine doit surmonter dans son évolution ou encore ce par quoi doit passer un être pour atteindre ses objectifs⁹⁶. Le sens second de cette définition est celui qui sera retenu. C'est-à-dire en tant qu'obstacles que doivent surmonter les femmes universitaires non seulement dans le cadre familial mais aussi dans le cadre professionnel.

⁹⁴ Pierre MANNONI, Ibid.

⁹⁵ Anne-Sophie FOURNIER-PLAMONDON et Jules RACINE-SAINT-JACQUES, « (Re) Constituer la trajectoire », *Conserveries mémorielles*, 2014.

⁹⁶ LAROUSSE, Op Cit, p. 216.

4-Femmes universitaires

De prime abord, le terme femme est issu du latin « Femina », qui est un être humain défini par des caractéristiques sexuelles qui lui permettent de concevoir et de mettre au monde des enfants. Elle est en effet cet être humain adulte de sexe féminin. Quant à la seconde expression qui est celle d'Universitaire, selon le Larousse de poche, il s'agit dans un premier temps « d'un adjectif qui qualifie tout ce qui a trait à l'université ». Dans un second temps, « il s'agit d'un enseignant d'université ou d'une personne ayant les diplômes universitaires. »⁹⁷ Les femmes universitaires sont donc dans le cadre de cette recherche, ces êtres humains adultes de sexe féminin qui exercent dans l'enseignement et la recherche universitaire.

5-Cameroun :

Pays situé en Afrique centrale qui partage ses frontières avec le Tchad, le Nigéria, la République Centrafricaine, la République du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Il s'étend selon l'Institut National de la Statistique (INS) sur « 475 650 km², dont 466050 km² de superficie continentale et 9600 km² de superficie maritime »⁹⁸ répartis en dix régions : la région de l'Extrême Nord, du Littoral, du Centre, de l'Ouest, de l'Est, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Sud, de l'Adamaoua et enfin la région du Nord. Utilisant comme devise le franc CFA, le Cameroun a pour capitale politique Yaoundé et pour capitale économique Douala. Le pays compte comme habitants, 22 709 892 personnes⁹⁹ à la date du 1^{er} Juillet 2016. En 2020 sa population est estimée selon le Bureau Central de Recensements et d'Études de la Population du Cameroun (BUCREP) à vingt-quatre-millions-neuf-cent-dix-mille-trois-cent-cinq (24.910.305) habitants soit douze-millions-trois-cent-mille-trois-cent-quatre-vingt-neuf (12.300.389) habitants de sexe masculin contre douze-millions-six-cent-neuf-mille-neuf-cent-seize (12.609.916) habitants de sexe féminins¹⁰⁰ répartis sur plus de 230 ethnies. Même s'il dispose de plusieurs langues nationales, ses langues officielles sont le français et l'anglais.

6-Université de Yaoundé I :

L'Université est un établissement public ou privé qui se consacre à l'enseignement et à la recherche et la toute première université qu'a connue le Cameroun est notamment l'*Université de Yaoundé*. De son nom officiel *Université Fédérale du Cameroun* et fondée en 1962, elle a été dissoute en 1993 lors de la réforme de l'enseignement supérieur. L'Université de Yaoundé I

⁹⁷ LAROUSSE, *Idem*.

⁹⁸ INS, Annuaire statistique du Cameroun, Ed. 2017. P.02

⁹⁹ INS, *Ibid*.

¹⁰⁰ BUCREP, Projections démographiques, 3è RGPH, volume 3-Tome 03.

a notamment hérité des infrastructures de cette université pionnière dans l'enseignement supérieur au Cameroun. En effet, créée par le Décret N°93/036 du 29 janvier 1993, l'Université de Yaoundé I est un établissement d'enseignement supérieur public consacré à l'enseignement et à la recherche. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur. Ses cycles de formation sont notamment le cycle Licence qui donne droit au diplôme de Licence, le cycle Master¹⁰¹ donnant droit au diplôme de Master 2 et enfin le cycle Doctorat qui donne droit au diplôme de Doctorat/PhD. Avec pour Recteur actuel le Professeur Maurice Aurélien SOSSO, elle compte quatre (04) Facultés et (04) écoles. Ses quatre facultés sont :

- La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) ;
- La Faculté des Sciences (FS) ;
- La Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales (FSMB) ;
- La Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) ;

Ses quatre écoles sont :

- L'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) de Yaoundé ;
- L'École Normale Supérieure ;
- L'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) Ebolowa¹⁰²
- L'Institut Universitaire de Technologie du Bois (IUT) de Mbalmayo

7-Phagocyte :

Concept emprunté aux sciences dites « dures », un phagocyte est une cellule qui intervient au cours d'un long mais efficace processus d'ingestion et de destruction des cellules dites étrangères à l'organisme. Ce processus porte ainsi le nom de phagocytose. Mais socialement, phagocyter¹⁰³ c'est « détruire progressivement quelqu'un ou quelque chose en les privant de toute autonomie, en s'en rendant Maître de l'intérieur. ». L'exemple d'une entreprise qui phagocyte ses concurrents plus petits en est certainement plus révélateur. Le phagocyte en milieu socioprofessionnel, pour le cas des femmes universitaires, serait donc cette pensée androcentrique ou phallogratique ou alors cette conception de la femme en tant qu'être incompetent ou uniquement en tant qu'être subordonné à l'homme.

¹⁰¹ Reparti en Master recherche, Master à vocation professionnelle et Master professionnelle.

¹⁰² Qui dépend désormais de l'Université d'Ebolowa créée en 2022.

¹⁰³ LAROUSSE, Op cit.

8- Familles traditionnelles

Ce sont des familles au sein desquelles les deux parents biologiques ou d'origines, sont présent dans le foyer¹⁰⁴. Ce sont des familles à structure intacte. Selon le Dictionnaire LAROUSSE, l'expression intact est un adjectif renvoyant à ce à « *quoi on n'a pas touché ; dont on n'a rien retranché ; entier.* ».¹⁰⁵ Les femmes universitaires issues des familles traditionnelles sont dès lors, celles qui ont reçu une socialisation primaire dans un contexte familial marqué par la présence de leurs deux parents biologiques.

9-Familles non traditionnelles

Ce sont des familles au sein desquelles les deux parents biologiques ne sont pas présents ensemble dans le foyer¹⁰⁶. Ce sont des familles à structure non intactes. Elles peuvent être la résultante de quatre situations possibles : le décès de l'un des conjoints, une monoparentalité depuis la naissance de l'enfant, une séparation entre conjoint et une nouvelle union conjugale. Dans le cadre de cette recherche, les femmes universitaires issues des familles non traditionnelles proviennent des familles monoparentales, des familles recomposées et des familles substituts ou famille d'accueil.

10-Résilience :

C'est :

*Un processus qui fait que, face à l'adversité, face au traumatisme ou face au stress, des individus, des familles, des groupes humains s'en sortent, ne présentent pas de troubles psychiques, continuent à vivre comme avant (ou presque) et peuvent même présenter un fonctionnement psychique meilleur qu'auparavant.*¹⁰⁷

Ce processus adaptatif est également composé d'une interaction dynamique positive entre différentes caractéristiques individuelles telles que la flexibilité cognitive, altruisme, spiritualité etc. et des conditions externes favorables notamment le support de pairs, programmes sociaux, institutions religieuses, etc. Au vue de ces caractéristiques internes et externes, s'intéresser à la résilience revient à démontrer que l'individu n'est pas le simple produit d'un milieu mais que

¹⁰⁴ Rollandes DESLANDES, Egide ROYER, « style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire », *Service social*, 43 (2), 1994, p.72

¹⁰⁵ LAROUSSE, *Le petit Larousse illustré*, paris, Larousse, 2011, p.542.

¹⁰⁶ Rollandes DESLANDES, Egide ROYER, Ibid.

¹⁰⁷ Serban IONESCU, Jourdan-Collete IONESCU, Entre enthousiasme et rejet : l'ambivalence suscitée par le concept de résilience, *Bulletin de psychologie/tome 63 (6)/510*, 2010 en ligne sur Cairn Info

les façons de réagir face à une ou plusieurs situations problématiques varient en fonction de l'environnement dans lequel il se trouve¹⁰⁸.

XI-DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les difficultés faisant partie intégrante de toute activité de recherche, la présente recherche n'a pas échappé à ces difficultés. Les premières difficultés ont été étroitement liées à la Covid-19 qui a fortement ralenti les enquêtes de terrain en particulier les interviews avec les femmes universitaires occupant des bureaux et des postes de direction. Dans la même logique, du fait non seulement de l'invisibilité de ces femmes car très peu nombreuses et très mobiles mais aussi de l'instabilité de leur planning professionnel au sein de l'université de Yaoundé I, il n'a pas été évident de les retrouver au sein de l'université. Quand bien même elles ont été présentes, quelques refus ont été enregistrés. Des difficultés qui ont considérablement contribué à élargir notre période de collecte de données.

XII- PLAN

Ce mémoire se structure en deux (02) parties, chacune comptant deux (02) chapitres. La première partie aborde grâce aux récits de vie des femmes universitaires, les trajectoires qui ont conduit à leur intégration dans l'enseignement supérieur. Cette première partie se subdivise en deux (02) chapitres notamment : le chapitre I met en évidence les récits de vie des femmes universitaires de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines et de la Faculté des Sciences et Le chapitre II se consacre quant à lui, aux trajectoires des femmes universitaires en analysant notamment les facteurs de risque et de protection liés à la scolarisation, la formation universitaire et l'intégration professionnelle de ces femmes au sein de l'université. La deuxième partie se consacre à l'analyse et l'interprétation des représentations sociales et défis des femmes universitaires. Elle se subdivise également en deux chapitres : le chapitre III aborde les représentations sociales l'égard des femmes en générale et des femmes universitaires en particulier, tandis que le chapitre IV se consacre séparément et de façon conjointe à l'analyse et à l'interprétation des défis professionnels et sociaux des femmes universitaires.

¹⁰⁸ **Jean-François DORTIER (dir.)**, *Le Dictionnaire des sciences sociales*, Sciences Humaines éditions, Paris, Seuil, 2013, p. 328.

**PREMIÈRE PARTIE : TRAJECTOIRES DES FEMMES
UNIVERSITAIRES**

Du cadre familial à la formation scolaire, universitaire et/ou professionnelle en passant par les différentes mobilités et migrations, les trajectoires sont généralement déterminées par l’empreinte de la socialisation. La socialisation est d’ailleurs définie à juste titre comme étant le processus grâce auquel les individus apprennent et s’approprient les normes, les valeurs, les codes de conduite et les rôles qui règlementent le fonctionnement de la vie en société¹⁰⁹. Il revêt notamment deux formes : une forme « *primaire* » et une forme « *secondaire* ». Selon DORTIER :

*La première s’effectue pendant l’enfance, au sein des premières communautés d’appartenance telles que la famille. L’enfant acquiert son langage, ses références culturelles majeures, son habitus social. Il est fortement « modelé » par cette empreinte culturelle précoce. La socialisation secondaire se développe à partir de l’adolescence. Les socialisations scolaire, professionnelle et politique sont des processus plus volontaires et conscients, d’où une empreinte moins forte.*¹¹⁰

Ce processus adaptatif est caractérisé par une corrélation positive entre des caractéristiques individuelles et des conditions externes favorables. Il force de ce fait à porter des interrogations sur les facteurs de protection liés à la scolarisation, à la formation et à l’intégration professionnelle de ces femmes universitaires. Ces facteurs qui ont notamment été des éléments leur permettant de passer outre les facteurs de risque qui conduisent la plupart de leurs congénères à renoncer à leurs carrières scolaires, universitaires et professionnelles. Pour ce faire, grâce à l’analyse des récits de vie, un accent particulier sera mis sur le tout premier cadre de socialisation qu’est la famille car il offre de par ses caractéristiques des occasions favorables ou défavorables à l’adaptation de l’enfant¹¹¹. Il a également une influence particulière sur leur avenir scolaire étant donné que les dispositions que les enfants auront principalement acquies au sein de la famille impactent sur la manière dont ils se projettent dans l’avenir¹¹². La première partie de cette recherche est donc premièrement consacrée à la mise en exergue des récits biographiques des femmes universitaires de la FALSH et de la FS de l’université de Yaoundé I (Chapitre 1) et se consacre en second à l’analyse des facteurs de risque et de protection au sein de leurs trajectoires (Chapitre 2).

¹⁰⁹ Jean Etienne et al. *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier, 2004

¹¹⁰ Jean-François Dortier, Op Cit, p. 328.

¹¹¹ TERRISSE et al, Le questionnaire sur l’environnement familial (QEF), manuel (version révisée 1998, Les éditions du Ponant, 1998. cités par Patricia BONIN (mémoire), 2013, p. 23.

¹¹² COLLEGE DE FRANCE, Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportements des individus ?

**CHAPITRE I : PRÉSENTATIONS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES
UNIVERSITAIRES DE LA FALSH ET DE LA FS DE L'UNIVERSITE DE
YAOUNDE I**

Le récit de vie est une méthode d'analyse qualitative utilisée en sciences sociales au cours de laquelle le sujet s'exprime et son récit est conservé soit par lui-même soit par un autre acteur¹¹³. Il peut encore être appelé autobiographie, biographie ou encore approche biographique et peut être complété par un ensemble de témoignages et de documents complémentaires ne provenant pas du sujet lui-même¹¹⁴. Cette pratique dénoncée comme étant « *l'illusion biographique* » par BOURDIEU du fait selon lui de la complexité de cette pratique à « *expliquer les faits sociaux à partir d'interprétations individuelles et subjectives* » a suscité, en sociologie, de vifs débats¹¹⁵ mais cette pratique a aujourd'hui regagné ses lettres de noblesse grâce aux analyses qualitatives. Il peut donc prendre plusieurs formes, que ce soit les récits spontanés, des récits provoqués, des récits collectifs, des textes écrits en passant par les enregistrements audio et vidéo etc. et est notamment encadré par des règles techniques et éthiques relatives à la production du récit et sa publication¹¹⁶. Le récit de vie décrit donc en général et de façon conjointe la vie intérieure du narrateur mais aussi les contextes sociaux traversés par celui-ci¹¹⁷. Le chapitre suivant s'attèlera à la description de la vie intérieure des femmes universitaires et de leurs parcours de vie en partant du cadre familial jusqu'à l'intégration en milieu professionnel universitaire, en passant par la scolarisation et la formation universitaire. Il sera donc question de présenter dans un premier temps les récits de vie des femmes universitaires issues des milieux socioculturellement favorisés et dans un second temps ceux des femmes universitaires issues des milieux socioculturellement défavorisés.

¹¹³ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, *Lexique de Sociologie*, 5^e éd, Paris, Dalloz, 2017.

¹¹⁴ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, Ibid.

¹¹⁵ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, Ibid.

¹¹⁶ Christine DOLLO et Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE, Ibid.

¹¹⁷ Daniel BERTAUX, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2010.

I-RÉCITS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ORIGINAIRES DES MILIEUX FAVORISÉS

De prime abord, avant d’amorcer la présentation des récits biographiques des femmes universitaires de la FALSH et de FS de l’université de Yaoundé I, il est important de présenter quelques éléments qui conditionnent cette présentation.

1-Généralités sur la présentation des récits des femmes universitaires

L’analyse des données collectées auprès des femmes universitaires, a permis de constituer 15 récits biographiques¹¹⁸. Cette suite consistera en une présentation brève de l’environnement familial, leurs carrières scolaire, universitaire et professionnelle. Leurs grades universitaires étant respectivement : Assistante, Chargée de Cours, Maître de Conférences et enfin Professeur, le recours aux prénoms fictifs s’est posé comme étant une nécessité étant donné que le principe d’anonymat a été le maître mot lors des entretiens. Ce faisant, l’initial “A” représentera les prénoms fictifs des Assistantes, l’initial “C” les Chargées de Cours, l’initial “M” les Maîtres de Conférences et enfin l’initial “P” les Professeures. Au cours des présentations de leurs récits biographiques, en plus des prénoms réels qui ont été modifiés, les éléments flagrants tels que les filières de formation universitaire de ces dernières ne seront pas mentionnées. Le tableau suivant regroupe les prénoms fictifs de chacune des femmes universitaires interviewées ainsi que l’année d’intégration dans l’enseignement universitaire, la faculté d’origine et les données sur la période de l’entretien. Toutefois ce regroupement est effectué suivant la situation de « favorisées » ou de « défavorisées » de ces femmes universitaires.

¹¹⁸ Recueillis uniquement lors des entretiens

Tableau 1 : Présentation des prénoms fictifs, de quelques données des femmes universitaires interviewées, de la date et des lieux des entretiens

FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX FAVORISÉS		
Au sein des familles traditionnelles		
Prénoms fictifs et Années d'intégration	Faculté d'origine	Date, lieu et heure de l'entretien
Dr Christelle, Décembre 2014	FS	Le 23 Juillet 2021 à 16H dans une salle des enseignants
Dr Claudette, 2014	FALSH	Le 10 juin 2021 à 14h au secrétariat de son département
Pr Milaine, Novembre 1999	FS	Le 14 Juillet 2021 à 15H Dans un laboratoire
Pr Paule, 2008	FALSH	15 septembre 2021 à 14H dans son bureau
Dr Charlotte, 2000	FS	Le 09 juillet 2021 dans un bureau de la faculté
FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS		
Au sein des familles traditionnelles		
Dr Carine, 2010	FALSH	13 Juillet 2021 à 12H dans le bureau des enseignants
Dr Anne, 2020	FALSH	06 juillet 2021 à 13h dans le bureau des enseignants
Pr Mireille, 2000	FS	06 juillet 2021 à 15h dans son bureau
Pr Marthe, 2008	FS	Le 14 juillet 2021 à 12H dans son bureau
Dr Christine, 2010	FS	10 Juin 2021 à 12H dans un bureau
Au sein des familles non traditionnelles		
Pr Maya, 2011	FALSH	15 Juin 2021, dans son bureau vers 11h
Dr Amélie, 22 Juin 2020	FS	16 Juillet 2021, Vers 13h dans la salle des enseignants de son département
Pr Madeleine, 2005	FALSH	14 septembre 2021, vers 13h dans son bureau
Dr Cyrienne, 1994	FS	16 Juillet 2021, vers 15h dans la salle des enseignants de son département
Dr Chantal, 2011	FS	16 Juillet 2021, Vers 11h dans son bureau

2-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles traditionnelles

« favorisées »

Les familles à structure intacte seraient les héritières de la famille élargie qui rassemblait plusieurs membres de la famille sous le même toit soit le père, la mère, les enfants mais aussi fréquemment les oncles, tantes, cousins, grands-parents etc. Cette hypothèse évolutionniste du sociologue français LE PLAY bien que critiquée par les démographes qui soutiennent que ces deux formes de familles ont toujours coexisté, il est important de savoir que bien que toutes deux aient coexisté, il eut un moment dans l'histoire de l'Afrique en particulier au cours de laquelle la famille nucléaire ou intacte a pris des devants sur la famille élargie ou étendue¹¹⁹. En critiquant la théorie de Talcott Parsons qui stipule qu'il existe une relation universelle qui aurait fait à ce que la modernisation conduise à la nucléarisation de la famille, il avancera sur ce sujet qu'en Afrique, ce processus s'est effectué de façon inverse¹²⁰. Suivant sa logique, au lendemain des indépendances en Afrique, certains pays africains souhaitant faire un grand pas vers la modernisation, ont promulgué des lois familiales non seulement favorables à la nucléarisation de la structure familiale mais aussi favorables à l'affaiblissement des formes traditionnelles de la famille. La nucléarisation de la famille se sera alors présentée à certains États africains comme étant l'un des moyens les plus efficaces pouvant considérablement favoriser le processus de modernisation enclenché¹²¹. L'éducation pour tous étant l'une des exigences de la modernité, ces lois ont eu ceci d'intéressant qu'elles ont servi à leur niveau à améliorer l'accès à l'éducation moderne aux enfants et en particulier aux filles. Ceci étant, au cours de cette recherche, les femmes universitaires issues des familles traditionnelles appartiennent relativement aux milieux favorisés et défavorisés. Les récits de vie de celles issues des familles des milieux favorisés sont les suivants:

- **Dr Christelle**

Dr Christelle est Chrétienne catholique et originaire de la région de l'Ouest, elle est mariée et mère de plusieurs enfants. Elle est âgée d'une trentaine d'années et est Chargée de cours à la FS. Elle a grandi dans une famille étendue constituée de ses deux parents instituteurs. Ses parents associaient généralement le style autoritaire et démocratique. D'une fratrie composée de six (06) sœurs, d'un frère et de plusieurs cousins plus ou moins éloignés qui ont joué un rôle positif. Du fait de sa position d'aînesse de toute cette fratrie, elle a été appelée très tôt à

¹¹⁹ **Patrice VIMARD**, Modernisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne, Autrepart, pp 143-159.

¹²⁰ **Patrice VIMARD**, Ibid.

¹²¹ **Patrice VIMARD**, Idem.

seconder ses parents dans l'encadrement de ses cadets. Ce qui a grandement servi à développer ses facultés d'enseignante et à compléter sa formation de femme. De l'autre côté, le soutien financier et moral parental a été effectif jusqu'en DEA. Le soutien parental a été stoppé à ce niveau car après s'être marié alors qu'elle était en DEA, son époux a continué le travail si bien commencé par ses parents.

Sa carrière scolaire de la maternelle jusqu'en classe de troisième s'est effectuée à Bafang. L'année d'après, ses parents ont été affectés à Dschang. Elle a donc eu à passer son second cycle du secondaire à Dschang. Après l'obtention de son Baccalauréat en 1998, elle s'est déplacée pour Yaoundé afin de poursuivre ses études et de se rapprocher de son fiancé qui s'y était installé. De là, son orientation académique a été déterminé de façon autonome par elle-même suivant un centre d'intérêt pour une discipline. Après un parcours universitaire linéaire, elle s'est unie à son fiancée par les liens du mariage et a donné plus tard naissance à son premier enfant. Quatre autres sont nés pendant son cycle de Doctorat. Ces naissances ont rendu difficile la conciliation de ses fonctions de femme au foyer et l'évolution de ses travaux de recherche et ont rallongé ipso facto la durée d'obtention de son diplôme de Doctorat. Son parcours universitaire se résume en ces dates : elle a obtenu sa licence en 2001, sa maîtrise en 2003, son DEA en 2006 et enfin son doctorat en 2017. Focus sur ses objectifs, elle n'a intégré aucune association intra et extra universitaire. Pendant ses années de doctorat, le soutien de son entourage a été intensifié car ils ont tous été convaincu que c'était la clé d'un éventuel recrutement en tant qu'enseignante universitaire. Durant sa formation universitaire, elle n'a mené aucune activité économique ou professionnelle car ses parents se sont assurés de lui accorder ainsi qu'à tous les autres enfants le strict minimum afin que tous puissent pleinement se consacrer à leurs études. Son recrutement fut effectif en décembre 2014 lors du recrutement spécial des 25.000 enseignants dans les universités publiques du Cameroun.

Le récit de vie du Dr Christelle démontre à suffisance l'importance du soutien de son entourage dans l'atteinte de ses objectifs scolaires, universitaires voire professionnels. Ce soutien provenant des membres de sa famille et de son conjoint lui a permis de braver les difficultés rencontrées. Le récit de vie du Dr Claudette quant à lui présente une toute autre trajectoire.

- **Dr Claudette**

Dr Claudette est une chrétienne originaire de la région du Centre. Mariée et Chargée de cours, elle est âgée d'une quarantaine d'années et est mère de plusieurs enfants. Originaire

d'une famille nucléaire, avec des parents exerçant dans l'enseignement, son père à l'université et sa mère enseignante au primaire. Tous les deux avaient adopté un style éducatif permissif. Dans ce contexte familial, le soutien moral et financier a été manifeste. Les tâches domestiques n'ont pas constitué un obstacle à son ascension scolaire mais l'ont plutôt préparé à assumer son rôle de femme. Pendant ces années de scolarisation, toute la famille migre de Yaoundé pour Ngaoundéré car sa mère y avait été affectée. Après plus de 15 ans passés à Ngaoundéré, elle est sortie de l'internat et étant en classe de terminale, elle est tombée enceinte et cette grossesse lui a fait redoubler la classe de terminale. L'année d'après, elle s'est non seulement unie par les liens du mariage à l'auteur de sa grossesse qui exerçait la profession d'enseignant universitaire mais a aussi avec le soutien de son entourage ainsi que ses bonnes prédispositions intellectuelles, bravé et d'obtenu son baccalauréat.

Après l'obtention de son Baccalauréat, son orientation académique a été déterminée par les circonstances, vraiment par les circonstances car elle n'avait jamais rêvé être orienté en faculté des lettres. Elle était plutôt intéressée par la médecine car ayant un Baccalauréat D. Mais s'étant mariée tôt, il lui a fallu choisir de ce fait une filière qui irait de pair avec son nouveau statut d'épouse et de mère. Il lui fallait à cet effet, choisir une filière qui allait nécessiter le moins d'efforts possible et qui n'allait pas réclamer d'elle une grande disponibilité. Bref une filière au sein de laquelle, elle allait facilement assimiler les cours, poursuivre ses ambitions universitaires et s'adonner à son statut d'épouse et mère. Aux vu de ces critères, la médecine ne se présentait plus comme étant une option. Son choix second a été lettres bilingues. Malheureusement cela n'a pas été possible à l'université de Ngaoundéré car ça n'existait pas. Son entourage lui a proposé la sociologie et l'histoire mais toujours pas intéressée, elle a jeté son dévolu sur la filière dans laquelle elle est actuellement chargée de cours. Cependant, son père aurait souhaité avoir un enfant juriste, n'ayant donc pas d'orientation fixe, elle s'est inscrite en faculté des sciences juridiques et pendant trois mois elle ne s'y rendit pas à cause d'une grossesse. Par conséquent, ses absences ayant rendu plus pénible l'assimilation des cours et n'étant pas constamment au courant de ses notes et n'ayant non plus un ou une camarade pour les lui faire parvenir, l'année d'après elle a abandonné et s'est inscrite dans la filière dans laquelle elle officie actuellement en tant qu'enseignante universitaire. Cependant, elle a repris le niveau I à cause d'une unité d'enseignement. L'année suivante, elle a normalement affronté sa formation universitaire sans échec jusqu'au niveau 5 où elle est retardée par sa dernière maternité. Sa thèse elle l'a soutenu au bout de quatre (04) ans, soit en 2011. Au cours de sa formation universitaire, elle a fait plusieurs concours mais après tellement d'échecs, elle a été

découragée au point où elle a pensé à sortir du Cameroun mais s'est dit que s'il faille chômer, vaut mieux chômer ayant une qualification. De l'autre côté, l'autre motivation à poursuivre a été le fait qu'elle a soutenu dans le cadre d'un projet avec les allemands. Projet dans lequel elle percevait 100.000 francs tous les mois. Durant sa formation universitaire, son statut de femme mariée à un enseignant universitaire et fille d'enseignant universitaire lui ont préservé du '*droit de cuissage*'. Au cours de cette formation universitaire, elle n'a mené aucune activité professionnelle car elle n'avait pas le temps étant donné qu'elle dépendait de son mari. Quelques temps après la soutenance de sa thèse, elle dépose son dossier pour le recrutement des 25.000 enseignants du supérieur. Seulement, quand la liste des candidats retenus fut affichée, son nom n'y figurait pas. Suite à cela, elle a eu à rédiger une requête étant donné que le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) avait demandé qu'il ne soit pris que des thèses et que soient laissés les masters. Pendant cette même phase, elle aura été fortement aidée par ses amis qui dormaient pratiquement au MINESUP. Après le ré-dépouillage, son nom a paru dans la deuxième liste et elle a été affectée à l'université de Yaoundé I. Son intégration a été normalement bien prise, aujourd'hui considérée comme un modèle pour son entourage.

Ce récit de vie démontre que les facteurs biologiques essentiellement féminins et le fait d'avoir également des universitaires dans son entourage peuvent jouer un rôle décisif dans le parcours des femmes en milieu universitaire.

- **Pr Milaine**

Pr Milaine est une chrétienne originaire de la région de l'Ouest. Agée d'une cinquantaine d'années, elle est mariée, mère de plusieurs enfants et Maître de Conférences. Elle est originaire d'une famille nucléaire d'un père qui était administrateur civil au ministère de l'agriculture, puis chef de service administratif et financier dans le même ministère et d'une mère institutrice. Étant donné qu'il n'y avait pas de ménagère, sa mère l'amenait avec elle dans sa salle de classe. Ses parents avaient deux styles éducatifs distincts : Son père avait un style autoritaire et sa mère un style permissif. Malgré cette différence de style éducatif, les deux préféraient suivre un enfant sans toutefois être envahissants. Dans ce cadre familial, l'orientation scolaire découlait des résultats à l'école, suivant les aptitudes de l'enfant. Ses parents s'arrangeaient à débayer le terrain, à réduire l'impact de tout ce qui pourrait faire objet d'obstacle à la scolarisation de leurs enfants. Même le poids des tâches domestiques était minime et ne l'empêchait pas d'étudier. D'une sororité constituée de trois filles, alors que ses deux sœurs ont été orientées par les parents vers la série A, elle a été la seule à avoir été assez bonne en science pour y être orientée.

Sa carrière scolaire débute par un galop. En effet, elle n'a fait ni la maternelle ni la Sil. Ceci était dû au fait qu'ayant l'habitude d'accompagner sa mère exercer son métier d'enseignante, jusque dans sa salle de classe, étant toujours au fond de la salle et face au mur, elle eut un jour le réflexe de répondre à une question à laquelle aucun des élèves de la classe de cours préparatoire (CP) n'avait pu répondre. Dès cet instant, sa mère se rendit compte, pour son bas âge, de ses facultés intellectuelles et a décidé de l'inscrire en CP l'année suivante. Dès lors, sa carrière scolaire dans le cycle primaire fut récompensée à chaque fois de tableaux d'honneur payants, ce qui l'aura motivé davantage. Arrivé au cours moyen 2 (CM2), une dispense d'âge a dû être faite pour qu'elle fasse le certificat d'études primaire élémentaires (CEPE). Sa carrière scolaire fut également sans faute au secondaire. Après l'obtention de son baccalauréat et l'orientation se faisant suivant les résultats scolaires, ses parents ont voulu à la base qu'elle fasse médecine et pas motivée par ce choix tout en ne voulant pas décevoir ses parents, elle a essayé à plusieurs reprises de faire le concours du Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS) sans toutefois avoir pour objectif de réussir car elle voulait faire autre chose. Pendant que la tendance était au concours, elle était surtout influencée par certaines de ces connaissances enseignants qui lui racontaient les réalités de l'université notamment la notoriété qu'accorde la fonction d'enseignante universitaire. Elle a de ce fait été partagée entre la volonté de devenir enseignante universitaire et le souhait parental de la voir exercer en tant que médecin. De ce duel, c'est la voix de l'université qui l'a emporté. Sa formation universitaire a également été linéaire malgré le nombre exorbitant d'étudiants qui aurait pu la décourager sans compter les heures de cours et les places qui étaient très limitées. Dans ce contexte, sa stratégie aura été de payer à chaque fois afin qu'une place assise lui soit réservée par un ou une camarade. Plus tard en Master, sa formation a failli être stoppée nette à cause de la moyenne obtenue car pour accéder au Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), il fallait 12 et elle avait obtenu la moyenne de 11,52 en Maitrise. Heureusement pour elle, elle a fait sa maitrise en 3 ans et il fallait 3 ans et 11 mois. C'est ce critère qui a favorisé sa sélection. Par la suite en thèse, elle a fait deux thèses, la thèse de 3^e Cycle en 1999 et la thèse d'Etat en 2016. Durant toute sa formation, elle a bénéficié de l'aide cruciale de son père qui, travaillant au ministère de l'agriculture, l'a aidé à nourrir ses rats de laboratoire. Il est également important de préciser qu'elle n'a intégré aucun mouvement associatif ou socioculturel au cours de sa formation universitaire.

Sa trajectoire professionnelle est marquée par une petite activité de couture. Elle confectionnait des habits dans sa chambre d'étudiant et pouvait compter sur la bourse accordée

par le gouvernement camerounais. Au niveau 3, la bourse a été supprimée. Après la suspension de la bourse, le soutien parental a largement boostée la poursuite de sa formation universitaire. Elle fut recrutée en Octobre ou Novembre 1999 pendant qu'elle était en thèse mais en stage en France. C'est de là qu'elle recevra la nouvelle par mail, "un recrutement d'étudiants de DEA et de fin de thèse". Un recrutement hors du commun selon elle. Alors aidée par des frères et recrutée à l'université de Douala, trois ans après elle se marie, en 2003. Son deuxième objectif atteint, mais vu la distance géographique entre ses enfants et elle, elle fera pendant un an des demandes d'affectation à l'université de Yaoundé I pour être proche de ses enfants et ne plus effectuer ces longs déplacements hebdomadaires. Après avoir rédigée la demande à plusieurs reprises et prête à démissionner au cas où sa demande aura une fois de plus reçu un avis non favorable, cette année-là, sa demande fut acceptée et elle fut transférée à l'université de Yaoundé quelques temps après. Depuis son intégration, elle considérée par son entourage comme étant une élite.

Ce récit de vie démontre comment les volontés coercitives parentales en ce qui concerne l'orientation de la formation universitaire ont été atténuées par des stratégies développées dans le respect de l'autorité parentale. Il démontre également à quel point le rôle de mère peut avoir une influence sur l'avenir professionnelle des femmes.

- **Pr Paule**

Pr Paule, originaire de la région du Centre, n'est affiliée à aucune religion mais croit en l'existence d'un Dieu. Célibataire par choix et mère, elle est âgée d'une cinquantaine d'années. Son grade universitaire est celui de Professeure. Elle est originaire d'une famille nucléaire. D'un père officier de l'armée camerounaise et d'une mère secrétaire dans un ministère. Les styles éducatifs étaient appliqués de façon hétérogène car son père était des styles autoritaire et démocratique et sa mère uniquement du style démocratique. Sa fratrie constituée de quatre (04) frères et de trois (03) sœurs, aucun d'entre eux n'a négativement impacté sur sa scolarisation. Dans son cas, l'impact était surtout parental car issue d'une famille d'intellectuels comptant des oncles enseignants d'université pour ne citer que ceux-là, sans compter son père officier de l'armée. Le soutien à la scolarisation n'a donc été que plus explicite et complet. Il est également important de préciser qu'en temps qu'enfant de militaire, elle a eu à suivre son père dans toutes ses villes d'affectation.

Sa carrière scolaire est marquée par un cursus primaire linéaire et un cursus secondaire un peu moins brillant que celui du primaire car marquée par une difficulté rencontrée au second

cycle. Cette difficulté est notamment liée à l'examen national du probatoire qu'elle a eu à passer à deux reprises et ce n'est que la seconde fois qu'elle l'a réussi. L'année suivante, elle obtint son Baccalauréat du premier coup. Après son Baccalauréat, elle aurait voulu faire le droit mais son père au vu de ses aptitudes dans une autre discipline, l'a orienté vers la filière dans laquelle elle exerce actuellement. Une orientation universitaire donc influencée par son père suivant ses résultats dans une discipline. Entrée à l'université en 1991, elle obtiendra sa licence en 1995 due à quelques échecs. Sa maîtrise, elle la fera de 1996 à 1999, soit en 03 ans à cause d'une grossesse. Elle entamera ensuite son DEA entre 1999 et 2000 et soutiendra en 2001. Entre 2001 et 2002, elle s'inscrira en thèse et la déposera en 2006 mais elle soutiendra en fin septembre 2008. Au cours de cette formation universitaire, elle n'a adhéré à aucun mouvement associatif et socioculturel. Sa carrière professionnelle est marquée par des débuts dans des structures telles que la SITABAC, BATCAM pour ne citer que celles-là. Contrairement à ces congénères, elle n'a pas exercée en tant que vacataire. Elle fut recrutée en tant qu'enseignante chercheuse en 2008 à la suite d'un appel à candidature. Son grade de Professeur elle l'a acquis en 12 ans de travail.

Son récit de vie est intéressant en ceci qu'il renseigne sur l'importance d'une orientation académique basée sur les aptitudes de l'enfant. Une orientation qui a contribué avec le concours d'autres critères, de surmonter certains obstacles.

- **Dr Charlotte**

Dr Charlotte est une chrétienne originaire de la région du Littoral. Agée d'une cinquantaine d'années et mère, elle est célibataire et son grade universitaire est Chargée de cours. Elle a grandi aux côtés d'un père secrétaire d'ambassade et d'une mère ménagère. Son père était très autoritaire et sa mère plus douce. Quant à sa fratrie, elle a été constituée de 3 frères et 2 sœurs. De ses deux sœurs, l'une d'entre elle est décédée en 1993. La seconde a fait la faculté des lettres puis l'École Normale. L'environnement familial était propice aux études car, malgré les travaux quotidiens, il y avait toujours un temps alloué à ses études et ses parents les y encourageaient.

Sa carrière scolaire est marquée par un parcours impeccable. Elle a effectué tout son cycle primaire ainsi qu'une partie de son secondaire, particulièrement de la 6^e à la 3^e, à Yaoundé. Après cela, toute la famille a déménagé pour Douala et c'est en étant dans cette ville qu'elle a achevé son secondaire. L'année après l'obtention de son baccalauréat, elle revint à Yaoundé pour débiter sa formation universitaire. D'ailleurs, son orientation académique s'est faite de

façon automatique vers la science. Cependant après son baccalauréat, elle a failli être envoyée à l'étranger afin de poursuivre ses études mais son père n'aura pas jugé bon de l'envoyer seule à l'étranger. Son père aurait voulu qu'elle soit médecin, il a arrêté d'y croire après qu'elle ait fait le concours du CUSS pour la troisième fois sans succès. Suite à cela, elle privilégiera la piste de l'université. À la différence de sa carrière scolaire qui s'est effectuée de façon linéaire, elle a été confrontée à plusieurs difficultés dès son entrée à l'université. En effet, dès les débuts, elle a redoublé le niveau 1 et a obtenu sa licence en 1989, sa maîtrise en 1991, son DEA a débuté vers 1992. Cette même année-là, elle fut retenue comme vacataire. L'année suivante, soit en 1993, sa sœur décéda à Douala. Elle a passé six mois dans ladite ville et à son retour, elle a trouvé que le technicien avait jeté tous ses échantillons. Suite à cela, elle fut butée pendant deux ans. Et comme solution palliative, elle s'est redressée trois ans plus tard puis s'est remise au travail avec un nouveau thème de recherche. Pendant cette même période, elle a rencontré entre autres difficultés le problème d'appréhension de la chose scientifique ainsi que les difficultés humaines étant donné que certains enseignants avaient bloqué son mémoire exigeant ses services en tant que femme. Heureusement quelques temps après, l'un de ces enseignants fut affecté dans une autre université. Ce qui libèrera en quelque sorte son mémoire. Pour ce qu'il en est de la thèse, elle en a fait deux : la première a débuté en 1996, elle l'a soutenue vers 1999-2000. Quant à la seconde, elle l'a soutenue en 2006. Durant toute sa formation, elle n'a intégré aucune association intra ou extra universitaire. Sa trajectoire professionnelle est uniquement marquée par des vacances effectuées à l'université de Douala et à l'université de Yaoundé. Ce qui lui ouvrira les portes de l'enseignement. Elle sera intégrée en 2000, Ce qui mettra en joie tous ceux qui l'auront soutenu.

Ce récit de vie est un des exemples qui témoignent davantage de la résilience des universitaires et particulièrement des femmes universitaires. Ces récits biographiques des femmes universitaires issues des milieux favorisés témoignent à suffisance du fait qu'au sein de ces milieux favorisés, la possession des différents capitaux économique, culturel et social par les familles, ne suffissent pas toujours à assurer une ascension scolaire et universitaire linéaire. Le fait de disposer de toutes les ressources ne prédispose pas à une carrière scolaire et/ou une formation universitaire linéaire. Qu'en est-il des femmes universitaires issues des milieux défavorisés ?

II-RECITS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ORIGINAIRES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS

Les milieux défavorisés sont ces milieux sociaux au sein desquels il prévaut, de façon distincte ou conjointe, une insuffisance en capitaux économiques, culturels et sociaux. Les femmes universitaires issues de ces milieux sont originaires pour certaines des familles traditionnelles « défavorisées » et pour d'autres des familles non traditionnelles.

1-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées »

Les femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées » sont celles qui ont été socialisées par leurs parents d'origine dans des milieux économiquement et/ou socioculturellement défavorisés. Leurs récits biographiques sont les suivants :

- **Dr Carine**

Chrétienne et originaire de la région du Centre, elle est Chargée de cours dans un des départements de la FALSH. Agée d'une quarantaine d'années, elle est mariée et mère d'enfants. Elle est née dans une famille catholique et monogamique, d'un père qui avait juste le CAP et employé à la régie FEICAM et d'une mère ménagère qui n'a pas fait une longue carrière scolaire. Ses deux parents étaient autoritaires mais sa mère avait plus d'autorité que son père au sein de la famille. Et contrairement à sa mère, son père payait juste les frais de scolarité et attendait le résultat. Quant à la fratrie, elle est constituée de trois (03) frères qui l'ont énormément soutenu contrairement à ses sœurs qui ont eu à manifester de la jalousie après sa soutenance de DEA, une jalousie qui prenait parfois la forme de menaces ou de brimades.

Sa carrière scolaire débute dans une école catholique. Un parcours brillant d'ailleurs jusqu'en classe de Terminale où elle a passé le Baccalauréat à trois reprises et c'est la troisième fois s'étant déplacée chez une de ses tantes habitant la haute Sanaga, qu'elle obtiendra son Baccalauréat. L'année d'après elle revint sur la ville de Yaoundé afin de poursuivre sa formation universitaire. Vu le nombre embarrassant de filières, le choix de la filière de formation a été pour elle hésitant. Pour l'aider à faire un choix, Il a fallu qu'intervienne une de ses tantes vivant en Europe. Cette dernière ayant une forte influence sur elle et à force de conseils, a fini par l'orienter vers une discipline en particulier. Une discipline qui l'a d'ailleurs intéressée, car très vite, elle y prit goût. Toutefois, ayant obtenu la note de 18 en philosophie au Baccalauréat, la philosophie a été son premier choix ensuite espagnol et en dernier la discipline vers la quelle sa tante l'a orientée. C'est finalement vers la filière conseillée par sa tante qu'elle

sera retenue en 1998. Sa formation universitaire ayant débuté, elle a effectué un brillant parcours sans rattrapage jusqu'en licence en 2001. Après l'obtention de la licence, son père mit un terme au soutien financier et moral qu'il lui apportait car il estimait qu'avec la licence, elle était déjà apte à se trouver un bon emploi. La rupture inattendue du soutien parental l'a bien inévitablement démoralisé au point où elle a passé deux années de sa vie à méditer, ne sachant plus vraiment s'il fallait continuer ou faire autre chose. Seulement, à la fin de ces deux années de méditation, malgré la désapprobation de ses parents qui espéraient qu'elle choisirait directement la voie du salariat, elle s'est inscrite en maîtrise. Maîtrise qu'elle obtint précisément en 2004. Entre 2005 et 2006 elle s'est inscrite en DEA mais son encadreur la trouvant trop jeune, lui a fait perdre une année. Après son retour, elle a soutenu en 2008. En ce qui concerne sa thèse, c'est huit ans plus tard soit en 2016 qu'elle l'a soutenu. Ceci est dû au fait qu'entre temps, elle avait été coptée par la même tante vivant en Europe et qui s'était proposée de la prendre avec elle en Europe. La procédure avait été amorcée, prolongeant ses années en thèse mais malheureusement ce voyage n'a pas eu lieu. Hors mis cela, Entre temps en 2013, elle mettait au monde son premier enfant ce qui a aussi contribué à étendre ses années passées en thèse. Après tous ces événements, elle dû se remettre au travail et a soutenu en 2016. Au cours de ses années universitaires, Dr Carine a effectué plusieurs activités professionnelles qui lui ont permis d'assurer de façon autonome sa scolarité et la poursuite de sa formation universitaire après le désistement parental. Après avoir été temporaire à la Société sucrière du Cameroun (SOCUCAM), elle a travaillé pour une Organisation Non Gouvernementale (ONG), puis dans un cabinet conseil en ingénierie social à la PDUE, un emploi qui lui a permis d'organiser la suite de ses études. Après le DEA, voyant toutes les portes s'ouvrir dans l'enseignement supérieur, elle fut frappée par un sentiment d'inquiétude, se demandant sans cesse si elle parviendrait à s'insérer dans l'administration. En 2016, elle postula tout de même à l'université de Yaoundé I. Puisqu'elle avait obtenu la note générale de 14 donc 16 à la thèse et 12 aux unités d'enseignement et la note de 12 à la thèse était le seul critère de recrutement. Etant subséquentement largement au-dessus de la moyenne, son recrutement fut effectif.

Ce récit de vie a ceci d'intéressant qu'il renseigne de façon générale que le fait d'être issu d'un milieu défavorisé ne prédispose pas à l'échec scolaire et universitaire. Les difficultés rencontrées ici n'ont pas eu raison du Dr Carine qui a eu à faire preuve de résilience pour les surmonter.

- **Dr Anne**

Dr Anne est une chrétienne originaire de la région du Centre. Auparavant vacataire, elle est nouvellement recrutée comme Assistante dans un des départements de la FALSH et âgée d'une trentaine d'années. Elle est célibataire et mère d'enfants. Elle est issue d'une famille nucléaire et monogamique, d'un père technicien de laboratoire et d'une mère femme au foyer qui prenait son rôle à cœur. Ses parents étaient autoritaires mais des deux parents, sa mère était plus stricte. D'une fratrie et d'une sororité constitué de cinq (05) enfants au total, elle a notamment évolué aux cotés de deux (02) frères et deux (02) sœurs. Aucun d'eux n'a impacté sur ses études car chacun s'occupait de ses affaires sans intervenir du moins, directement dans les affaires des autres. Pareil pour les autres membres de la famille, seuls ses parents avaient un regard sur ses résultats scolaires.

Sa carrière scolaire a été assez brillante surtout au primaire mais son secondaire a été marqué par un échec car elle a repris une fois la classe de seconde. Après son baccalauréat, elle s'est orientée à l'université de façon autonome vers la philosophie car influencée par la philosophie en terminale et intéressée par tout ce qui tournait autour de la société. Autant d'éléments qui la fascinaient. Elle fut finalement admise dans une filière proche de celle souhaitée au départ. Entrée à l'université en 2001, c'est en 2008 que le Docteur Anne obtint sa licence. Ceci est dû à la situation financière précaire qui prévalait au sein du cadre familial. Cependant après ce frein démesuré, en 2011 elle s'inscrit en Master et en 2013 avant de soutenir elle mit au monde son premier fils puis s'inscrit directement en thèse la même année. Elle fut sélectionnée après quatre (04) ans de travaux et a soutenu en 2017. Pendant toute sa formation universitaire, elle était très discrète et timide et n'a adhéré à aucun mouvement associatif. Les difficultés rencontrées ici ont notamment été la situation financière familiale qui était précaire, la difficulté à facilement assimiler certains cours en certaines matières dispensés par une enseignante qui, à la limite la terrorisait. Elle fut aussi confrontée à un problème de requête déposée trop tard et qui lui a fait reprendre le niveau 3. Son parcours professionnel repose juste sur les vacances effectuées à l'université de Yaoundé I. En fait, Après sa thèse, elle a effectué des vacances à l'université de Yaoundé I jusqu'en 2020 où elle sera recrutée pendant la première vague de recrutement des enseignants décrété par le Président Paul BIYA.

Ce récit de vie est un prolongement des facteurs qui témoignent du fait qu'être issu d'un milieu défavorisé ne scelle pas l'avenir, car il n'est pas figé, il est définit par la volonté que chaque individu a à vouloir le changer.

- **Pr Mireille**

Pr Mireille est originaire de la région du Sud et compte une cinquantaine d'années de vie sur terre. Mariée et mère, elle est Maitre de conférences à la FS de l'université de Yaoundé I. Elle a été élevée par ses deux parents. Son père étant instituteur et sa mère femme au foyer, tous les deux combinaient des styles éducatifs autoritaire et démocratique mais son père était plus autoritaire au sein de la famille. Aînée d'une fratrie de 08 enfants dont trois (03) garçons et cinq (05) filles, il faut dire que la naissance de chacun des cadets a à chaque fois perturbé momentanément sa carrière scolaire. Au point où à certains moments, elle pouvait passer des jours à la maison sans aller à l'école car il fallait qu'elle aide sa mère. Cependant, dans ce contexte, elle se faisait suivre à la maison par son père instituteur de profession. Malgré cela, à plusieurs reprises cette situation mettra à rude épreuve sa volonté de poursuivre sa carrière scolaire.

Sa carrière scolaire fut d'ailleurs marquée par deux échecs à cause des conditions familiales. Néanmoins, elle obtint son CEPE en 1972. Son parcours secondaire également est marquée par de nombreux échecs car elle a eu à faire le Baccalauréat D à trois reprises et l'a finalement obtenu en 1981. L'année d'après, sa quête du capital culturel et économique l'a conduit chez un Oncle à Yaoundé chez qui elle a décidé de façon autonome de son orientation académique suivant son centre d'intérêt malgré la légère prégnance de l'influence paternelle. Entrée à l'université en 1984, elle a brillamment bravé le cycle licence en trois ans mais les difficultés ont commencé en cycle Master car à ce moment, elle mit au monde son premier enfant juste après l'obtention de sa licence. Cette condition a grignoté un peu de son temps consacré à la recherche. Le cycle Master achevé, elle se verra demander en mariage après son inscription en thèse. Ce qui, malgré le fait que l'évènement soit heureux, l'a encore ralenti au point où elle a soutenu sa thèse de troisième cycle en 1996 et la thèse Philosophiae Doctor (PhD) dix ans plus tard, soit en 2006. Son parcours professionnel commence dès la suspension de la bourse quand elle a été recrutée en tant que vacataire à l'université de Yaoundé I et ce sont ces vacances qui lui ont permis d'assumer les coûts relatifs à la thèse et lui ont plus tard ouvert les portes de l'intégration professionnelle au sein de l'université en 2000.

- **Pr Marthe**

Pr Marthe est originaire de la région du centre. Dans la cinquantaine, elle est mariée et mère de plusieurs enfants. Au sein de l'institution universitaire, elle est Maitre de conférences. Originaire d'une famille nucléaire, d'une mère commerçante et d'un père qui dirigeait une

entreprise de transport et qui a été abusé par ses ouvriers au point où il a dû fermer et travailler partout où il pouvait. Tous deux avaient adopté de façon homogène le style éducatif démocratique qui se manifestait le plus souvent par un exercice subtil de l'autorité et du contrôle car ils accordaient beaucoup de valeurs à l'éducation de leurs enfants. D'une fratrie composée de 7 enfants, la famille a conservé sa cohésion même après le décès d'un des membres de cette fratrie. Évoluant dans cet environnement familial, les tâches domestiques n'ont eu aucun impact négatif sur ses études. De plus, après la faillite de l'entreprise de son père, l'aîné de la fratrie agissait positivement et était comme un exemple à suivre. Cet aîné a été pour elle un atout majeur pour sa scolarisation. En effet, du CM2 jusqu'en cycle Doctorat, c'est cet aîné-là qui l'a pris en charge. Et après s'être mariée, son époux très compréhensif a pris la relève à la suite de cet aîné. De la présence de son entourage, le soutien explicite à sa scolarisation et sa formation universitaire a essentiellement été masculin.

Sa carrière scolaire marquée par un excellent encadrement, a positivement impacté sur ses résultats scolaires au point où elle était toujours première. Ceci a duré jusqu'en classe de terminale lorsque sa mère tomba malade. Cette année-là, pour sa première fois elle a connu l'échec scolaire et a échoué à l'examen du baccalauréat à cause de l'état de santé de sa mère. Ceci malgré le fait que les frais de ses soins étaient à la charge de l'aîné de la fratrie. Pendant les vacances qui ont suivi, elle s'est déplacée pour la ville de Yaoundé dans l'optique de se faire suivre dans les matières scientifiques par le même aîné. Ce qui aura eu un impact positif car l'année suivante s'est soldée par l'obtention de son baccalauréat scientifique. Son orientation académique sera du coup influencé par cet aîné de la fratrie qui représentait d'ores et déjà un exemple à ses yeux. Son choix s'est orienté tout comme lui auparavant, vers les sciences naturelles. Sa formation universitaire quant à elle a débuté en 1990. Cette année-là, elle connaît un échec car pour sa première fois, elle devait évoluer loin de la chaleur et de la sécurité du cadre familial et faire face à cet environnement aux allures hostiles qu'est l'université. Il lui arrivait de pleurer chaque soir lorsqu'elle rentrait des cours et retournait seule dans sa chambre d'étudiante. L'année suivante, son père qui s'était toujours opposé au fait d'envoyer un de ses enfants habiter chez quelqu'un d'autre, a bien été obligé de revoir cette décision. Chose qu'il a fait et a décidé de l'envoyer chez sa sœur. Dès lors le Professeur Marthe a eu depuis la maison de sa tante, un parcours universitaire linéaire. Elle a notamment obtenu sa licence en 1994, sa maîtrise en 1996, son DEA en 1997 et enfin sa thèse en Octobre 2005. Toutefois après la rédaction de sa thèse, ce fut son mariage, chose qui a rallongé ses années en thèse. Elle a notamment pu compter sur le soutien tout azimut de son conjoint. Sa trajectoire professionnelle

est essentiellement basée sur les vacances effectuées à l'université de Yaoundé I. Néanmoins, après l'obtention de sa licence, vu qu'elle fut major de sa promotion et sûre qu'elle décrocherait son ticket d'entrée à L'école Normale Supérieure de Yaoundé, elle fut surprise de constater à la suite de la publication des résultats que ses amis qui avaient eu "10" avaient été retenues et pas elle. Cet évènement a amélioré sa détermination à poursuivre ses études jusqu'en thèse. Cette détermination s'est soldée trois ans après sa thèse, soit en 2008, par son recrutement au sein de l'université de Yaoundé I. une situation qui suscita beaucoup de joie dans son entourage.

- **Dr Christine**

Dr Christine est une fervente chrétienne originaire de la région du Sud. En entame de la cinquantaine d'années de vie sur terre, elle est Chargée de cours, est mariée et mère de plusieurs enfants. Elle a grandi avec ses deux parents, d'un père agriculteur et d'une mère commerçante. Dans ce contexte de précarité renforcé par le fait que la fratrie était constituée de 07 enfants dans une maison de trois chambres, non seulement ses parents étaient autoritaires, mais il fallait aussi qu'elle s'arrange à trouver seule, un moyen d'étudier. Ce qui n'a pas été évident dans ce contexte. Heureusement, malgré le fait que ses parents étaient très stricts, son père les a beaucoup soutenus car il voulait que ses enfants réussissent.

Elle a débuté sa carrière scolaire à l'âge de cinq ans à cause de la situation économique précaire de ses parents, renforcée par la taille de sa fratrie constituée de cinq garçons et de deux filles. Dans ce contexte de précarité, la scolarisation des garçons par rapport à celle des filles a été privilégiée. Les filles pendant ce temps étaient assignées à l'aide dans les activités commerciales de la mère. Cette situation a duré pendant deux ans. Heureusement pour elle, dès son entrée à l'école, sa carrière scolaire s'est déroulée de façon linéaire due à ses prédispositions intellectuelles. Elle obtint son CEPE en 1982 et son Baccalauréat sept ans plus tard soit en 1989. Dès l'obtention de son Baccalauréat, elle a migré pour Yaoundé afin d'entamer sa formation universitaire. Fascinée par les animaux, elle savait déjà quelle filière elle allait choisir dès son entrée à l'université. Le choix de la filière de formation a donc été fait de façon autonome sans influence extérieure. Dès son inscription à l'université, la bourse lui permettant de se consacrer à ses études, elle obtint sa licence en trois ans. Les difficultés ont cependant commencé en cycle Master. Elle a fait cinq ans en cycle Master ceci non seulement à cause de son premier enfant venu au monde, le décès d'un de ses frères mais aussi la suspension de la bourse qui est l'élément qui a le plus prolongée ses études. N'ayant pas autre source de revenus, elle dû marquer un arrêt d'un an car elle ne s'en sortait plus. Pendant cette pause, elle

s'est lancée dans quelques activités pour non seulement payer ses études mais aussi pour pouvoir survivre. L'année suivante elle revint et fera quatre (04) ans en cycle Master. Lorsqu'elle a débuté sa thèse l'année suivante, elle fut freinée par son mariage et par quelques obstacles humains rencontrés à l'université. Elle a finalement soutenu sa thèse en 2004. Sa carrière professionnelle a été marquée par quelques stages effectués dans certaines structures afin de subvenir à ses besoins. Son intégration professionnelle a eu lieu en 2010 à la suite d'un recrutement.

Ces récits biographiques des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées » laissent entrevoir le fait qu'être socialisé par ses deux parents d'origine ne garantit pas une carrière scolaire et une formation universitaire sans échecs et autres obstacles. Ils laissent également entrevoir le fait qu'être issu d'un milieu défavorisé ne prédispose pas au décrochage scolaire et universitaire. Toutefois qu'en est-il des femmes universitaires n'ayant pas été socialisée au sein d'une famille comptant les deux parents d'origine ?

2-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles non traditionnelles

La famille a beaucoup changé au fil des années. Il faut le dire car selon HEYMOZ, contrairement à ces structures familiales existantes depuis fort longtemps et au sein desquelles les enfants étaient tous, pour ne pas dire la très grande majorité, socialisés uniquement dans des familles au modèle intact ou traditionnel, il est possible d'assister depuis quelques décennies à la vulgarisation d'une « *parentalité diversifiée comme la monoparentalité, l'homoparentalité et également la recomposition familiale*¹²² » sans oublier *les familles substitués*, conséquence du changement social. Ces femmes sont aujourd'hui représentées dans tous les secteurs d'activités jadis androcentriques en particulier dans l'enseignement supérieur dans lequel elle exerce en tant que professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire. Leurs récits de vie sont les suivants :

- **Pr Maya**

Pr Maya, âgée d'une cinquantaine d'années est une chrétienne originaire de la région du Littoral. Elle est Maître de conférences, mariée et mère de plusieurs enfants. Elle est originaire d'une famille monoparentale à connotation matricentrique car elle fait partie de cette catégorie d'enfant qui n'a pas connu de père biologique. Elle a été éduquée jusqu'en classe de CM2 par sa mère commerçante et sa grand-mère agricultrice. Après la classe de CM2, un de ses oncles a

¹²² **Camille HEYMOZ**, *Les familles recomposées : quelles sont les stratégies utilisées par les adolescents pour s'adapter dans une famille recomposée ?* Sierre, Haute école de travail social, Aout 2017, p.07.

pris la relève pendant quelques mois. Plus tard, notamment en classe de terminale, un autre de ses oncles a pris la relève et a joué le rôle de père. Ce fut une période très émotive pour elle car c'était la première fois pour elle de grandir sous la coupe d'une autorité paternelle qui l'avait d'ailleurs bien encadré. Ceci étant, ces trois figures parentales étaient toutes et de façon commune très autoritaires en ce qui concerne l'éducation et permissives au niveau des études mais axées sur la réussite scolaire qui était obligatoire. Dans ce contexte familial, elle a été doublement influencée par sa sororité. D'abord en classe de 6^{ème}, elle a été marquée négativement par l'expérience d'une grande sœur âgée de 18 ans. Cette sœur était tombée enceinte et a vu sa vie basculée après une grossesse précoce. Suite à cela, elle s'est vue rejetée non seulement par la famille mais aussi par l'auteur de la grossesse. Après quelques semaines passées hors de la maison, sa grand-mère décida de la ramener de force à la maison. Cette expérience a négativement marqué le Pr Maya au point où l'homme avait désormais, la figure du "Diable" à ses yeux. Ensuite, elle a été influencée positivement par une de ses grandes sœurs dans la famille, la petite sœur de celle qui avait contracté une grossesse précoce. Celle-ci par contre excellait à l'école et avait obtenu après sa maîtrise, une bourse pour aller poursuivre ses études en Europe. Étant en classe de seconde lors du départ de cette sœur pour le continent européen, elle devint pour elle, un exemple à suivre.

Sa carrière scolaire a été premièrement marquée par un échec en classe de CM2. Par la suite, comme punition elle fut envoyée au village (chez l'instituteur du village) pour un court séjour de six mois afin de l'éloigner de ses fréquentations qui la détournaient de ses objectifs scolaires. Cette année-là, elle eut son concours et obtint brillamment son CEPE. Des 19 candidats inscrits à l'examen du CEPE dans son village, elle fut la seule à l'obtenir. Après ce succès, elle retourna dans la ville de Yaoundé où elle n'a fait que la classe de sixième (6^{ème}). L'année suivante, elle fut renvoyée au village afin de poursuivre sa carrière scolaire dans le CES de son village d'origine. Elle y fera de la cinquième (5^{ème}) jusqu'en troisième (3^{ème}) et obtiendra son BEPC. Dans ce contexte trouble, elle s'était donné pour objectif de ne point échouer car cela échec aurait automatiquement entraîné plus de souffrances. Des souffrances supplémentaires dans des conditions rudes et précaires au village avec ses grands-parents. De retour dans la ville de Yaoundé, elle a été envoyée à Dschang chez une tante où elle a fait deux ans de scolarité notamment la classe de seconde et celle de première. Cependant, sa réussite à l'examen national de probatoire a suscité un sentiment de jalousie chez sa tante qui l'a par la suite chassée de la maison le jour de la rentrée scolaire. Ceci étant donné que parmi les trois enfants de la maison qui avaient eu à le passer, elle fut la seule à réussir son examen.

Heureusement pour elle après avoir tellement pleurée, elle prit la résolution de rencontrer le proviseur qui faisait également partie de la famille et fort heureusement, c'est chez cet oncle qu'elle a finalement fait la classe de Terminale. Un oncle qui l'a d'ailleurs bien encadré au point où elle obtint son baccalauréat au bout de cette même année. Elle retourna par la suite sur la ville de Yaoundé pour débiter sa formation universitaire à l'université de Yaoundé I, ex université fédérale du Cameroun. Son orientation académique a tout aussi été partagée entre ses centres d'intérêts et une influence plutôt positive de sa sœur partie en Europe. Souhaitant faire le Droit au départ, elle prit une inscription en faculté de droit en 1990 avec une amie. Pendant ce temps cette sœur apprit la nouvelle et la conseilla plutôt de s'orienter vers la filière dans laquelle elle excelle aujourd'hui. Cette grande sœur étant son modèle, elle n'eut d'autre choix que de changer de filière de formation. Par la suite, au cours de sa formation universitaire à cause de sa personnalité introvertie et solitaire, elle s'est faite toute discrète et n'a adhéré à aucun mouvement associatif ou socioculturel. Sa formation universitaire a toutefois été linéaire et sans difficultés surtout en cycle Licence car elle obtint sa licence en 3 ans soit en 1993. Les difficultés ont commencé tout d'abord en cycle recherche par le harcèlement d'un de ses enseignants pendant ses années passées en maîtrise. Comme solution à cette difficulté, elle refusa tout simplement ses avances. Celui-ci s'en était alors prit à son petit-ami (qui deviendra plus tard son mari) qu'il voulut faire échouer mais sans succès. Malgré tout cela, elle soutiendra sa maîtrise en 1995 et son DEA en 1997. Cependant après avoir déposé sa thèse en 2008, ce n'est qu'en 2010 qu'elle a été autorisée à soutenir à cause des lenteurs administratives.

Sa trajectoire professionnelle débute au primaire en tant qu'aide commerçante à sa mère et se poursuit par onze (11) ans (2000-2011) de vacances dans les universités de Douala et de Yaoundé I. Son intégration professionnelle au sein de l'université de Yaoundé I a été effective en 2011 dès qu'il y a eu ouverture de poste quelques mois après sa soutenance. Elle est considérée aujourd'hui par son entourage comme étant un symbole de réussite.

Ce récit de vie démontre à quel point au sein des familles monoparentales, la circulation des enfants de familles en familles peut corriger les trajectoires des enfants et contribuer à leur réussite scolaire et universitaire.

- **Dr Amélie**

Dr Amélie est une chrétienne originaire de la région du centre. Elle est âgée d'une quarantaine d'années, mariée et mère d'enfants. Son grade universitaire quant à lui est Assistante. Elle est originaire d'une famille monoparentale à connotation patricentrique. Elle a

été élevée par un père très autoritaire et planteur de profession. De sa fratrie constituée de cinq (05) frères et une (01) sœur qu'elle n'a pas connue car elle est décédée avant la naissance du Dr Amélie.

Les débuts de sa carrière scolaire ont été difficiles car elle a commencé le primaire à l'âge de 7 ans. Plus tard au lycée, précisément lorsqu'elle était en classe de quatrième (4^{ème}), son père a cessé de s'occuper de tout ce qui avait trait à sa scolarité car il était tabou pour lui d'envoyer une fille à l'école. Heureusement, elle a reçu beaucoup de soutien de la part de la famille élargie. Toutefois, sa carrière scolaire a été linéaire jusqu'en classe de première où elle a connu son tout premier échec scolaire à l'examen du probatoire. Après cet échec, elle s'est déplacée à Bafia où elle a refait le probatoire. Cette année-là, elle l'obtiendra. L'année suivante, elle n'a pas réussi à l'examen du Baccalauréat et a été envoyée dans la ville de Dschang où elle l'a finalement obtenu. Sa formation universitaire débute par une orientation académique non autonome mais suivant l'orientation donnée par celui de ses frères qui poursuivait sa formation à polytechnique suivant ses résultats scolaire et l'intérêt qu'elle avait pour une discipline scientifique en particulier depuis le cycle primaire. Elle fut donc acceptée dans cette filière mais vu qu'elle avait fait le concours de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENSY) et l'a réussi, elle dû arrêter sa formation universitaire au niveau III afin de poursuivre sa formation à l'Ecole Normale. Elle fera dès lors 03 ans à l'ENSY et sortira en 2000 puis sera affectée à Ombessa. L'année suivante, elle décide de poursuivre sa formation universitaire et obtint sa licence en 2001, sa maîtrise en 2003, son DEA en 2007. Durant tout son parcours, la principale difficulté a été la précarité financière. A cela s'ajoute durant ses années de thèse le harcèlement et des propositions d'intégration des cercles ésotériques. Un de ses enseignants en particulier insistait en lui envoyant des signaux qu'elle faisait semblant d'ignorer. Lorsque cela est devenu oppressant et récurrent, elle abandonnera sa thèse pendant plusieurs années et ce départ lui permis de se ressourcer. Au final, c'est le même qui l'approchera pour lui demander de revenir poursuivre sa thèse. Thèse qu'elle soutiendra en 2018 soit 11 ans plus tard. Etant très occupée, elle n'a adhéré à aucun mouvement associatif et socioculturel universitaire.

Sa trajectoire professionnelle est marquée par premièrement par des petits commerces qui lui ont permis de s'occuper et de combler ses besoins primaires durant ses années passées à l'ENSY. Sa sortie de l'ENSY lui aura permis de payer sa formation universitaire et de s'occuper d'elle de façon autonome. Et enfin, elle fut recrutée en tant qu'enseignante dans la faculté des sciences de l'université de Yaoundé I le 22 Juin 2020. Hors mis les membres de la famille, elle a surtout été bien encouragée par les enseignants.

Ce parcours de vie de même que les autres parcours de vie témoignent de l'importance de la famille dans l'orientation la réussite scolaire et universitaire. Toutefois, la particularité de ce parcours de vie réside dans le fait que sa carrière scolaire et sa formation universitaire aurait pu ne pas arriver à leur terme à cause des perceptions parentales de la scolarité féminine.

- **Pr Madeleine**

Pr Madeleine est une chrétienne originaire de la région du Sud. Elle est âgée d'une cinquantaine d'années, mariée et mère de plusieurs enfants. Son grade universitaire est Maître de Conférences. À l'origine, elle est née dans une famille nucléaire, d'un père instituteur et d'une mère qu'elle n'a pas vraiment connue car décédée de suite d'un accouchement difficile lorsqu'elle avait à peine 04 ans. Par la suite, son père s'est remarié successivement à trois reprises et a laissé sa dernière femme veuve. Leur éducation a été très religieuse, son père, témoin de Jéhovah très convaincu, leur lisait la bible chaque soir et chaque matin. Un père conscient de son rôle de père qui a consacré sa vie à ses enfants et à chacune de ses épouses. Par contre, il avait placé beaucoup d'attentes envers ses enfants qui étaient au nombre de 06. Ces attentes représentaient une contrainte pour le Pr Madeleine. Le soutien familial à la scolarité a été effectif mais a commencé à sombrer vers le pessimisme et des tentatives de découragement dès qu'elle a opté pour la faculté des lettres.

Sa carrière scolaire est marquée par un parcours brillant jusqu'au Baccalauréat. Un parcours marqué cependant par de nombreux déplacements. En effet, elle fit ses premiers pas à Bertoua. Ensuite toute la famille a déménagé pour la localité de Nkolnda, lieu où décède sa mère. Quelques temps après, ils se sont tous déplacés pour Ngoumou dans le but de vivre avec leur belle-mère, puis à Obala quand elle avait 06 ans et enfin à Yaoundé. Dès le début de sa formation universitaire, son orientation académique s'est faite par elle-même suivant ses aptitudes dans une discipline scolaire. Mais ce choix n'a pas reçu un avis favorable. En effet, dès qu'elle a fait le choix des lettres, la tendance familiale et celle de son entourage était uniquement au découragement et aux moqueries. Seulement, plus tard, elle eut gain de cause en obtenant non seulement sa licence en 1990 mais aussi en comptant parmi les meilleurs. Du coup, elle bénéficia d'une bourse qui l'a conduite en Allemagne. Elle a obtenu sa maîtrise à l'université de Hambourg en 1995 avec une très bonne note et son doctorat en 2000. Les dix (10) ans d'écart entre sa licence et son Doctorat s'expliquent par le fait que la bourse n'étant plus disponible après sa maîtrise, elle a dû effectuer des petits jobs en parallèle pour subvenir non seulement à ses besoins personnels mais aussi ceux de sa famille. Elle l'a fait pendant deux

ans tout en demandant la bourse. Durant sa formation universitaire également, elle a eu à s'engager dans une association d'étudiants étrangers dans laquelle elle a assuré la présidence pendant une année. Deux ans après la soutenance de sa thèse, soit en 2002, elle revint au Cameroun et s'installa à Bafoussam. Quelques temps après, elle bénéficia d'un fonds de réintégration à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Jusque-là, sa famille toujours très pessimiste, n'a pas cessé de la décourager après son retour au pays. Un découragement qui avait aussi des formes de moqueries vu qu'elle peinait à trouver un emploi.

Sa trajectoire professionnelle est marquée par les travaux dans les supermarchés en Allemagne en tant que porteuse de cartons. De retour au Cameroun en 2002, elle s'insère dans le Cercle pour l'Environnement et la Création, une ONG située à Bafoussam dans laquelle elle intervenait dans les émissions Radio sur les thèmes de Religion et médecine traditionnelle. De retour sur la ville de Yaoundé, elle commence les cours de vacances à l'université de Yaoundé I sous la direction d'un enseignant qui aura favorisé son recrutement deux ans plus tard, notamment en 2005. Plusieurs années après, elle passe le test d'habilité à l'université de Paderborn et soutient en 2016. De retour au Cameroun en 2016, elle fut nommée au poste qu'elle occupe aujourd'hui avec beaucoup de fierté. Avant son recrutement le scepticisme familial avait refait surface car sa situation financière au pays était bien plus précaire qu'en Allemagne. Certains membres de la famille pour ne pas dire tous, ont eu à lui faire comprendre clairement qu'elle aurait dû rester en Allemagne. Des propos qu'ils ont vite fait d'oublier lorsqu'elle fut recrutée car tous étaient contents.

- **Dr Cyrienne**

Dr Cyrienne est une chrétienne originaire de la région de L'Ouest. Elle est âgée d'une cinquantaine d'années, mariée et mère de plusieurs enfants. Son grade universitaire est Chargée de Cours. Elle est orpheline et fait partie de cette catégorie d'enfant qui n'a jamais connu de parents biologiques. C'est ainsi que dans son cas, elle provient des familles qu'elle qualifie d'adoptive car elle en a connu plusieurs étant donné qu'elle a marché de famille en famille, de nourrice en nourrice. En fait dans son cas, le principe était simple : en échange de son hébergement, elle devait y travailler en tant que ménagère. N'ayant donc pas connu de frères ni de parents, c'est très tôt qu'elle a dû apprendre à être responsable d'elle-même car au sein de ces différentes familles, le style éducatif était permissif tant qu'elle remplissait sa part du contrat.

Sa carrière scolaire est frappée du sceau du succès car elle n'avait jamais connu d'échec et a même eu à faire des galops. Toute sa carrière scolaire s'est déroulée dans la région de l'Ouest. Ce n'est qu'au terme de sa carrière scolaire qu'elle s'est déplacée pour la ville de Yaoundé afin de poursuivre sa formation. Son orientation académique aura été autonome mais toutefois influencée par un enseignant qu'elle a connu en classe de terminale et qui a eu à être pour elle, une aide très précieuse. Alors par affection pour cet enseignant, son orientation académique aura été faite sur la base de la discipline scientifique dispensée par ce dernier. Ayant eu le concours de l'École Normale Supérieure de Yaoundé (ENSY) elle stoppa sa formation universitaire et revint vers les années 1985 après sa sortie de l'École Normale. Elle obtint dès lors sa licence en 1987, Sa maîtrise en 1989, son DEA en 1990 et enfin sa thèse en 1994. Toutefois dès la maîtrise, la principale difficulté aura été de trouver un encadreur. Durant son parcours, elle n'aura intégré aucun groupe associatif ou socio-culturel universitaire car introvertie. Durant son parcours elle n'a réellement pu compter que sur sa détermination à réussir sa vie. Une détermination encouragée par sa sortie de l'école normale et l'octroi de la bourse par le gouvernement camerounais. Une bourse dont elle a pu tirer profit de tous les avantages. Sa trajectoire professionnelle uniquement marquée par les travaux de ménagère, son intégration professionnel au sein de l'université de Yaoundé I fut effective en 1994 quelques mois après qu'elle ait soutenue sa thèse.

Ce récit de vie est intéressant en ceci qu'il renseigne sur le fait qu'être orphelin n'est pas une fatalité. Il est également intéressant de constater ici que cette forme de défavorisation ne prédispose pas aux échecs scolaires et universitaires.

- **Dr Chantal**

Dr Chantal est une chrétienne originaire de la région du Nord-Ouest. Agée d'une quarantaine d'années, célibataire et mère de plusieurs enfants, son grade universitaire est Chargé de cours. Originaire d'une famille monoparentale à connotation matricentrique, sa mère secrétaire de direction avait un style éducatif autoritaire. Le Dr Chantal se retrouva plus tard dans une famille recomposée lorsque sa mère s'est unie à un comptable et tous deux ont été conjointement de style autoritaire. D'une fratrie constituée de 04 frères dont 02 appartenant à son beau-père, 01 enfant né dans le mariage et un autre qui est son frère d'origine, ses rapports avec ses demi-frères ont été placés sur le prisme d'une constante concurrence. Une concurrence qui n'aura eu que des répercussions positives sur sa carrière scolaire.

La carrière scolaire du Dr Chantal est marquée par un parcours primaire et secondaire brillant. Elle obtint son CEPE en 1985 et son Baccalauréat en 1992. Une carrière scolaire marquée d'ailleurs par de nombreuses migrations. Ayant commencé sa scolarisation au Nord-Ouest, elle s'est déplacée pour la ville Yaoundé à la suite d'une affectation de sa mère. Quelques années plus tard, notamment quand elle entamait le lycée, elles quitteront Yaoundé pour Douala car sa mère y avait demandé une affectation afin de rejoindre son mari qui exerçait dans une structure de la place en tant que comptable. Après l'obtention de son baccalauréat, elle migra seule pour Yaoundé afin de poursuivre sa formation universitaire. Une formation universitaire qui a débuté en 1993 par un choix autonome vers une filière qui l'a passionné depuis ses années de lycée. Ses parents auraient certes voulu qu'elle soit médecin mais après avoir fait le concours du CUSS à deux reprises, elle décida d'abandonner cette voie et poursuivi aisément sa formation universitaire. Son parcours a d'ailleurs été linéaire car elle obtint sa licence en 1996. Après sa licence, le soutien financier parental a été interrompu. Ses parents lui confiaient ainsi la charge de sa formation universitaire. Cette année-là, elle fut perturbée par cette décision au point de passer une année blanche. Toutefois, cette année lui fut bénéfique car elle s'est retrouvée à effectuer corps et âme des activités génératrices de revenus et en particulier des vacances dans les établissements scolaire du secondaire. Ces activités lui ont permis l'année suivante de s'inscrire en Maitrise. Maitrise qu'elle obtint en 1998 et son DEA deux ans plus tard. Sa thèse quant à elle, a été soutenue en 2008. Ce prolongement des années en thèse est dû aux freins naturels notamment la grossesse et aux obstacles humains qui ont pris fin dès que sa grossesse a montré des signes morphologiques apparents. Durant toute sa formation universitaire, elle n'a intégré aucun mouvement associatif ou socio-culturel universitaire car timide et introvertie. Sa carrière professionnelle est marquée par des activités commerciales après le cycle licence et par des vacances effectuées dans les lycées et collèges. Elle fut intégrée en 2011 après une ouverture de poste, informée par un de ses proches.

Contrairement aux récits de vie des femmes universitaires issues des milieux favorisés qui ont uniquement permis d'entrevoir les trajectoires des femmes universitaires issues des familles traditionnelles, les récits biographiques de celles issues des milieux défavorisés ont permis de classer leurs trajectoires en deux sous-groupes. Ces deux sous-groupes sont notamment les familles traditionnelles « défavorisées » et les familles non traditionnelles.

En somme, ce chapitre consacré à la présentation sous anonymat des récits biographiques des femmes universitaires de la FALSH et de la FS a permis de mettre en exergue quinze (15) récits repartis selon le milieu socioculturel et économique d'origine. En débutant chaque récit dans le cadre familial, jusqu'à l'intégration en milieu professionnel universitaire, en passant par la carrière scolaire et la formation universitaire, les trajectoires des femmes universitaires issues des milieux favorisés et défavorisés ont ainsi pu être exposées. Cinq (05) récits de vie de celles issues des milieux « favorisés », sont uniquement originaires des familles à structure intacte. Celles issues des milieux « défavorisés », sont par contre originaires des familles à structure intacte mais socioculturellement et/ou économiquement défavorisés et des familles à structure non intacte. De leurs dix (10) récits biographiques, Cinq (05) récits des femmes universitaires originaires des familles traditionnelles « défavorisées » ont été constitués et cinq autres récits pour les femmes universitaires originaires des familles non traditionnelles et « défavorisées ». Concernant les récits de vie des femmes universitaires issues des familles non traditionnelles, deux (02) récits de celles issues des familles monoparentales, deux (02) autres pour celles issues des familles recomposées et enfin un (01) récit de celle issues des familles substituts. Il en ressort de façon générale que le fait d'être issu de l'un ou de l'autre milieu ne prédispose pas au décrochage ou à l'excellence scolaire et/ou universitaire. Dès lors, que ressort-il particulièrement de l'analyse et de l'interprétation de ces récits de vie ?

CHAPITRE II : TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I : FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

La notion de trajectoire est une notion polysémique abordée dans plusieurs disciplines telles que l'astronomie, l'écologie, l'ingénierie, les mathématiques, les sciences humaines et sociales etc. La présente recherche se limite à l'étude des trajectoires sous l'angle des sciences humaines et sociales. Elle est alors selon FOURNIER-PLAMONDON et RACINE-SAINT-JACQUES, factuelle lorsqu'elle décrit l'ensemble des positions occupées successivement dans l'espace et dans le temps par un individu et subjective lorsqu'elle est exprimée au travers d'expériences individuelles et collectives racontées¹²³. Aborder la question des trajectoires dans le cadre de cette recherche consistera à mieux cerner au travers de l'analyse des récits de vie des femmes universitaires, la subjectivité de leurs trajectoires, les facteurs de risque auxquels elles ont dû faire face tout au long de leurs parcours et de démontrer comment grâce aux facteurs de protection elles ont pu réussir à franchir les différents obstacles et à se hisser au sommet de l'enseignement. Pour se faire, Ce chapitre s'intéresse à l'analyse des trajectoires des femmes universitaires de la naissance jusqu'à l'intégration au sein de l'enseignement supérieur, en passant par la socialisation familiale, la scolarisation et la formation universitaire. De ce fait, il se consacre dans un premier temps à la mise en exergue des facteurs de risque et de protection au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux défavorisés et s'attèle dans un second temps à mettre en exergue les facteurs de risque et de protection au sein des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux favorisés.

¹²³ Anne-Sophie FOURNIER-PLAMONDON et Jules RACINE-SAINT-JACQUES, Op Cit.

I-TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS

Le concept de milieu intègre généralement au sens de MÉNARD, une dimension « *objectiviste* », car il est aussi « *un espace caractérisable au moyen de critères et de paramètres qui en fondent la singularité, la cohérence, bref la spécificité* »¹²⁴. Ces critères qui fondent la singularité des milieux, affiliés non seulement à la situation socioéconomique, culturelle et à la taille de la fratrie/sororité permettraient de parler ici de femmes universitaires issues des milieux défavorisés ou favorisés du point de vue socioéconomique¹²⁵ mais aussi culturel. Ceci étant, la particularité des milieux défavorisés réside dans le fait que ces milieux sont caractérisés, parfois relativement de façon conjointe, d'une carence en ressources économiques, culturelles et sociales. Au sein des familles appartenant à ces milieux, la taille de la fratrie/sororité ainsi que les revenus familiaux influencent considérablement la réussite scolaire¹²⁶ et les trajectoires scolaires et universitaires sont immaculées selon PROTEAU par « *une grande instabilité, une forte mobilité, une forte mobilité des élèves et un acharnement familial particulièrement fort* »¹²⁷. Les filles sont davantage victimes de cette situation que les garçons¹²⁸. Les familles des milieux défavorisés semblent moins enthousiastes en ce qui concerne la scolarisation et la formation universitaire de leurs enfants, en particulier celles des filles. Toutefois, ces facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues de ces milieux semblent varier suivant les configurations familiales traditionnelles et celles non traditionnelles.

1- Facteurs de risque liés à scolarisation, la formation et à l'insertion professionnelle

Les facteurs de risque sont ces éléments négatifs qui peuvent constituer un frein à une activité. Liés à la scolarité, ils constituent des freins ou des obstacles pouvant ralentir ou stopper net l'ascension scolaire des enfants et en particulier l'ascension sociale de la gente féminine. JALLADE et CAVICCHIONI ont mis l'emphase sur la recherche des facteurs de risque et sont

¹²⁴ François MÉNARD, « Quelques réflexions et questions autour du rapport des politiques sociales du territoire », *Recherche sociale*, N° 141, 1997, pp 47-56, p. 48. Cité par Fasal KANOUTÉ, « point de vue des parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant », *Interactions*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 19.

¹²⁵ Fasal KANOUTÉ, *idem*.

¹²⁶ Paul ARCHAMBAULT, « les difficultés d'accès au diplôme des enfants des familles dissociées », *Les jeunes-The Young people*, 1998/2.

¹²⁷ Laurence PROTEAU, « itinéraire précaires et expériences singulières : la scolarisation féminine en côte d'ivoire », in *L'école des filles en Afrique*, Paris, Karthala, 1998, p.46.

¹²⁸ Laurence PROTEAU, *Ibid*.

parvenus à démontrer qu'en Afrique subsaharienne francophone, il existe des inégalités de genre en ce qui concerne l'accès, la survie et le rendement scolaire¹²⁹. Cette situation serait due à plusieurs facteurs notamment *les contextes sociaux, culturels et économiques* (la famille et d'autres acteurs sociaux, la pauvreté en étroite liaison avec les normes sociales traditionnelles, le cercle vicieux (accès tardif-redoublement-abandon) de l'échec scolaire des filles) *les facteurs scolaires* (mauvaise distribution géographique, coûts trop élevés pour les familles, programmes inadaptés aux réalités du milieu et aux besoins spécifiques des filles, reproduction des inégalités de genre par les professionnels de l'enseignement, impact des crises, des conflits et du Sida)¹³⁰. Ces auteurs laissent entrevoir le fait que tous les obstacles à l'éducation des filles sont non seulement issus du système d'éducation mais aussi des espaces socioculturels et économiques au sein desquels évoluent les enfants et en particulier les filles¹³¹. De façon générale d'après LANGE la scolarisation des filles est bien moins certaine tant elles ont bien moins de chance d'être inscrites à l'école¹³² que les garçons. Ces facteurs de risque sont dès lors présents au sein des trajectoires des femmes universitaires selon qu'elles proviennent des familles à structure intacte ou non intacte.

1.1 Femmes universitaires des familles traditionnelles « défavorisées »

Les familles « défavorisées » sont ces familles au sein desquelles il prévaut un handicap socioculturel et économique. Selon la théorie du handicap socioculturel mentionnée par KANOUTÉ, les enfants des familles à faible revenu manquent de stimulation intellectuelle car ils vivent généralement dans un environnement familial linguistiquement et culturellement pauvre¹³³. Sans oublier le fait que selon certains auteurs (BERTRAND et al¹³⁴; ARCHAMBAULT¹³⁵) au sein de ces milieux, les familles comptant de nombreux enfants parmi leurs effectifs ne constituent pas des cadres propices à la réussite scolaire des enfants en général et des filles en particulier. En guise d'exemple, parmi les femmes universitaires interrogées et originaires des familles traditionnelles « défavorisées » et au travers de l'analyse des récits biographiques, il ressort que 05 femmes universitaires issues de ces familles sont sorties du lot et les caractéristiques de leurs familles d'origine sont assez révélatrices de cette défavorisation.

¹²⁹ Lucila JALLADE et Victoria CAVICCHIONI, *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Harmattan, 2005.

¹³⁰ Lucila JALLADE et Victoria CAVICCHIONI, Idem.

¹³¹ Lucila JALLADE et Victoria CAVICCHIONI, Idem.

¹³² Marie-France LANGE, Idem.

¹³³ Fasal KANOUTE, Idem.

¹³⁴ Julien BERTRAND et al. « Scolarité dans les familles nombreuses populaires et conditions matérielles d'existence », *informations sociales*, N°173, 2012/5.

¹³⁵ Paul ARCHAMBAULT, Idem.

Ces caractéristiques socioéconomiques liées à leur défavorisation sont regroupées dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Présentation des caractéristiques socioéconomiques des familles des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées »

Prénoms fictifs	Professions parentales	Taille de la fratrie
Dr Carine	Père : employé à la régie FEICAM	Ménage de 06 enfants : 03 garçons et 03 filles
	Mère : Ménagère illettrée	
Dr Anne	Père : technicien de laboratoire	Ménage de 05 enfants : 02 garçons et 03 filles
	Mère : femme au foyer	
Pr Mireille	Père : instituteur	Ménage de 08 enfants : 03 garçons et 05 filles
	Mère : femme au foyer	
Pr Marthe	Père : anciennement CEO d'une entreprise de transport puis débrouillard	Ménage de 07 enfants
	Mère : commerçante	
Dr Christine	Père : agriculteur	Ménage de 07 enfants : 05 garçons et 02 filles
	Mère : commerçante	

Source : récits biographiques des femmes universitaires des familles traditionnelles « défavorisées » présentés au Chapitre I.

Ce tableau laisse entrevoir que la précarité économique familiale peut être occasionnée et accentuée par la division hétérogène des rôles sexués parentaux¹³⁶. Couplée à la taille de la fratrie, elle accentue les facteurs de risque liés à la scolarisation des enfants et des filles en particulier. C'est le cas du Dr Carine, Dr Anne, et Pr Mireille. Celles issues des familles au sein desquelles la division des rôles sexués parentaux s'est faite de façon homogène ont vécu avec des mères commerçantes. Toutes ces femmes qu'importe le type de division des rôles sexués parentaux ont évolué aux côtés d'une fratrie nombreuse ce qui a relativement contribué à multiplier les facteurs de risque. Les coûts de la scolarisation devenus trop élevés ont renforcé leur défavorisation et favorisé la formation du cercle vicieux de l'échec scolaire des enfants et des filles en particulier. Toujours dans cette optique, les facteurs de risque liés aux mauvaises pratiques parentales ne sont pas en reste. Ces mauvaises pratiques parentales peuvent être de façon générale que ce soit au sein des milieux défavorisés qu'au sein des milieux favorisés, relatives à l'absence de supervision, une forte permissivité, une discipline trop stricte ou incohérente, un faible lien d'attachement et l'incapacité d'établir des limites précises sont

¹³⁶ Marie-Clémence LE PAPE, « être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », informations sociales, N°154, 2009/4, pp 88-95.

identifiés par BONIN comme étant des puissants facteurs de risque liés à la scolarisation¹³⁷. Sans compter pour le cas de la plupart élèves, les difficultés d'assimilation de certaines leçons. Tous ces facteurs ont relativement eu des répercussions sur la scolarité de ces femmes universitaires. Les incidences de ces facteurs sont regroupées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Effets des facteurs de risque au sein des carrières scolaires des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées »

Carrières scolaires		
Prénoms fictifs	Freins	Motifs
Carrière scolaire avec échec dans les deux cycles		
Pr Mireille	Échecs au primaire et au secondaire	les naissances de ses 07 cadets
Carrière scolaire sans échec dans l'un des cycles		
Dr Carine	Triple la classe de Terminale	Problème d'assimilation des leçons
Dr Anne	Redouble la classe de seconde	Problème d'assimilation
Pr Marthe	Redouble la Terminale	Affectée par l'état de santé de sa mère
Carrière scolaire linéaire sans échec		
Dr Christine	Débute sa carrière scolaire à 05 ans	Primauté accordé à ses frères plus nombreux

Source : récits biographiques des femmes universitaires des familles traditionnelles « défavorisées » présentés au Chapitre I.

Les facteurs de risque ne se limitant pas uniquement au cadre scolaire, ils se sont accentués tout au long de leur formation universitaire. En effet, pour la majorité de ces femmes, les difficultés ont débuté dès l'achèvement du cycle licence. Elles ont notamment été de nature économique, biologique et socio-affective. Le tableau suivant regroupe facteurs de risque à la formation universitaire de ces femmes issues des familles traditionnelles « défavorisées » :

¹³⁷ **Patricia BONIN**, L'influence du style parental et d'autres facteurs familiaux sur le processus de développement de l'autodétermination des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation : perception de la mère, mémoire, Janvier 2013.

Tableau 4 : Facteurs de risques au cours de la formation universitaire des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées »

	FORMATION UNIVERSITAIRE		
Prénoms	LICENCE	MASTER	DOCTORAT
Dr Carine		l'annulation de l'aide paternelle après l'obtention de sa licence lui coutera 02 ans hors de l'université et en DEA un préjugé sur son jeune âge lui coutera 01 an	Accouchement et projet de quitter le pays
Dr Anne	08 ans en cycle licence dû à : Précarité économique familiale, difficultés d'assimilation des leçons, problème de requête.		
Pr Mireille		Accouchement	union conjugale
Pr Marthe	Transition difficile entre cadre familial et cadre universitaire	L'Échec au concours de l'ENS la motive à poursuivre sa formation	Accouchement
Dr Christine		Suspension de la bourse lui coutera 01 an, accouchement et décès de son frère	Union conjugale et obstacles humains

Source : récits biographiques des femmes universitaires des familles traditionnelles « défavorisées » présentés au Chapitre I.

Suivant ce tableau, la plupart des freins à leur formation universitaire rencontrés par ces femmes sont concentrés à partir du cycle Master. En cycle licence, les principaux freins rencontrés sont d'ordre socioéconomique notamment la précarité familiale, et d'ordre institutionnel notamment une difficile assimilation du « *métier d'étudiant* »¹³⁸. Ces freins ont eu raison de la trajectoire universitaire du Dr Anne qui a pratiquement passé huit (08) années au cycle Licence. Elles sont également d'ordre socio-affectif : le cas du Pr Marthe en est la preuve. La mauvaise gestion de la transition entre le cadre familial et le cadre universitaire aura eu raison de ses débuts à l'université. Il est également important de noter que si pour la grande

¹³⁸ Alain COULON, « Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire », *Educ. Presqui*, Sao Paulo, v43, n.44, 2017.

majorité de ces femmes, le cycle licence a été linéaire, c'est dû à la présence d'un soutien familial et institutionnel universitaire. Ces femmes ont en effet, été assistées au début de leur formation universitaire. Une assistance qui faiblira dès l'accès au cycle Master dans lequel les principaux freins ont été d'ordre économique (suspension de la bourse pour certaines et retrait du soutien économique parental pour d'autres) et biologique via notamment les accouchements. Difficultés qui ont persisté jusqu'en thèse où ce sont notamment additionnés des obstacles humains et des lenteurs administratives. Toutefois, ces facteurs de risque ont eu une plus grande prégnance sur les trajectoires des femmes issues des familles non traditionnelles.

1.2 Femmes universitaires des familles non traditionnelles

L'analyse des récits de vie des femmes universitaires issues des familles à structure non traditionnelles a permis de classer leurs trajectoires en trois catégories relatives aux structures familiales dont elles sont originaires. La première catégorie de femmes universitaires est celle issue des *familles à structure monoparentales*. La seconde est celle des femmes issues des *familles recomposées* et enfin la dernière est celle issue des *familles substitués ou familles d'accueils*. La trajectoire de chacune de ces femmes est ipso facto fortement dépendante de la configuration familiale dont elles sont originaires.

- **Cas des familles monoparentales**

Le concept de famille monoparentale émerge en France au courant des années 1970 dans un contexte marqué par « *l'expansion du divorce, de l'union libre, de la désinstitutionnalisation et l'éclatement des noyaux familiaux* »¹³⁹. Suite à cela, des mesures législatives ont été mises en œuvre par le gouvernement français dans une logique nataliste. Ces mesures concernaient notamment l'octroi des prestations spécifiques aux parents dit « isolés » ou « monoparents » car jugés plus vulnérables au chômage. Selon LEFAUCHEUR (1991, citée par TICHIT ; 2005) cette dénomination de famille monoparentale a été créée dans l'optique de caractériser cette unité familiale non plus comme étant une unité « déviante » des unités familiales dites « “normales” ou “complètes” » mais comme étant une unité « “variante” » de ces unités familiales¹⁴⁰. Pour ce qui est du contexte africain, la question de la monoparentalité émerge « *dans la mouvance de l'interprétation de l'augmentation des femmes chefs de ménage* »¹⁴¹. Le concept désigne alors cette unité familiale composée d'un adulte

¹³⁹ **Christine TICHIT**, La monoparentalité en Afrique : étude de cas en milieu urbain camerounais, 25^e congrès IUSSP, séance 16-La famille en Afrique, tours, 2005, p. 03.

¹⁴⁰ **Nadine LEFAUCHEUR**, “Les familles dites monoparentales”, pp 67-74, in François DE SINGLY (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 1991. Cité par **Christine TICHIT**, Ibid.

¹⁴¹ **Christine TICHIT**, Ibid.

vivant sans conjoint et cohabitant avec au moins un de ses enfants mineurs et sans enfants¹⁴². La monoparentalité ici tout comme la recomposition familiale¹⁴³ est au sens de DUPONT le produit de trois situations possibles qui sont notamment « *le décès de l'autre parent, la monoparentalité depuis la naissance de l'enfant (les deux parents n'ont jamais vécu ensemble) et la séparation des parents biologiques* »¹⁴⁴. Pour être plus précis, LE BLANC dira que, ces types de structures familiales issues de ces catégories de familles sont les familles monoparentales à caractère matricentrique (reconstituée autour de la mère) ou patricentrique (reconstituée autour du père) dès l'origine et les familles monoparentales à caractère matricentrique ou patricentrique à la suite d'une rupture entre conjoints¹⁴⁵.

Les familles monoparentales à connotation matricentriques sont ces types de familles monoparentales au sein desquelles l'enfant ou les enfants sont élevés aux côtés d'une figure maternelle. De l'autre, celles à connotation patricentriques sont celles au sein desquelles les enfants sont élevés aux côtés d'une figure paternelle. En Afrique, 76% des ménages monoparentaux ont pour chefs de ménages des femmes contre seulement 3% des hommes¹⁴⁶. Suivant l'angle du décrochage scolaire, les enfants issues de ces unités familiales tout comme ceux issues des familles recomposées et ceux issues des familles traditionnelles mais socio-économiquement défavorisés sont considérés comme étant des élèves à « risque »¹⁴⁷. Ceci à cause des facteurs de risque liés à leur scolarisation qui sont plus importants que ceux des familles « favorisées ». Ces facteurs de risque à la scolarité sont autant présents dans le cadre familial et social que dans le cadre scolaire et universitaire. Au sein du cadre familial ces facteurs sont de nature socioéconomique et culturelle. A ceux-ci, s'ajoutent les facteurs de risque d'ordre administratifs dans le cadre universitaire. Dans le cadre familial, les facteurs sont d'ordre économique dans la mesure où ces familles sont les moins outillées face aux difficultés économiques¹⁴⁸ sans compter la taille de la fratrie qui sans nul doute affecte le destin social des enfants issus de ces catégories familiales. Cependant, ces derniers n'affectent pas le destin

¹⁴² **Christine TICHIT**, Ibid.

¹⁴³ Notion qui sera développée à la prochaine section.

¹⁴⁴ **Sébastien DUPONT**, *Le cycle de vie des familles recomposées*. In *cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2016/1, N°56, pp 79-98. p 85.

¹⁴⁵ **Marc LE BLANC et al.**, Types de familles, conditions de vie, fonctionnement du système familial et inadaptation sociale au cours de la latence et de l'adolescence dans les milieux défavorisés, In *Santé mentale au Québec*, 1991, P 45-75.

¹⁴⁶ **Christine TICHIT**, Idem, p. 14.

¹⁴⁷ **Gilbert et al.** Après l'école. Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans, Ottawa : Ressources humaines et travail au Canada, 1993 cité par **Rollandes DESLANDES et Egide ROYER**, style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire. *Service social*, 43 (2), 1994, p. 63-80.

¹⁴⁸ **Gérard NEYRAND**, Monoparentalité et précarité, in *Empan*, 2005/4 (N°60), p 51-57.

social celui des filles et celui des garçons de manière égale. Ces facteurs sont également de nature sociale car il n'est pas rare que les enfants évoluant dans un contexte familial amputé d'un parent soient exposés aux influences généralement déviantes voire délinquantes des groupes de pairs¹⁴⁹ voire même de certaines figures parentales impactant ainsi négativement sur leur scolarisation. Ces facteurs ont relativement constitué un frein pour chacune de ces femmes universitaires. C'est le cas ici du Pr Maya et du Dr Amélie pour lesquelles ces facteurs de risque liés à la scolarisation sont regroupés dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Présentation des facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des familles monoparentales

Prénoms fictifs	FACTEURS DE RISQUE LIES A LA SCOLARISATION		
	Familiaux	Sociaux	Universitaires
Pr Maya	Ménage matricentrique Précarité économique	Mauvaise compagnie en CM2, L'expulsion du domicile de sa tante après sa réussite au Probatoire le jour de la rentrée scolaire	Obstacles humains en DEA, lenteurs administratives en thèse
Dr Amélie	Ménage patricentrique, 05 frères et 01 sœur décédée, précarité économique	La représentation de la scolarisation taboue des filles	Obstacles humains en thèse

Source : récits de vie des femmes universitaires de l'université de Yaoundé I présenté au chapitre I.

- **Cas des familles recomposées**

C'est dans les années 1990 que ce sont imposés les concepts de « famille recomposée » et « recomposition familiale »¹⁵⁰. Jusqu'aux années 1960, la recomposition familiale était la résultante du décès d'un conjoint¹⁵¹. Dans ce contexte le parent vivant se mettait en union avec un beau parent, qui prenait dès lors la place du parent et reformait avec lui « une famille « normale », institutionnelle et légitime, la plupart du temps consacrée par un mariage »¹⁵². La différence fondamentale existant entre les familles recomposées d'hier et celles dites contemporaines réside dans le fait qu'elles ne sont plus uniquement la conséquence d'un décès

¹⁴⁹ Marc LE BLANC et al, Op Cit.

¹⁵⁰ Meulders KLEIN et THÉRY (ed.), *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, 1993. Cités par Sébastien DUPONT, Op Cit, p 80.

¹⁵¹ Sébastien DUPONT, Ibid.

¹⁵² Sébastien DUPONT, Ibid.

mais sont aussi la résultante d'une séparation conjugale mais aussi d'une monoparentalité depuis la naissance¹⁵³. À cet effet, il y a recomposition familiale lorsque cohabitent dans une même résidence principale, deux parents et au moins un enfant qui n'est pas issu de ce couple, mais d'une union antérieure de l'un des deux parents¹⁵⁴. Au sein de ces familles tout comme au sein des familles monoparentales et des familles des milieux défavorisés, il règne un cadre adéquat à la floraison des facteurs de risque liés à la scolarisation.

Au sein de cette structuration familiale, les facteurs de risque prennent leur départ au sein même de la structure familiale et sont de divers ordres. Ce sont notamment les transitions d'un état matrimonial à un autre ou d'une situation de biparentalité à une situation de monoparentalité. Cette transition est source de stress psychologique pour les parents que pour les enfants et peuvent occasionner des problèmes de comportement¹⁵⁵ qui pourraient à leur tour impacter sur les résultats scolaire des enfants. Ces familles réorganisées surtout matricentriques sont différentes des familles traditionnelles car tout comme les familles monoparentales, elles sont plus représentées dans des conditions économiques, culturelles, sanitaires, psychologiques et sociales moindres¹⁵⁶. De plus, selon ARCHAMBAULT si la taille de la fratrie est supérieure à « 04 enfants », cela constitue un handicap supplémentaire à la réussite scolaire de ces enfants¹⁵⁷. Si à cela s'ajoute des rapports conflictuels au sein de cette fratrie dus à la rencontre de celle-ci, l'effet le plus probant est « *une redistribution des places parmi les enfants et peut de ce fait susciter des rivalités et des jalousies* »¹⁵⁸. Les effets de ces rapports conflictuels au sein de la fratrie peuvent relativement nuire à la réussite scolaire de ces derniers. Au-delà de ces éléments, peuvent s'ajouter les facteurs de risque présents au sein des familles monoparentales car selon DAMON deux tiers des enfants en situation de recomposition familiale ont au préalable connu une période en situation monoparentale¹⁵⁹. Les cas du Pr Madeleine et Dr Chantal en témoignent. Les effets de ces facteurs de risque sur leurs parcours sont recensés dans le tableau suivant :

¹⁵³ Sébastien DUPONT, Op Cit.

¹⁵⁴ Sébastien DUPONT, Idem, p.81.

¹⁵⁵ Marc LE BLANC et al. Op Cit, p. 48.

¹⁵⁶ Richard CLOUTIER et Jacques DROLET, « La santé mentale des familles recomposées au Québec, rapport de l'analyse secondaire de l'Enquête Santé-Québec », *centre de recherche sur les services communautaires*, Université Laval, Québec, 1990. Cités par Marc LE BLANC, Idem.

¹⁵⁷ Paul ARCHAMBAULT, Idem, p. 219.

¹⁵⁸ Sébastien DUPONT, Idem.

¹⁵⁹ Julien DAMON, *les familles recomposées*, Paris, PUF, 2012, p. 55. Cité par Sébastien DUPONT, Idem.

Tableau 6 : Présentation des facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des familles recomposées

	FACTEURS DE RISQUE DANS DIFFERENTS MILIEUX		
Prénoms fictifs	Familiaux	Sociaux et économiques	Universitaires
Pr Madeleine	Mère décédée depuis sa prime enfance et père remariée à 3 reprises. Foyer de 06 enfants	Forte mobilité familiale, précarité économique, absence du soutien familiale.	Suspension de la bourse en Allemagne, pessimisme de la famille.
Dr Chantal	Ménage monoparentale matricentrique puis recomposée, 04 frères : 01 frère d'origine, 02 frères (enfants biologiques de son beau-père) et 01 frère né dans le couple.	Absence du soutien parental en cycle licence.	Fin du soutien parental dès l'entrée en cycle recherche. Grossesse et obstacles humains.

Source : récits de vie des femmes universitaires présentés au chapitre I.

Ces facteurs de risque présents tout au long de la trajectoire du Dr Chantal sont également présents au sein des trajectoires du Pr Madeleine, mais à ceux-ci s'ajoutent le pessimisme familial dès le choix de sa formation universitaire se dévoilant via des tentatives de découragement voire des moqueries.

- **Cas des familles substituts**

La troisième catégorie de femmes universitaires issues des milieux défavorisés concerne les femmes universitaires orphelines. De prime abord, un orphelin est défini comme étant un enfant dont les parents sont décédés mais aussi un enfant privé de ceux-ci et n'ayant pas été adopté¹⁶⁰. Dans les pays en développement, le statut social d'orphelin peut être la conséquence d'une extrême pauvreté, du manque d'accès à la santé pour les adultes, à la mortalité maternelle, à la guerre et aux catastrophes naturelles¹⁶¹. Ces différentes situations relativement vécues par les orphelins, les expose à une situation de vulnérabilité. Une vulnérabilité qui atteint des proportions inquiétantes lorsque ceux-ci ont perdu ou n'ont jamais connu leurs deux

¹⁶⁰ **Girl Rising**, « Fiches d'informations sur les questions pertinentes : les orphelins », programme scolaire cycle secondaire , 2008.

¹⁶¹ **Girl Rising**, Ibid.

parents d'origine et se retrouvent livrés à eux-mêmes ou alors aider de façon insuffisante par les programmes étatiques ou les organisations non gouvernementales. En effet, cette vulnérabilité est accrue pour ces enfants car ils sont particulièrement exposés à la pauvreté et ne peuvent pas convenablement comme tous les autres enfants, subvenir à leurs besoins primaires. Ils peuvent alors difficilement : se nourrir, avoir accès à une hygiène de base qui leur permettra de rester en bonne santé, subvenir à leurs besoins et avoir un domicile fixe. Ils sont en conséquence clairement vulnérables, plus exposés à la violence et victimes de diverses activités illicites, entraînant ipso facto des répercussions sur leur fonctionnement affectif et sociocognitif. C'est ce que démontre CLERC qui mentionne que la perte d'un parent durant l'enfance a des répercussions sur le fonctionnement affectif et sociocognitif et expose l'enfant orphelin à une limitation dans son fonctionnement cognitif¹⁶². De plus, quand les besoins de base des enfants ne sont pas satisfaits, il leur est difficile voire impossible d'être instruits et de préparer leur avenir car leur priorité est de « *trouver de quoi manger et de s'abriter – pas d'aller à l'école* »¹⁶³. À cause de la forte précarité financière des orphelins, l'école n'est pas une priorité, pour s'en sortir, ils sont souvent obligés de travailler afin de gagner leur vie et de combler leurs besoins vitaux. Ce phénomène est témoigné dans le cas du Dr Cyriane qui a dû travailler dans plusieurs familles et a été contrainte à affronter plusieurs styles éducatifs différents dans des contextes familiaux différents mais dans lesquels le principe était le même : travailler contre hébergement, comme domestique pour pouvoir combler ses besoins primaires mais aussi prendre en charge sa scolarisation.

Les trajectoires de ces femmes universitaires issues des milieux défavorisés ont été frappées par l'empreinte des facteurs de risque liés à la scolarisation et à la formation universitaire. Ces facteurs de risque présents au sein des différentes structures familiales dont ont été originaires ces femmes universitaires, ont été atténués par différents facteurs de protection.

2-Facteurs de protection au sein des milieux défavorisés : stratégies éducatives

familiales et caractéristiques individuelles

De prime abord, les facteurs de protection sont en quelque sorte des conditions ou des caractéristiques qui interviennent tout au long du parcours d'un individu et ont pour fonction de

¹⁶² Jérôme CLERC, Performances mnésiques chez des enfants orphelins : des difficultés spécifiques ? Union nationale des associations familiales, Recherches familiales, N°17, 2020/1, pp 45-57, p.45.

¹⁶³ Girl Rising, Op Cit.

modérer les incidences négatives liées aux facteurs de risque¹⁶⁴. Les facteurs de protection interrogent à cet effet les forces de la famille et de l'enfant. Se faisant, face aux facteurs de risque présents au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux socioculturellement défavorisés, les facteurs de protection proviennent des stratégies éducatives familiales et des caractéristiques personnelles des femmes universitaires.

2-1- Stratégies éducatives familiales

Les facteurs de protection issues de la famille et qui ont contribué à réduire les incidences négatives des facteurs de risque sont le résultat des stratégies éducatives familiales. Ces stratégies sont étroitement liées au système éducatif familial et au forestage.

Premièrement, l'étude du système éducatif familial décrit les représentations, les attitudes, les attentes, les pratiques et comportements éducatifs parentaux qui régissent le fonctionnement de la famille¹⁶⁵. Les caractéristiques de la famille paraissent dès lors être des angles adéquats pour cerner les processus qui entrent en jeu dans le développement cognitif et la réussite scolaire de l'enfant. De ce fait, selon BERGONNIER-DUPUY pour mieux cerner l'influence de l'environnement familial sur la scolarisation des enfants, il faudrait procéder à « *l'analyse des styles éducatifs familiaux, l'analyse de l'accompagnement parental à la scolarité et, pour les plus jeunes, l'étude de pratiques éducatives et des interactions parents-enfants liées à l'apprentissage* »¹⁶⁶. Joint à l'analyse de l'accompagnement familial à la scolarité, ils constituent des indicateurs généralement utilisés pour mesurer les conditions d'une scolarité réussie¹⁶⁷. Se faisant, selon VAN ZANTEN pour compenser le handicap socioculturel et économique familial, les parents des milieux défavorisés, mettent généralement l'accent sur *l'idéal-type*¹⁶⁸ d'un « *développement naturel* » en intervenant très faiblement dans la scolarisation de leurs enfants¹⁶⁹. En le faisant, ceux-ci favorisent le développement de l'autonomie des enfants. Toutefois, cette faible intervention parentale dans la scolarisation de leurs enfants n'exclut pas une influence parentale contraignante et implicite qui aiderait les

¹⁶⁴ **Patricia BONIN**, *L'influence du style parental et d'autres facteurs familiaux sur le processus de développement de l'autodétermination des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation : perception de la mère*, mémoire, Janvier 2013, p 29.

¹⁶⁵ **Geneviève BERGONNIER-DUPUY**, « Famille(s) et scolarisation », *Revue Française de pédagogie*, N°151, 2005, pp 5-16. p. 6-7.

¹⁶⁶ **Geneviève BERGONNIER-DUPUY**, Ibid. p. 6

¹⁶⁷ **Annie FEYFANT**, Idem.

¹⁶⁸ Emprunté au vocabulaire Wébérien, selon le Dictionnaire des sciences sociales, « *L'idéal-type* » ou « *type-idéal* » est une construction intellectuelle ne reflétant pas la réalité empirique mais permettant à juste titre d'en analyser les éléments qui la constitue.

¹⁶⁹ **Agnès VAN ZANTEN**, « Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes d'encadrement des pratiques et des choix des enfants », *Revue informations sociales*, N°154, 2009, p. 80

enfants issues de ces milieux à développer leur sens de la responsabilité, tout en prenant sur eux de façon autonome et responsable la charge de leurs résultats scolaires. Cette influence parentale est manifestée ici par les styles éducatifs adéquats. Selon la plateforme pédagogique *edu-academy*¹⁷⁰ les styles éducatifs¹⁷¹ sont ces types de relations d'éducation qui se produisent de façon inconsciente en famille et à l'école et ont trait au type de discipline, au genre d'amour et à la façon d'exprimer de l'affection envers un enfant. Ces styles éducatifs sont agencés dans l'ordre suivant :

- Le tout premier est le **style permissif** : caractérisé par une faible exigence en ce qui concerne le respect des règles. Il n'existe pas ici une volonté parentale d'exercer un contrôle sur l'enfant.
- Le second est le **style autoritaire** : caractérisé par une éducation rigide et un contrôle parental coercitif.
- Le dernier est le **style structurant** : caractérisé par une insistance du respect ferme d'un ensemble de règles dans le soutien de l'activité des enfants. De façon adaptée, il favorise de ce fait l'autonomie de ce dernier.

L'adoption des comportements parentaux faisant appel au soutien à l'autonomie manifestés ici par l'application d'un profil éducatif parental « structurant » est à son tour perçu comme étant le style éducatif parental le plus favorable au développement cognitif et autonome de l'enfant. Les parents de toutes ces femmes universitaires ayant évolué au sein des milieux défavorisés, en évitant d'adopter des techniques d'éducation coercitives, ont créé un cadre adéquat à la réussite scolaire et académique de leurs enfants. Généralement en adoptant ce style éducatif, ces parents créent consciemment ou inconsciemment des conditions adéquates pour le développement sociocognitif et un cadre familial particulièrement adéquat à la réussite scolaire compensant en partie le handicap socioculturel. Un développement socio cognitif boosté au cours de l'accompagnement familial à la scolarité. L'implication, la participation et le support des parents et de la fratrie à la scolarisation, la formation universitaire ne sont pas en reste. Il est également important de souligner ici que le soutien du conjoint¹⁷² a également contribué à modérer le handicap biologique des femmes universitaires lorsque celles-ci ont été appelées à répondre à cette exigence naturelle qu'est l'enfantement.

¹⁷⁰ **Edu-academy**, *Les styles éducatifs : les clés efficaces*, consulté sur <https://edu.academy/styles-educatifs-cles-a-employer-le-plus-efficace/>

¹⁷¹ Diana BAUMRIND est la première chercheuse à avoir élaboré un modèle théorique des styles éducatifs parentaux en se basant sur le système de valeurs des parents.

¹⁷² Pour celles qui ont eu à avoir une union conjugale avant d'arriver au terme de leur formation universitaire.

En second, selon NGUIMFACK la famille africaine constituait un cadre adéquat au développement de tous ses membres, en particulier de « *l'enfant africain qui était inséré dans un réseau relationnel qui déborde largement du cadre familial dans les pays capitalistes* »¹⁷³. Dans ce contexte, l'enfant n'aurait jamais connu « *ni carence affective, ni solitude, ni rejet ou abandon, ni aliénation, ni crise d'identité* »¹⁷⁴ car respectant le principe d'un proverbe africain selon lequel « *l'enfant n'est l'enfant de personne, il est celui de tous* »¹⁷⁵. C'est en fait une vieille tradition de circulation des enfants, circulation qui s'appuie sur la distinction opérée entre parenté biologique et parenté sociale et est généralement appelé Confiage ou Forstage et ne s'exerce pas uniquement lors des situations de crise mais est une pratique courante¹⁷⁶. Si ces auteurs affirment que de nombreux enfants n'évoluent plus dans ces contextes car ces valeurs n'existent plus, il faut dire que ce modèle normatif de la famille élargie a su profiter aux femmes universitaires originaires des milieux défavorisés qui ont fortement bénéficié de ce réseau relationnel. Pour pallier à ces déficits, les ménages monoparentaux sont généralement épaulés dans l'éducation de leurs enfants par un ou plusieurs autres adultes provenant le plus souvent de la famille élargie¹⁷⁷ (grand parent, oncle, tante etc.). Il en est de même pour les femmes issues des familles « défavorisées » traditionnelles et non traditionnelles. Une aide qui constitue ici l'un des facteurs de protection les plus importants provenant de la mobilisation familiale et favorisant la mobilité scolaire et universitaire de ces femmes universitaires. Se faisant en suivant ces analyses il est possible de constater que les trajectoires de ces femmes universitaires sont marquées par une forte mobilité au sein du réseau relationnel qu'offre le forstage. L'essentiel de leur carrière scolaire est reparti entre différents ménage faisant partie de la famille élargie. Certaines ont même eu à voir leur charge éducative prise en charge par des enseignants. Selon MAESTRE lorsque les parents sont absents de l'éducation de leurs enfants, la société dont ils sont membres attribue à l'école non seulement la fonction d'institutrice mais également la fonction d'éducatrice au point où « *de précepteurs à enseignants, les Maitres sont devenus des éducateurs, voire des substituts parentaux* »¹⁷⁸. Le récit biographique du Dr Cyriane en est la parfaite illustration. N'ayant pas connu ses parents, elle s'est retrouvée à migrer de nourrice en nourrice pour pouvoir être hébergée en contrepartie de ses services de

¹⁷³ **Léonard NGUIMFACK et al.** , « Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines : un exemple africain », *psychothérapies*, vol. 30, 2010/1, p 27.

¹⁷⁴ **Léonard NGUIMFACK et al.** , Ibid.

¹⁷⁵ **Léonard NGUIMFACK et al.** , Ibid.

¹⁷⁶ **Mariam BALLO**, *La prise en charge des orphelins en Afrique subsaharienne : entre structures formelles et informelles*, mémoire, Université d'Aix-Marseille, 2018-2019, p.43

¹⁷⁷ **Marc LE BLANC et al.** , Op Cit.

¹⁷⁸ **Michel MAESTRE**, « les enseignants, précepteurs ou substituts parentaux ? Quelle est la fonction parentale de l'école ? » Martin Média, *le journal des psychologues*, N°237, 2006/4. P.30.

ménagères. Lorsqu'elle a été au plus bas niveau de sa vie, c'est un enseignant qui lui est venu en aide. Cette aide lui a été d'un si grand secours que son choix de la filière de formation universitaire en a été influencé. Toutes ces stratégies familiales ont contribué à *assister* les femmes universitaires tout au long de leur scolarisation mais aussi de leur formation universitaire. Cependant les initiatives et caractéristiques individuelles de ces femmes universitaires ne sont pas en reste.

2.2- Initiatives et caractéristiques individuelles des femmes universitaires

Pour ce qui est des initiatives et caractéristiques personnelles, les femmes universitaires ont su mettre sur pieds des stratégies favorables à leur réussite universitaire faisant d'elles des élèves et étudiantes battantes. Ces stratégies sont d'ordre économique et culturel sans compter les caractéristiques d'ordre psychologique. Parmi les stratégies économiques se trouve le dévouement aux activités professionnelles extra universitaire (job temporaire, auto emploi, débrouillardise) et intra universitaire (Vacations) sont relevées. Les stratégies d'ordre culturel se résument à la mobilisation des efforts cognitifs personnels et volontaires visant à l'atteinte des objectifs scolaire. Elles se résument également par une assez bonne assimilation du métier d'étudiant et une détermination à atteindre le sommet universitaire. Ces stratégies sont motivées par une projection dans l'avenir et dépendent étroitement des dispositions acquises dans le cadre familial. Ces dispositions sont entre autre : l'encouragement à l'autonomie et au sens de la responsabilité et ont elles aussi contribué à l'assimilation du métier d'étudiant. Ces facteurs de protection permettent de constater que ces femmes universitaires issues de ces familles ont non seulement été des femmes battantes mais qu'elles ont également bénéficié d'une assistance de la part de leur entourage. La combinaison de ces facteurs de protection a largement contribué non seulement à limiter les impacts négatifs des facteurs de risque mais aussi à permettre l'entame de leur carrière universitaire. Cependant les trajectoires des femmes universitaires issues des milieux favorisés, se déploient de façon relativement différente.

II-TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX FAVORISÉS

Les milieux favorisés sont ces milieux socialement, culturellement et/ou économiquement dotés. Cependant, cette favorisation ne garantit pas toujours le succès des enfants issues de ces milieux. Les femmes universitaires issues de ces milieux favorisés ont, tout comme celles issues de ceux défavorisés, fait face aux facteurs de risque tout au long de leurs trajectoires.

1-Facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires des milieux favorisés

Les familles « favorisées » sont ces familles suffisamment dotées en capital social, culturel et économique. Au sein de ces milieux, les parents mettent généralement l'accent sur « *l'idéal-type d'une "inculcation systématique"* »¹⁷⁹. En effet ces parents sont pour la plupart des cadres de l'administration publique ou privée mais aussi des professionnels de l'enseignement primaire ou universitaire. Dans ces contextes familiaux, ces parents s'impliquent de façon explicite dans le processus de scolarisation de leurs enfants et l'accompagnement parental à la scolarisation est effectif. Cependant toutes ces manœuvres parentales ont pour objectif la « *reproduction de leur propre position sociale* »¹⁸⁰ et ne prennent pas toujours en compte les désirs et objectifs personnels de leurs progénitures. De ce fait, les parents de ces familles « favorisées » contrairement aux parents des milieux défavorisés qui laissent plus d'autonomie scolaire et professionnel à leur enfant, ont fortement tendance à effectuer des choix de carrières scolaires et professionnels pour leurs enfants suivant qu'ils les estiment cruciaux pour le devenir de ceux-ci¹⁸¹. Ceci étant, sur la base des récits biographiques, les cinq (05) femmes issues des familles appartenant à ces milieux sont notamment le Dr Christelle, le Dr Claudette, le Pr Milaine, le Pr Paule et le Dr Charlotte. Ces femmes ont été socialisées dans un environnement familial avec un suivi parental à la scolarité de proximité et aux règles parentales souples structurées, partagées entre un profil éducatif structurant (Dr Charlotte, Pr Paule, Pr Milaine, Dr Christelle) et un style éducatif permissif (Dr Rose). Cependant ces facteurs n'ont eu que de faibles répercussions sur les carrières scolaires de ces femmes car seuls deux échecs au secondaire sont à dénombrés : le Dr Claudette en terminale à cause d'une grossesse et le Pr Paule suite à un échec à l'examen national de Probatoire. Les difficultés commencent réellement pour ces femmes dès leurs premiers pas en milieu universitaire. Les principaux freins rencontrés sont résumés dans le tableau suivant :

¹⁷⁹ LAREAU A, *Unequal Childhoods. Class, Race and Family Life*, Berkeley, University of California Press, 2003. Cité par Agnès VAN ZANTEN, Op Cit. p 80.

¹⁸⁰ Agnès VAN ZANTEN, Idem, p 86.

¹⁸¹ Agnès VAN ZANTEN, Ibid.

Tableau 7 : Présentation des freins rencontrés au cours de leur formation universitaire par les femmes des familles des milieux favorisés

Prénoms Fictifs	CYCLES UNIVERSITAIRE		
	LICENCE	MASTER	DOCTORAT
Dr Charlotte	1986-1989 : Echec au Niveau 1	1991 : Maitrise et 1992 : DEA marqué par le décès d'une sœur à Douala, la perte de tous ses échantillons, les problèmes d'appréhension de la chose scientifique et les difficultés humaines. Ces freins lui couteront 02 années hors de l'université.	
Pr Paule	1991-1995 : Échec aux niveaux 1 et 3. Volonté et attentes parentale	1996-1999 : accouchement en maitrise	Lenteurs administratives. 02 ans d'attente pour la thèse
Pr Milaine	Nombres d'étudiants et heures de cours. Volonté et attentes parentales.	Sa moyenne insuffisante pour être sélectionné en cycle DEA. Nourrir ses rats de laboratoire	
Dr Claudette	Volonté paternelle d'avoir un enfant juriste lui coutera 01 an. Orientation sur compromis	Second Accouchement	
Dr Christelle		Premier accouchement	04 accouchements

Le tableau ci-dessus résume les freins rencontrés par ces femmes universitaires des familles « favorisées » et dévoile au sein de ces milieux, l'ampleur de l'implication coercitive des parents dans les parcours scolaire et universitaire de ces femmes universitaires. Les enfants au sein de ces milieux n'étant pas habilités à décider de façon autonome se retrouvent à suivre l'orientation décidée par leurs parents. Ce qui explique ces premiers pas universitaires parsemés d'échecs et de retard pour la grande majorité d'entre elles. Toutefois malgré ces facteurs de risque qui ont négativement et relativement impacté sur les carrières scolaires et les formations

universitaires de ces femmes universitaires, ceux-ci ont été atténués par des facteurs qui ont contribué à l'aboutissement de leurs parcours universitaires.

2-Facteurs de protection au cours de leur scolarisation et insertion professionnelle

Au sein de ces milieux favorisés, les familles sont caractérisées par la possession des *capitaux culturels, économiques et sociaux* assez considérables qui constituent d'excellents facteurs de protection. Selon HEILBRON¹⁸², le concept de « capital culturel » est introduit par BOURDIEU au milieu des années 1960. Il existe notamment sous la forme de capital scolaire et peut se présenter sous trois (03) états : « *l'état incorporé* »¹⁸³, « *l'état objectivé* »¹⁸⁴ et enfin sous « *la forme institutionnalisée* »¹⁸⁵. Le concept de « capital économique » quant à lui existe selon DUVAL¹⁸⁶ objectivement car non seulement il repose sur la possession de biens matériels mais aussi du fait de son extériorité par rapport à celui qui le possède, il est facilement transmissible. De ce fait, selon BOURDIEU et PASSERON, le *capital culturel* détenu par les parents de ces milieux favorisés se transmet à leurs progénitures par « *osmose* » de manière presque spontanée et sans efforts¹⁸⁷. Cette transmission aisée du capital culturel a contribué à faire des femmes universitaires issues de ces milieux, des *héritières*. Ceci est dû au fait que ces parents comptent généralement parmi les professionnels de l'enseignement et des hauts cadres de l'administration publique ou privée. Le *capital économique* a permis quant à lui de mettre à la disposition de ces enfants tout le nécessaire afin de limiter voire d'éradiquer tout obstacle à la transmission de ce capital culturel et aura également permis de limiter les effets négatifs liés à la taille de la fratrie. Le tableau suivant regroupe quelques caractéristiques des familles d'origine des femmes universitaires issues des milieux favorisés :

¹⁸² Johan HEILBRON, « Capital culturel », in Gisèle SAPIRO (dir.) et al, *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS éditions, Paris, 2020.

¹⁸³ C'est-à-dire qu'il est intériorisé sous forme d'habitus qui s'accumule grâce à un investissement personnel car il est lié au corps de celui qui le possède. Il n'est pas immédiatement transmissible.

¹⁸⁴ C'est-à-dire qu'il existe sous la forme de biens culturels notamment les livres, les dictionnaires, les tableaux, les instruments de musique, les sculptures etc. ils sont transmissibles mais sont soumis aux mêmes lois que le capital culturel à l'état incorporé.

¹⁸⁵ C'est-à-dire qu'il existe sous la forme de titres scolaires notamment les diplômes, les grades universitaires etc.

¹⁸⁶ Julien DUVAL, « Capital économique », in Gisèle SAPIRO (dir.) et al. , Op Cit.

¹⁸⁷ Pierre BOURDIEU et Jean-Claude PASSERON, Op Cit.

Tableau 8 : Tableau récapitulatif des professions parentales et de la taille de la fratrie des femmes universitaires issues des milieux favorisés

Prénoms fictifs	Professions parentales	Taille de la fratrie
Dr Christelle	Père : instituteur	Ménage de 07 enfants : 01 garçon et 06 filles
	Mère : institutrice	
Dr Claudette	Père : enseignant universitaire	Ménage de 02 enfants de sexe différents
	Mère : institutrice	
Pr Milaine	Père : Chef service administratif et financier dans l'actuel MINADER	Ménage de 03 enfants de sexe féminin
	Mère : institutrice	
Pr Paule	Père : Officier de l'armée camerounaise	Ménage de 08 enfants : 04 garçons et 04 filles
	Mère : secrétaire dans un ministère	
Dr Charlotte	Père : secrétaire d'ambassade	Ménage de 06 enfants : 03 garçons et 03 filles
	Mère : femme au foyer	

Ce tableau met clairement en exergue la favorisation économique et culturelle des femmes universitaires issues de ces milieux. De plus, le suivi parental de proximité se manifeste par une implication parentale dans tous les parcours scolaires et universitaires de leurs enfants a contribué à sa façon à assurer la réussite scolaire de ces enfants. À la différence des carrières scolaires des femmes universitaires originaires des familles « défavorisées », celles des familles « favorisées » ont été brillantes pour la majorité (Dr Christelle, Dr Charlotte) et récompensées en plus pour la plupart par des tableaux d'honneurs payants (Pr Milaine). Les redoublements connus ici sont survenus au second cycle du secondaire. Notamment en classe de Terminale pour le cas de Dr Claudette à cause d'une grossesse et en classe de Première pour le Pr Paule à cause d'un échec à l'examen national du probatoire. Au sein de ces familles la division des rôles sociaux parentaux est homogène dans l'ensemble. Tous les deux parents participent aux activités de production économique, ce qui contribue à renforcer le capital économique et culturel familial. Pour ce qui est des initiatives personnelles, face aux initiatives coercitives parentales et/ou familiales, certains enfants de ces milieux ont tendance à user d'habileté pour déjouer ces contraintes en affirmant stratégiquement leur volonté propre dans le respect de l'autorité parentale. C'est le cas ici de celles qui se sont opposées à l'orientation parentale en usant d'astuce pour faire échouer ces initiatives parentales coercitives. De plus, ces femmes ont

également fait preuve d'initiatives pour pallier au frein économique rencontré au cours de leur formation universitaire.

Au terme de cette analyse, il convient de rappeler que ce second chapitre s'attelait à mieux cerner les facteurs de risque et de protection au sein des trajectoires des femmes universitaires de la FALSH et de la FS. Ceci a été rendu possible grâce à l'analyse de leurs récits biographiques qui ont exprimé la subjectivité de leurs trajectoires. De manière précise, ce chapitre a été reparté en deux (02) sections. Notamment une première section qui se consacrait à la mise en exergue des facteurs de risque et de protection au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux défavorisés et une seconde section qui s'est consacrée à la mise en exergue des facteurs de risque et de protection au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux favorisés. Il en ressort de la première section de cette analyse que les facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires issues des milieux défavorisés ont été relatifs à leur appartenance aux configurations familiales traditionnelles « défavorisées » ou aux configurations familiales non traditionnelles. Pour celles issues des familles traditionnelles « défavorisées », les facteurs de risque se sont manifestés non seulement par la précarité économique relativement dû à une division hétérogène des fonctions parentales, à la taille de la fratrie et à d'autres événements survenus tout au long de leur carrière scolaire ou de leur formation universitaire. Évènements qui se résument séparément en freins socio-pédagogiques et en freins humains, biologiques et économiques au cours de leurs carrières scolaires et universitaires. Pour celles issues des configurations familiales non traditionnelles caractérisées d'ailleurs comme familles à « risque », en plus d'avoir relativement fait face aux facteurs de risque qu'ont rencontré les femmes universitaires issues des configurations familiales traditionnelles défavorisés, elles ont également été confrontées à des difficultés dues à la structure disloquée de leur famille d'origine. Celles-ci ont de ce fait relativement été issues des familles monoparentales, des familles recomposées et des familles substituts. Elles ont été chacune à leur façon, soumises à différents stress et rivalité du fait des mobilités familiales dont elles ont été soumises. Fort heureusement pour ces femmes universitaires issues des milieux défavorisés, les facteurs de protection familiaux et individuels ont su être mis en exergue et mobilisés à bon escient pour que le résultat atteint puisse être observé au sein de l'UYI. Ces facteurs de protection ont notamment été liés à l'adoption des styles éducatifs parentaux laissant place au développement naturel de l'enfant, mais aussi au forestage et enfin aux différents soutiens des pairs et à une autodétermination individuelle assez importante. Pour la seconde

section, Il en ressort que les femmes issues des familles traditionnelles « favorisées » ont été socialisées dans ces milieux suffisamment dotées en capitaux économiques, sociaux et culturels. Les facteurs de risque tout au long de leurs trajectoires ont justement été la conséquence non seulement des freins humains et pédagogiques mais aussi du fait de la relative détention des capitaux ci mentionnées. La possession de ces capitaux a représenté un facteur de risque car les parents des milieux favorisés, comptant parmi les professionnels de l'enseignement et parmi les hauts cadres de l'administration publique ou privée, ont généralement opté pour une inculcation systématique et contraignante. Or cette inculcation systématique gage de la reproduction de leur propre position sociale, n'a pas toujours pris en compte les besoins et les ambitions de leurs progénitures. Une situation qui a relativement nuit au développement sociocognitif et au sens de l'autonomie et de la responsabilité de certaines des femmes universitaires. Fort heureusement, les facteurs de protection issues du fait que les familles de ces milieux soient dotées en capital culturel, économique et social, a permis de limiter les facteurs de risque. Mais ce sont surtout ici les stratégies individuelles de ces femmes universitaires manifesté par de subtils actes de rébellions mobilisés pour contrer la coercition des volontés parentales et l'autodétermination qui ont contribué à réduire les incidences négatives de ces facteurs de risque. Permettant ainsi l'aboutissement et la finalisation de leurs formations universitaires et de leurs insertions professionnelles.

Parvenu au terme de l'analyse de cette première partie qui portait sur les trajectoires des femmes universitaires, il a notamment été question au premier chapitre de mettre en exergue les récits de vie des femmes universitaires de la FALSH et de la FS de l'UYI et au second chapitre d'analyser des facteurs de risque et de protection au sein de leurs trajectoires. Ces facteurs ont été liés à leur scolarisation, à leur formation universitaire ainsi qu'à leur insertion professionnelle. Ainsi donc, au premier chapitre, il en ressort que Quinze (15) récits biographiques des femmes universitaires de la FALSH et de la FS ont pu être constitué. Ces récits ont été repartis en général suivant les milieux socioculturels défavorisés et favorisés dont ont été originaires ces dernières. Ces récits ont de ce fait été subdivisés ainsi qu'il suit : cinq (05) récits biographiques des femmes universitaires issues des familles appartenant aux milieux favorisés et dix (10) récits des femmes universitaires issues des milieux défavorisés notamment cinq (05) issues des familles traditionnelles « défavorisées » et cinq (05) récits de celles issues des configurations familiales non traditionnelles. Ces récits ce sont intéressés à retracer les contextes familiaux dont sont issues ces femmes universitaires, leurs carrières scolaires, leurs

formations universitaires et enfin leurs intégrations dans l'enseignement universitaire. Un accent particulier a été mis sur le tout premier cadre de socialisation qu'est la famille car il offre de par ses caractéristiques des occasions favorables ou défavorables à l'adaptation des enfants. Il impacte également sur leur avenir scolaire et sur la manière dont ceux-ci se projettent dans l'avenir. Du second chapitre, il faut retenir que quel que soit les milieux socioculturels et économiques auxquels ces femmes sont originaires, leurs trajectoires ont été jalonnées de facteurs de risque qui ont relativement eu des incidences négatives au cours de leurs trajectoires scolaires et universitaires. Face à cela, dans les deux milieux, les facteurs de protection d'origine familiale et individuelle ont su jouer leur rôle de modérateur des facteurs de risque et ont non seulement permis l'aboutissement des carrières scolaires, des formations universitaires mais aussi de hisser ces femmes universitaires parmi les professionnels de la recherche et de l'enseignement universitaire. Dès lors, depuis leur accession au sommet de l'enseignement, comment sont-elles considérées et quels sont les défis socioprofessionnels auxquels elles sont confrontées?

**DEUXIÈME PARTIE : REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET DÉFIS DES FEMMES
UNIVERSITAIRES**

Le seul aspect de la femme révèle qu'elle n'est destinée ni aux garçons ni aux grands travaux de l'intelligence, ni aux grands travaux matériels. Elle paie sa dette à la vie non par l'action mais par la souffrance, les douleurs de l'enfantement, les soins inquiets de l'enfance ; elle doit obéir à l'homme, être une compagne patiente qui le rassérène. Elle n'est faite ni pour les grands efforts, ni pour les peines ou les plaisirs excessifs ; sa vie peut s'écouler plus silencieuse, plus insignifiante et plus douce que celle de l'homme, sans qu'elle soit, par nature, ni meilleure, ni pire.¹⁸⁸

Ces propos de SCHOPENHAUER sont présents dans l'imaginaire social depuis des siècles. Cette conception socialement construite à l'égard de la femme a contribué à la maintenir dans le rôle de subalterne qui ne doit agir qu'à l'intérieur de la cellule familiale (en tant que fille et plus tard en tant que mère). Ce principe mis en difficulté par l'adoption des lois favorables à l'instruction de la femme par les États africains rendront possible l'épanouissement de celle-ci non plus uniquement à l'intérieur de la cellule familiale mais surtout à l'extérieur de celle-ci. Toutefois, cette ascension sociale et économique des filles a permis à ces dernières de s'insérer dans des milieux professionnels qualifiés d'androcentriques et particulièrement dans l'enseignement, la recherche et la gestion universitaire. Cette situation implique une réévaluation non seulement des statuts mais aussi des rôles entre genre. La seconde partie de cette recherche est dès lors consacrée à l'analyse des représentations sociales stéréotypées à l'endroit de ces professionnelles de l'enseignement, de la recherche et de la gestion universitaire (Chapitre 3) mais aussi des défis qu'elles doivent relever au quotidien (en corrélation ou de façon distincte) que ce soit dans le milieu professionnel et social (Chapitre 4).

¹⁸⁸ Arthur SCHOPENHAUER, « Essai sur les femmes », version traduite en intégralité par J. Bourdeau, 2013, p.03.

CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES FEMMES UNIVERSITAIRES

Historiquement, la femme était destinée dans la plupart des sociétés à assumer le statut de subalterne, de dominée qui ne pouvait s'épanouir qu'à l'intérieur de la cellule familiale. Tandis que l'homme était socialisé à assumer le rôle de production économique et tous ses dérivés, au sein des sociétés africaines, la socialisation des femmes les consacrait plutôt à assumer le rôle de reproductrice qui lui collait presque à la peau. Cette socialisation différentielle établissait d'ores et déjà les rôles et statuts propres à chaque sexe et instaurait par le fait même, les critères de féminité et de masculinité auxquels chaque sexe devait se plier. Dès l'avènement de l'instruction pour tous, ces rôles et statuts sociaux différentiels se sont vu réévaluer car les femmes ont eu accès aux sphères sociales au sein desquelles la suprématie masculine était le maître mot. Parmi ces femmes qui ont eu accès à ces sphères socioculturelles androcentriques, se trouvent les femmes universitaires qui ont réussi au fil des années à se frayer un chemin dans cet océan masculin et sont parvenues à occuper des hautes fonctionnalités au sein de la gestion universitaire, ce qui n'est pas sans causer un bouleversement au sein de ces sociétés africaines conservatrices des valeurs patriarcales. À cet effet, ce chapitre se consacre à l'analyse des représentations sociales à l'égard de ces professionnelles de l'enseignement, de la recherche et de la gestion universitaire. Pour y parvenir, la première section de ce chapitre sera consacrée à l'analyse des représentations sociales de la masculinité et de la féminité. La seconde section quant à elle sera consacrée à l'analyse des représentations sociales de ces femmes universitaires détentrices de capitaux qu'elles mettent à profit dans la sphère publique.

I-REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA MASCULINITÉ ET DE LA FÉMINITÉ

Depuis la formalisation des représentations sociales par MOSCOVICI et depuis son extension aux autres disciplines autres que la psychologie sociale, nombreux sont les auteurs situés à l'interface du psychologique et le social qui se sont intéressés à elles. C'est ce caractère interdisciplinaire qui la rend complexe. Toutefois selon MOSCOVICI (1961, cité par PFEUTI ; 1996) elles se structurent au travers de deux processus que sont l'objectivation et l'ancrage. Le premier processus « tend à opérer le passage d'éléments abstraits, théoriques à des images concrètes »¹⁸⁹. Ce passage est rendu possible grâce à l'appropriation des éléments relatifs à l'objet, à la reconstruction et à la réorganisation de ces éléments dans une sorte de noyau figuratif. Au sein de ce noyau figuratif, certains de ces éléments prennent plus de place que d'autres et se matérialisent ainsi en tant qu'éléments évidents et objectifs¹⁹⁰. À ce moment intervient le second processus qui « tend à intégrer l'objet représenté dans un système de pensée préexistant. Il montre, d'une part, comment le social transforme un objet, une information, un évènement en représentation et, d'autre part, la façon dont cette représentation transforme le social. »¹⁹¹. Les représentations sociales sont donc une forme de connaissance élaborée par les individus pour se référer à un univers social de la manière la plus simple possible sans objectivation. Elles ne sont donc pas une connaissance scientifique mais effectuent constamment une médiation entre l'individu et la société. Elles assurent quatre fonctions notamment une « fonction de savoir »¹⁹², une « fonction identitaire »¹⁹³, une « fonction d'orientation »¹⁹⁴ et enfin une « fonction justificatrice »¹⁹⁵.

C'est ainsi qu'à travers le monde, les groupes souhaitant réguler les rapports sociaux de sexe ont établi et attribués des rôles prescriptifs à chaque genre dans le but de recadrer et

¹⁸⁹ Serge MOSCOVICI, *La psychanalyse, son image et son public*, paris, PUF, 1961. Cité par Sandra PFEUTI, « Représentations sociales : quelques aspects théoriques et méthodologiques », vous avez dit..., pédagogie, N°42, 1996, p 5.

¹⁹⁰ Sandra PFEUTI, Op Cit.

¹⁹¹ Serge MOSCOVICI, Idem. Cité par Sandra PFEUTI, Ibid. p 5.

¹⁹² Car elles constituent une grille au travers de laquelle les individus parviennent à lire l'environnement social et physique

¹⁹³ Car elles aident non seulement à définir et à sauvegarder l'identité de l'individu ou du groupe mais aussi à garantir la cohésion de l'individu ou du groupe tout en renforçant chez lui l'image positive qu'il a du groupe auquel il appartient.

¹⁹⁴ Dans la mesure où elles permettent aux individus d'orienter leurs comportements, attitudes et pratiques. Dans ce cas, face à la nouveauté ou à l'étrangéité, les individus au sein de ces groupes définissent a priori des conduites à tenir. Ces conduites joueront un rôle prescriptif car elles établiront les manières de faire, de dire, de penser et d'agir licites et tolérables dans un contexte social donné.

¹⁹⁵ Car elles permettent aux individus de rendre leurs actions futures ou passées rationnelles dans l'optique de préserver leur vision du monde. Les représentations sociales permettent donc de façon générale aux individus de comprendre et d'agir sur le monde et ce de façon relative suivant le contexte social.

d'encadrer les rôles masculins et féminins. Les sociétés africaines en général en sont des exemples flagrants.

1- Généralités sur les stéréotypes de la féminité et de la masculinité

Dans le monde en général, l'usage de certains critères pour catégoriser, conditionner et mieux réguler les rôles masculins et féminins a été et continue d'être monnaie courante. Pour se faire, selon KOUMAELO les sociétés n'ont pas tardé à élaborer et vulgariser des stéréotypes et traits physiques, moraux et psychologiques¹⁹⁶ pour caractériser le masculin et le féminin. Selon AMOSSY et HERSCHBERG, les stéréotypes renvoient à ces idées qui résistent au changement, c'est LIPPMANN dans son ouvrage intitulé *Opinion publique* (1922) qui introduit premièrement la notion¹⁹⁷ selon ces auteurs. Selon lui, le concept désigne en effet « *des représentations toutes faites, des schèmes culturels préexistants, à l'aide desquels chacun fixe la réalité ambiante* »¹⁹⁸ favorisant ainsi « *une vision schématique et déformé de l'autre entraînant des préjugés car dans une mesure, elle relève d'un processus de catégorisation et de généralisation qui élague et simplifie le réel* »¹⁹⁹. C'est ainsi que depuis plusieurs siècles, les sociétés ont mis sur pieds et légitimé des représentations différentielles des traits caractéristiques féminins et masculins dans le but d'harmoniser les comportements genrés et faciliter la régulation du fonctionnement de la vie en société. La plupart de ces stéréotypes sont regroupés dans le *Bem Sex Role Inventory* (BSRI).

Selon TCHAGANG le BSRI est un inventaire qui établit de manière distincte les rôles masculins et féminins. Il a été développé à l'université de Stanford en 1974 par une psychologue, la nommée Sandra BEM « *dans le but de contester l'hypothèse de la bipolarité du genre (masculin et féminin) et de montrer que ces deux construits sont conceptuellement et empiriquement distinct* »²⁰⁰. Il est également un questionnaire permettant de mesurer le « *degré de masculinité et de féminité d'un individu* »²⁰¹. Il contient 60 stéréotypes soit 20 stéréotypes de traits masculins, 20 stéréotypes de traits féminins mais aussi 20 autres traits neutres. L'accent sera mis dans cette recherche sur les 40 premiers traits, notamment ceux qui

¹⁹⁶ Anate KOUMAELO, « Représentations de la féminité et de la masculinité dans la presse togolaise : étude de la caricature dans Sika'a, Viva et Pipo magazine », *Revue africaine des médias*, Volume 11, N°1&2, 2013.

¹⁹⁷ Ruth AMOSSY et ANNE HERSCHBERG Pierrot, *stéréotypes et clichés*, Paris, Armand Colin, 2015, p 26.

¹⁹⁸ Ruth AMOSSY et ANNE HERSCHBERG Pierrot, Ibid.

¹⁹⁹ Ruth AMOSSY et ANNE HERSCHBERG Pierrot, Idem, p.27

²⁰⁰ Emmanuel TCHAGANG, « Stéréotypes et identités de genre au Cameroun. Une validation de BEM SEX-ROLE INVENTORY (BSRI) », Presses universitaires de Liège, *les Cahiers internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 109, 2016/1, p.32.

²⁰¹ Emmanuel TCHAGANG, Ibid.

établissent de façon distincte la masculinité et la féminité au détriment des 20 traits neutres. Les traits retenus décrivent les « *caractéristiques psychologiques socialement admises et désirables pour la femme et pour l'homme de la société américaine des années 70.* »²⁰². Ces 40 traits sont notamment recensés dans le tableau²⁰³ :

Masculinity Items	Femininity Items
self reliant	yielding
defends own beliefs	cheerful
independent	shy
athletic	affectionate
assertive	flatterable
strong personality	loyal
forceful	feminine
analytical	sympathetic
leadership ability	sensitive to other's needs
willing to take risks	understanding
makes decisions easily	compassionate
self-sufficient	eager to soothe hurt feelings
dominant	soft spoken
masculine	warm
willing to take a stand	tender
aggressive	gullible
acts as a leader	childlike
individualistic	does not use harsh language
competitive	loves children
ambitious	gentle

La traduction²⁰⁴ catégorielle des stéréotypes contenus dans ce tableau, permet de constater que la société attend du genre masculin : “qu’il soit autonome, qu’il défende ses convictions, qu’il soit indépendant, un esprit athlétique, de l’assurance, qu’il ait une forte personnalité, qu’il soit énergique, du sens de l’analyse, qu’il ait des capacités de leadership, qu’il soit prêt à prendre des risques, qu’il prenne facilement des décisions, qu’il soit autosuffisant, qu’il soit dominant, qu’il soit masculin, qu’il soit prêt à prendre position, de l’agressivité, qu’il agisse comme un leader, qu’il soit individualiste, qu’il soit compétitif et enfin qu’il soit ambitieux”. À contrario, la société attend du genre féminin qu’il soit “complaisant, de bonne humeur, timide, affectueux, flatteur, qu’il soit fidèle, féminin,

²⁰² Emmanuel TCHAGANG, Idem

²⁰³ Stéréotypes différentiels de la féminité et de la masculinité du BSRI disponible sur https://www.researchgate.net/figure/BSRI-Items-and-the-Masculinity-and-Femininity-Subscales-Bem-1974-The-Bem-Sex-Role_tbl2_234155487

²⁰⁴ Traduction propre à cette recherche.

sympathique, sensible aux besoins des autres, compréhensif, compatissant, qu'il apaise les sentiments blessés, qu'il ait une voix douce, chaleureux, tendre, crédule, enfantin, qu'il n'utilise pas de langage dur, qu'il aime les enfants et enfin qu'il soit agréable''. Cet inventaire des stéréotypes de traits féminins et masculins énoncés par Sandra BEM a été largement utilisé mais a fait face à de vives critiques. Ces critiques ont surtout contribué à la vulgarisation de cet instrument de mesure du genre au point d'en devenir l'outil le plus utilisé par les chercheurs. À cet effet, en 1990, BEERE dénombrait plus de « 795 articles utilisant le BSRI »²⁰⁵. Au sens de BOURDIEU Cette catégorisation sociale différentielle d' « homme viril et femme féminine »²⁰⁶ considérée comme « *artefact social* » atteste du fait que les différences biologiques paraissent être à la base des différences sociales. Certains auteurs n'ont pas fait l'économie de leurs moyens dans cette entreprise sociale de « socialisation du biologique » et de « biologisation du social »²⁰⁷. C'est le cas de SHOPENHAUER s'opposant à l'idée d'une égalité entre homme et femme laissera en héritage ses idées dans ces travaux en mentionnant que « *le seul aspect de la femme révèle qu'elle n'est destinée ni aux grands travaux de l'intelligence, ni aux grands travaux matériels* »²⁰⁸, ce qui les rend uniquement et particulièrement aptent à soigner car elles sont « *puériles, futiles et bornées* »²⁰⁹. Dans son sens, la nature a offert à la femme de façon naturelle et théâtrale et ce pour quelques années, une beauté, afin que de façon automatique, elle soit loyalement prise en charge par un homme. Étant donné que d'elle-même, elle serait incapable de toute action tant sa raison est « débile » et ne participe de ce fait « ni à ces avantages, ni à ces inconvénients » car elle serait « *affligée d'une myopie intellectuelle qui lui permet, par une sorte d'intuition ; de voir d'une façon pénétrante les choses prochaines ; mais son horizon est borné, ce qui est lointain lui échappe.* »²¹⁰. De même, il estime que dans des circonstances difficiles, il ne faudrait pas leur demander conseil car par rapport à leurs homologues, leur vision est limitée²¹¹. Plus encore, il estime que pour se défendre et se protéger contre toutes adversités, elle n'utilise de façon naturelle que la « *dissimulation* »²¹² contrairement à l'homme qui pour se défendre fait recours à sa « force » et à sa « raison ». Il considère que l'unique but de la femme est la « *propagation de l'espèce* »²¹³ et toute sa vie s'y résume. Cependant, ces stéréotypes sexués n'étant pas l'apanage des sociétés occidentales sont

²⁰⁵ Emmanuel TCHAGANG, Op Cit.

²⁰⁶ Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 2002.

²⁰⁷ Pierre BOURDIEU, Idem.

²⁰⁸ Arthur SHOPENHAUER, Op Cit. P. 03.

²⁰⁹ Arthur SHOPENHAUE, Ibid.

²¹⁰ Arthur SHOPENHAUER, Idem. P.05.

²¹¹ Arthur SHOPENHAUER, Idem. P.06.

²¹² Arthur SHOPENHAUER, Idem. P.07.

²¹³ Arthur SHOPENHAUER, Idem. P.09

également largement vulgarisés en contexte africain. De même, les raisons de la scolarisation de la femme en contexte africain n'ont pas échappé à la logique d'une socialisation différentielle entre genre.

2-Scolarisation et formation universitaire du sexe féminin au lendemain des indépendances: Facteurs et objectifs

Au lendemain des indépendances en Afrique, la formation des femmes ne fut pas tout de suite au cœur des préoccupations politiques, ce qui importait c'était d'assurer le partage de l'héritage politique des « *anciens cadres coloniaux par des cadres africains –nécessairement masculin-* »²¹⁴ et penser à « *l'ouverture de l'enseignement primaire au plus grand nombre* »²¹⁵ sans projets particuliers en ce qui concerne l'annulation des différentes politiques coloniales scolaires ayant engendré et vulgarisé des disparités sexuelles dans le secteur scolaire. Toutefois, suivant les « discours euphoriques » tenus au courant des années 1960 et 1980 en passant par la déclaration d'Addis-Abeba jusqu'à la déclaration d'Ahare et prônant la « scolarisation primaire universelle », il suffisait d'attendre la généralisation de l'enseignement primaire pour que les filles puissent aussi en bénéficier²¹⁶. Plus tard suite à la forte demande de scolarisation au lendemain des indépendances, il s'est produit en Afrique « *l'ouverture des systèmes scolaires* » et « *l'explosion des effectifs* » d'élèves au sein des écoles mais contrairement aux effets escomptés d'une démocratisation de l'école qui devait entraîner une réduction progressive des inégalités entre sexes. La politique du laisser-faire qui y prévalait a favorisé et maintenu la reproduction des inégalités régionales et sexuelles, qui tendaient à prendre des proportions aggravantes²¹⁷. Pour ce qui est de la formation des femmes en milieu rural, c'est au courant des années 70 et 80 sur la base du constat des effets négatifs de l'analphabétisme de ces femmes sur les projets de développement, qu'a été jugé bon d'initier des programmes d'alphabétisation et de formation des femmes en milieu rural. Comme nous pouvons le constater, c'est en fait « *sous l'angle d'une utilité sociale et économique réduite, d'une utilité politique niée que naît le besoin de former le sexe féminin* »²¹⁸. De plus pour ne pas avoir à évoquer la notion d'égalité, ces différentes politiques en faveur de scolarisation des filles et de la formation des femmes vont imposer « *aux filles une scolarisation sous conditions et aux femmes une formation utilitaire* »²¹⁹. Mais au milieu des années 80, cette politique n'a pas favorisé le développement

²¹⁴ Marie France LANGE, Idem, p. 07.

²¹⁵ Marie France LANGE, Ibid.

²¹⁶ Marie France LANGE, idem.

²¹⁷ Marie France LANGE, idem, p.08

²¹⁸ Marie France LANGE, Ibid., p. 08.

²¹⁹ Marie France LANGE, Idem, p. 09.

de la scolarisation en Afrique et ce sont encore ici les filles qui subiront le plus les conséquences. Selon ODAGA et HENEVELD (cité par LANGE) la faute est attribuée aux plans d'ajustements structurels qui ont fortement contribué à réduire le taux brut de scolarisation des filles en Afrique subsaharienne, taux qui est passé de 68% dans les années 80, à 63% au courant des années 90²²⁰. Conscients de cela, les institutions internationales ont mis sur pieds des programmes destinés dans un premier temps à inverser la tendance et dans un second temps à imposer des politiques spécifiques en faveur de la scolarisation des filles. Cette imposition fut rendue facile par le fait qu'elle était accompagnée par des financements considérables. Toutefois, il semble évident selon ces écrits que l'intention première de la scolarisation et de la formation de la femme n'a jamais été de contribuer à son autonomie financière et intellectuelle.

L'intérêt porté à la scolarisation de la femme n'avait pas pour but explicite de contribuer à son épanouissement mais de lutter contre les entraves au développement socioéconomique que subissaient les pays africains. En effet, c'est face aux nombreux problèmes à l'exemple de la « *croissance démographique trop rapide due à une très forte fécondité des femmes* »²²¹ expliquée par leur faible niveau de scolarisation que rencontraient ces pays africains que certains décideurs ont posé comme préalable un niveau minimum d'instruction féminine. En contexte africain, sur la base des différences biologiques et sous l'influence de la culture, des canons de masculinité et de féminité sont élaborés depuis la prime enfance, au cours du processus de socialisation.

3- Féminité et masculinité en Afrique : le poids de l'ancrage culturel

Issue de l'imagerie populaire africaine, il est coutume d'entendre que « *la place de la femme est à la cuisine* » et grosso modo à assumer les tâches domestiques et tous ses dérivés socialement naturalisés féminins. En effet, ceci tient au fait que la fonction de production économique a été socialement naturalisée féminin et la fonction de reproduction et ses dérivés socialement naturalisés à leur tour comme étant féminin. En fait dès le bas âge, alors qu'il est appliqué aux garçons un travail psychosomatique visant à les « *viriliser, en les dépouillant de tout ce qui peut rester en eux de féminin* »²²², ce même travail psychosomatique appliqué à la jeune fille prend une forme plus radicale car la fille perçue comme étant une « *entité négative définie par défaut* », son processus de socialisation tendra à « *lui imposer des limites qui toutes*

²²⁰ Adhiambo ODAGA et Ward HENEVELD, Les filles et l'école en Afrique subsaharienne. De l'analyse à l'action, Banque Mondiale, Washington, 1996, p. 09. Cités par Marie France LANGE, Idem, p. 09.

²²¹ Marie France LANGE, ibid.

²²² Pierre BOURDIEU, Idem.

concernent le corps »²²³. Selon KONATE, en Afrique « la femme n'est respectée que si elle est mère et grand-mère »²²⁴ et au cours de sa socialisation, elle est amenée à rester près de sa mère. Le garçon lui, faisant de même avec son père. Pour cet auteur, le principal rôle attribué à la femme en Afrique Noire est celui de procréatrice et pour qu'elle soit intégrée et acceptée dans sa communauté, elle se retrouve obligée de concéder à celle-ci une grande partie de sa liberté. Elle se retrouve également à se soumettre à l'autorité de toutes les figures masculines de cette communauté mais aussi à son conjoint. Suivant sa logique, la femme est sous le joug de la domination masculine. Cette image de la femme africaine dont le rôle est uniquement lié aux tâches de reproduction et gestion de foyer est encore présente dans l'imagerie populaire. De l'avis d'une étudiante :

*On attend de la femme qu'elle soit mère de famille, gestionnaire de la maison, éducatrice pour les enfants, procréatrice et enfin on attend d'elle qu'elle soit celle qui pourvoie en termes de nourriture. La femme qui n'obéit pas à ces canons-là est souvent mal perçue. Celle qui est mariée aura des problèmes avec sa belle-famille et pourra même être répudiée. Par contre celles qui respectent ces canons sont perçues comme étant de bonnes femmes qui pourront être plus tard des bonnes femmes au foyer. D'un point de vue religieux, la femme qui respecte les canons là est une bonne chrétienne.*²²⁵

De l'avis d'un enquêté :

*Au Cameroun, les femmes qui respectent les canons des attentes liés à leur statut sont considérées comme étant les gardiennes des valeurs culturelles et s'occupent mieux de l'éducation de leurs enfants que celles qui exercent une activité. Ce sont également des femmes soumises et des épouses responsables, des vraies femmes, parfaites qui éduquent, cuisinent et prennent soin des enfants. Celles qui le sont encore devraient maintenir ce cap.*²²⁶

D'autres interviewés par contre ont un avis neutre, leur avis est partagé entre l'acceptation d'une division des rôles sexués et une homogénéisation de ces rôles. Pour l'un d'entre eux :

*Le fait qu'on attende des femmes qu'elles dirigent seulement un foyer ne devrait plus exister. Les femmes devraient s'émanciper davantage dans le secteur professionnel car cela inverse les rôles traditionnellement connus dans le couple et permet une meilleure prise en charge des charges familiales.*²²⁷

Ces images ont été vulgarisées et pérennisées dans le temps grâce aux médias, à la presse qui selon QUINQUENAL C. (1993, cité par Céline KULA-KIM ; 2000) dans leurs

²²³ Pierre BOURDIEU, Ibid.

²²⁴ Moussa KONATE, Idem, p.53.

²²⁵ Ilary MEBOU, 22 ans, célibataire, étudiante. Entretien tenu le 22 Juin 2021 au bâtiment annexe dans lequel se trouve le département de sociologie.

²²⁶ William NDEFFO, 34 ans, Célibataire, Infographiste interviewé le 08 Juillet 2021 à la Total Melen.

²²⁷ Christian, 25 ans, Célibataire, étudiant à la FSE/UYI, interviewé le 17 Juin 2021 au CRADAT.

« reportages nous ont laissé les images des femmes africaines « résignées et passives ». Des femmes à l'abondante procréation, soumises aux valeurs et normes coutumières « barbares »²²⁸. Or dans le contexte actuel, la réalité en est toute autre car l'introduction des femmes à la production économique et intellectuelle tend à fragiliser les stéréotypes de traits masculins et féminins. Ces stéréotypes qui sont depuis plusieurs siècles ancrés et vulgarisés dans les mentalités des sociétés en général et des sociétés africaines en particulier. Le fait que les femmes dites possèdent doublement des ressources économiques et intellectuelles est source d'enjeux. Ici, la possession et la mobilisation de ces capitaux par ces femmes remet en question les stéréotypes sexués si fortement ancrés dans les sociétés africaines.

II- LES FEMMES UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN DANS L'IMAGERIE SOCIALE

Depuis plusieurs décennies déjà, grâce à la scolarisation des filles et leur formation, elles investissent les espaces économiques et intellectuels. La fonction de production se superposant ainsi à la reproduction biologique et ses dérivés qui représentaient jusque-là l'unique fonction féminine au sein des communautés africaines. Toutefois, le fait pour ces femmes de disposer du « capital économique » et du « capital culturel »²²⁹ est source d'enjeux au sein des rapports sociaux de genre.

1- Représentations sociales du capital économique au féminin

Dans le contexte africain actuel et camerounais en particulier, il est possible d'observer qu'au sein de la vie sociale les femmes tout comme les hommes investissent l'espace économique, se constituant ainsi de façon discontinue un capital économique. Dans une perspective de mise en exergue du capital économique au sens de BOURDIEU, une récente collaboration²³⁰ dira que BOURDIEU « y voit un pouvoir sur le monde social qui a la particularité de reposer sur la possession de ressources matérielles, extérieures à leur détenteur et d'être, de ce fait, plus facilement transmissible que le capital « culturel » ou « social²³¹ » ». Il est représenté ici par la monnaie et il faut dire qu'en contexte africain, la possession de ce capital par les femmes est source d'enjeux car elle impose l'élaboration de nouvelles normes sociales au sein desquelles les fonctions féminines prennent une toute autre allure. À l'exemple du contexte camerounais traversé par diverses crises et inflations, la participation de la femme à la vie économique est considérée par certains comme avantageuse

²²⁸ **Quinquenal C.**, TDC N° 644, « Femmes d'Afrique Noire », CNDP, Monrouge, 1993 Cité par Céline KULA-KIM, « Les africaines en situation interculturelle », *Collection Femme Africaine FAM*, L'Harmattan, 2000.

²²⁹ Concepts forgés par Pierre Bourdieu

²³⁰ **Gisèle SAPIRO (dir.) et al.**, *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS éditions, paris, 2020.

²³¹ **Gisèle SAPIRO (dir.) et al.** Idem.

et est considérée par d'autres comme recelant plusieurs inconvénients. L'analyse des données de terrain présente une balance des représentations sociales faites à l'égard de ces femmes au capital économique constitué. Il y a tout d'abord ceux qui n'y trouvent que des avantages, ensuite ceux qui n'y voient que des inconvénients et enfin ceux qui y voient la combinaison des avantages et inconvénients.

Suivant les avis des interviewés, ceux qui n'y voient que des avantages à la participation des femmes à la vie économique représentent 50% des individus interrogés. Ils considèrent unanimement que cela inverse le paradigme au sein du couple. De l'avis d'un interviewé :

*Cela permet à ce que la femme puisse se prendre en charge elle-même et favorise le partage des charges liées à la consommation domestique. Pour mon cas par exemple, il m'est souvent difficile de gérer seul les factures liées à la consommation domestique. Alors lorsque ma compagne qui mène une activité, contribue à la gestion des charges ménagères, cela représente pour moi une aubaine.*²³²

De l'avis de la gente féminine, les femmes ont compris qu'elles ne doivent plus uniquement être des consommatrices ou femmes dépendantes mais peuvent également être des modèles pour leurs enfants en subvenant par exemple à leurs charges scolaires et en gérant certaines factures. Pour l'une d'entre elles :

*Les femmes qui mènent une activité économique sont des modèles car sont des femmes accomplies, qui ont compris qu'elles ont une existence propre et ne sont pas seulement des subordonnées. Une femme autonome est aussi une femme qui va inspirer le respect de la part de ses propres congénères, mais aussi et surtout de la part des hommes.*²³³

Ceux qui n'y voient que des inconvénients par contre représentent 18,18% des individus interrogés. Ils considèrent qu'elles sont orgueilleuses et disposées à tenir tête à leurs époux. Ils pensent notamment que :

*Les femmes qui ont l'argent sont arrogantes. Elles agissent comme si elles n'avaient besoin de personnes. Bref, elles sont autosuffisantes vous voyez un peu ce que je veux dire, et dans ce cas-là c'est très compliqué pour un homme d'asseoir son autorité face à ce genre de femme.*²³⁴

Enfin, ceux qui se situent dans une position neutre et qui représentent 31,82% des individus interrogés considèrent qu'elles sont une aide financière pour leurs familles et leurs conjoints. Ils considèrent également qu'elles sont indépendantes mais leur indépendance les rend arrogantes. Pour ceux qui partagent ces avis mixtes expriment clairement que :

²³² **Anonyme**, 55 ans, Marié, enseignant. Entretien tenu au lycée de Ngoa Ekelle le 10 Juin 2021.

²³³ **Sandrine FOPA**, 23 ans, Célibataire, étudiante. Entretien tenu le 22 Juin 2022 au bâtiment annexe dans lequel se trouve le département de sociologie.

²³⁴ **Désiré ONANA**, 30 ans, célibataire, étudiant. Entretien tenu le 15 Juin 2022 à la cité universitaire de l'UYI.

*Malgré le fait que la femme travaille, elle devrait trouver un moyen d'être présente à la maison au plus tard avant le coucher du soleil pour s'en occuper. Parce que ce n'est pas agréable de rentrer le soir et ne pas trouver à manger. Ce sont autant de choses qui peuvent me pousser à regarder dehors (rire).*²³⁵

Tout compte fait, il faut dire de façon générale que la possession du capital économique par les femmes, est dans l'ensemble plutôt bien perçue et se révèle être d'une grande utilité. Peut-on en dire autant du capital culturel détenu par ces dernières ?

2- Représentations sociales du Capital Culturel au féminin

Depuis l'octroi du droit à l'instruction aux femmes de part et d'autre du monde, il leur est possible de se constituer un capital culturel dont la valeur est étroitement liée au niveau d'étude (primaire, secondaire et universitaire). Celles-ci constituent dans la plupart des cas, des effectifs plus importants que leurs homologues masculins.

Le concept de capital culturel a été introduit au milieu des années 1960 par BOURDIEU « lorsqu'il reprend l'analyse des inégalités scolaires développée dans *Les Héritiers* »²³⁶. Il est alors présenté sous la forme de *capital scolaire* et est considéré comme étant un autre « *principe fondamental de pouvoir dans les sociétés modernes* »²³⁷ et peut prendre trois modalités : *incorporée, objectivée et institutionnalisée*²³⁸. Lorsqu'il est « incorporé » il est intériorisé de façon durable et se transmet sous forme d'héritage inné mais aussi sous forme de vertus acquise notamment grâce au mérite. Lorsqu'il est « objectivé » il prend une forme physique représentée par la possession de biens culturels notamment les livres, tableaux etc. Et enfin « institutionnalisé » lorsqu'il prend l'allure de titres scolaires²³⁹. Toutefois il faut dire que tout comme le capital économique au féminin, le capital culturel au féminin est également source d'enjeux sociaux et sa perception sociale est tout aussi relative. Suivant les données collectées sur le terrain, il est possible de constater que la plupart, soit 45,46% des individus considèrent de façon générale qu'est avantageux le fait pour une femme de posséder un capital culturel. Ils considèrent notamment que :

*Ce sont des femmes qui ont compris que la vie ne se limite pas qu'à la famille. Elles ont aussi compris qu'il faut combiner au rôle de mère un rôle académique et donc intellectuel important pour l'instruction des enfants. C'est aussi une bonne chose pour les hommes car cela permet un échange constructif dans le couple.*²⁴⁰

²³⁵ Barthélemy ABEGA, 42 ans, Marié, Inspecteur de police. Entretien tenu le 08 Juillet 2021 à la Total Melen.

²³⁶ Gisèle SAPIRO et al. Op Cit.

²³⁷ Gisèle SAPIRO et al. Ibid.

²³⁸ Gisèle SAPIRO et al. Ibid.

²³⁹ Gisèle SAPIRO et al. Ibid.

²⁴⁰ Gabin, 22 ans, étudiant, célibataire. Entretien tenu le 22 Juin 2021 à l'Amphithéâtre 702 /UYI.

Pour une étudiante :

*Elles sont des modèles de bravoure car de leurs avis, ces femmes sont comme des personnes qui ont choisi tout simplement un chemin de carrière. Aussi ce sont pour des femmes admirables car elles prouvent que la femme peut intervenir dans tous les domaines, et pas seulement les hommes.*²⁴¹

Par contre 27,27% des individus interrogés n'y voient que des inconvénients ont un tout autre point de vue. Ceux-ci considèrent que « *les femmes qui sont diplômées sont des rivales dans le foyer et elles sont irrespectueuses par rapport à celles qui n'ont pas fréquenté* »²⁴².

LANGÉ et al. diront qu' « *En somme, les propos tenus sur la scolarisation des filles laissent largement entendre qu'elle est inutile, ou erronée, ou même, d'une certaine manière néfaste.* »²⁴³. Ici, le fait pour une femme d'avoir une activité lucrative ne pose pas problème mais c'est leur bagage intellectuel qui représente le véritable problème car il rendrait l'homme vulnérable. De même 27,27% des individus se retrouvent dans une position neutre car ils y voient des avantages et des inconvénients. Ces derniers du haut de leur neutralité pensent qu' « *il est bien pour une femme de penser à son instruction et de poursuivre ses rêves, mais il est difficile pour ces femmes d'associer convenablement les activités académiques avec les activités ménagères* »²⁴⁴. En somme, le fait pour une femme de posséder le capital économique ou le capital culturel est dans l'ensemble positivement perçu par les individus mais qu'en est-il lorsque ces deux capitaux sont détenus et mobilisés par une femme dans la sphère publique ?

3- Représentations sociales des femmes universitaires

Les femmes universitaires sont ces êtres humains adultes de sexe féminin qui exercent en tant que professionnelle de l'enseignement, de la recherche et pour la plupart de la gestion universitaire. De ce fait, elles possèdent les deux formes de capitaux cités ci-haut. Ainsi, selon les données de terrain, les représentations sociales à leur égard sont majoritairement neutres, partagées entre acceptation et craintes du fait des différents capitaux qu'elles détiennent. Suivant les données de terrain, il semble évident que contrairement aux représentations sociales du capital économique et du capital culturel au féminin qui sont plutôt bien perçus lorsqu'ils ne sont pas possédés de façon combiné par les femmes, les représentations sociales des femmes professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire possédant ces deux capitaux sont à majorité neutres. En effet, 68,18% des individus interrogés considèrent que cela est

²⁴¹ Ilary MEBOU, Op Cit.

²⁴² Anonyme, 28 ans, célibataire, étudiant. Entretien tenu le 15 Juin 2021 à l'amphithéâtre 501.

²⁴³ Marie France LANGÉ, Op Cit, p.198.

²⁴⁴ Ruth, 26 ans, Célibataire, étudiante. Entretien tenu le 22 juin 2022 au Polygone/FS.

positif mais contient aussi plusieurs inconvénients. Selon LE PALEC (1997a, cité par LANGE, 1998) il est coutume de constater que le fait pour une femme de participer à la vie économique et intellectuelle et d'être autonome « implique l'accusation masculine de femmes peu sérieuses »²⁴⁵. Les individus interrogés considèrent que :

Ce sont des femmes qui ont donné vie à leurs diplômes. Dans la famille, elles équilibrent le rapport homme-femme et forcent l'admiration de la part des autres et surtout des hommes. Le hic se trouve au niveau de leur égo car elles veulent s'imposer au point de dénigrer d'autres personnes et se posent parfois en rival dans le couple et dans la famille²⁴⁶.

Elles représentent également des modèles de réussite pour leurs homologues mais l'ombre de l'indisponibilité sociale qui plane au-dessus de ces femmes semble représenter l'inconvénient majeur. Pour une étudiante :

Elles sont financièrement autonomes et peuvent prendre soin de leur famille mais elles n'ont malheureusement pas assez de temps à consacrer à leurs enfants et à leurs conjoints. Dans la famille, elles sont des richesses pour les enfants en termes d'éducation et contribuent aux dépenses de la maison. L'inconvénient ici c'est l'indisponibilité à la maison et dans leur mariage. Ça crée certainement des tensions sur le long terme²⁴⁷.

Ceci serait dû au pouvoir conféré par la combinaison des effets de la possession du capital économique et du capital culturel à ces femmes. « Bourdieu montre par exemple que l'accès à des positions de pouvoir économique qui faisaient, jadis, l'objet de transmissions directes, tend à être de plus en plus souvent subordonné à la détention de titres scolaires »²⁴⁸. Ces positions de pouvoirs occupées par ces femmes ainsi que les contraintes professionnelles qui en découlent sont tenus pour responsable de leur attitude non conforme à ce qu'il est socialement attendu des femmes lambda. C'est justement ce que pensent les 13,64% des individus interrogés qui ont une perception négative de ces professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire. Ceux-ci considèrent en effet que « lorsque ces femmes rencontrent un homme analphabète ou qu'elles dépassent en diplôme, elles sont souvent arrogantes, difficiles à approcher à cause de leur niveau intellectuel. De plus, elles ne pensent pas souvent à avoir des enfants »²⁴⁹. Ceci serait dû à leur quotient intellectuel (QI). Selon ALEXANDRE :

²⁴⁵ Annie LE PALEC, « un virus au cœur des rapports sociaux de sexe », *journal des anthropologues*, N° 68-69, 1997a. Cité par Marie-France LANGE, Idem, p. 22.

²⁴⁶ Gabin, Op cit.

²⁴⁷ Sandrine FOPA, Op cit.

²⁴⁸ Gisèle SAPIRO (dir.) et al, Op Cit.

²⁴⁹ Christian, Op cit.

*Trois études génétiques récentes confirment cette intuition : le QI des femmes a un fort impact sur le nombre d'enfants! Une vaste étude menée en Islande a montré que celles qui possèdent des variants génétiques corrélés avec la réussite universitaire ont nettement moins d'enfants que le reste de la population*²⁵⁰.

C'est cette dernière situation qui semble constituer le réel problème.

Selon CHAPPUIS et THOMAS, pour qu'un groupe fonctionne harmonieusement, il faut une répartition des rôles entre les sexes et comme il a été démontré ci-haut, à chaque statut donc correspondra un rôle déterminée par la société d'appartenance²⁵¹. Chacun des statuts aura par ricochet un ensemble de responsabilité à assumer car selon ces auteurs, le « *statut confère des attentes* » qui n'implique pas légalement des poursuites s'il n'est pas respecté mais est passible d'induire une sorte de pression sociale²⁵². Comme il a été constaté, loin des discours nationaux et internationaux, l'instruction de la femme n'avait pas explicitement pour but de contribuer à son individuation, leur sexualité et leur reproduction condamnées à demeurer sous le joug des figures masculines²⁵³. Ce qui importe ici pour les hommes c'est le contrôle de la sexualité et de la reproduction féminine. Cependant, cette « *répartition des rôles entre hommes et femmes n'exclue pas un exercice subtil de l'autonomie féminine dans le respect de l'autorité masculine* »²⁵⁴. Cet exercice subtil de l'autonomie féminine induisant une « *montée des filles* » et avantagée par la scolarisation et la formation féminine « *ne s'opère pas sans remise en cause, défense et réévaluation des statuts* »²⁵⁵. Pour CHAPPUIS et THOMAS, chaque acteur dispose d'une certaine liberté d'interprétation mais à l'intérieur des limites qu'il ne peut dépasser sous peine de sanctions sociales. Ainsi le rôle de la femme en particulier implique un certain nombre de « *comportements généraux qui peuvent l'obliger à ne pas répondre à ses motivations* »²⁵⁶ car les « *rôles influencent les conduites* ». ²⁵⁷ Suivant les représentations sociales à l'égard des femmes universitaires, il semble évident qu'elles se dérobent aux stéréotypes sociaux catégorisés féminins et intègrent dans leur conduite les stéréotypes sociaux catégorisés masculins provoquant par le fait même des pressions sociales.

Pour rétablir l'harmonie de l'ordre social créée depuis plusieurs décennies voire plusieurs siècles par la division sociale des rôles sexués, les sociétés ne lésinent pas à faire

²⁵⁰ Laurent ALEXANDRE, « les femmes douées ont moins d'enfants », *In Demain sera vertigineux*, l'express, 31 janvier 2018.

²⁵¹ Raymond CHAPPUIS et Raymond THOMAS, Op Cit, p.5.

²⁵² Raymond CHAPPUIS et Raymond THOMAS, Ibid.

²⁵³ Marie France LANGE, Op Cit, p.20.

²⁵⁴ Simon David YANA, Op Cit, p.35

²⁵⁵ Marie France LANGE, Idem, p.18.

²⁵⁶ Raymond CHAPPUIS et Raymond THOMAS, Idem, p. 5.

²⁵⁷ Raymond CHAPPUIS et Raymond THOMAS, Idem, p. 6.

usage des moyens tout aussi astucieux pour tenter de faire rentrer ces femmes dans les rangs de la féminité malgré le statut qu'elles occupent désormais. Elles sont à cet effet généralement stigmatisées. Dans le cas de la présente recherche, tous les individus interviewés partagent cette idée. De l'avis de la gente féminine :

Lorsque les femmes ne respectent pas les canons des attentes liés à leur statut, elles sont le plus souvent rejetées et traitées de femmes déviantes. Ayant choisi une autre vie surtout scolaire, la société a tendance à les stigmatiser et à les traiter de femmes aux "longs crayons" et sont mal perçues celle qui est mariée subira des reproches de la part de la belle famille et peut même perdre son foyer. ²⁵⁸

De l'avis de la gent masculine, « ces femmes divorcent beaucoup et sont plus enclins à recevoir des reproches et des brimades dans le foyer ». De l'autre, celles qui décident de la période où elles accoucheront sont qualifiées de femmes stériles. Certains considèrent même encore que ces femmes ne méritent pas d'être mères si elles ne veulent pas éduquer elles-mêmes leurs enfants. Se déroband ainsi de leurs rôles sociaux féminins, ces femmes évoluant dans des espaces androcentriques se retrouvent ainsi socialement considérées comme étant « peu féminines » car, selon AMABIAMINA « la présence féminine dans l'espace public passe par un renoncement ou une perte des attributs de la féminité »²⁵⁹.

En Somme, l'objectif de ce chapitre était d'analyser les représentations sociales à l'endroit de ces femmes, professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire. Pour atteindre cet objectif, il a été question dans un premier temps d'aborder les représentations sociales stéréotypées relatives à la masculinité et à la féminité. Le second temps quant à lui a consisté à aborder les représentations sociales à l'endroit des femmes universitaires. Il en ressort dans un premier temps que les représentations sociales représentant ces connaissances élaborées et partagées au sein de la société, sont aussi une manière sociale commune à un groupe ou à un ensemble social. Ces connaissances permettent d'interpréter, de comprendre la société suivant les valeurs communes aux membres de ce groupe. Ainsi, la féminité et la masculinité, sont globalement des constructions sociales différentielles conçues pour faire fonctionner harmonieusement la vie en société. À cet effet, Tandis que la masculinité renvoie à l'extériorité notamment à la production, au pouvoir, à la virilité, la féminité quant à elle renvoie à l'intériorité notamment à la reproduction biologique, la discrétion et à la soumission qui sont

²⁵⁸ Ange EBWELE, 25 ans, célibataire, étudiante. Entretien tenu le 22 Juin 2021 au Bâtiment annexe de l'AUF.

²⁵⁹ Flora AMABIAMINA, « Des femmes invisibles : Androcentrisme et gestion administrative dans l'université camerounaise », *Pax Academica*, N°3, 2014, p.147.

ici des rôles sociaux pérennisés par la culture. Mais au fil du temps grâce à l'instruction et à la formation des femmes, certaines se sont progressivement dérobées de ces carcans qui les enfermaient dans la domination masculine. Face à ces écarts, les réactions sociales demeurent immédiates. Dans un second temps, l'analyse s'est consacrée à démontrer que les représentations sociales à l'égard de ces femmes dites "déviantes" fluctuent en fonction de la configuration du capital économique ou du capital culturel qu'elles détiennent. La société a dès lors une meilleure perception de celles qui détiennent le capital économique que de celles qui détiennent le capital culturel. Par contre, lorsque les femmes possèdent et mobilisent ces deux capitaux dans l'espace social, cette perception plutôt positive s'est vu se dégrader. Ce qui est le cas pour les femmes universitaires, elles sont considérées comme étant les rivales de leurs homologues masculins. Des rivales qui abusent du pouvoir que leur confèrent les titres scolaires et universitaires en se déroband subtilement de la reproduction biologique et gestion de foyer socialement assignées au sexe féminin pour se consacrer à des activités de production économique et intellectuelle jadis considérées comme étant l'apanage masculin. Le statut conférant des attentes passibles de pressions sociales s'il n'est pas respecté, cet écart de comportement qui engendre l'élaboration de nouvelles normes sociales se retrouve sous le joug d'une stigmatisation de par leur société d'appartenance. Toutefois, malgré ces représentations sociales situées entre le péjoratif et le mélioratif elles ne cessent de gravir les échelons sociaux et universitaires mais leur statut de femme ne leur facilite pas la tâche.

CHAPITRE IV : FEMMES UNIVERSITAIRES FACE AUX IMAGINAIRES SOCIAUX EN MILIEU SOCIOPROFESSIONNEL

Un défi est un obstacle à surmonter. Selon LAROUSSE, le terme défi renvoie dans son sens premier à une provocation dans laquelle l'adversaire est déclaré incapable de faire quoi que ce soit. Dans un sens second, il s'agit d'un ensemble d'obstacles que doit surmonter une société humaine dans son évolution ou encore ce par quoi doit passer une entité pour atteindre ses objectifs²⁶⁰. Ces obstacles qui sont le résultat de plusieurs phagocytes sociaux contenus dans l'imagerie sociale, tendent à restreindre les possibilités d'action de la femme et la confinent dans la sphère domestique. DESNANTES dira à cet effet que : « *L'emploi n'est pas seulement des salaires qu'on échange contre du travail. Au-delà des fluctuations inévitables de cet échange, il y a une pérennité fondée sur des institutions, des règles, des coutumes, et des mentalités.* »²⁶¹. En intégrant le concept de défi dans le quotidien des femmes professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire, il s'agit d'aborder cet ensemble d'obstacles que doivent surmonter ces dernières pour démontrer qu'elles sont capables de conserver leur statut social de femme et tous ses dérivés biologiques, tout en progressant dans l'enseignement et la recherche universitaire. Le présent chapitre se consacre dès lors à la mise en exergue de ces obstacles qui tendent à normaliser la mise à l'écart des femmes et qui portent préjudice aux potentialités des femmes universitaires en milieu socioprofessionnel.

²⁶⁰ LAROUSSE, *Le dictionnaire Larousse de poche*, paris, Larousse, 2017, p 216.

²⁶¹ Jacques DESNANTES, *La société malade du chômage*, paris, L'Harmattan, 1989, p.15

I- LES FEMMES UNIVERSITAIRES FACE AUX PHAGOCYTES SOCIAUX EN MILIEU PROFESSIONNEL UNIVERSITAIRE

Concept emprunté aux sciences dites dures, les phagocytes ou alors « *cellules phagocytaires* », sont en effet des cellules pouvant ingérer et détruire des particules de taille variable, (de l'échelle nanométrique à micrométrique), qui sont par exemple des microbes, des cellules altérées, des tissus sanguins ou des particules étrangères à l'organisme. »²⁶². Il intervient notamment au cours d'un long mais efficace processus d'ingestion et de destruction des cellules considérées comme étant étrangères à l'organisme. Ce processus porte ainsi le nom de phagocytose. Dans son sens péjoratif, phagocyter c'est « *absorber sans vergogne* »²⁶³. C'est également « *détruire progressivement quelqu'un ou quelque chose en le privant de toute autonomie, en s'en rendant Maître de l'intérieur.* »²⁶⁴ L'exemple d'une entreprise qui phagocyte ses concurrents plus petits pour avoir le monopole du marché en est certainement plus révélateur. Le phagocyte en milieu professionnel universitaire est cette pensée androcentrique, phallocratique ou alors cette idée péjorative voire réductrice qui ne conçoit la femme en tant qu'être incompetent ou uniquement en tant qu'être subordonné à l'homme. En milieu universitaire, il se pose en obstacle à l'évolution des carrières des femmes universitaires et est étroitement en lien avec *l'imagerie culturel phallocratique et l'imagerie féminin féminisant* pour reprendre les expressions utilisés²⁶⁵ par Madame le Doyen de la FALSH/UYI, le Professeur Christiane Félicité EWANE ESSOH.

1-Femmes universitaires au Cameroun et androcentrisme universitaire

Dès l'accession du Cameroun à l'indépendance de son territoire, les nouveaux Maîtres africains succédant à leurs anciens Maîtres coloniaux ayant bâti un ordre social patriarcal basé sur la domination masculine, n'ont pas rompu avec cet ordre social. Au fil du temps, cet ordre social qui régissait l'ordre sexuel sur le principe de la domination masculine connaît progressivement au sens d'AMABIAMINA « *une dépatriarcalisation tendancielle sur fond d'accroissement de la visibilité et de la libération de la parole féminine* »²⁶⁶. Cette « *dépatriarcalisation* » de la société camerounaise tend à atteindre progressivement toutes les institutions sociales. Dans le cas de cette recherche, les institutions universitaires sont loin de

²⁶² <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Phagocyte>

²⁶³ <https://fr.m.wiktionary.org/wiki/phagocyter>

²⁶⁴ LAROUSSE, op cit.

²⁶⁵ Propos utilisés lors de la deuxième édition du cycle de conférences spéciales en prélude à la 37^e journée internationale de la femme (2022), sur le thème du Panel 3 du Jeudi 03 mars 2022 intitulé « *penser l'égalité hommes-femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur* » organisé par le département de sociologie de l'université de Yaoundé I.

²⁶⁶ Flora AMABIAMINA, Op Cit, p 146.

procéder à une partition égale des fonctions aux hommes et aux femmes de l'enseignement supérieure. Une situation qui soumet les femmes universitaires face à un milieu professionnel universitaire androcentrique. L'androcentrisme est ce principe ou cette pensée qui consiste à envisager le monde uniquement ou en majeure partie du point de vue des hommes. C'est dire que l'androcentrisme en milieu universitaire est ce principe conscient ou non, qui tend à penser le milieu universitaire uniquement ou en majeure partie comme étant un « *milieu virilocal* »²⁶⁷ créant ainsi un fossé qui tend à mettre à mal l'égalité entre hommes et femmes. L'égalité étant un principe à valeur constitutionnelle, l'article 6 des droits humains et citoyens dispose que la loi doit être la même pour tous. De même, **le code pénal**²⁶⁸ camerounais sanctionne les distinctions fondées sur l'origine, la situation de famille, le genre etc. On pourrait s'attendre à ce que ces disparités soient considérablement diminuées au sein des institutions publiques telles que les universités. Or, au sein de cette institution qu'est l'université de Yaoundé 1, les disparités persistent entre hommes et femmes professionnels de l'enseignement et de la recherche universitaire. Ces disparités s'observent au sein de la FALSH mais aussi au sein de la FS de l'université de Yaoundé I au niveau des effectifs enseignants.

Les tableaux²⁶⁹ suivant font un état des lieux des effectifs enseignants hommes et femmes au sein de la FALSH et de la FS en présentant une répartition de ces effectifs suivant les différentes facultés et grades universitaires :

²⁶⁷ Flora AMABIAMINA, Idem.

²⁶⁸ Créé par la loi n°2016-7 du 12 Juillet 2016 portant code pénal.

²⁶⁹ Les données contenues dans ces tableaux ont été collectées en 2020 et intègrent de ce fait les derniers recrutements effectués à la FALSH et la FS mais ne sont pas actualisées aux vues des derniers changements de grade.

Tableau 9 : Répartition chiffrée des enseignants permanents de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines par grades universitaires (données de juin à juillet 2020)

	Grade Département	Pr		MC		CC		Ass		TOTAL	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1	Sociologie	02	00	04	00	05	02	04	02	15	04
2	Anthropologie	01	00	03	00	03	01	03	01	10	02
3	Géographie	04	00	07	00	06	01	04	00	21	01
4	Histoire	01	01	11	00	09	03	04	00	24	04
5	Arts et Archéologie	00	00	04	01	08	01	08	01	20	03
6	Philosophie	02	00	04	01	6	00	02	01	14	02
7	Psychologie	03	00	03	00	02	02	01	02	09	04
8	Français	03	03	04	00	02	04	02	00	11	07
9	Anglais	04	01	04	02	02	00	01	01	11	04
10	Littérature et Civilisations Africaines	01	01	02	02	05	02	01	01	09	06
11	Allemand	00	00	03	02	01	01	03	00	07	03
12	Langues Africaines et Linguistique	02	00	00	01	02	02	01	00	05	03
13	Etudes Bilingues	01	00	02	00	02	02	01	00	06	02
14	Tourisme et Hotellerie	01	00	00	00	01	00	02	02	04	02
15	Espagnole	00	00	04	00	01	00	02	00	07	00
16	Science Du Langage	01	00	01	00	02	00	02	00	06	00
	TOTAL	26	06	56	09	57	21	41	11	179	47

Tableau 10 : Répartition chiffrée des enseignants permanents de la Faculté des Sciences par grades universitaires (données du 12 juin 2020)

Départements	Grades	Pr		MC		CC		Ass		TOTAL	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1	Biochimie	07	01	04	09	08	06	01	02	20	18
2	Biologie et Physiologie Animales	12	01	03	06	14	05	03	02	32	14
3	Biologie et Physiologie Végétales	06	00	09	02	03	06	06	01	24	09
4	Chimie Inorganique	09	01	07	02	10	02	03	00	29	05
5	Chimie Organique	7	00	13	04	05	04	02	00	27	8
6	Informatique	2	00	01	00	12	01	08	01	23	02
7	Mathématiques	01	00	05	00	18	01	04	01	28	02
8	Microbiologie	1	00	03	02	05	01	04	02	13	05
9	Physique	12	00	13	02	07	03	03	00	35	05
10	Sciences de la Terre	07	01	13	01	14	05	02	00	36	07
	TOTAL	64	04	71	28	96	34	36	09	267	75

Source : Faculté des Sciences, Division de la programmation et du suivi des Activités Académiques.²⁷⁰

Suivant le tableau 9 nous constatons qu'à la FALSH en 2020, sur les 16 départements que compte la FALSH, avec un effectif total de 226 enseignants permanents, il n'était dénombré que 47 femmes contre 179 hommes pour un pourcentage de 20,80% de femmes contre 79,20% d'hommes. Par contre, dans le tableau 10 qui concerne la répartition des effectifs enseignants au sein de la FS qui comptent d'ailleurs bien moins de départements que la FALSH soit 10 départements pour un effectif de 342 enseignants dont 75 femmes contre 267 hommes, soit un pourcentage de 21,93% de femmes contre 78,07% d'hommes. Au sein de chacune des deux facultés, les femmes universitaires n'atteignent pas le quart des effectifs enseignants. Ces données laissent à voir à quel point l'écart entre les effectifs féminins et masculins est profond

²⁷⁰ Les données ont été recueillies en 2020 auprès du dit établissement sous forme de liste. Cette recherche a procédé à la classification de ces données dans le tableau ci présenté en faisant ressortir de façon un peu plus explicite la dimension genre.

au sein de l'institution universitaire qu'est l'Université de Yaoundé I. De manière plus précise, au sein de ces deux facultés, les femmes n'atteignent aucunement 30% des effectifs enseignants quel que soit le grade. Toutefois, alors qu'à la FALSH l'effectif féminin croît entre le grade d'assistant (21,15% de femmes contre 78,85% d'hommes) pour effleurer les 30% au niveau du grade de chargé de cours (26,92% de femmes contre 73,08% d'hommes). Cette croissance est freinée lorsqu'on pénètre au rang magistral : les chiffres sont de 16,07% de femmes contre 83,93% d'hommes pour le grade de Maître de conférences et 23,08% de femmes contre 76,92% d'hommes pour le grade de Professeur. À la FS par contre, l'effectif féminin croît progressivement du grade d'assistant à celui Magistral pour chuter drastiquement au grade de Professeur. En effet, de 20% de femmes contre 80% d'hommes pour le grade d'Assistant à 26,15% de femmes contre 73,85% d'hommes pour le grade de Chargé de cours. Cette progression poursuit sa course jusqu'au rang magistral et se perche à 28,28% de femmes contre 71,72% d'hommes pour le grade de Maître de conférences. Ces chiffres connaissent une chute libre lorsqu'on atteint le grade de Professeur pour se situer à 5,88% de femmes contre 94,22% d'hommes. Ces chiffres remettent certes en cause le principe d'égalité prôné en milieu universitaire mais ont le mérite de remettre en doute ce « *cliché posant que les femmes manifestent peu d'engouement pour les sciences dites dures.* »²⁷¹ Il est évident ici que contrairement à ce cliché, les femmes manifestent nettement plus d'engouement pour les sciences dites « dures » que pour les Lettres. Toutefois en ce qui concerne l'égalité, de l'avis de la Doyenne de la FALSH de l'UYI :

*On ne peut pas être strictement égo car l'égalité suppose en fait un équilibre parfait mais ceci est impossible car celle-ci connaît un retard ou une imperfection du point de vue d'un ensemble de pesanteurs qui peuvent être liées à l'imaginaire culturel. Cet imaginaire culturel qui crée des verrous d'accès à différents pôles de formation et qui confine la femme dans certains postes, qui dans certaines traditions décide du mariage de la femme à un certain âge etc. À côté de cet imaginaire massif qui pourrait s'étendre à cet imaginaire masculin, cette phallogocratie, cet imaginaire masculin qui rentre dans le gap homme-femme, ce regard écrasant qui voudrait toujours penser que 'la femme est incapable de..., que la femme doit être soumise, que la femme n'est pas performante'. Il y a également cet imaginaire féminin féminisant qui est celui-là donc qui confine la femme dans la dépendance masculine, qui ravale la femme à l'incompétence.*²⁷²

²⁷¹ Flora AMABIAMINA, Idem, p. 155.

²⁷² Pr Christiane EWANE ESSOH, Propos utilisés lors de la deuxième édition du cycle de conférences spéciales en prélude à la 37^e journée internationale de la femme (2022), sur le thème du Panel 3 du Jeudi 03 mars 2022 intitulé « *penser l'égalité hommes-femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur* » organisé par le département de sociologie de l'université de Yaoundé I.

Contrairement à leurs homologues masculins, les femmes rencontrent plus de difficultés à faire progresser graduellement leurs carrières dans l'enseignement supérieur. Ceci tient également en partie au fait que, les conditions d'accès au grade supérieur avaient été élaborées au cours des processus de décision marqués par l'absence féminine.

2- Femmes universitaires et conditions de changement de grade

Selon la directrice de L'École Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé I :

on ne peut envisager de répondre aux questions de recrutement et de progression des carrières des femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur sans questionner les processus de prise de décision et l'environnement général de travail des personnes hommes et femmes engagées dans ce type de carrière. Ce qu'on sait c'est que le monde de la recherche et celui de l'enseignement supérieur est historiquement structuré sur une hiérarchie des savoirs et sur un modèle d'organisation des métiers des carrières qui est quand même très rigide et cela s'est fait à une époque où les femmes étaient moins nombreuses et fatalement moins présentes aux postes de décision. Cela a engendré que ces structures sont fatalement genrées²⁷³.

Pour accéder à un poste de décision à l'université, il faut dès lors accéder au magistère or « accéder au magistère commande de l'ardeur au travail »²⁷⁴ et cette ardeur au travail est règlementée par des textes et conditionné par des rôles sexués. En effet, si l'article 7 du « décret n°93/035 du 19 janvier 1993 »²⁷⁵ portant statut spécial des personnels de l'enseignement supérieur stipule que « les personnels du corps de l'enseignement supérieur, quelle que soit leur discipline de spécialisation, assurent essentiellement une mission d'enseignement ; de recherche ; de promotion scientifique, d'appui au développement. »²⁷⁶ L'article 8 quant à lui précise que :

1. *Les activités d'enseignement visent les prestations pédagogiques imparties à l'enseignant.*
- 2.. *Les activités de recherche et de promotion scientifique visent d'une part, les travaux personnels ou collectifs de l'enseignant et d'autre part, l'animation, l'encadrement et la direction des travaux de recherche individuels ou collectifs des étudiants.*
- 3.. *les activités d'appuis au développement portent sur des missions particulières qui leur sont confiées par les services et organismes publics et privés.²⁷⁷*

²⁷³ Pr Annie Sylvie WAKATA, Propos utilisés lors de la deuxième édition du cycle de conférences spéciales en prélude à la 37^e journée internationale de la femme (2022), sur le thème du Panel 3 du Jeudi 03 mars 2022 intitulé « penser l'égalité hommes-femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur » organisé par le département de sociologie de l'université de Yaoundé I.

²⁷⁴ Flora AMABIAMINA, Op Cit, p.157.

²⁷⁵ Flora AMABIAMINA, Ibid.

²⁷⁶ Flora AMABIAMINA, Ibid.

²⁷⁷ Flora AMABIAMINA, Ibid.

Et par définition de l'enseignant de rang magistral et de ses attributs, l'article 9 de ce même décret en son alinéa 1 stipule que « *le Professeur assume des responsabilités du plus haut niveau dans le cadre de sa discipline.* »²⁷⁸ Dans cette logique, il est appelé à remplir plusieurs fonctions. Quant au Maître de conférences, il est « *un enseignant confirmé (qui) assiste le Professeur dans l'exercice de sa mission. À défaut de Professeur, il peut lui être confié tout ou partie des prérogatives dévolues à ce dernier.* » Ces textes établissent dès lors une nette distance entre les grades de Professeur et Maître de conférences et les deux autres grades que sont notamment les grades de chargé de cours et assistant. Ces deux grades représentant ici les seules conditions de nominations à un poste de décisions. Or pour parvenir à ce rang magistral, il y a un canevas à emprunter pour gravir progressivement l'échelon et conquérir les grades supérieurs. Selon AMABIAMINA²⁷⁹ les critères, qui n'excluent pas les autres aspects de la mission d'enseignant universitaire mentionnés ci haut mais se joignent à eux, graduels d'accès au grade supérieur sont les suivants :

- **D'Assistant(e) à Chargé(e) de Cours** il faut présenter au moins une publication scientifique ;
- **De Chargé(e) de Cours à Maître de conférences** il faut avoir produit au moins six (06) articles scientifiques et avoir dirigé au moins six (06) mémoires niveau master ;
- **De Maître de conférences à Professeur** il faut avoir produit au moins six (06) publications ou deux (02) livres scientifiques et avoir dirigé au moins trois (03) thèses de Doctorat PhD. Pour les enseignants n'ayant pas dirigé au minimum les trois (03) thèses de PhD exigées, il leur est permis de compenser ce déficit par la présentation de neuf (09) articles supplémentaires : trois (03) articles ayant la valeur d'une thèse non dirigée.

Il revient à cet effet aux femmes et aux hommes de mettre tout en œuvre pour y parvenir. Toutefois, les femmes sont en situation de handicap car elles doivent au même moment répondre aux attentes liées à leur statut de femme. Situation qui met en inconfort le principe d'égalité et qui à cause d'un « imaginaire féminin féminisant », est intégré et vulgarisé par la plupart des femmes en général. Selon la Doyenne de la FALSH, de l'avis des femmes :

On se plie à une certaine tradition de pensées que nous sommes des femmes, nous sommes dépendantes, parce que nous sommes des femmes la beauté ne pense pas, parce que nous sommes des femmes l'esthétique ne pense pas et en tant que femmes, nous sommes limitées par le temps, nous sommes limitées par les maternités, nos

²⁷⁸ Flora AMABIAMINA, Idem, p. 156.

²⁷⁹ Flora AMABIAMINA, Idem, p. 158.

*rattachements aux familles diverses, à nos hommes, à nos familles qui nous imposent de se sédentariser.*²⁸⁰

C'est dire à quel point les facteurs culturels entraînent et encouragent les femmes universitaires à *rester féminines*, situation qui est d'ailleurs favorablement perçue par les hommes. Selon CHAPPUIS et THOMAS les rôles influencent leurs conduites et impliquent des comportements généraux qui peuvent obliger les femmes à ne pas répondre à leurs motivations²⁸¹, ces pesanteurs culturelles peuvent dès lors pousser ces dernières à renoncer ou à faire passer en second leurs ambitions universitaires. Le tableau suivant démontre l'impact des rôles sociaux naturalisés féminins sur la conquête des grades universitaires par les femmes universitaires de la FALSH et de la FS en mettant en exergue le nombre d'années passées entre leurs intégrations à l'université et leur grade actuel :

Tableau 11 : Présentation du nombre d'années passé par les femmes universitaires de la FALSH et de la FS entre leurs intégrations universitaire et leur grade actuel

Prénoms fictifs	Année d'intégration	grade en 2022	Nombre d'années passé
Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines			
Dr Claudette	2014	Chargée de Cours	08 années
Dr Anne	2020	Chargée de Cours	02 années
Dr Carine	2010	Chargée de Cours	12 années
Pr Maya	2011	Maitre de conférences	11 années
Pr Madeleine	2005	Maitre de conférences	17 années
Pr Paule	2008	Professeur	12 années
Facultés des Sciences			
Dr Christelle	Décembre 2014	Chargée de Cours	08 années
Dr Christine	2010	Chargée de Cours	12 années
Dr Amélie	22Juin 2020	Chargée de cours	02 années
Dr Cyrienne	1994	Chargée de Cours	28 années
Dr Chantal	2011	Chargée de Cours	11 années
Dr Charlotte	2000	Chargée de Cours	22 années
Pr Milaine	Novembre 1999	Maitre de conférences	23 années
Pr Mireille	2000	Maitre de Conférences	22 années
Pr Marthe	2008	Maitre de conférences	14 années

²⁸⁰ Pr Christiane EWANE ESSOH, op. Cit.

²⁸¹ Raymond CHAPPUIS et Raymond THOMAS, Op Cit, p 7.

Suivant ce tableau, il semble plus évident pour les femmes d'accéder au grade de Chargée de Cours que d'accéder au magistère. Cependant les femmes universitaires de la FS semblent plus stagner dans leur conquête au grade supérieur que les femmes universitaires de la FALSH : à la FALSH il faut un peu plus d'une dizaine d'années pour passer du grade d'Assistante au grade de Professeur. À la FS par contre, il faut compter en moyenne une vingtaine d'années pour que les femmes universitaires passent du grade d'Assistante au grade de Professeur. Pour ces femmes partageant le même espace universitaire, au vue des critères d'accès au grade supérieur qui sont les mêmes pour tous les universitaires, cette situation pourrait s'expliquer par le caractère onéreux de la recherche à la FS, qui nécessite notamment l'utilisation des équipements de dernière génération²⁸² pour le prélèvement et l'analyse des échantillons. En guise d'encouragement envers les femmes à faire évoluer leur carrière professionnelle, la doyenne de la FALSH précisera que « *la femme doit pouvoir se remettre en cause, se regarder dans le miroir et se dire je peux.* »²⁸³ Cette remise en cause passe par le fait, pour les femmes universitaires au sein de cette patriarcalité, de *se surpasser*, de *donner le meilleur d'elles-mêmes et faire plus* c'est-à-dire outre passer les stéréotypes et pesanteurs culturelles. Procéder à un isolement de ces stéréotypes qui tendent à les confiner dans les seconds rôles si elles veulent fissurer le ciel de plomb pour se frayer une place aux cotés des « *prétendants naturels de la gestion académique et administrative* »²⁸⁴. Pour qu'il y ait une nomination au féminin, « *La vérité est qu'on ne demande pas à l'enseignante d'être compétente, encore moins meilleure, mais d'être supérieure.* »²⁸⁵ *Le phallus* qui est au sens du Professeur NKOLO (2002,cité par AMABIAMINA) « *un bâton de commandement qui confère pouvoir, autorité et privilège, même aux minables* »²⁸⁶, ces femmes souhaitant être nommées, se retrouvent contrainte à adopter des attitudes socialement dites masculines. Depuis la création des universités en 1962, le pouvoir étant connoté masculin, seuls les hommes ont donc occupé les postes de direction mais ces dernières années il y a une nette et non négligeable amélioration de la condition des femmes au sein de l'université avec notamment la nomination des femmes à des postes de pouvoir. Ceci est perceptible en particulier à la tête de :

- L'Université de Ngaoundéré avec pour Rectrice le Professeur Florence UFI CHINJE épouse MELO ;

²⁸²²⁸² Inexistants pour la plupart à l'intérieur du territoire camerounais. Du coup, ils sont commandés à l'extérieur du pays et subit un temps de livraison assez long.

²⁸³ Pr Christiane EWANE ESSOH, op. Cit.

²⁸⁴ Flora AMABIAMINA, idem, p.145.

²⁸⁵ Flora AMABIAMINA, Idem, p. 160.

²⁸⁶ Foé NKOLO, Le sexe de l'État, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2002. Cité par Flora AMABIAMINA, Idem, p.161.

- la FMSB (UYI) avec pour Doyenne le Professeur Jacqueline ZE MINKANDE ;
- la FALSH (UYI) avec pour Doyenne le Professeur Christiane Félicité EWANE ESSOH ;
- l'ENS (UYI) avec pour Directrice le Professeur Annie Sylvie WAKATA ;
- l'ESSTIC (UYII) avec pour Directrice le Professeur Alice NGA MINKALA ;
- l'ENSET (UD) avec pour Directrice le Professeur Léandre NNEME NNEME ;

Mais aussi des Vices Doyennes et chefs de divisions à l'exemple de :

- Le Professeur Rosine MATIO PAKI épouse SALE, VICE-DOYENNE / DSSE (FALSH/UYI)
- Le Professeur Monique ABOSSOLO, VICE-DOYENNE / DRC (FS/UYI)
- Le Professeur ESSOMBA née NTSAMA MBALA, VICE DOYENNE (FSMB/UYI)
- Marie NDOYE FOE, Chef Division Administrative et Financière (FS/UYI)

Cependant il ne faudrait pas trop vite crier victoire car l'objectif d'égalité est loin d'être atteint tant l'écrasante majorité des femmes universitaires se trouvent en marge de ces nominations, ceci du en majorité à leur sous représentativité au magistère. Les cas des deux facultés prises en exemple dans cette recherche notamment le cas de la FALSH et de la FS en témoignent. Premièrement, la FALSH comptant en 2020 parmi ses effectifs un total de 65 enseignants au grade de Maître de Conférences, n'a compté que 10 femmes MC contre 55 hommes MC, pareil pour le grade de Professeur constitué de 31 enseignants soit 26 hommes contre seulement 05 femmes. De plus, sur les 16 départements que compte la FALSH, 03 départements seulement avaient été placés sous la commande des femmes. Il s'agit du :

- Département d'Allemand avec à sa tête la Pr Philomène ATYAME
- Département de Littérature et Civilisations Africaines avec à sa tête la Pr Cécile NYAMBE EBOSSE DOLISANE
- Département de Langues africaines et Linguistique avec à sa tête le Pr Florence TABE AKO ENOH

En second, la FS comptant 68 enseignants au grade de Professeur, n'a que 04 femmes Professeurs contre 64 hommes. C'est pareil pour le grade de Maître de Conférences qui comptait 99 enseignants en 2020, soit 71 hommes contre 28 femmes. Pis encore sur les 10 départements qu'elle possède, aucune femme n'est comptée en 2020 comme chef de département. Pour l'instant, vu les efforts que doivent fournir les professionnels universitaires et en particulier les femmes universitaires pour gravir les échelons dans l'enseignement et la

recherche supérieure, la fonction d'enseignant universitaire ne serait-il pas en lui-même un phagocyte ?

3- Enseignement universitaire au Cameroun : un sacerdoce phagocytant le féminin?

De prime abord, la fonction de professionnel de l'enseignement et de la recherche universitaire est un privilège qui confère une certaine noblesse et nourrit la passion. Cependant au-delà de cette profession digne, plane l'ombre d'un retour sur investissement humain qui n'est pas toujours à la hauteur des efforts fournis. Tout comme le sacerdoce qui est selon LAROUSSE, une « *fonction qui présente un caractère respectable en raison du dévouement (à l'égard d'autrui) qu'elle exige* »²⁸⁷ et dont la réalisation ne confère pas nécessairement une relative contrepartie financière mais confère surtout un certain prestige et dignité sociale. L'enseignement universitaire confère une certaine noblesse, mais loin du fait de la noblesse conférée, il s'avère être un métier ingrat qui exige un investissement personnel important mais octroie une contrepartie économique minime aux vues de la hauteur de ses exigences. C'est cet avis que partagent la plupart des femmes universitaires qui considèrent que le métier d'enseignant universitaire est un sacerdoce qui a beaucoup d'exigences qu'il ne récompense pas toujours. En effet, à la Faculté des Sciences de l'université de Yaoundé I, 75% des enseignantes interrogées dans le cadre de cette recherche partagent cet avis. Pareil pour les enseignantes de la FALSH qui partagent à majorité soit à 71% cet avis. Pour une des Maitres de conférence de la FS « *C'est comme un sacerdoce parce que je me dépense beaucoup mais il n'y a pas de retombées. Le matériel je l'achète moi-même et il faut aider les étudiants et penser à notre carrière donc forcément c'est lourd et peu gratifiant.* »²⁸⁸ Pour une autre chargée de cours également c'est un sacerdoce, car c'est un métier qui demande une grande disponibilité et un énorme investissement intellectuel mais la récompense est minime et rend par le fait même ce métier particulièrement frustrant. Face à cela, la passion constitue pour les femmes universitaires l'un des éléments qui fait vivre ce métier. C'est ce que pense une des chargées de cours de la FS qui considère que « *l'enseignement universitaire c'est un métier qui demande beaucoup de passion, parce que sans passion c'est sans suite* »²⁸⁹. Il procure également de l'avis de ces femmes, pour qui le métier représente un sacerdoce, une certaine satisfaction provenant de la réussite des étudiants. C'est cet avis que rapporte une autre chargée de cours de

²⁸⁷ LAROUSSE, *Dictionnaire LAROUSSE de FRANÇAIS*, Paris, Larousse, 2008, p.381.

²⁸⁸ Pr Marthe, 51 ans, Mariée, MC, FS. Entretien tenu le 14 Juillet à 12h dans son bureau.

²⁸⁹

la FS qui considère que c'est un métier ingrat mais la satisfaction est tout de même ressentie lorsque les étudiants réussissent. Une Maitre de conférences de la FALSH rapporte enfin que c'est un métier très intéressant mais aussi frustrant. Intéressant parce qu'elle garde le contact avec un peuple de travailleur, effectue des missions de recherche en Allemagne et travaille constamment en collaboration avec les allemands. C'est également un métier frustrant notamment lorsqu'elle se rend compte que les étudiants se retrouvent au chômage après la licence. Beaucoup de satisfaction également lorsque les meilleurs font honneur à leurs enseignants et à leurs diplômés quand ils réussissent que ce soit à l'université ou à l'École Normale. Pour l'autre poignée des femmes universitaires interrogées dans le cadre de cette recherche, soit 25% à la FS et 29% à la FALSH, le métier procure de la noblesse sans pour autant être frustrant. Pour une Maitre de conférences de la FALSH, Il est tout simplement un métier noble et respectable qui accorde une certaine notoriété et impose le respect²⁹⁰. Plus encore, il est selon une chargée de cours de la FS un métier noble dont les éléments frustrants liés à la profession d'enseignante universitaire sont atténués par le transfert des connaissances, les réflexions sur des problèmes de la santé rencontrés et le comportement des populations dans la prise en charge de leur problème de santé.

C'est dire en somme ici que la fonction de professionnel universitaire est un sacerdoce phagocytant qui soumet constamment ses professionnels aux frustrations diverses, en limitant l'expression de toutes leurs potentialités. La recherche qui, via la publication des contenus scientifiques permet une évolution des carrières grâce à l'évolution du grade universitaire, ces limitations que leur imposent les différents défis à relever dans la recherche, confinent l'écrasante majorité de ces femmes universitaires dans l'enseignement en les éloignant de la recherche universitaire. Situation qui confine l'expression du leadership de ces femmes universitaires uniquement en milieu social.

II- FEMMES UNIVERSITAIRES ET MILIEU SOCIAL

Le leadership, terme emprunté au vocabulaire anglais, est l'influence d'un individu sur un groupe d'individus ou d'un groupe d'individus sur un autre groupe d'individus²⁹¹. Cette influence nécessite de posséder certaines aptitudes ou capacités permettant au leader de montrer d'une manière souple et flexible la marche à suivre pour l'atteinte des objectifs communs. Le leader est donc une autorité charismatique qui pousse, sans n'y mettre aucune contrainte, chaque individu à l'écouter, à le suivre et à exécuter des tâches avec motivation. Du fait d'être détentrices de plusieurs capitaux, les femmes universitaires expriment mieux leur leadership

²⁹⁰ Pr MAYA, 51 ans, Mariée, MC, FALSH. Entretien tenu le 15 Juin 2021 dans son bureau.

²⁹¹ 'Wikipédia, Leadership ' ' En ligne sur <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Leadership> .

dans la cellule familiale. Mais ce leadership a un coût qui place une fois de plus ces femmes universitaires face aux phagocytes présents en milieu sociale.

1- Vie familiale et professionnelle des femmes universitaires : une conciliation acrobatique à risque

Dans toutes les sociétés, les femmes sont tenues par leurs rôles traditionnels étroitement liés à la gestion du foyer et ses dérivés naturalisés féminins. Pour TSALA TSALA (2009 ; cité par : AMABIAMINA, 2014) « *si l'ordre masculin ne favorise pas l'émergence du leadership au féminin, préférant la marginalisation plus ou moins larvée et la répression polymorphe, nous devons reconnaître, d'entrée de jeu, qu'on ne réprime que ce qui peut s'avérer dangereux.* »²⁹² Dans ces sociétés régies par une logique patriarcale qui s'exerce à maintenir la femme dans les seconds rôles et à pérenniser son invisibilité dans la sphère professionnelle, il est coutume pour les femmes d'être qualifiées de *ministre de l'intérieur* en opposition au *ministre de l'extérieur* qu'est l'homme. Selon ETOLO, c'est dire que socialement, la femme exprimerait mieux son influence à l'intérieur de la cellule familiale, dans ces domaines dits « *privés, cachés, voire invisibles ou honteux* »²⁹³ contrairement à l'homme qui l'exprimerait au mieux dans l'espace public. Cependant tout porte à croire que « *la femme se plait même à l'exercer comme pour pallier celui qui lui est refusé dans l'espace public (espace de travail).* »²⁹⁴ Car le statut conférant des attentes et les rôles féminins contraignant, empêchent ces dernières de répondre à leurs motivations en concentrant tous leurs efforts uniquement dans la cellule familiale au point de pousser certaines à penser à renoncer à leur carrière universitaire. L'exemple d'une Maitre de conférences à la faculté des sciences l'atteste. Elle a été recrutée dans une autre ville mais en couple à Yaoundé, elle pliait sous le poids d'un stress et d'un traumatisme permanent du fait qu'elle fut contrainte d'élever ses enfants entre deux villes. Avec le temps, cette situation l'a incité à déposer à 3 reprises des dossiers de mutations pour l'université de Yaoundé I. Ce qui avait provoqué ce déclic furent les propos de sa dernière fille qui était encore à la sil. Elle avait été marquée par ses nombreux déplacements et absences au sein du foyer et lui aurait demandé pourquoi elle ne vivait pas à la maison avec eux, comme les mères de ses amies et camarades d'école ? Surprise par les interrogations de sa fille qui avait moins de 5 ans, elle s'est dit qu'elle devrait réagir au plus vite. Après une quatrième tentative, elle a pensé à démissionner si son dossier de mutation ne recevait pas une suite favorable.

²⁹² Jacques Philippe TSALA TSALA, *Familles africaines en thérapie. Clinique de la famille camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 2009, P. 221. Cité par Flora AMABIAMINA, Idem, P.159.

²⁹³ Edith Valery NDJAH ETOLO, « Genre et changement de grade universitaire au Cameroun : Une approche explicative de l'invisibilité féminine », *Pax Académica*, N°3, 2014, P.105

²⁹⁴ Flora AMABIAMINA, idem, p. 159

Heureusement cette fois fut la bonne. Ce cas est juste un parmi tant d'autres qui atteste du fait de ce que la plupart des femmes universitaires sont prêtes à sacrifier leur carrière ou à renoncer à le faire évoluer au profit de leur foyer. De plus, alors que la plupart des femmes interrogées se considèrent comme des modèles de réussite et des exemples pour leur entourage, d'autres femmes célibataires ne se considèrent pas comme étant des modèles de réussite car souhaiteraient aussi être en union conjugale et répondre aux attentes liées à leurs rôles. C'est ce que nous rapporte une Chargée de cours âgée d'une cinquantaine d'années et exerçant à la FS. Elle ne se considère pas comme étant une femme qui a réussi. Selon elle, toutes les femmes voudraient ressentir la chaleur d'un foyer mais c'est vraiment difficile quand ce n'est pas le cas et cette situation nuit à son épanouissement. Le fait pour elle de regarder la vie de ses collègues mariées impacte fortement sur l'avis qu'elle a de la réussite. La réussite pour ces femmes universitaires passerait donc également par l'addition des rôles sociaux féminins au statut professionnel qu'elles occupent.

2- Femmes universitaires et sollicitations financières familiales

Ces femmes universitaires toutes considérées comme étant des leaders, des exemples à suivre pour la plupart des individus de leur entourage, subissent le revers de ce leadership au sein de la famille. En plus des défis mentionnés ci-haut, les femmes universitaires sont également confrontées à de nombreux défis et ces défis en question sont étroitement liés aux charges familiales et relèvent notamment des sollicitations financières familiales. En ce qui concerne les préjugés liés au salaire de ces femmes universitaires, les familles se représentent le salaire de ces dernières comme étant exorbitant or la réalité en est toute autre. Pour les principales concernées dans le cadre de cette recherche, le salaire perçu n'est pas à la hauteur des efforts fournis, une situation qui met en exergue une nette distance entre ce que les femmes universitaires perçoivent et ce que les membres des familles de celles-ci pensent qu'elles perçoivent. Cette situation se présente dès lors comme un défi car les sollicitations financières familiales à l'égard des femmes universitaires, sont bien au-delà de leurs moyens. C'est ce que rapportent deux Assistantes, deux Chargées de cours et trois Maitres de Conférences de la FALSH et de la FS qui trouvent financièrement épuisant le fait que leurs familles respectives pensent qu'elles sont des banques. Elles rapportent notamment qu'elles sont considérées, par leurs familles qu'elles qualifient d'indigentes et qui pensent qu'elles gagnent des millions, comme des banques prêtes à résoudre à tout moment leurs problèmes financiers. Pour ces dernières, cette situation est également problématique car elle phagocyte ou limite tout simplement le capital économique qu'elles pourraient mobiliser pour améliorer leur visibilité

dans la sphère publique. Leur salaire étant très limité et considéré comme étant « *un dépannage de la part de l'État* »²⁹⁵. Elles se retrouvent obliger d'utiliser une partie de leur prime de recherche pour combler le vide que leur salaire n'arrive pas toujours à combler.

Au-delà de cette difficulté à répondre à leurs besoins économiques et à ceux de leurs familles respectives, ces femmes universitaires sont également contraintes à effectuer une difficile conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Bien que certaines Maitres de Conférences avouent ne pas avoir de difficulté à concilier vie familiale et professionnelle car ont des enfants en âge de se prendre en charge, il faudra noter pour la plupart des femmes universitaires, ce n'est pas une évidence. En effet, les emplois du temps de leurs vies professionnelles et de leurs vies sociales variant selon l'état matrimonial, contraint ces femmes universitaires à mobiliser des stratégies pour concilier de façon « *acrobatique* »²⁹⁶ ces différentes vies. Une Chargée de cours de la FALSH âgée d'une quarantaine d'années souligne particulièrement que dans le cadre familial, en plus des charges familiales habituelles (le ménage, la cuisine etc.), elle a ses enfants à répéter et se libère tard de cette fonction. Elle se libère notamment entre 23h et minuit, puis se couche vers 03 ou quatre heures et doit se lever tôt le matin pour accompagner les enfants à l'école. Elle estime cependant comme la plupart des femmes universitaires mariées d'avoir la chance d'avoir un conjoint compréhensif. Malgré tout cela, en termes de compétences, son objectif c'est d'être MC avant la cinquantaine²⁹⁷. Les femmes universitaires célibataires avec enfants à charges trouvent qu'elles ont plus de difficultés à s'occuper de leurs progénitures et de leurs vies professionnelles. C'est ce que rapporte une Assistante et mère célibataire qui considère que le non-respect de leur planning d'enseignement par les dirigeants de l'UYI constitue un handicap majeur qui nuit en retour au respect du planning que celle-ci se fixe au sein de la famille. Ce qui accentue son indisponibilité auprès des siens et particulièrement de ses enfants. Selon elle, la différence réside à ce niveau car contrairement aux femmes universitaires mariées et mères, l'absence de conjoint pour les femmes universitaires mères célibataires rend difficile, en cas d'imprévus professionnels, la gestion du foyer et le temps passé avec les enfants²⁹⁸. Ces femmes universitaires soumises à de nombreux défis tant en milieu universitaire que familiale qui phagocytent leur visibilité dans

²⁹⁵ **Pr Madeleine**, 55 ans, Mariée, MC, FALSH, entretien tenu le 14 septembre 2021, vers 13h dans son bureau à la FALSH.

²⁹⁶ **Marie DURU BELLAT**, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, L'harmattan, 2004.

²⁹⁷ **Dr Carine**, 45 ans, Mariée, CC, FALSH, entretien tenu le 13 Juillet 2021 dans une salle des enseignants

²⁹⁸ **Dr Anne**, 39 ans, Célibataire, Ass, FALSH, entretien tenu le 06 Juillet 2021 dans une salle des enseignants.

l'espace public, ne peuvent-elles pas compter sur l'équité pour améliorer leur visibilité dans l'espace public ?

3- Équité au sein de l'enseignement supérieur : un palliatif au défi de l'égalité entre hommes et femmes ?

Faudrait-il se remettre à l'équité pour favoriser l'atteinte d'une égalité entre hommes et femmes de l'enseignement supérieur ? Sur ce point, selon DOLLO et al, l'équité qui est « *un jugement que l'on porte sur une situation* »²⁹⁹, Il est question de rendre justice aux défavorisés en leur offrant plus de chances d'être égale aux favorisés. « *Dans la mesure où est équitable ce qui est juste et est juste ce qui est égal, l'équité est toujours un moyen d'atteindre une forme d'égalité* »³⁰⁰. Au sein de l'UYI quel est le niveau d'implémentation de ce jugement positif en faveur des femmes ?

Pour 71,43% des femmes universitaires interrogées à la FALSH, l'équité est une construction progressive même si sa progression est très lente. Pour une Assistante, l'équité peut marcher contrairement à l'égalité car cela pose problème. Le problème se trouve au niveau du fait que l'équité soit selon les besoins de chacun en fonction de son sexe. Or dans l'égalité, le fait que les femmes aient des charges domestiques et des charges naturelles (grossesses, menstruations et l'allaitement) n'est pas toujours pris en compte. Une Maitre de conférences considère notamment que cette situation connaît une évolution non négligeable car comparé à la situation du siècle précédent voire même du début de ce siècle, elle trouve que la situation des femmes à l'université est en constante progression. Pour ce qu'il en est des 28,57% des femmes universitaires restantes, l'équité est un mythe qui ne prendra jamais effet au sein des institutions universitaires. À la FS par contre pour 87,5% des femmes interrogées, l'équité est un mythe qui doit et va le rester pour longtemps. Une Maitre de conférences de la FS considère notamment que le fait d'être femme ne doit pas justifier la paresse. Pour ces dernières, si une femme doit être recrutée c'est parce que son dossier remplit tous les critères nécessaire au recrutement. Il serait question pour celles-ci d'encourager leurs semblables à se battre d'elles-mêmes pour mériter leur augmentation de grade et leur nomination car l'équité rendrait les femmes une fois de plus vulnérables et dépendantes d'une indulgence masculine. Certaines même sont tout simplement contre le féminisme et n'espèrent plus en une égalité et une équité entre hommes et femmes. Une autre Maitre de conférences considère que « *l'égalité n'existera jamais car la*

²⁹⁹ Christine DOLLO et al. *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz, 5è éd., 2017.

³⁰⁰ Christine DOLLO, *Ibid.*

femme est amenée à procréer et à s'occuper de la famille »³⁰¹. Pour une Chargée de cours, « *c'est un mythe car beaucoup de choses se partagent encore entre les hommes. Il y a des choses que les hommes résolvent autour des bières et il n'y a pas les femmes dedans. Le milieu est fortement misogynne.* »³⁰². Seuls 12,5% des femmes universitaires de la FS considèrent que c'est une construction progressive. Dans cette perspective, selon les données de terrain et l'avis de la grande majorité des femmes, l'égalité et l'équité en milieu universitaire sont un mythe qui tend à se rendre réel mais la marche pour l'atteinte de ces idéaux est encore longue.

Au terme de cette analyse portant sur les défis des femmes universitaires, analyse au cours de laquelle ont été exposés les défis en milieu universitaire et en milieu social. Il en ressort que les femmes universitaires font face à différents phagocytes tant dans le domaine professionnel que dans le domaine social. Ce qui impactent négativement sur leur visibilité dans l'espace public. Premièrement, dans le domaine professionnel les femmes universitaires font face à l'androcentrisme et conjointement à une fonction de professionnelle universitaire qu'elle considère comme relevant du sacerdoce. Cet androcentrisme dont elles font face en milieu universitaire est le principal témoin des défis qu'elles doivent surmonter au sein de l'institution universitaire, le milieu universitaire étant patriarcal. De même, elles font face à des pesanteurs culturelles qui phagocytent ou limitent considérablement leurs efforts et poussent certaines d'entre elles à ne pas s'impliquer dans l'évolution de leur carrière. D'autres par contre font preuve de résilience et se battent pour prouver qu'elles sont capables, non seulement de se construire un plan de carrière mais aussi de le faire progresser en visant le magistère qui est le seul gage d'une nomination aux postes de direction. Par ailleurs, malgré la noblesse du métier, le constat fait est que l'autre grand défi est cette rémunération qu'elles considèrent comme étant insuffisante au vu de leur investissement humain. Une situation qui limite l'expression de leur leadership en milieu universitaire. L'expression de leur leadership étant limitée en milieu universitaire, ce n'est que dans la famille que celui-ci retrouve la plupart de ses lettres de noblesse. Mais celles-ci font face au revers de ce leadership. Deuxièmement, dans le domaine social, ces femmes font face à une représentation sociale grossière et fautive de leur salaire qui produit comme conséquence des sollicitations financières toujours croissantes de la part de leur entourage. Des sollicitations qu'elles n'arrivent pas toujours à combler car leur capital

³⁰¹ **Pr Milaine**, Maître de conférences à la FS, entretien tenu le 14 Juillet 2021 à 15H Dans son bureau.

³⁰² **Dr Cyrienne**, Chargée de cours à la FS, entretien tenu le 16 Juillet 2021, vers 15h dans la salle des enseignants de son département d'attache.

économique ne leur permettant pas toujours de le faire. Celles-ci se retrouvent dès lors à développer des stratégies d'ordres économiques pour réduire ce déficit. Pour pallier à ces différents défis, elles ne peuvent non plus s'en remettre à l'équité car seule une minorité considère que celle-ci est une construction progressive contre une écrasante majorité qui estime que c'est un mythe et veulent prouver qu'elles sont capables d'aller au-delà des stéréotypes sociaux et de briser le plafond de verre dans une société patriarcale.

En somme, l'analyse de cette deuxième partie portait sur les représentations sociales et défis des femmes universitaires. Pour cette partie contenant le troisième et quatrième chapitre, il a été question au troisième chapitre d'analyser les représentations sociales stéréotypées à l'endroit de ces professionnelles de l'enseignement, de la recherche et de la gestion universitaire et au quatrième et dernier chapitre d'analyser les défis qu'elles doivent relever (en corrélation ou de façon distincte) que ce soit dans le milieu professionnel, social que dans le milieu familial. Ainsi, après avoir tout d'abord fait ressortir au troisième chapitre les représentations sociales stéréotypées relatives à la masculinité et à la féminité et dans un second temps les représentations sociales des femmes universitaires. Il ressort de là que les représentations sociales étant des connaissances communes à l'ensemble des membres d'un groupe, qui leur permettent d'interpréter et comprendre la société. Les stéréotypes sur la féminité et la masculinité étant des constructions sociales distinctes servent à réguler les rôles sociaux. Selon ces stéréotypes, la masculinité renvoie socialement à l'extériorité, la féminité quant à elle renvoie à l'intériorité. Ces stéréotypes sont pérennisés en Afrique par la culture. Toutefois grâce à l'instruction et à la formation des femmes, certaines se sont au fil du temps dérobées de ces carcans qui les éloignaient de l'espace public non sans provoquer des pressions sociales. Pour cette catégories de femmes dites "déviantes", les représentations sociales fluctuent en fonction de la configuration du capital économique ou du capital culturel qu'elles détiennent. Il en est ressorti à cet effet que la société a donc une meilleure perception des femmes qui détiennent le capital économique que de celles qui détiennent le capital culturel. Par contre, lorsque les femmes possèdent et mobilisent ces deux capitaux dans la sphère publique, cette perception positive s'est vue dégradée. Le cas des femmes universitaires en a été un exemple. Le statut conférant des attentes passibles de pressions sociales s'il n'est pas respecté, cet écart de comportement qui engendre l'élaboration de nouvelles normes sociales se retrouve sous le joug d'une stigmatisation. Néanmoins, malgré ces représentations sociales situées entre le péjoratif et le mélioratif, elles ne cessent de gravir les échelons quoique leur

statut de femme ne leur facilite pas la tâche. Au quatrième chapitre consacré aux défis socioprofessionnels dont font face les femmes universitaires, Il en ressort que celles-ci sont confrontées à différents phagocytes. En milieu professionnel, ils sont dus à la virilocalité universitaire, à une fonction universitaire sacerdotale. En milieu social ils sont dus à la conciliation acrobatique entre vie professionnelle et aux sollicitations financières familiales. Des défis qui limitent l'expression de leur leadership en milieu universitaire et le confinent dans l'espace social. Des sollicitations qu'elles n'arrivent pas toujours à combler car leur capital économique ne leur permet pas toujours de le faire. Malgré la noblesse du métier, elles ne peuvent non plus s'en remettre à l'équité car seule une minorité considère que celle-ci est une construction progressive contre une écrasante majorité qui estime que c'est un mythe et veulent prouver qu'elles sont capables d'aller au-delà des stéréotypes sociaux et de briser le plafond de verre.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La présente recherche est partie du constat selon lequel l'éducation traditionnelle que recevait la femme lui permettait uniquement de s'exprimer dans le cadre familial contrairement à l'éducation de l'homme qui lui consacrait l'apanage de la conquête de l'espace public. L'avènement de la scolarisation et la formation de la femme gage de sa visibilité dans l'espace public a été pendant plusieurs siècles frappée d'une forte désapprobation sociale car considérée comme étant un facteur de désordre social. Suite à cela, la société a élaboré des ripostes visant à atrophier la pénétration des femmes dans l'espace public mais certaines d'entre elles ont persisté et sont parvenues à se situer parmi les professionnelles de l'enseignement et de la recherche universitaire. Ce constat a conduit cette recherche à poser la question suivante :

Comment les femmes universitaires sont-elles parvenues à se hisser et à persévérer dans l'enseignement universitaire malgré les différentes mailles d'obstacles ?

De cette question principale, trois (03) questions spécifiques ont été formulées de la façon suivante :

- QS1 : Quels sont les facteurs qui ont contribué tout au long des trajectoires des femmes universitaires à la réalisation de leurs ambitions universitaires ?
- QS2 : Comment les femmes universitaires sont-elles socialement représentées dans les structures sociocognitives des individus ?
- QS3 : Quels sont les défis auxquels les femmes universitaires sont confrontés dans la sphère sociale et professionnelle?

Ces interrogations ont conduit à la formulation de l'hypothèse principale selon laquelle c'est grâce à la résilience que les femmes universitaires sont parvenues à se hisser et à persévérer dans l'enseignement universitaire. Cette hypothèse a été par la suite subdivisée en ces trois (03) hypothèses secondaires :

- HS1 : Les facteurs ayant contribué à la réalisation de leurs ambitions universitaires se présentent sous forme de facteurs de protection d'ordres familiaux et individuels relatifs aux milieux socioculturels
- HS2 : Du fait de leur présence en milieu universitaire, elles sont représentées dans les structures sociocognitives des individus non seulement comme étant peu féminines mais aussi comme des modèles de réussite.
- HS3 : Les défis auxquels sont confrontées les femmes universitaires dans la sphère socioprofessionnelle se présentent sous la forme de phagocytes sociaux issus de l'imaginaire culturel.

Sur le plan théorique, la théorie des parcours de vie d'ELDER, les représentations sociales de MOSCOVICI et la théorie critique et dynamique de BALANDIER ont été

mobilisées. Ceci étant, alors que la théorie du parcours de vie d'ELDER a permis de mettre en exergue les déterminants qui ont marqué le parcours de vie des femmes universitaires de la FALSH et de la FS et qui ont conduit à leur immixtion au sein de l'enseignement, la recherche et la direction universitaire. La théorie des représentations sociales de BALANDIER a permis quant à elle non seulement de mettre en exergue les représentations sociales stéréotypées de la masculinité et de de la féminité mais aussi et surtout leurs impacts sur les représentations sociales des femmes universitaires. Enfin, la théorie dynamique et critique de Balandier a permis de saisir non seulement les différentes dynamiques en lien avec les logiques qui pérennisaient l'intériorisation de l'éducation féminine. Elle a également servi à cerner suivant les époques et les contextes sociaux, les changements produits au cours des trajectoires des femmes universitaires. Elle a enfin permis de saisir les évolutions liées aux représentations sociales des femmes universitaires. Pour ce qui en est du cadrage méthodologique, la méthode utilisée a été la méthode qualitative mais a fait usage de quelques données chiffrées. La collecte des données primaires a été rendue possible grâce aux entretiens semi-directifs et aux récits de vie avec les femmes universitaires de la FALSH et de la FS ainsi qu'aux entretiens semi-directifs avec les populations avoisinant et fréquentant l'université de Yaoundé I. L'observation documentaire a permis quant à elle de collecter les données secondaires. Pour collecter les données, le choix de l'échantillon a été non probabiliste. Le choix a été porté sur une méthode par boule de neige et sur l'échantillonnage par commodité. Trente-sept (37) individus ont donc été interviewés soit 15 femmes universitaires notamment neuf (09) appartenant à la FS et six (06) appartenant à la FALSH et 22 individus avoisinant et/ou fréquentant à proximité de l'université de Yaoundé I : soit douze (12) étudiants (05) de sexe masculin et 07 de sexe féminin), 07 professionnels dont 04 dans le secteur Public et 03 dans le secteur privé et enfin 03 individus qui se sont décrit comme des débrouillards.

Cette recherche a dès lors été structurée en deux (02) parties, chaque partie composée chacune de deux (02) chapitres. La première partie a abordé grâce aux récits de vie les trajectoires des femmes universitaires qui ont conduit à l'intégration de ces dernières dans l'enseignement supérieur. Cette première partie s'est subdivisée en deux chapitres notamment : le chapitre I qui a permis de mettre en évidence les récits de vie des femmes universitaires de la FS et de la FALSH et le chapitre II qui a notamment été consacré sur la base de l'analyse des récits de vie, à la mise en exergue des trajectoires des femmes universitaires et à servi à démontrer la manière dont les facteurs de protection ont été déployés pour contrer les effets négatifs des facteurs de risque liés à la scolarisation la formation universitaire et l'intégration professionnelle. La seconde partie quant à elle a abordé les représentations sociales et défis

auxquels sont confrontées ces dernières. Elle a également été subdivisée en deux chapitres notamment le chapitre III qui a abordé les représentations sociales vis-à-vis des femmes et des femmes universitaires en particulier et le chapitre IV qui s'est consacré de façon conjointe aux défis socioprofessionnels que les femmes universitaires doivent surmonter et qui tendent à atrophier leur représentativité dans l'espace public.

Au terme de ce travail de recherche, les différents résultats de l'analyse des données par hypothèse sont les suivants :

Pour l'hypothèse secondaire 1 en effet, les facteurs ayant contribué à la réalisation de leurs ambitions universitaires se présentent sous forme de facteurs de protection d'ordres familiaux et individuels relatifs aux milieux socioculturels. Selon les résultats obtenus à la suite des investigations sur le terrain, selon le milieu socioculturel, les facteurs de protection ont contribué tout au long des trajectoires des femmes universitaires à limiter les incidences négatives des facteurs de risque liés à la scolarisation, la formation universitaire et à l'intégration professionnelle de ces dernières. En effet, grâce à la mise en exergue de quinze (15) récits de vie constitués dans cette recherche et repartis en général suivant les milieux socioculturels défavorisés et favorisés, soit cinq (05) récits de vie des femmes universitaires issues des familles appartenant aux milieux favorisés et dix (10) récits de vie des femmes universitaires issues des milieux défavorisés notamment cinq (05) issues des configurations familiales traditionnelles mais socioculturellement « défavorisées » et cinq (05) récits de vie de celles issues des configurations familiales non traditionnelles. Ceci en partant du contexte familial à l'intégration dans l'enseignement universitaire sans oublier les carrières scolaire et les formations universitaires. L'analyse de ces récits de vie a tout d'abord permis de constater que le tout premier cadre de socialisation qu'est la famille offre de par ses caractéristiques des occasions favorables ou défavorables à l'adaptation de l'enfant et impacte sur son avenir scolaire et sur la manière dont ils se projettent dans l'avenir. Il en est ressorti de là que quel que soit le milieu socioculturel et économique auxquels ces femmes universitaires sont originaires, leurs trajectoires ont été jalonnées de facteurs de risque que ce soit en milieux défavorisés ou favorisés et ont relativement constitué des freins importants au cours de leurs trajectoires. Ces facteurs de risque ont notamment été liés à la précarité économique, culturelle, sociale et parfois affective au sein des milieux défavorisés et au style éducatif parental rigide et systématique au sein des milieux favorisés. Face à cela, dans les deux milieux, les facteurs de protection d'origine familiale et individuelle. Ils ont été au sein des milieux défavorisés d'origine familiale précisément le forestage, l'adoption d'un style éducatif parental de type autoritaire ou structurant et d'un accompagnement à la scolarité concédant à l'enfant une certaine autonomie

et responsabilité dans ses choix favorisant ainsi son développement sociocognitif et d'origine individuelle dans la mesure où celles-ci ont dû faire preuve d'altruisme et d'autodétermination pour pallier à leur situation de défavorisés. Au sein des milieux favorisés les facteurs de protection ont cependant été principalement issus du capital économique, du capital culturel et du capital social détenus par les familles. Ces parents, cadre de l'administration publique ou privée mais aussi de l'enseignement ont transmis presque par osmose leur capital culturel à leurs progénitures et ont usé de leurs capitaux économique et social pour accompagner ces derniers. Ces facteurs de protection ont donc joué leur rôle de modérateur des facteurs de risque et ont permis l'intégration des femmes universitaires issues de ces milieux parmi les professionnels de la recherche et de l'enseignement universitaire.

L'hypothèse secondaire 2 stipulait que du fait de leur présence en milieu universitaire, elles sont représentées dans les structures sociocognitives des individus non seulement comme étant peu féminines mais aussi comme étant des modèles de réussite. Les résultats de cette hypothèse ont montré que les représentations stéréotypées de la masculinité et de la féminité ont conduit à la catégorisation sociale des femmes universitaires comme étant peu féminines mais aussi et surtout comme étant des modèles de réussite. En effet, après avoir mis en exergue dans un premier temps les représentations sociales stéréotypées relatives à la masculinité et à la féminité, dans un second temps il a été mis en exergue les représentations sociales des femmes universitaires. Il en est ressorti de là que les représentations sociales étant des connaissances élaborées et partagées socialement, sont une manière sociale commune à un groupe ou à un ensemble social grâce à laquelle suivant les valeurs communes à l'ensemble des membres de ce groupe, ceux-ci interprètent et comprennent la société, celles de la féminité et de la masculinité ont été socialement élaborées comme étant des construits distincts tant la masculinité renvoie socialement à l'extériorité et tous ses dérivés socialement naturalisés, tant la féminité renvoie socialement à l'intériorité et tout ce que cela comporte comme attente. De ce fait, la possession du capital économique et/ou culturel et social par les femmes a été sujette à des perceptions différentes de la part des membres de la société. Face à ces catégories de femmes dites "déviantes", les représentations sociales ont connu des variations en fonction des modalités de possession de ces capitaux. De là, le constat fait a été que la société a une meilleure perception des femmes qui détiennent le capital économique que de celles qui détiennent le capital culturel. Par contre, lorsque les femmes possèdent et mobilisent ces deux capitaux, cette perception positive se dégrade et ces dernières sont considérées comme étant des femmes s'éloignant de l'intériorité caractéristique féminine au profit de l'extériorité qui est socialement la caractéristique masculine. Malgré cela, elles sont également considérées comme étant des

modèles, des exemples à suivre. Dans un contexte où la gent masculine ne parvient pas toujours à assumer toutes les charges, elles se proposent comme étant d'une aide qui comble ce déficit.

L'hypothèse secondaire 3 a mentionné que les défis auxquels sont confrontées les femmes universitaires dans la sphère socioprofessionnelle se présentent sous la forme de phagocytes sociaux issus de l'imaginaire culturel. Les résultats de cette hypothèse ont montré que face aux différents phagocytes présents tant en milieu professionnel qu'en milieu social et qui tendaient à freiner les efforts de visibilité dans l'espace public des femmes universitaires, ces dernières se sont retrouvées contraintes à donner le meilleur d'elles-mêmes pour surmonter les différents phagocytes dont elles ont fait face. En effet, alors qu'elles sont confrontées à une fonction sacerdotale d'universitaire et à un milieu universitaire à forte prévalence androcentrique qui ont phagocyté ou limité considérablement leurs efforts au point de pousser certaines d'entre elles à se résigner, d'autres par contre ont fait preuve de résilience et se sont battues pour prouver qu'elles sont capables de se construire un plan de carrière en ayant en objectif le magistère, seul gage d'une nomination aux postes de direction. Ces défis en milieu universitaire qui limitent l'expression de leur leadership dans le dit milieu, ont confiné leur leadership dans l'espace social. Cependant à ce niveau encore, ces femmes font face à une représentation sociale grossière et fautive de leur salaire qui a produit comme conséquence des sollicitations d'ordres économiques toujours croissantes de la part de leur entourage. Des sollicitations qu'elles n'arrivent pas toujours à combler car leur capital économique étant amoindri. Confronté à ces autres phagocytes, celles-ci ont été contraintes à développer des stratégies d'ordres économiques pour réduire le déficit. Malgré la noblesse du métier, elles ne peuvent non plus s'en remettre à l'équité car elle est pour la très grande majorité de ces dernières un mythe en milieu universitaire. Elles se retrouvent en train de se doter de moyen leur permettant d'être capables d'aller au-delà des stéréotypes sociaux et de briser le plafond de verre dans une société patriarcale conservatrice. Suite à ces résultats, le tableau suivant récapitule la vérification générale de ces hypothèses de recherche :

Tableau 12 : Récapitulatif de la vérification générale des hypothèses de recherche

Hypothèses	Libellé	Décisions
HS1	Les facteurs ayant contribué à la réalisation de leurs ambitions universitaires se présentent sous forme de facteurs de protection d'ordres familiaux et individuels relatifs aux milieux socioculturels.	confirmée
HS2	Du fait de leur présence en milieu universitaire, elles sont représentées dans les structures sociocognitives des individus non seulement comme étant peu féminines mais aussi comme étant des modèles de réussite.	confirmée
HS3	Les défis auxquels sont confrontées les femmes universitaires dans la sphère socioprofessionnelle se présentent sous la forme de phagocytes sociaux issus de l'imaginaire culturel.	confirmée
HP	Par la résilience, les femmes universitaires sont parvenues à se hisser et à persévérer dans l'enseignement universitaire.	confirmée

Suivant ce tableau, il ressort que toutes les hypothèses de cette recherche ont été confirmées.

Les difficultés faisant partie intégrante de toute activité de recherche. Les premières difficultés ont été étroitement liées à la Covid-19 qui a fortement impacté sur les enquêtes de terrain mais aussi à l'invisibilité de ces femmes car très peu nombreuses et très mobiles et l'instabilité de leur planning professionnel au sein de l'université de Yaoundé I. Quand bien même elles ont été présentes et quelques fois disponibles, nous avons enregistré quelques refus. Des difficultés qui ont considérablement contribué à élargir notre période de collecte de données.

D'après cette recherche d'autres aspects intéressants ont été découverts et pourraient constituer un autre objet d'étude pour une recherche future. En effet, dans une éventuelle prochaine recherche, l'accent pourrait être mis sur le genre et le forestage dans une perspective culturelle en milieu Camerounais pour comprendre non seulement les raisons parentales (sociales, culturelles et économiques etc.) relatives au forestage de leurs enfants masculins et féminins mais aussi le vécu de ces enfants en situation de forestage. Il s'agira également de saisir dans une autre mesure, l'impact du forestage sur le devenir scolaire, universitaire et professionnel des enfants.

BIBLIOGRAPHIE

▪ OUVRAGES GENERAUX

- **AMOSSY Ruth, Anne-Pierrot HERSCHBERG**, *Stéréotypes et clichés*, Paris, Armand colin, 2011.
- **BERTAUX Daniel**, *Le récit de vie*, Paris, Armand Colin, 2010.
- **CRESWELL John Ward**, *Qualitative inquiry and research design. Choosing among five traditions*, London, Sage Publications, 1998.
- **DESNANTES Jacques**, *La société malade du chômage*, paris, L'Harmattan, 1989, p.15
- **DOLLO Christine, Jean-Renaud LAMBERT, Sandrine PARAYRE**, *Lexique de Sociologie*, 5e éd., Paris, Dalloz, 2017.
- **DORTIER Jean-François** (dir.), *Le Dictionnaire des sciences sociales*, Sciences Humaines éditions, Paris, Seuil, 2013.
- **ETIENNE Jean, Françoise BLOESS, Jean-Pierre NORECK, Jean-Pierre ROUX**, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier, 2004.
- **JODELET Denise**, *Représentations sociales : un domaine en expansion*, In D. Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales* (pp 31-61), Paris, PUF, 1989.
- **KONATE Moussa**, *L'Afrique noire est-elle maudite ?* Paris, librairie Arthème Fayard, 2010.
- **LEBARON Frédéric**, *La sociologie de A à Z : 250 mots pour comprendre*, Paris, Dunod, 2009.
- **LOUBET DES BAYLE Jean Louis**, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000.
- **VAN CAMPENHOUDT Luc, Raymond QUIVY**, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1995.
- **ZAGRE Ambroise**, *Méthodologie de recherche en sciences sociales : manuel de recherche à l'usage de l'étudiant*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- *Le Dictionnaire Larousse de français*, paris, Larousse, 2008.
- *Dictionnaire Larousse de poche*, paris, Larousse, 2017.
- *Le petit Larousse illustré*, paris, Larousse, 2011.
- *déclaration universelle des droits de l'homme*, version illustrée, 2015. En ligne https://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf consulté le 22 Juin 2020.

▪ **OUVRAGES SPECIALISÉS**

- **ABRIC Jean Claude**, *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 1994.
- **BOURDIEU Pierre** et **Jean-Claude PASSERON**, *Les héritiers, étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.
- **CHAPPUIS Raymond**, **Raymond THOMAS**, *Rôles et statuts*, coll. « Que sais-je ? », N° 2951, 1ère éd., Paris, PUF, 1995.
- **DAMON Julien**, *Les familles recomposées*, Paris, PUF, 2012.
- **DURU-BELLAT Marie**, *L'école des filles. Quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, L'Harmattan, 2004.
- **FONKOUA Paul et al.** *La scolarisation des filles au Cameroun : jalons, repères et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- **JALLADE Lucila** et **Victoria CAVICCHIONI**, *Agir pour l'éducation des filles en Afrique subsaharienne francophone*, Paris, Harmattan, 2005.
- **JODELET Denise**, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1997.
- **KLEIN Meulders** et **THERY (ed.)**, *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, Nathan, 1993.
- **KULA-KIM Céline**, *Les africaines en situation interculturelle*, Collection Femme Africaine FAM, Paris, L'Harmattan, 2000.
- **LANGE Marie-France (dir.)**, *L'école et les filles en Afrique : scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, 1998.
- **MANNONI Pierre**, *Les représentations sociales*, coll. « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1998.
- **MOSCOVICI Serge**, *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1984.
Étude de la représentation sociale de la psychanalyse, Paris, PUF, 1960.
- **NKOLO FOÉ**, *Le sexe de l'État*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2002.
- **ODAGA Adhiambo** et **Ward HENNEVELD**, *Les filles et l'école en Afrique subsaharienne. De l'analyse à l'action*, Banque Mondiale, Washington, 1996.
- **SAPIRO Gisèle (dir.)** et al, *Dictionnaire international Bourdieu*, CNRS éditions, Paris, 2020.
- **SCHOPENHAUER Arthur**, *Essai sur les femmes*, p.03, version traduite par J. Bourdeau, 2013.

- **TSALA TSALA Jacques Philippe**, *Familles africaines en thérapie. Clinique de la famille camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 2009.

-

▪ ARTICLES SCIENTIFIQUES

- **ACELF**, « Les femmes en éducation et en formation », *Education et francophonie*, volume XXXIII, 2005, pp 6- 80. en ligne sur <https://www.acef.ca/c/revue/pdf/ACELF/ volXXXIII-1.pdf> consulté le 20 septembre 2020.
- **ADJAMAGBO Agnès, Anne-Emmanuèle CALVÈS**, « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, (61), 2012, pp 3-22. En ligne sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-08/010054989.pdf Consulté le 5 septembre 2020.
- **ALEXANDRE Laurent**, « les femmes douées ont moins d'enfants », In *Demain sera vertigineux*, l'express, 31 janvier 2018.
- **AMABIAMINA Flora**, « Des femmes invisibles : androcentrisme et gestion administrative dans l'université camerounaise », *Pax Academica*, 2014, pp 145-164, En ligne www.paxacademica.codesria.org/revue/pax-3-2014-amabiamina , Consulté le 19 mars 2020.
- **ANDREANI Jean-Claude, Françoise CONCHON**, « Méthodes d'analyse et 'interprétation des études qualitatives: état de l'art en marketing », Paris, Cedex 11, 2001, pp1-26.
- **ARCHAMBAULT Paul**, « les difficultés d'accès au diplôme des enfants des familles dissociées », *Les jeunes-The Young people*, 1998/2, pp 211-225. https://www.persee.fr/doc/espos_0755-7809_1998_num_16_2_1836, consulté le 16 février 2022.
- **BERGONNIER-DUPUY Geneviève**, « Famille(s) et scolarisation », *Revue Française de pédagogie*, N°151, 2005, pp 5-16.
- **BERTRAND Julien, BOIS Géraldine, COURT Martine, HENRI-PANABIÈRE Gaële, VANHEE Olivier**, « Scolarité dans les familles nombreuses populaires et conditions matérielles d'existence », *informations sociales*, N°173, 2012/5, pp74-82. En ligne <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-5-page-74.htm>, consulté le 21 janvier 2022.

- **CHARRUAULT Amélie**, « Le paradigme du parcours de vie », *informations sociales*, n°201, 2020/1, pp10-13. En ligne <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2020-1-6-page-10.htm> consulté le 10 Juin 2022 à 12h15.
- **CLERC Jérôme**, « Performances mnésiques chez des enfants orphelins : des difficultés spécifiques ? » Union nationale des associations familiales, *Recherches familiales*, N°17, 2020/1, pp 45-57. En ligne <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2020-1-page-45.htm>, consulté le 02 Décembre 2021.
- **CLOUTIER Richard et DROLET Jacques**, « la santé mentale des familles recomposées au Québec, rapport de l'analyse secondaire de l'Enquête Santé-Québec, centre de recherche sur les services communautaires », Université Laval, Québec, 1990.
- **COMBES Danièle, Anne-Marie DEVREUX**, « Travail des femmes et rapports sociaux de sexe », in *le sexe du travail*, horizon IRD. pp 149-165. En ligne sur http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/colloques1/36554.pdf , consulté le 22 septembre 2020.
- **COSTE Sabine**, « S'épanouir dans le travail enseignant : réalités, normes et stratégies. Etat de l'art. » *conférence de consensus-dissensus*, Charte Unesco, ENS de Lyon. 2014. En ligne <http://chaire-unesco-formation.ens-lyon.fr/IMG/pdf/chaire-unesco-epanouissement-dans-le-travail-enseignant-15-03-2014.pdf> consulté le 11 octobre 2020.
- **COULON Alain**, « Le métier d'étudiant : l'entrée dans la vie universitaire », *Educ. Presqui*, Sao Paulo, v43, n.44, 2017, pp1239-1250. En ligne https://www.scielo.br/pdf/ep/v43n4/fr_1517-9702-ep-43-4-1239.pdf consulté le 04 Avril 2021.
- **DAUPHIN Sandrine**, « Trajectoires de vie et dynamiques institutionnelles », *informations sociales*, 2009/6 (N°156), 2009, pp4-5 en ligne sur <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-6-page-4.htm> consulté le 22 novembre 2020.
- **DA SILVA Borgès**, « La recherche qualitative : un autre principe d'action et de communication », *Revue Médicale de l'Assurance Maladie*, vol.32, n°2, avril-juin 2001, pp 117-121. En ligne <https://www.alass.org/wp-content/uploads/Etudes-BorgesdaSilva-4.pdf> consulté le 12 juin 2022 à 15h 08.
- **DE CONINCK Frédéric, Frédéric GODART**, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, 31 (1), 1990, pp23-53.

- **DE MONTIGNY Pascal Gauthier, Francine DE MONTIGNY**, « La théorie du parcours de vie », Gatineau, QC : CERIF/UQO, 2014, pp 2-3. En ligne sur https://cerif.uqo.ca/sites/cerif.uqo.ca/files/cahier6_theorie_du_parcours_de_vie_web.pdf consulté le 06 octobre 2020.
- **DESLANDES Rollande et ROYER Egide**, « style parental, participation parentale dans le suivi scolaire et réussite scolaire ». *Service social*, 43 (2), 1994, pp 63-80.
- **DUMONT Annie**, « La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale », Canada, *Trajetvi : trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide, fiche de synthèse Méthodologie*, 2015, pp 1-5, en ligne <https://trajetvi.ca/files/publications/fiche-synth-se-parcours-de-vie-finale.pdf> consulté le 09 mai 2022 à 06h56.
- **DUPONT Sébastien**, « Le cycle de vie des familles recomposées », In *cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2016/1, N°56, pp 79-98. En ligne https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CTF_056_0079&download=1 Consulté le 02 Janvier 2022.
- **EDU-ACADEMY**, « Les styles éducatifs : les clés efficaces », consulté sur <https://edu.academy/styles-educatifs-cles-a-employer-le-plus-efficace/> consulté le 10 novembre 2021 à 11h37.
- **FEYFANT Annie**, « Les effets de l'éducation familiale sur la réussite scolaire ». *Dossier d'actualité veille et Analyses*. ENS Lyon, 2011, pp 1-13. En ligne sur <http://hal-ens-lyon.archives-ouvertes.fr/ensl-00945269/document> consulté le 11 septembre 2020.
- **FOURNIER-PLAMONDON Anne-Sophie et Jules RACINE-SAINT-JACQUES**, « (Re) Constituer la trajectoire », *Conserveries mémorielles* [En ligne], # 15 | 2014, mis en ligne le 09 mai 2014, en ligne sur <https://journals.openedition.org/cm/1740>, consulté le 31 janvier 2021.
- **GAUDET Stéphanie**, « Comprendre les parcours de vie : une lecture au carrefour du singulier et du social ». Dans Stéphanie GAUDET (dir.), *Repenser les familles et ses transitions. Repenser les politiques publiques* (15-51). Québec : PUL, 2013.
- **GHERGHEL Ana**, « La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles ». Québec, Presses de l'Université de Laval. 2013.
- **GILBERT et DEVEREAUX**, « Après l'école. Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans », Ottawa : Ressources humaines et travail au Canada, 1993.

- Fiches d'informations sur les questions pertinentes : les orphelins, programme scolaire cycle secondaire, Girl rising, 2008. En ligne https://girlrising.org/s/IssueFactSheet_Orphans_French.pdf Consulté le 02 décembre 2022.
- **HOUSSEONLOGE Dominique**, « Allez les filles : pourquoi les filles réussissent-elles mieux à l'école mais « choisissent » des professions moins valorisées ? » Bruxelles, *UFAPEC*, N°18, 2009. En ligne sur <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2009/18-les-filles.pdf> , consulté le 15 septembre 2020.
- **HUTCHISON Elisabeth**, “The life course perspective: A promising Approach for Bridging de Micro and Macro Worlds for social Workers”. *Families in society*, 86 (1), 2005, pp 143-152.
- **IONESCU Serban, Jourdan-Collete IONESCU**, « Entre enthousiasme et rejet : l'ambivalence suscitée par le concept de résilience », *Bulletin de psychologie/tome 63* (6)/510, 2010.
- **KANOUTÉ Fasal**, « Point de vue des parents de milieux défavorisés sur leur implication dans le vécu scolaire de leur enfant », *Interactions*, vol. 9, n° 2, 2006, pp 17-38, en ligne [https://www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue Interactions/Volume_9_no_2/V9N2_KANOUTE Fasal p17-38.pdf](https://www.usherbrooke.ca/psychologie/fileadmin/sites/psychologie/espace-etudiant/Revue_Interactions/Volume_9_no_2/V9N2_KANOUTE_Fasal_p17-38.pdf)
- **KOHN Laurence, Wendy CHRISTIAENS**, « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soin de santé : apports et croyances », De Boeck Supérieur, *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome LIII, 2014/4, pp 67-82. En ligne <https://www.cairn.info/revue-reflet-et-perspectives-de-la-vie-economiques-2014-4-page-67.htm> consulté le 12 juin 2022 à 10h47.
- **KOUMAELO Anate**, « Représentations de la féminité et de la masculinité dans la presse togolaise : études de la caricature dans Sika'a, Viva et Pipo magazine », *Revue africaine des médias volume 21*, numéro 1 et 2, pp 89-108, 2013. En ligne sur http://codesria.org/IMG/pdf/5-amr_vol_21_1_2_2013_anate.pdf consulté le 08 septembre 2020.
- **LALIVE d'Épinay Christian, Jean-François BICKEL, Cavalli, S. et Dario SPINI**, « De l'étude des personnes âgées au paradigme du parcours de vie », in D. Mercure (dir.), *L'analyse du social : les modes d'explication*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, pp 141-167.

- **LAREAU A**, “Unequal Childhoods. Class, Race and Family Life”, Berkeley, University of California Press, 2003.
- **LEFAUCHEUR Nadine**, « Les familles dites monoparentales », pp 67-74, in François DE SINGLY (dir.), *La famille : l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 1991.
- **LE PAPE Marie-Clémence**, « Etre parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives », *informations sociales*, N°154, 2009/4, pp 88-95. En ligne <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-88.htm> consulté le 15 décembre 2021
- **LE BLANC Marc, Pierre MC DUFF, Richard TREMBLAY**, « Types de familles, conditions de vie, fonctionnement du système familial et inadaptation sociale au cours de la latence et de l'adolescence dans les milieux défavorisés », In *Santé mentale au Québec*, 1991. En ligne <https://www.erudit.org/fr/revues/smq/1991-v16-n1-smq1818/032203ar/> Consulté le 17 décembre 2021.
- **LIMUNGA NJEUMA Dorothy, Herbert ENDELEY, Francis FAI MBUNTUM, Nalova LYONGA, Denis NKWETEYIM, Samuel MUSENJA, Elisabeth EKANJE**, « La réforme d'un système national d'enseignement supérieur : L'exemple du Cameroun », Washington, ADEA, Juillet 1999, pp 1-25. En ligne https://clearinghouse.adeanet.org/sites/default/files/docs/he_cameroon_fr/pdf, consulté le 09 octobre 2020.
- **MAESTRE Michel**, « Les enseignants, précepteurs ou substituts parentaux ? quelle est la fonction parentale de l'école ? » Martin Média, *le journal des psychologues*, N°237, 2006/4, pp 27-30. En ligne <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2006-4-page-27.htm> consulté le 12 février 2022.
- **MÉNARD François**, « Quelques réflexions et questions autour du rapport des politiques sociales du territoire », *Recherche sociale*, N° 141, 1997, pp 47-56.
- **NDJAH ETOLO Edith Valery**, « Genre et changement de grade universitaire au Cameroun : Une approche explicative de l'invisibilité féminine », *Pax Académica*, N°3, 2014. En ligne http://paxacademica.codesria.org/IMG/pdf/Pax_Academica_3_2014_7_Etolo/pdf, consulté le 15 janvier 2022.
- **NEYRAND Gérard**, « Monoparentalité et précarité », in *Empan*, N°60, 2005/4, pp 51-57. En ligne <https://www.cairn.info/revue-empan-2005-4-page-51.htm> consulté le 20 février 2022.

- **NGUIMFACK Léonard, Rosa CARON, Daniel BEAUNE, Jacques-Philippe TSALA TSALA**, « Traditionnalité et modernité dans les familles contemporaines : un exemple africain », *psychothérapies*, vol. 30, 2010/1, pp 25-35. En ligne https://www.cairn.info/revue-psychotherapies-2010-1-page-25.htm?try_download=1 consulté le 05 novembre 2021.
- **PFEUTI Sandra**, « Représentations sociales : quelques aspects théoriques et méthodologiques », *vous avez dit...*, pédagogie, N°42, 1996. En ligne [https://doc.rero.ch/record/288317/files/Pfeuti_Sandra -
_Repr_sentations_sociales_quelques_aspect_th_oriques_et_m_thodlogiques_20170404.pdf](https://doc.rero.ch/record/288317/files/Pfeuti_Sandra_-_Repr_sentations_sociales_quelques_aspect_th_oriques_et_m_thodlogiques_20170404.pdf) consulté le 09 janvier 2022.
- **PRUVOST Geneviève**, « Récit de vie », in Serge PAUGAM (dir), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2010.
- **Quinquenal C.**, Femmes d’Afrique Noire, CNDP, Monrouge, TDC N° 644, 1993.
- **SAPIN Michel, Dario SPINI, Eric WIDMER**, Les parcours de vie : de l’adolescence au grand âge, Lausanne, Presses universitaires romandes, vol.39, coll. « savoir suisse », 2007.
- **STOTSKY Gale Janet**, « Les femmes au travail : le recul des disparités entre les sexes ne se traduit pas par des chances égales ». *Finances et développement*. 2013. En ligne sur <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2013/06/pdf/stotsky.pdf> consulté le 10 septembre 2020.
- **TCHAGANG Emmanuel**, « Stéréotypes et identités de genre au Cameroun. Une validation de BEM SEX-ROLE INVENTORY (BSRI) », Presses universitaires de Liège, *les Cahiers internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 109, 2016/1, pp 25-48. en ligne <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-internationaux-de-psychologie-sociale-2016-1-page-25-hm> consulté le 02 mars 2022 à 20h10.
- **TICHIT Christine**, « La monoparentalité en Afrique : étude de cas en milieu urbain camerounais », *La famille en Afrique*, Séance 16, 2005. En ligne <https://iussp2005.princeton.edu/papers/51370> consulté le 12 Mars 2022.
- **Université de Franche-Comté**, « Les femmes dans l’enseignement supérieur », mai 2019, en ligne sur, https://www.unige.ch/rectorat/egalite/index.php/download_file/view/1413/613/, Consulté le 15 aout 2020.

- **VAN ZANTEN Agnès**, « Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes d'encadrement des pratiques et des choix des enfants », *Revue informations sociales*, N°154, 2009, pp 80-87, en ligne <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-4-page-80.htm> consulté le 20 janvier 2022.
- **YANA Simon-David**, « statuts et rôles féminins au Cameroun : réalités d'hier, images d'aujourd'hui ». In *politique africaine 65 : l'Afrique des femmes*. En ligne <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/065035.pdf> consulté le 1^{er} avril 2020.

▪ RAPPORTS

- **BIT**, *Les femmes au travail : tendances 2016*, Genève, 2016. En ligne https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_483203.pdf consulté le 20 mars 2020
- **INS**, *Annuaire statistique du Cameroun : Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays*, Yaoundé, 2017.

▪ MEMOIRES ET THÈSES

- **BOUOPDA Alexandrine**, *La genèse de l'enseignement supérieur au Cameroun : 1945-1965*. Paris 1, Université Panthéon-Sorbonne, mémoire en Histoire, 2016. En ligne <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01362324/document> consulté en février 2020.
- **BALLO Mariam**, *La prise en charge des orphelins en Afrique subsaharienne : entre structures formelles et informelles*, Université d'Aix-Marseille, mémoire en Anthropologie sociale et ethnologie, 2018-2019. En ligne <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02299888/document> consulté le 29 mars 2022.
- **BONIN Patricia**, *L'influence du style parental et d'autres facteurs familiaux sur le processus de développement de l'autodétermination des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation : perception de la mère*, mémoire en Intervention sociale, Janvier 2013. En ligne <https://archipel.uqam.ca/6009/1/M12775.pdf> consulté le 05 février 2022.
- **LITALIEN David**, *Persévérance aux études de Doctorat (PhD) : modèle prédictif des intentions d'Abandon*, Québec, Université Laval, Thèse en sciences de l'orientation, 2014. En ligne <https://corpus.ulaval.ca/jspui/handle/20.500.11794/25099?locale=fr> consulté en mai 2020.
- **MAPTO KENGNE Valèse**, *Les filles sur le chemin de l'enseignement supérieur en Afrique subsaharienne : analyse de leurs trajectoires, représentations sociales et*

résilience à travers leurs récits biographiques, Montréal, université de Montréal, thèse en administration et fondement de l'éducation, 2011. En ligne sur <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/5211> consulté le 20 Juin 2021.

- **MASSOMA Luc Stéphane**, *Du choix de carrière académique : Essai d'analyse sociologique des déterminants sociaux de l'orientation académique des étudiants des universités d'Etat de Yaoundé*, Mémoire en sociologie, Université de Yaoundé I, 2004.
- **TREMBLAY Nicole**, *Socialisation et cheminement professionnel d'enseignantes et de directrices du primaire : histoires de vie et trajectoires professionnelles*, Canada, université du Québec à Chicoutimi en association avec l'université du Québec à Montréal, Thèse en Éducation, 1998. En ligne <https://constellation.uqac.ca/1105/> consulté le 08 juillet 2021.
- **VEKEMAN-JULIEN, I.** *Les représentations sociales de l'éducation : valeurs, pratiques enseignantes au collégial préuniversitaire*, mémoire en sociologie, 2017. En ligne <https://corpus.ulaval.ca/jspui/bitstream/20.500.11794/28196/1/34093.pdf> consulté le 17 Février 2022

▪ **WEBOGRAPHIE**

- stéréotypes différentiels de la féminité et de la masculinité du BSRI disponible sur https://www.researchgate.net/figure/BSRI-Items-and-the-Masculinity-and-Feminity-Subscales-Bem-1974-The-Bem-Sex-Role_tbl2_234155487 consulté le 03 Avril 2022
- COLLEGE DE FRANCE, Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportements des individus ? en ligne <https://www.lelivrescolaire.fr/page/6999196> consulté le 20 Janvier 2022
- <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Phagocyte> consulté le 05 Avril 2022
- <https://fr.m.wiktionary.org/wiki/phagocyter> consulté le 05 avril 2022

ANNEXES

ANNEXE 1 : Guide d'entretien avec les femmes universitaires

ANNEXE 2 : Guide d'entretien auprès des individus fréquentant et/ou résidant à proximité de l'université de Yaoundé

ANNEXE 3 : Prénoms fictifs et caractéristiques des femmes universitaires interviewées

ANNEXE 4 : Identification des interviewés fréquentant et/ou résidant à proximité de l'université de Yaoundé I

ANNEXE 5 : Liste des enseignants permanents de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (données de Juillet 2020)

ANNEXE 6 : Liste des enseignants permanents de la Faculté des Sciences (données de Juin 2020)

ANNEXE 7 : Autorisation de recherche délivrée par le département de Sociologie

ANNEXE 1 : Guide d'entretien avec les femmes universitaires

ENTRETIEN AUPRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I EN VUE D'UNE RECHERCHE SOCIOLOGIQUE SUR LES TRAJECTOIRES, REPRESENTATIONS SOCIALES ET DEFIS DES FEMMES UNIVERSITAIRES

.....

Madame, le présent entretien a essentiellement un but académique et les données recueillies ne seront exploitées que dans le cadre de cette recherche. Sa réalisation se base sur le thème « *Femmes universitaires au Cameroun : trajectoires, représentations sociales et défis. Cas des femmes de la FALSH et de la FS l'université de Yaoundé I* ». Nous tentons dans cette recherche de décrire dans un premier temps les trajectoires des enseignantes universitaires de l'université de Yaoundé I, ensuite de savoir comment elles sont socialement représentées ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées. Sur ce, tout en garantissant votre anonymat, nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions qui vous sont posées.

IDENTIFICATION DE L'ENQUETÉE

- 1) Noms et Prénoms :
- 2) Age :.....
- 3) Statut matrimonial :.....
- 4) Nombre d'enfants :.....
- 5) Grade universitaire :.....
- 6) Religion:.....
- 7) Région d'origine :.....

I - TRAJECTOIRES FAMILIALES ET AFFECTIVES : L'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL A LA SCOLARITE

- 1) Description du cadre familial de socialisation (monoparentale, recomposée, adoptive, nucléaire, homoparentale)
- 2) Description individuelle de chacun de vos parents et leur impact dans vos études.
- 3) La Fratrie/sororité et son influence
- 4) Environnement familial, travaux domestiques et études supérieures
- 5) Réceptivité, encouragements et obstacles familiaux dans vos études supérieures

II - TRAJECTOIRES SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES ET MIGRATOIRES

- 1) Description de la carrière scolaire
- 2) Migration et influence

- 3) Orientation académique, famille et aspirations professionnelles
- 4) Description du parcours et du cadre universitaire
- 5) Mouvement associatif et socioculturel et impact sur vos études universitaires
- 6) Freins sociaux et institutionnels à vos études supérieures

III - TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

- 1) Influences des activités économiques et/ou professionnelles sur vos études
- 2) Influence socio-familiale et choix professionnel dans l'enseignement supérieur
- 3) Intégration dans l'enseignement supérieur

IV - REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET DÉFIS LIÉS À LA FONCTION ENSEIGNANTE

- 1) Ce que c'est que l'enseignement universitaire
- 2) Difficultés/défis auxquels vous êtes confrontés dans le cadre familial, social et professionnel
- 3) Avis personnels de la femme et surtout femme universitaire que vous êtes
- 4) L'équité dans l'enseignement supérieur : mythe ou construction progressive ?

Merci et agréable journée/soirée !

ANNEXE 2 : Guide d'entretien auprès des individus fréquentant et/ou résidant à proximité de l'université de Yaoundé I

Monsieur/Madame le présent entretien a essentiellement un but académique, les données recueillies ne seront exploitées que dans le cadre de cette recherche. Sa réalisation se base sur le thème « *Femmes universitaires au Cameroun : trajectoires, représentations sociales et défis. Cas des femmes de la FALSH et de la FS l'université de Yaoundé I* ». Nous tentons dans cette recherche de décrire dans un premier temps les trajectoires des enseignantes universitaires de l'université de Yaoundé I, ensuite de savoir comment elles sont socialement représentées ainsi que les défis auxquels elles sont confrontées. Sur ce, tout en garantissant votre anonymat, nous vous prions, de bien vouloir répondre aux questions qui vous sont posées.

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

- 1) Noms et Prénoms :
- 2) Age :.....
- 3) Niveau d'étude :...../ Profession :.....
- 4) Statut matrimonial :..... Nombre d'enfants :.....
- 5) Région d'origine :
- 6) Religion:.....
- 7) Quartier de résidence :.....

I - REPRESENTATIONS SOCIALES DES FEMMES DANS LA SOCIETE CAMEROUNAISE

- 1) Rôles et statuts des femmes dans votre région
- 2) Sanctions applicables face au non-respect du canon des attentes liées à leurs statut et rôles féminins
- 3) Représentations des femmes respectant le canon des attentes liées à leur statut

II - REPRESENTATIONS SOCIALES DES FEMMES UNIVERSITAIRES

- 1) Avis sur les femmes diplômées de l'enseignement supérieur
- 2) Avis sur les femmes financièrement autonomes
- 3) Avis sur les femmes diplômées et salariées
- 4) Avantages et inconvénients (dans le mariage, la famille la société) des femmes enseignantes à l'université
- 5) Etudes supérieures et intégration de votre fille au sein du corps de l'enseignement supérieur : un souhait ?

ANNEXE 3 : Prénoms fictifs et caractéristiques des femmes universitaires interviewées

Prénoms fictifs	Age	Statut matrimonial	Faculté	Date d'intégration	Date, lieu et heure de l'entretien
Dr Christelle	39 ans	Mariée	FS	Décembre 2014	Le 23 Juillet 2021 à 16H dans une salle des enseignants
Dr Claudette	44 ans	Mariée	FALSH	2014	Le 10 juin 2021 à 14h au secrétariat de son département
Pr Milaine	50 ans	Mariée	FS	Novembre 1999	Le 14 Juillet 2021 à 15H Dans un laboratoire
Pr Paule	51 ans	Célibataire	FALSH	2008	15 septembre 2021 à 14H dans son bureau
Dr Charlotte	55 ans	Célibataire	FS	2000	Le 09 juillet 2021 dans un bureau de la faculté
Dr Carine	45 ans	Mariée	FALSH	2010	13 Juillet 2021 à 12H dans le bureau des enseignants
Dr Anne	39 ans	Célibataire	FALSH	2020	06 juillet 2021 à 13h dans le bureau des enseignants
Pr Mireille	58 ans	Mariée	FS	2000	06 juillet 2021 à 15h dans son bureau
Pr Marthe	51 ans	Mariée	FS	2008	Le 14 juillet 2021 à 12H dans son bureau
Dr Christine	53 ans	Mariée	FS	2010	10 Juin 2021 à 12H dans un bureau de la faculté des sciences
Pr Maya	51 ans	Mariée	FALSH	2011	15 Juin 2021, dans son bureau vers 11h
Dr Amélie	47 ans	Mariée	FS	22 Juin 2020	16 Juillet 2021, Vers 13h dans la salle des enseignants de son département
Pr Madeleine	55 ans	Mariée	FALSH	2005	14 septembre 2021, vers 13h dans son bureau
Dr Cyrienne	59 ans	Mariée	FS	1994	16 Juillet 2021, vers 15h dans la salle des enseignants de son département
Dr Chantal	42 ans	Célibataire	FS	2011	16 Juillet 2021, Vers 11h dans son bureau

**ANNEXE 4 : Identification des interviewés fréquentant et/ou résidant à proximité de
l'université de Yaoundé I**

Noms et prénoms	Age	Sexe	Profession	Statut matrimonial	Lieu d'entretien	Date d'entretien
William NDEFFO	34 ans	M	Infographiste	Célibataire	Total Melen	08 juillet 2021
Guy KUATE	35 ans	M	Informaticien	Célibataire	CETIC Ngoa ekelle	10 Juin 2021
Anonyme	55 ans	M	Enseignant	Marié	Lycée Ngoa Ekelle	10 Juin 2021
Barthelemy ABEGA	42 ans	M	Inspecteur	Marié	Total MELEN	08 Juillet 2021
Martin	39 ans	M	débrouillard	Célibataire	Ecole de Poste	25 Juin 2021
Anonyme	38 ans	F	enseignante	célibataire	Total MELEN	08 Juillet 2021
Anonyme	36 ans	F	Gendarme	Mariée	CETIC Ngoa Ekelle	10 Juin 2021
Aissatou	29 ans	F	Esthéticienne	Mariée	Cité Universitaire	25 Juin 2021
Anonyme	23 ans	F	débrouillarde	Célibataire	CRADAT	17 Juin 2021
Anonyme	19 ans	M	débrouillard	célibataire	CRADAT	17 Juin 2021
Christian	25 ans	M	Etudiant en FSE/UYI.	Célibataire	CRADAT	17 Juin 2021
Gabin	22 ans	M	Etudiant FALSH	Célibataire	AMPHI 702 UYI	22 Juin 2021
Sandrine FOPA	23 ans	F	Etudiante	Célibataire	Département de sociologie	22 Juin 2021

Ange EBWELE	25 ans	F	Etudiante FALSH	Célibataire	Bâtiment annexe/AUF	22 Juin 2021
GANYOU	21 ans	M	Etudiant	Célibataire	Décanat de la FALSH	22 Juin 2021
Michée MVONDO	26 ans	F	Etudiante	Célibataire	AMPHI 1001	27 Juin 2021
Ilary MEBOU	22 ans	F	Etudiante	Célibataire	Bâtiment annexe/ AUF	22 Juin 2021
Anonyme	28 ans	M	Etudiant FMSB/UYI	Célibataire	Amphi 501	15 Juin 2021
Ruth	26 ans	F	Etudiante	Célibataire	Polygone/FS	22 juin 2021
Désiré ONONA	30 ans	M	Etudiant	Célibataire	Cité Universitaire /UYI	15 Juin 2021
Angeline SICK	25 ans	F	Etudiante à l'IRIC	Célibataire	Cité Universitaire /UYI	25 Juin 2021
Flora DOGMO	26 ans	F	Etudiante FS/UYI	Célibataire	AMPHI 1003	25 Juin 2021

**ANNEXE 5 : Liste des enseignants permanents de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines (données de Juin-Juillet 2020)**

Fait entre Juin et Juillet 2020

Par département et par grade

ADMINISTRATION

DOYENNE : EWANE-ESSOH CHRISTIANE FELICITE, *Professeur*

VICE-DOYEN / DPSAA : ONOMO ETABA ROGER BERNARD, *Professeur*

VICE-DOYENNE / DSSE : MATIO PAKI ROSINE épse SALE, *Maitre de conférences*

VICE-DOYEN / DRC : UBANAKO VALENTINE NJENDE, *Maitre de conférences*

Chef de Service Scolarité : BIOS NELEM CHRISTIAN, *Maitre de Conférences*

Chef Service Programmation : WAINKEM PRASIDIS NAIN, *Chargé de Cours*

1- DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE – 19 (04)

N°	Noms et Prénoms	Sexe	Grade	Observations
1	ZAMBO BELINGA JOSEPH MARIE	M	Professeur	En poste
2	NZHIE ENGONO JEAN	M	Professeur	En poste

3	LEKA ESSOMBA DIEUDONNE ARMAND	M	Maitre de conférences	<i>Chef de Département</i>
4	ELLA ELLA SAMUEL BENI	M	Maitre de conférences	En poste
5	BIOS NELEM CHRISTIAN	M	Maitre de conférences	En poste
6	DJOU DA FEUDJIO YVES BERTRAND	M	Maitre de conférences	En poste

7	TEDONGMO TEK O HENRI	M	Chargé de Cours	En poste
8	PINGHANE YONTA ACHILLE	M	Chargé de Cours	En poste
9	NNA TIMBAN ALBERT	M	Chargé de Cours	En poste
10	NJOYA MAMA MOHAMED	M	Chargé de Cours	En poste
11	MBA ROBERT MARIE	M	Chargé de Cours	En poste
12	LEUMAKO JEANNETTE épse NONGNI	F	Chargée de Cours	En poste
13	ESSOMBA EBELA SOLANGE RACHEL	F	Chargée de Cours	En poste

14	NSANGOU MBOUEMBOUE MUSTAPHA MOHAMED MONCHER	M	Assistant	En poste
15	NGUEULIEU ELIAS PERRIER	M	Assistant	En poste
16	NGAMCHARA MBOUEMBOUE BERNADETTE	F	Assistante	En poste
17	NDJAH ETOLO EDITH VALERY	F	Assistante	En poste
18	MBEN LISSOUCK FERDINAND	M	Assistant	En poste
19	HUGHES MORELL MELIKI	M	Assistant	En poste

2- DEPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE – 12 (02)

1	SOCPA ANTOINE	M	Professeur	En poste
---	---------------	---	------------	----------

2	EDONGO NTEDE PIERRE FRANCO	M	Maitre de conférences	En poste
3	ABOUNA PAUL	M	Maitre de conférences	En poste
4	AWAH PASCAL KUM	M	Maitre de conférences	<i>Chef de Département</i>

5	DELI TIZE TERI	M	Chargé de Cours	En poste
6	FONJONG LUCY épse DJEMNA	F	Chargée de Cours	En poste
7	AFUH ISALIAH KUNOCK	M	Chargé de Cours	En poste

8	ANTANG YAMO	M	Chargé de Cours	En poste
9	NDJALLA ALEXANDRE	M	Assistant	En poste
10	NGAH ELOUNDOU GERMAINE BERNADETTE	F	Assistante	En poste
11	BALLA NDEGUE GUY SERAPHIN	M	Assistant	En poste
12	KAH EVANS NGHHA	M	Assistant	En poste

3- DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE – 22 (01)

1	MOUPOU MOISE	M	Professeur	En poste
2	NGOUFO ROGER	M	Professeur	En poste
3	TCHAWA PAUL	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
4	TSALEFAC MAURICE	M	Professeur	En poste

5	ABOSSOLO SAMUEL AIME	M	Maitre de conférences	En poste
6	AMOUGOU JOSEPH ARMATHE	M	Maitre de conférences	En poste
7	DZANA JEAN GUY	M	Maitre de conférences	En poste
8	NKWEMOH CLEMENT ANGUH	M	Maitre de conférences	En poste
9	TCHINDJANG MESMIN	M	Maitre de conférences	En poste
10	YOUTA HAPPI	M	Maitre de conférences	En poste
11	OJUKU TIAFACK	M	Maitre de conférences	En poste

12	BOUBA DIEUDONNE	M	Chargé de Cours	En poste
13	DEFO LOUIS	M	Chargé de Cours	En poste
14	ENCHAW GABRIEL BACHANGE	M	Chargé de Cours	En poste
15	KAH ELVIS FANG	M	Chargé de Cours	En poste
16	MEDIEBOU CHINDJI ROSE épouse KENMEUGNE	F	Chargée de Cours	En poste
17	NDI ROLAND AKOH	M	Chargé de Cours	En poste
18	TENDE RENZ TICHAFOWE	M	Chargé de Cours	En poste

19	KPOUME NCHARE ARMAND	M	Assistant	En poste
20	NDAM ILASSOU	M	Assistant	En poste
21	NNOMENKO'O JOSEPH ERIC	M	Assistant	En poste
22	WUCHU CORNELIUS WOTOFEH	M	Assistant	En poste

4- DEPARTEMENT D'HISTOIRE – 28 (04)

1	KPWANG KPWANG ROBERT	M	Professeur	En poste
2	WANYAKA BONGUEN OYONGMEN VIRGINIE	F	Maitre de conférences	En poste

3	TSALA TSALA CELESTIN CHRISTIAN	M	Maitre de conférences	En poste
4	TASSOU ANDRE	M	Maitre de conférences	En poste
5	TAGUE KAKEU ALEXIS	M	Maitre de conférences	En poste
6	MOUSSA II	M	Maitre de conférences	En poste
7	MEYOLO JOEL NARCISSE	M	Maitre de conférences	En poste
8	KENNE FAUSTIN MAGELAN	M	Maitre de conférences	En poste
9	IDRISSOU ALIOUM	M	Maitre de conférences	En poste
10	EBALE RAYMOND ANSELME	M	Maitre de conférences	En poste
11	DZE WILLIBROAD NGWA	M	Maitre de conférences	En poste
12	DONG MOUGNOL GABRIEL MAXIME	M	Maitre de conférences	En poste

13	NENKAM CHAMBERLIN	M	Chargé de Cours	En poste
14	NDO'O ROSE GISELE	F	Chargée de Cours	En poste
15	NDJIDDA ALI	M	Chargé de Cours	En poste
16	KUM GEORGES FUH	M	Chargé de Cours	En poste

17	KEMING DAVID NCHINDA	M	Chargé de Cours	En poste
18	EBENE NYAMADING ELISE MIREILLE	F	Chargée de Cours	En poste
19	DIYE JEREMIE	M	Chargé de Cours	En poste
20	BITONG EMMANUEL	M	Chargé de Cours	En poste
21	BEKONO CYRILLE AYMARD	M	Chargé de Cours	En poste
22	APISAY EVELINE AYAFOR	F	Chargée de Cours	En poste
23	ANAFACK LEMOFACK ANTOINE JAPHET	M	Chargé de Cours	En poste
24	ABENA ETOUNDI MATHIEU JEREMIE	M	Chargé de Cours	En poste

25	ONOMO MBASSI NICOLAS THIERRY	M	Assistant	En poste
26	NDO ABE JEAN LOUIS	M	Assistant	En poste
27	FOUAPON ALASSA	M	Assistant	En poste
28	ALPHONSE KISITO BOUH MA SITNA	M	Assistant	En poste

5- DEPARTEMENT D'ARTS ET ARCHEOLOGIE – 23 (03)

1	DONATIUS FAI TANGEM	M	Maitre de conférences	En poste
2	MBIDA MINDZIE CHRISTOPHE	M	Maitre de conférences	<i>Chef de Département</i>
3	BELA CYRILLE BIENVENU	M	Maitre de conférences	En poste
4	NGUFOR EMELDA AMBO épouse SAMBA	F	Maitre de conférences	<i>Chef de section ASC</i>
5	SOH TATCHA CHARLES	M	Maitre de conférences	En poste

6	ASSAKO ASSAKO PAUL HENRI SOUVENIR	M	Chargé de Cours	<i>Chef de Section APH</i>
7	ELOUNDOU LONGING COLBERT	M	Chargé de cours	En poste
8	EPOSSI NTAH ZOILA LUZ	M	Chargé de cours	<i>Chef de Section AGP</i>
9	HASSIMI SAMBO	M	Chargé de cours	En poste
10	MEZOP TEMGOUA ALICE LUCIE épouse NOUMISSING	F	Chargée de cours	En poste
11	MOUNGANDE IBRAHIM ALILOULAY	M	Chargé de cours	En poste
12	TAMI YOBA GUY FRANCIS	M	Chargé de cours	En poste
13	TCHANDEU NARCISSE SANTORES	M	Chargé de cours	En poste
14	TOLLO ELOI	M	Chargé de cours	En poste

15	AFANE CHARLES PATRICE	M	Assistant	En poste
16	FAISON HILARION WIRDZEKA	M	Assistant	En poste
17	KENGNE WILLY VALDES	M	Assistant	En poste
18	MFOU'OU MARTHE DARISCA	F	Assistante	En poste
19	MOUNDOUBOU MAGLOIRE	M	Assistant	En poste
20	NGOUH FRANCOIS	M	Assistant	En poste
21	NLEND NLEND PASCAL ROGER	M	Assistant	En poste
22	ONDOBO LUC BERTRAND	M	Assistant	En poste
23	SANAMA NGUILLE ARISTIDE	M	Assistant	En poste

6- DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE (PHI) – 16 (02)

1	KENMOGNE EMILE	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
2	AYISSI LUCIEN	M	Professeur	En poste

3	OUMAROU MAZADOU	M	Maitre de Conférences	En poste
4	OKAH ATENGA PIERRE PAUL	M	Maitre de Conférences	En poste
5	NGAH ATEBA ALICE SALOME	F	Maitre de Conférences	En poste
6	MOUCHILI NJIMON ISSOUFOU SOULE	M	Maitre de Conférences	En poste
7	GWODA ADDER ABEL	M	Maitre de conférences	En poste
8	AMOUGOU JEAN BERTRAND	M	Maitre de Conférences	En poste

8	ZA'ABE JANVIER SYLVER	M	Chargé de Cours	En poste
---	-----------------------	---	-----------------	----------

9	YMELE JEAN PIERRE	M	Chargé de Cours	En poste
10	OWONO ZAMBO NATHANAEL	M	Chargé de Cours	En poste
11	NKE FRIDOLIN	M	Chargé de Cours	En poste
12	MINKOULOU THOMAS	M	Chargé de Cours	En poste
13	MENYOMO ERNEST	M	Chargé de Cours	En poste

14	NGUEMETA PHILIPPE	M	Assistant	En poste
15	ENYEGUE ABANDA FABIEN MATHURIN	M	Assistant	En poste
16	AZAB A BOTO LYDIE CHRISTIANE	F	Assistante	En poste

7- DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE – 13 (04)

1	EBALE MONEZE CHANDEL	M	Professeur	En poste
2	MAYI MARC BRUNO	M	Professeur	En poste
3	TSALA TSALA JACQUES PHILIPPE	M	Professeur	En poste

4	KETCHA WANDA GERMAIN JEAN MAGLOIRE	M	Maitre de Conférences	En poste
5	MVESSOMBA EDOUARD ADRIEN	M	Maitre de Conférences	En poste
6	NGUIMFACK LEONARD	M	Maitre de Conférences	En poste

7	NDJE NDJE MIREILLE	F	Chargée de Cours	En poste
8	NGAH ESSOMBA CHANTALE	F	Chargée de Cours	En poste
9	NYOCK ILOUGA SAMUEL	M	Chargé de Cours	En poste
10	NOUMBISSIE CLAUDE DESIRE	M	Chargé de Cours	En poste

11	BITOGO JOSEPH BLAISE	M	Assistante	En poste
12	MENGUE NGADENA YOLANDE SANDRINE	F	Assistante	En poste
13	ONDOUA MBENGONO LAURE JULIENNE	F	Assistante	En poste

8- DEPARTEMENT DE FRANÇAIS – 18 (07)

1	ZANG ZANG PAUL	M	Professeur	En poste
2	BANDOLO CHRISTINE ROSALIE épouse ONGUENE ESSONO	F	Professeur	En poste
3	OMGBA RICHARD LAURENT	M	Professeur	En poste
4	NOUMSSI GERARD MARIE	M	Professeur	En poste
5	EWANE-ESSOH CHRISTIANE FELICITE	F	Professeur	<i>DOYENNE FALSH</i>
6	BISSA ENAMA MARIE-THERESE PATRICIA épouse MANGA FOE	F	Professeur	En poste

7	VOUNDA ETOA MARCELIN	M	Maitre de Conférences	En poste
8	EVOUNG FOUDA JEAN BERNARD	M	Maitre de Conférences	En poste
9	EBA'A GERMAIN MOISE	M	Maitre de Conférences	<i>Chef de Département</i>
10	ATANGANA KOUNA CHRISTOPHE DESIRE	M	Maitre de Conférences	En poste

11	SOL MARIE DESIREE épouse AMOUGOU	F	Chargée de Cours	En poste
12	ONDOA NDO SYLVIE MARIE BERTHE	F	Chargée de Cours	En poste
13	BIDJOCKA PIERRETTE PULCHERIE	F	Chargée de Cours	En poste
14	ABOUGA YVETTE MARIE EDME épouse AMOUGOU	F	Chargée de Cours	En poste
15	DEZOMBE PAUL	M	Chargé de Cours	En poste
16	ELOUNDOU ELOUNDOU VENANT	M	Chargé de Cours	En poste

17	TABI MANGA FRANCOIS GUILLAUME	M	Assistant	En poste
----	-------------------------------	---	-----------	----------

18	NGAFOMO LOUIS HERVE	M	Assistant	En poste
----	---------------------	---	-----------	----------

9- DEPARTEMENT D'ANGLAIS – 15 (04)

1	AGBOR née ENOW ANYANG SARAH	F	Professeur	En poste
2	ATECHI SAMUEL NGWA	M	Professeur	En poste
3	KOUEGA JEAN PAUL	M	Professeur	En poste
4	MFORTEH STEPHEN AMBE	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
5	NKEMNGONG JOHN NKENGASONG	M	Professeur	En poste

6	AYAFOR MIRIAM MAFOR MBAFOR	F	Maitre de Conférences	En poste
7	BONAVENTURE MBIYDZENYUY SALA	M	Maitre de Conférences	En poste
8	MBUH MATHIAS MBUH	M	Maitre de Conférences	En poste
9	MPOCHE KIZITUS NFORMI	M	Maitre de Conférences	En poste
10	TENNENG ROSALYNE MECHE épouse MUTIA	F	Maitre de Conférences	En poste
11	VEYU LUKONG ERNEST	M	Maitre de Conférences	En poste

12	ALOBWEDE ESAMBE CHARLES	M	Chargé de Cours	En poste
13	EWANE GEORGES NGIDE	M	Chargé de cours	En poste

14	NGANTU JUDITH GO'OH épouse KOME	F	Assistante	En poste
15	NJENG ERIC SIPYINYU	M	Assistant	En poste

10- DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET CIVILISATIONS AFRICAINES – 15 (06)

1	NGONGKUM EUNICE IKEI	F	Professeur	En poste
2	ALEMBONG NOL TANYI	M	Professeur	En poste

3	MESSINA GERARD-MARIE	M	Maitre de conférences	En poste
4	MATIO PAKI ROSINE épouse SALE	F	Maitre de Conférences	<i>Vice Doyenne Scol./ FALSH</i>
5	EYENGA ONANA PIERRE SUZANNE	M	Maitre de Conférences	En poste
6	DOLISANE EBOSSÉ NYAMBE CECILE	F	Maitre de Conférences	<i>Cheffe de département</i>

7	ZUHMBOSSI ERIC NSUH	M	Chargé de cours	En poste
8	SAMSIA PAUL	M	Chargé de cours	En poste
9	MAKANI ANTOINE GUILLAUME	M	Chargé de cours	En poste
10	JANET NGUNCHEKE NDULA	F	Chargée de cours	En poste
11	AMOUGOU NDI STEPHANE DAGOBERT	M	Chargé de cours	En poste
12	MESSASSE JEAN CHER	M	Chargé de cours	En poste
13	NYEMB NGO BAKONDE ELISE NATHALIE	F	Chargée de cours	En poste

14	NGANTCHOU YONGSI BENJAMIN	M	Assistant	En poste
15	MBOU DORA NYUYKIGHAN	F	Assistante	En poste

11- DEPARTEMENT D'ALLEMAND - 10 (03)

1	ONDOA HYACINTHE	M	Maitre de Conférences	En poste
2	NSANGOU MARYSE épouse NJIKAM	F	Maitre de Conférences	En poste
3	MINGUOUE JEAN BERTRAND	M	Maitre de Conférences	En poste
4	MBONGUE JOSEPH	M	Maitre de Conférences	En poste
5	ATYAME PHILOMENE épouse SARR	F	Maitre de Conférences	<i>Cheffe de département</i>

6	PEPOUNA SOULEMANOU	M	Chargé de cours	En poste
---	--------------------	---	-----------------	----------

7	GWET GHISLAINE ARIANE	F	Chargé de cours	En poste
8	YOWA SERGE	M	Assistant	En poste
9	NYADA GERMAIN	M	Assistant	En poste
10	DIYANI BINGAN CHARLES BORIS	M	Assistant	En poste

12- DEPARTEMENT DE LANGUES AFRICAINES ET LINGUISTIQUE – 08 (03)

1	BILOA EDMOND	M	Professeur	En poste
2	MBA GABRIEL	M	Professeur	En poste
3	TABE FLORENCE AKO ENOH	F	Maitre de Conférences	<i>Cheffe de département</i>
4	GRATIANA LINYOR NDAMSAH	F	Chargée de cours	En poste
5	NGO NDJEYIHA MADELEINE épouse NTOM ETONGE	F	Chargée de Cours	En poste
6	OUSMANOU	M	Chargé de cours	En poste
7	WAINKEM PRASIDIS NAIN	M	Chargé de cours	Chef Service Programmation
8	IBIRAHIM NJOYA	M	Assistant	En poste

13- DEPARTEMENT D'ETUDES BILINGUES – 08 (02)

1	ECHU GEORGE ECHU	M	Professeur	En poste
2	UBANAKO VALENTINE NJENDE	M	Maitre de Conférences	VDRG
3	MBENA DIEUDONNE	M	Maitre de Conférences	En poste
4	SONKENG PIEWO STEPHANE C.	F	Chargée de Cours	En poste
5	ENGOLA AMOUGOU STEPHANIE	F	Chargée de Cours	En poste
6	FONKOUA PAUL	M	Chargé de Cours	En poste
7	FOSSI ACHILLE PIERRE	M	Chargé de Cours	En poste
8	BASSONG PAUL ROGER	M	Assistant	En poste

14- DEPARTEMENT DE TOURISME ET HOTELLERIE – 06 (02)

1	ONOMO ETABA ROGER BERNARD	M	Professeur	VDA
2	AFANA NGA VINCENT MANUEL	M	Chargé de Cours	En poste
3	NGONO MELINGUI BERNADETTE MATHURINE	F	Assistante	En poste
4	MENDOUA CARENE	F	Assistante	En poste
5	MAMADE ABBA ALIFA	M	Assistant	En poste
6	ETOGO MARCEL HUGUES	M	Assistant	En poste

15- DEPARTEMENT D'ESPAGNOL – 07 (00)

1	BILLE EBENEZER	M	Maitre de Conférences	En poste
2	MAH ANDRE	M	Maitre de Conférences	En poste
3	ONANA ATOUBA PIRRE PAULIN	M	Maitre de Conférences	En poste
4	ONDOA EDZENGTE DAMAS	M	Maitre de Conférences	En poste
5	MAHOP MA MAHOP ROMUALD	M	Chargé de Cours	En poste

6	MBESSE AKAMSE FRANCOIS DESIRE	M	Assistant	En poste
7	OLOUME FRANCIS MANUEL	M	Assistant	En poste


16- DEPARTEMENT DE SCIENCE DU LANGAGE – 06 (00)

1	TONYE ALPHONSE JOSEPH	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
2	ZOGO FELIX	M	Maitre de Conférences	En poste
3	VESSAH NGU DONALD ARISTIDE	M	Chargé de Cours	En poste
4	ONGUENE METE TONY NOEL	M	Chargé de Cours	En poste
5	AKONO MARTIN BRICE	M	Assistant	En poste
6	MBARGA FRANCOIS	M	Assistant	En poste

Répartition chiffrée des Enseignants de la Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé I

	Grade Département	Pr	MC	CC	Ass	TOTAL
1	Sociologie	02 (0)	04 (0)	07 (02)	06 (02)	19 (04)
2	Anthropologie	01 (0)	03 (0)	04 (01)	04 (01)	12 (02)
3	Géographie	04(0)	07 (0)	07 (01)	04 (0)	22 (01)
4	Histoire	01 (1)	10 (00)	12 (03)	04 (0)	28 (04)
5	Arts et Archéologie	00	05 (01)	09 (01)	09 (1)	23 (03)
6	Philosophie	02 (0)	05 (01)	6 (0)	03 (01)	16 (02)
7	Psychologie	03 (0)	03 (0)	04 (02)	03 (02)	13 (04)
8	Français	06 (03)	04 (0)	06 (04)	02 (0)	18 (07)
9	Anglais	05 (01)	06 (02)	02 (0)	02 (01)	15 (04)
10	Littérature et Civilisations Africaines	02 (01)	04 (02)	07 (02)	02 (01)	15 (06)
11	Allemand	00	05 (02)	02 (01)	03 (0)	10 (03)
12	Langues Africaines et Linguistique	02 (0)	01 (01)	04 (02)	01(0)	08 (03)
13	Etudes Bilingues	01 (0)	02 (0)	04 (02)	01 (00)	08 (02)
14	Tourisme et Hotellerie	01 (0)	00	01 (0)	04 (02)	06 (02)
15	Espagnole	00	04 (0)	01(0)	02 (0)	07 (00)
16	Science Du Langage	01 (0)	01 (0)	02 (0)	02 (0)	06 (00)
	TOTAL	32 (06)	65 (09)	78 (21)	52 (11)	226 (47)

**ANNEXE 5 : Liste des enseignants permanents de la Faculté des Sciences (données du 12
Juin 2020)**

UNIVERSITE DE YAOUNDE I Faculté des Sciences Division de la Programmation et du suivi des Activités Académiques		UNIVERSITY OF YAOUNDE I Faculty of Sciences Division of Programming and Follow- up of Academic Affairs
LISTE DES ENSEIGNANTS PERMANENTS		LIST OF PERMANENT TEACHING STAFF

ANNEE ACADEMIQUE 2019/2020
 (Par département et par grade)
DATE D'ACTUALISATION 12 Juin 2020

ADMINISTRATION

DOYEN : TCHOUANKEU Jean-Claude, *Maitre de conférences*

VICE-DOYEN / DPSAA : ATCHADE Alex de Théodore, *Maitre de conférences*

VICE-DOYEN / DSSE : AJEAGAH Gideon AGHAINDUM, *Professeur*

VICE-DOYEN / DRC : ABOSSOLO Monique, *Maitre de conférences*

Chef Division Administrative et Financière : NDOYE FOE Marie C. F., *Maitre de conférences*

Chef Division des Affaires Académiques, de la Scolarité et de la Recherche DAASR: MBAZE MEVA'A Luc Léonard, *Professeur*

1- DEPARTEMENT DE BIOCHIMIE (BC) – 38 (18)

N°	Noms ET Prénoms	Sexe	Grade	Observations
1	BIGOGA DAIGA Jude	M	Professeur	En poste
2	FEKAM BOYOM Fabrice	M	Professeur	En poste
3	FOKOU Elie	M	Professeur	En poste
4	KANSCI Germain	M	Professeur	En poste
5	MBACHAM FON Wilfried	M	Professeur	En poste
6	MOUNDIPA FEWOU Paul	M	Professeur	<i>Chef de département</i>
7	NINTCHOM PENLAP V. épouse BENG	F	Professeur	En poste
8	OBEN Julius ENYONG	M	Professeur	En poste
9	ACHU Merci BIH	M	Maitre de conférences	En poste
10	ATOGO BARBARA Mma	F	Maitre de conférences	En poste
11	AZANTSA KINGUE Gabin Boris	M	Maitre de conférences	En poste
12	BELINGA née NDOYE FOE M.C.F	F	Maitre de conférences	<i>Chef DAF / FS</i>
13	BOUDJEKO Thaddée	F	Maitre de conférences	En poste
14	DJUIDJE NGOUNOUE Marcelline	F	Maitre de conférences	En poste
15	EFFA NNOMO Pierre	M	Maitre de conférences	En poste
16	NANA Louise épouse WAKAM	F	Maitre de conférences	En poste
17	NGONDJI Judith Laure	F	Maitre de conférences	En poste
18	NGUEFACK Julienne	F	Maitre de conférences	En poste
19	NJAYOU Frédéric Nico	M	Maitre de conférences	En poste
20	MOFOR née TEUGWA Clotilde	F	Maitre de conférences	<i>Inspecteur de Service MINESUP</i>

21	TCHANA KOUATCHOUA Angèle	F	Maitre de conférences	En poste
22	AKINDEH MBUH NJI	M	Chargé de Cours	En poste
23	BEBOY EDJENGUELE Sara Nathalie	F	Chargée de Cours	En poste
24	DAKOLE DABOY Charles	M	Chargé de Cours	En poste
25	DJUIKWO NKONGA Ruth Viviane	F	Chargée de Cours	En poste
26	DONGMO LEKAGNE Joseph Blaise	M	Chargé de Cours	En poste
27	EWANE Cécile Anne	F	Chargée de Cours	En poste
28	FONKOUA Martin	M	Chargé de Cours	En poste
29	BEBEE Fadimatou	F	Chargée de Cours	En poste
30	KOTUE KAPTUE Charles	M	Chargé de Cours	En poste
31	LUNGA Paul KEILAH	M	Chargé de Cours	En poste
32	MANANGA Marlyse Joséphine	F	Chargée de Cours	En poste
33	MBONG ANGIE M. Marie Anne	F	Chargée de Cours	En poste
34	PECHANGOU NSANGOU Sylvain	M	Chargé de Cours	En poste
35	Palmer MASUMBE METONGO	M	Chargé de Cours	En poste

36	MBOUCHE FANMOE Marceline Joëlle	F	Assistante	En poste
37	OWONA AYISSI Vincent Brice	M	Assistant	En poste
38	WILFRIED ANGIE Abia	F	Assistante	En poste

**2- DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALES (BPA) - 46
(14)**

1	AJEAGAH Gideon AGHAINDUM	M	Professeur	VICE-DOYEN/DSSE
2	BILONG BILONG Charles-Félix	M	Professeur	Chef de département
3	DIMO Théophile	M	Professeur	En poste
4	DJETO LORDON Champlain	M	Professeur	En poste
5	ESSOMBA née NTSAMA MBALA	F	Professeur	Vice Doyen/FSMB/UIYI
6	FOMENA Abraham	M	Professeur	En poste
7	KAMTCHOING Pierre	M	Professeur	En poste
8	NJAMEN Dieudonné	M	Professeur	En poste
9	NJIOKOU Flobert	M	Professeur	En poste
10	NOLA Moïse	M	Professeur	En poste
11	TAN Paul VERNYUY	M	Professeur	En poste
12	TCHUEM TCHUENTE Louis Albert	M	Professeur	Inspecteur de Service Coord. Progr. MINSANTE
13	ZEBAZE TOGOUET Serge Hubert	M	Professeur	En poste

14	BILANDA Danielle Claude	F	Maitre de conférences	En poste
15	DJIOGUE Séfirin	M	Maitre de conférences	En poste
16	DZEUFLET DJOMENI Paul Désiré	M	Maitre de conférences	En poste
17	JATSA BOUKENG Hermine épouse MEGAPTCHÉ	F	Maitre de conférences	En poste
18	KEKENOU Sévilor	M	Maitre de conférences	En poste
19	MEGNEKOU Rosette	F	Maitre de conférences	En poste
20	MONY Ruth épouse NTONE	F	Maitre de conférences	En poste
21	NGUEGUIM TSOFAK Florence	F	Maitre de conférences	En poste
22	TOMBI Jeannette	F	Maitre de conférences	En poste

23	ALENE Désirée Chantal	F	Chargée de Cours	En poste
24	ATSOMO Albert Donatien	M	Chargé de Cours	En poste
25	BELLET EDIMO Oscar Roger	M	Chargé de Cours	En poste
26	DONFACK Mireille	F	Chargée de Cours	En poste
27	ETEME ENAMA Serge	M	Chargé de Cours	En poste
28	GOUHOUE KAMKUMO Raceline	F	Chargée de Cours	En poste
29	KANDEDA KAVAYE Antoine	M	Chargé de Cours	En poste
30	LEKEUFACK FOLEFACK Guy B.	M	Chargé de Cours	En poste
31	MAHOB Raymond Joseph	M	Chargé de Cours	En poste
32	MBENOUN MASSE Paul Serge	M	Chargé de Cours	En poste
33	MOUNGANG Luciane Marlyse	F	Chargée de Cours	En poste
34	MVEYO NDANKEU Yves Patrick	M	Chargé de Cours	En poste
35	NGOUATEU KENFACK Omer Bébé	M	Chargé de Cours	En poste
36	NGUEMBOK	M	Chargé de Cours	En poste
37	NJUA Clarisse Yafi	F	Chargée de Cours	<i>Chef Div. UBA</i>
38	NOAH EWOTI Olive Vivien	M	Chargé de Cours	En poste
39	TADU Zephyrin	M	Chargé de Cours	En poste
40	TAMSA ARFAO Antoine	M	Chargé de Cours	En poste
41	YEDE	M	Chargé de Cours	En poste

42	BASSOCK BAYIHA Etienne Didier	M	Assistant	En poste
43	ESSAMA MBIDA Désirée Sandrine	F	Assistante	En poste
44	KOGA MANG DOBARA	M	Assistant	En poste
45	LEME BANOCK Lucie	F	Assistante	En poste
46	YOUNOUSSA LAME	M	Assistant	En poste

3- DÉPARTEMENT DE BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES – 33 (09)

1	AMBANG Zachée	M	Professeur	<i>Chef Division/UYII</i>
2	BELL Joseph Martin	M	Professeur	En poste
3	DJOCGOUE Pierre François	M	Professeur	En poste
4	TSALEFAC MAURICE	M	Professeur	En poste
5	YOUMBI Emmanuel	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
6	ZAPFACK Louis	M	Professeur	En poste

7	ANGONI Hyacinthe	M	Maitre de conférences	En poste
8	BIYE Elvire Hortense	F	Maitre de conférences	En poste
9	KENGNE NOUMSI Ives Magloire	M	Maitre de conférences	En poste
10	MALA Armand William	M	Maitre de conférences	En poste
11	MBARGA BINDZI Marie Alain	M	Maitre de conférences	<i>CT/MINESUP</i>
12	MBOLO Marie	F	Maitre de conférences	En poste
13	NDONGO BEKOLO	M	Maitre de conférences	<i>CE/MINRESI</i>
14	NGODO MELINGUI Jean Baptiste	M	Maitre de conférences	En poste
15	NGONKEU MAGAPTCHUE Eddy L.	M	Maitre de conférences	En poste
16	TSOATA Esaïe	M	Maitre de conférences	En poste
17	TONFACK Libert Brice	M	Maitre de conférences	En poste

18	DJEUANI Astride Carole	F	Chargée de Cours	En poste
19	GOMANDJE Christelle	F	Chargée de Cours	En poste
20	MAFFO MAFFO Nicole Liliane	F	Chargée de Cours	En poste
21	MAHBOU SOMO TOUKAM Gabriel	M	Chargé de Cours	En poste
22	NGALLE Hermine BILLE	F	Chargée de Cours	En poste
23	NGOUO Lucas Vincent	M	Chargé de Cours	En poste

24	NNANGA MEBENGA Ruth Laure	F	Chargée de Cours	En poste
25	NOUKEU KOUAKAM Armelle	F	Chargée de Cours	En poste
26	ONANA Jean Michel	M	Chargé de Cours	En poste

27	GODSWILL NTSOMBAH NTSEFONG	M	Assistant	En poste
28	KABEHONG BANAHO Louis-Paul- Roger	M	Assistant	En poste
29	KONO Léon Dieudonné	M	Assistant	En poste
30	LIBALAH Moses BANKONCK	M	Assistant	En poste
31	LIKENG-LI-NGUE Benoit C	M	Assistant	En poste
32	TAEDOUNG Evariste Hermann	M	Assistant	En poste
33	TEMEGNE NONO Carine	F	Assistante	En poste

4- DÉPARTEMENT DE CHIMIE INORGANIQUE – 34 (05)

1	AGWARA ONDOH Moise	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
2	ELIMBI Antoine	M	Professeur	En poste
3	Florence UFI CHINJE épse MELO	F	Professeur	<i>Recteur Univ. Ngaoundéré</i>
4	GHOGOMU Paul MINGO	M	Professeur	<i>Ministre Chargé de Miss. PR</i>
5	NANSEU NJIKI Charles Péguy	M	Professeur	En poste
6	NDIFON Peter TEKE	M	Professeur	<i>CT/ MINRESI</i>
7	NGOMO Horace MANGA	M	Professeur	<i>Vice Chancellor/UB</i>
8	NDIKONTAR Maurice KOR	M	Professeur	<i>Vice Doyen Univ. Bamenda</i>
9	NENWA Justin	M	Professeur	En poste
10	NGAMENI Emmanuel	M	Professeur	<i>Doyen FS Uds</i>

11	BABALE née DJAM DOUDOU	F	Maitre de conférences	<i>Chargée Mission P.R.</i>
12	DJOUFAC WOUWFO Emmanuel	M	Maitre de conférences	En poste
13	EMADACK Alphonse	M	Maitre de conférences	En poste
14	KAMGANG YOUNBI Georges	M	Maitre de conférences	En poste
15	KEMMEGNE MBOUGUEM Jean C.	M	Maitre de conférences	En poste
16	KONG SAKEO	M	Maitre de conférences	En poste
17	NDI SAMI Julius	M	Maitre de conférences	En poste
18	NJIOMOU C. épse DJANGANG	F	Maitre de conférences	En poste
19	NJOYA Dayirou	M	Maitre de conférences	En poste

20	ACAYANKA Elie	M	Chargé de Cours	En poste
21	BELIBI BELIBI Placide Désiré	M	Chargé de Cours	<i>CS / ENS Bertoua</i>
22	CHEUMANI YONA Arnaud M.	M	Chargé de Cours	En poste
23	KENNE DEDZO Gustave	M	Chargé de Cours	En poste
24	KOUOTOU DAOUDA	M	Chargé de Cours	En poste
25	MAKON Thomas Beaugard	M	Chargé de Cours	En poste
26	MBEY Jean Aimé	M	Chargé de Cours	En poste
27	NCHIMI NONO KATIA	M	Chargé de Cours	En poste
28	NEBA née NDOIRI Bridget NDOYE	F	Chargée de Cours	<i>CT / MINFEM</i>
29	NYAMEN Linda Dyorisse	F	Chargée de Cours	En poste
30	PABOUDAM GBAMBIE A.	M	Chargé de Cours	En poste
31	TCHAKOUTE KOUAMO Hervé	M	Chargé de Cours	En poste

32	NJANKWA NJABONG N. Eric	M	Assistant	En poste
33	PATOUOSSA ISSOFA	M	Assistant	En poste
34	SIEWE Jean Mermoz	M	Assistant	En poste

5- DÉPARTEMENT DE CHIMIE ORGANIQUE – 35 (08)

1	DONGO Etienne	M	Professeur	<i>Vice-Doyen</i>
2	GHOUMU TIH Robert Ralph	M	Professeur	<i>Dir. IBA/UDA</i>
3	NGOUELA Silvère Augustin	M	Professeur	<i>Chef de Département UDS</i>
4	NKENGACK Augustin Ephrem	M	Professeur	Chef de Département
5	NYASSE Barthélemy	M	Professeur	En poste
6	PEGNYEMB Dieudonné Emmanuel	M	Professeur	<i>Directeur/ MINESUP</i>
7	WANDJI Jean	M	Professeur	En poste

8	Alex de Théodore ATCHADE	M	Maitre de conférences	<i>Vice-Doyen/ DPSAA</i>
9	EYONG Kenneth OBEN	M	Maitre de conférences	En poste
10	FOLEFOC Gabriel NGOSONG	M	Maitre de conférences	En poste
11	FOTSO WABO Ghislain	M	Maitre de conférences	En poste
12	KEUMEDJIO Félix	M	Maitre de conférences	En poste
13	KEUMOGNE Marguerite	F	Maitre de conférences	En poste
14	KOUAM Jacques	M	Maitre de conférences	En poste
15	MBAZOA née DJAMA Céline	F	Maitre de conférences	En poste
16	MKOUNGA Pierre	M	Maitre de conférences	En poste
17	NOTE LOUGBOT Olivier Placide	M	Maitre de conférences	<i>Chef Serv. / MINESUP</i>
18	NGO MBING Joséphine	F	Maitre de conférences	<i>Sous Dir. MINRESI</i>
19	NGONO BIKOBO Dominique Serge	M	Maitre de conférences	En poste
20	NOUNGOUE TCHAMO Diderot	M	Maitre de conférences	En poste
21	TABOPDA KUATE Turibio	M	Maitre de conférences	En poste
22	TCHOUANKEU Jean-Claude	M	Maitre de conférences	<i>Doyen/ FS / UYI</i>
23	TIH née NGO BILONG E. Anastasie	F	Maitre de conférences	En poste
24	YANKEP Emmanuel	M	Maitre de conférences	En poste

25	AMBASSA Pantaléon	M	Chargé de Cours	En poste
26	KAMTO Eutrophe Le Doux	M	Chargé de Cours	En poste
27	MVOT AKAK Carine	F	Chargée de Cours	En poste
28	NGNINTEDO Dominique	M	Chargé de Cours	En poste
29	NGOMO Orléans	F	Chargée de Cours	En poste
30	OUAHOUE WACHE Blandine M.	F	Chargée de Cours	En poste
31	SIELINOUE TEDJON Valérie	M	Chargé de Cours	En poste
32	TAGATSING FOTSING Maurice	M	Chargé de Cours	En poste
33	ZONDENDEGOUMBA Ernestine	F	Chargée de Cours	En poste

34	MESSI Angélique Nicolas	M	Assistant	En poste
35	TSEMEUGNE Joseph	M	Assistant	En poste

6- DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE – 25 (02)

1	ATSA ETOUNDI Roger	M	Professeur	<i>Chef Div. MINESUP</i>
2	FOUDA NDJODO Marcel Laurent	M	Professeur	<i>Chef Dpt ENS/Chef IGA. MINESUP</i>

3	NDOUDAM René	M	Maitre de Conférences	En poste
---	--------------	---	-----------------------	----------

4	AMINOUE Halidou	M	Chargé de Cours	<i>Chef de Département</i>
5	DJAM Xaviera YOUH-KIMBI	F	Chargée de Cours	En poste
6	EBELE Serge Alain	M	Chargé de Cours	En poste

7	KOUOKAM KOUOKAM E. A.	M	Chargé de Cours	En poste
8	MELATAGIA YONTA Paulin	M	Chargé de Cours	En poste
9	MOTO MPONG Serge Alain	M	Chargé de Cours	En poste
10	TAPAMO Hyppolite	M	Chargé de Cours	En poste
11	ABESSOLO ALO'O Gislain	M	Chargé de Cours	En poste
12	MONTHÉ DJIADEU Valéry M.	M	Chargé de Cours	En poste
13	OLLE OLLE Daniel Claude Delort	M	Chargé de Cours	<i>C/D Enset Ebolowa</i>
14	TINDO Gilbert	M	Chargé de Cours	En poste
15	TSOPZE Norbert	M	Chargé de Cours	En poste
16	WAKU KOUAMOU Jules	M	Chargé de Cours	En poste

17	BAYEM Jacques Narcisse	M	Assistant	En poste
18	DOMGA KOMGUEM Rodrigue	M	Assistant	En poste
19	EKODECK Stéphane Gaël Raymond	M	Assistant	En poste
20	HAMZA Adamou	M	Assistant	En poste
21	JIOMEKONG AZANZI Fidel	M	Assistant	En poste
22	MAKEMBE S. Oswald	M	Assistant	En poste
23	MESSI NGUELE Thomas	M	Assistant	En poste
24	MEYEMBOU Nadège Sylvianne	F	Assistante	En poste
25	NKONDOCK MI BAHANACK N.	M	Assistant	En poste

7- DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES – 30 (02)

1	EMVUDU WONO Yves S.	M	Professeur	<i>Inspecteur MINESUP</i>
---	---------------------	---	------------	---------------------------

2	AYISSI Raoul Domingo	M	Maitre de Conférences	Chef de Département
3	NKUIMI JUGNIA Célestin	M	Maitre de Conférences	En poste
4	NOUNDJEU Pierre	M	Maitre de Conférences	<i>Chef Service des programmes et Diplômes</i>
5	MBEHOU Mohamed	M	Maitre de Conférences	En poste
6	TCHAPNDA NJABO Sophonie Blaise	M	Maitre de Conférences	<i>Directeur/AIMS RWANDA</i>

7	AGHOUKENG JIOFACK Jean Gérard	M	Chargé de Cours	<i>Chef Cellule MINPLAMAT</i>
8	CHENDJOU Gilbert	M	Chargé de Cours	En poste
9	DJIADEU NGAHA Michel	M	Chargé de Cours	En poste
10	DOUANLA YONTA Herman	M	Chargé de Cours	En poste
11	FOMEKONG Christophe	M	Chargé de Cours	En poste
12	KIANPI Maurice	M	Chargé de Cours	En poste
13	KIKI Maxime Armand	M	Chargé de Cours	En poste
14	MBAKOP Guy Merlin	M	Chargé de Cours	En poste
15	MBANG Joseph	M	Chargé de Cours	En poste
16	MBELE BIDIMA Martin Ledoux	M	Chargé de Cours	En poste
17	MENGUE MENGUE David Joe	M	Chargé de Cours	En poste
18	NGUEFACK Bernard	M	Chargé de Cours	En poste
19	NIMPA PEFOUKEU Romain	M	Chargé de Cours	En poste
20	POLA DOUNDOU Emmanuel	M	Chargé de Cours	En poste
21	TAKAM SOH Patrice	M	Chargé de Cours	En poste
22	TCHANGANG Roger Duclos	M	Chargé de Cours	En poste
23	TCHOUNDJA Edgar Landry	M	Chargé de Cours	En poste
24	TETSADJIO TCHILEPECK M. E.	M	Chargé de Cours	En poste
25	TIAYA TSAGUE N. Anne-Marie	F	Chargée de Cours	En poste

26	MBIAKOP Hilaire George	M	Assistant	En poste
27	BITYE MVONDO Esther Claudine	F	Assistante	En poste
28	MBATAKOU Salomon Joseph	M	Assistant	En poste
29	MEFENZA NOUNTU Thiery	M	Assistant	En poste
30	TCHEUTIA Daniel Duviol	M	Assistant	En poste

8- DÉPARTEMENT DE MICROBIOLOGIE – 18 (05)

1	ESSIA NGANG Jean Justin	M	Professeur	<i>Chef de département</i>
---	-------------------------	---	------------	----------------------------

2	BOYOMO ONANA	M	Maitre de Conférences	En poste
3	NWAGA Dieudonné M.	M	Maitre de Conférences	En poste
4	NYEGUE Maximilienne Ascension	F	Maitre de Conférences	En poste
5	RIWOM Sara Honorine	F	Maitre de Conférences	En poste
6	SADO KAMDEM Sylvain Leroy	M	Maitre de Conférences	En poste

7	ASSAM ASSAM Jean Paul	M	Chargé de Cours	En poste
8	BODA Maurice	M	Chargé de Cours	En poste
9	BOUGNOM Blaise Pascal	M	Chargé de Cours	En poste
10	ESSONO OBOUGOU Germain G.	M	Chargé de Cours	En poste
11	NJIKI BIKOÏ Jacky	F	Chargée de Cours	En poste
12	TCHIKOUA Roger	M	Chargé de Cours	En poste

13	ESSONO Damien Marie	M	Assistant	En poste
14	MAHYE Glory MOH	M	Assistant	En poste
15	MEYIN A EBONG Solange	F	Assistante	En poste
16	NKOUDOU ZE Nardis	M	Assistant	En poste
17	SAKE NGANE Carole Stéphanie	F	Assistante	En poste
18	TOBOLBAÏ Richard	M	Assistant	En poste

9- DÉPARTEMENT DE PHYSIQUE – 40 (05)

1	BEN-BOLE Germain Hubert	M	Professeur	En poste
2	EKOBENA FOU DA Henri Paul	M	Professeur	<i>Chef Division UN</i>
3	ESSIMBI ZOBO Bernard	M	Professeur	En poste
4	KOFANE Timoléon Crépin	M	Professeur	En poste
5	NANA ENGO Serge Guy	M	Professeur	En poste
6	NDJAKA Jean Marie Bienvenu	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
7	NOUAYOU Robert	M	Professeur	En poste
8	NJANDJOCK NOUCK Philippe	M	Professeur	<i>Sous Directeur/ MINRESI</i>
9	PEMHA Elkana	M	Professeur	En poste
10	TABOD Charles TABOD	M	Professeur	Doyen Univ/Bda
11	TCHAWOUA Clément	M	Professeur	En poste
12	WOAFO Paul	M	Professeur	En poste

13	BIYA MOTTO Frédéric	M	Maitre de Conférences	<i>DG/HYDRO Mekin</i>
14	BODO Bertrand	M	Maitre de Conférences	En poste
15	DJUIDJE KENMOE épouse ALOYEM	F	Maitre de Conférences	En poste
16	EYEBE FOU DA Jean Sire	M	Maitre de Conférences	En poste
17	FEWO Serge Ibraïd	M	Maitre de Conférences	En poste
18	HONA Jacques	M	Maitre de Conférences	En poste
19	MBANE BIOUELE César	M	Maitre de Conférences	En poste

20	NANA NBENDJO Blaise	M	Maitre de Conférences	En poste
21	NDOP Joseph	M	Maitre de Conférences	En poste
22	SAIDOU	M	Maitre de Conférences	MINRESI
23	SIEWE SIEWE Martin	M	Maitre de Conférences	En poste
24	SIMO Elie	M	Maitre de Conférences	En poste
25	VONDOU Derbetini Appolinaire	M	Maitre de Conférences	En poste
26	WAKATA née BEYA Annie	F	Maitre de Conférences	<i>Sous Directeur/ MINESUP</i>
27	ZEKENG Serge Sylvain	M	Maitre de Conférences	En poste

28	ABDOURAHIMI	M	Chargé de Cours	En poste
29	EDONGUE Hervais	M	Chargé de Cours	En poste
30	ENYEGYE A NYAM épouse BELINGA	F	Chargée de Cours	En poste
31	FOUEDJIO David	M	Chargé de Cours	<i>Chef Cell. MINADER</i>
32	MBINACK Clément	M	Chargé de Cours	En poste
33	MBONO SAMBA Yves Christian U.	M	Chargé de Cours	En poste
34	MEL'I Joëlle Larissa	F	Chargée de Cours	En poste
35	MVOGO Alain	M	Chargé de Cours	En poste
36	OBOUNOU Marcel	M	Chargé de Cours	<i>DA/Univ Inter Etat/Sangmelima</i>
37	WOULACHE Rosalie Laure	F	Chargée de Cours	En poste

38	AYISSI EYEBE Guy François Valérie	M	Assistant	En poste
39	CHAMANI Roméo	M	Assistant	En poste
40	TEYOU NGOUPOU Ariel	M	Assistant	En poste

10- DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA TERRE – 43 (07)

1	BITOM Dieudonné	M	Professeur	<i>Doyen/FASA/UDs</i>
2	FOUATEU Rose épouse YONGUE	F	Professeur	En poste
3	KAMGANG Pierre	M	Professeur	En poste
4	NDJIGUI Paul Désiré	M	Professeur	<i>Chef de Département</i>
5	NDAM NGOUPAYOU Jules-Remy	M	Professeur	En poste
6	NGOS III Simon	M	Professeur	<i>DAAC/Uma</i>
7	NKOUMBOU Charles	M	Professeur	En poste
8	NZENTY Jean-Paul	M	Professeur	En poste

9	ABOSSOLO née ANGUE Monique	F	Maitre de conférences	<i>Vice-Doyen DRC</i>
10	GHOLOMU Richard TANWI	M	Maitre de conférences	CD/Uma
11	MOUNDI Amidou	M	Maitre de conférences	CT/MINIMDT
12	NGUEUTCHOUA Gabriel	M	Maitre de conférences	<i>CEA/MINRESI</i>
13	NJILAH Isaac KONFOR	M	Maitre de conférences	En poste
14	ONANA Vincent Laurent	M	Maitre de conférences	<i>Chef Service Maintenance & du Matériel</i>
15	BISSO Dieudonné	M	Maitre de conférences	<i>Directeur/projet Barrage Memve'ele</i>
16	EKOMANE Emile	M	Maitre de conférences	En poste
17	GANNO Sylvestre	M	Maitre de conférences	En poste
18	NYECK Bruno	M	Maitre de conférences	En poste
19	TCHOUANKOUE Jean-Pierre	M	Maitre de conférences	En poste
20	TEMDJIM Robert	M	Maitre de conférences	En poste
21	YENE ATANGANA Joseph Q.	M	Maitre de conférences	<i>Chef Div./MINTP</i>
22	ZO'O ZAME Philémon	M	Maitre de conférences	<i>DG/ART</i>

23	ANABA ONANA Achille Blaise	M	Chargé de Cours	En poste
24	BEKOA Etienne	M	Chargé de Cours	En poste
25	ELISÉ SABABA	M	Chargé de Cours	En poste
26	ESSONO Jean	M	Chargé de Cours	En poste
27	EYONG John TAKEM	M	Chargé de Cours	En poste
28	FUH Calistus Gentry	M	Chargé de Cours	<i>Sec. D'Etat/ MINMIDT</i>
29	LAMILLEN BILLA Daniel	M	Chargé de Cours	En poste
30	MBESSE Cécile Olive	F	Chargée de Cours	En poste
31	MBIDA YEM	M	Chargé de Cours	En poste
32	METANG Victor	M	Chargé de Cours	En poste
33	MINYEM Dieudonné-Lucien	M	Chargé de Cours	En poste
34	NGO BELNOUN Rose Noel	F	Chargée de Cours	En poste
35	NGO BIDJECK Louise Marie	F	Chargée de Cours	En poste
36	NOMO NEGUE Emmanuel	M	Chargé de Cours	En poste
37	NTSAME ATANGANA Jacqueline	F	Chargée de Cours	En poste
38	TCHAKOUNTE J. épouse NOUMBEM	F	Chargée de Cours	<i>Chef Cell. / MINRESI</i>
39	TCHAPCHET TCHATO De P.	M	Chargé de Cours	En poste
40	TEHNA Nathanaël	M	Chargé de Cours	En poste
41	TEMGA Jean Pierre	M	Chargé de Cours	En poste

42	FEUMBA Roger	M	Assistant	En poste
43	MBANGA NYOBE Jules	M	Assistant	En poste

Répartition chiffrée des Enseignants de la Faculté des Sciences de l'Université de Yaoundé I

	Département	Professeurs	Maitres de Conférences	Chargé(e)s de Cours	Assistant(e)s	TOTAL
1	BCH	8 (1)	13 (09)	14 (06)	03 (02)	38 (18)
2	BPA	13 (01)	09 (06)	19 (05)	05 (02)	46 (14)
3	BPV	06 (0)	11 (02)	09 (06)	07 (01)	33 (09)
4	CI	10 (01)	09 (02)	12 (02)	03 (00)	34 (05)
5	CO	07 (00)	17 (04)	09 (04)	02 (00)	35 (08)
6	IN	02 (00)	01 (00)	13 (01)	09 (01)	25 (02)
7	MAT	01 (00)	05 (00)	19 (01)	05 (01)	30 (02)
8	MIB	01 (00)	05 (02)	06 (01)	06 (02)	18 (05)
9	PHY	12 (00)	15 (02)	10 (03)	03 (00)	40 (05)
10	ST	08 (01)	14 (01)	19 (05)	02 (00)	43 (07)
	TOTAL	68 (04)	99 (28)	130 (34)	45 (09)	342 (75)

() = Nombre de Femmes

Nombre d'Hommes = 267

Nombre de Femmes = 75

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES ACRONYMES	v
LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	vi
RESUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA RECHERCHE	2
1- Justification du choix du sujet de recherche	2
2- Contexte de la recherche.....	2
II- PROBLÈME DE RECHERCHE.....	3
III- PROBLÉMATIQUE.....	5
IV- QUESTIONS DE RECHERCHE.....	13
1- Question principale :.....	13
2- Questions secondaires.....	14
V- HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	14
1- Hypothèse principale	14
2- Hypothèses secondaires	14
VI- OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	14
1- Objectif de recherche principal.....	15
2- Objectifs de recherche secondaires (ORS)	15
VII- CADRAGE THEORIQUE	15

1-	L'approche du parcours de vie d'ELDER	15
2-	La théorie des représentations sociales.....	17
3-	La théorie dynamique et critique de Georges Balandier	19
VIII-	CADRAGE METHODOLOGIQUE.....	19
1-	Description et justification de la méthode retenue	19
2-	Méthode d'échantillonnage	20
3-	Techniques de collecte de données.....	21
3-1-	L'entretien Semi-directif	21
3-2-	L'observation documentaire	22
3-3-	Le récit de vie	23
4-	Analyse et interprétation des données	23
4-1-	La retranscription des données	23
4-2-	Procédé de codage des données et interprétation des données	24
IX-	DELIMITATION SPATIO-TEMPORELLE	24
1-	Cadre spatial de la recherche	24
2-	Cadre temporel de la recherche.....	25
X-	CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	25
1-	Représentations sociales :	25
2-	Trajectoires.....	26
3-	Défi :	26
4-	Femmes universitaires.....	27
5-	Cameroun :	27
6-	Université de Yaoundé I :	27
7-	Phagocyte :	28
8-	Familles traditionnelles	29
9-	Familles non traditionnelles	29
10-	Résilience :	29

XI- DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	30
XII- PLAN.....	30
PREMIÈRE PARTIE : TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES.....	
CHAPITRE I : PRÉSENTATIONS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE LA FALSH ET DE LA FS DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I.....	33
I-RÉCITS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ORIGINAIRES DES MILIEUX FAVORISÉS	34
1-Généralités sur la présentation des récits des femmes universitaires.....	34
2-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « favorisées ».....	36
II-RECITS BIOGRAPHIQUES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ORIGINAIRES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS	44
1-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles traditionnelles « défavorisées ».....	44
2-Récits biographiques des femmes universitaires issues des familles non traditionnelles.....	50
CHAPITRE II : TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I : FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION	59
I-TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS.....	60
1- Facteurs de risque liés à scolarisation, la formation et à l'insertion professionnelle.....	60
1.1 Femmes universitaires des familles traditionnelles « défavorisées ».....	61
1.2 Femmes universitaires des familles non traditionnelles.....	65
2-Facteurs de protection au sein des milieux défavorisés : stratégies éducatives familiales et caractéristiques individuelles	70
2-1- Stratégies éducatives familiales	71
2.2- Initiatives et caractéristiques individuelles des femmes universitaires.....	74
II-TRAJECTOIRES DES FEMMES UNIVERSITAIRES ISSUES DES MILIEUX FAVORISÉS	74
1-Facteurs de risque au cours des trajectoires des femmes universitaires des milieux favorisés.....	75

2-Facteurs de protection au cours de leur scolarisation et insertion professionnelle	77
DEUXIÈME PARTIE : REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET DÉFIS DES FEMMES	
UNIVERSITAIRES	82
CHAPITRE III : REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES FEMMES UNIVERSITAIRES	
I-REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA MASCULINITÉ ET DE LA FÉMINITÉ	85
1- Généralités sur les stéréotypes de la féminité et de la masculinité	86
2-Scolarisation et formation universitaire du sexe féminin au lendemain des indépendances: Facteurs et objectifs	89
3- Féminité et masculinité en Afrique : le poids de l'ancrage culturel	90
II- LES FEMMES UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN DANS L'IMAGERIE SOCIALE .	
1- Représentations sociales du capital économique au féminin.....	92
2- Représentations sociales du Capital Culturel au féminin	94
3- Représentations sociales des femmes universitaires.....	95
CHAPITRE IV : FEMMES UNIVERSITAIRES FACE AUX IMAGINAIRES SOCIAUX EN	
MILIEU SOCIOPROFESSIONNEL	100
I- ...LES FEMMES UNIVERSITAIRES FACE AUX PHAGOCYTES SOCIAUX EN MILIEU	
PROFESSIONNEL UNIVERSITAIRE	101
1-Femmes universitaires au Cameroun et androcentrisme universitaire.....	101
2- Femmes universitaires et conditions de changement de grade	106
3- Enseignement universitaire au Cameroun : un sacerdoce phagocytant le féminin?	111
II-FEMMES UNIVERSITAIRES ET MILIEU SOCIAL.....	
1- Vie familiale et professionnelle des femmes universitaires : une conciliation acrobatique à risque.....	113
2- Femmes universitaires et sollicitations financières familiales.....	114
3- Équité au sein de l'enseignement supérieur : un palliatif au défi de l'égalité entre hommes et femmes ?	116
CONCLUSION GÉNÉRALE	
BIBLIOGRAPHIE	127

ANNEXES137

TABLE DE MATIERES.....161